



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin
Officiel

Numéro 325

AVRIL 2022

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Bulletin officiel

Avril 2022

Directeur de la publication : Luc Allaire
Rédacteur en chef : Hugues Ghenassia-de Ferran
Secrétaire de rédaction : Éric Rouard
Contact : Véronique Van Temsche

Ministère de la Culture
Secrétariat général
Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Mission de la politique documentaire
182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1.
Tél : 01 40 15 38 29

ISSN : 2556-0883

SOMMAIRE

Mesures de publication et de signalisation

Administration générale

Arrêté du 5 avril 2022 fixant la composition du comité technique ministériel.	Page 7
Arrêté du 11 avril 2022 portant nomination des représentants de l'administration au conseil médical siégeant auprès de l'administration centrale du ministère de la Culture.	Page 8
Arrêté du 11 avril 2022 portant nomination des médecins membres du conseil médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale du ministère de la Culture.	Page 8
Arrêté du 12 avril 2022 portant nomination des représentants au comité national d'action sociale du ministère de la Culture.	Page 8

Création artistique - Musique, danse, théâtre et spectacles

Décision n° 11/2022 du 11 avril 2022 portant délégation de signature à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.	Page 9
Instruction technique MC/SG/MPDOC/2022-012 du 12 avril 2022 relative aux modalités de mise en œuvre des « Principes d'engagement de l'État en faveur des festivals » présentés à Toulouse le 1 ^{er} décembre 2021.	Page 10
Décision du 16 avril 2022 portant désignation de la présidente par intérim du conseil d'administration de l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.	Page 17

Éducation artistique - Enseignement - Recherche - Formation

Circulaire MC/SG/MPDOC/2022-011 du 7 mars 2022 relative au lancement de la 7 ^e édition de Création en cours.	Page 17
---	---------

Médias et industries culturelles - Audiovisuel, cinématographie, presse et multimédia

Arrêté du 5 avril 2022 portant nomination des membres de la commission de classification des œuvres cinématographiques.	Page 23
Arrêté du 26 avril 2022 portant nomination au conseil d'administration de la Cinémathèque française.	Page 24

Médias et industries culturelles - Livre et lecture

Règlement du 14 mars 2022 des espaces ouverts au public de la Bibliothèque nationale de France.	Page 25
---	---------

Patrimoines - Architecture, urbanisme et paysage

Arrêté du 30 mars 2022 Fixant le calendrier des épreuves, les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions ainsi que le lieu de l'épreuve d'aptitude instituée dans le cadre de la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles au titre des 2 ^o et 3 ^o de l'article 10 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.	Page 33
Arrêté du 8 avril 2022 autorisant l'exercice de la profession d'architecte pour un projet déterminé sans inscription au tableau de l'ordre des architectes dans le cadre de la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles au titre de l'alinéa 3 de l'article 11 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.	Page 33

Patrimoines - Archives

Décision n° 2022-07 du 18 mars 2022 portant modification des membres du CHSCT spécial Archives nationales. Page 34

Patrimoines - Monuments historiques, monuments nationaux, sites patrimoniaux remarquables, immobilier domanial

Convention du 14 février 2022 entre la Fondation du patrimoine et Colas Didier et Laure Sautreau, propriétaires, pour l'immeuble sis Lieudit « Le Cambon » à Lédegues (12170). Page 34

Patrimoines - Musées, lieux d'exposition

Arrêté n° 15 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs. Page 38

Arrêté n° 16 du 23 décembre 2021 relatif à des achats pour le musée des Arts décoratifs. Page 39

Arrêté n° 17 du 23 décembre 2021 relatif à des dons manuels pour le musée des Arts décoratifs. Page 40

Arrêté n° 18 du 23 décembre 2021 relatif à un reversement pour le musée des Arts décoratifs. Page 63

Arrêté n° 19 du 23 décembre 2021 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs. Page 64

Arrêté n° 20 du 23 décembre 2021 relatif à des achats pour le musée des Arts décoratifs. Page 64

Arrêté n° 21 du 23 décembre 2021 relatif à des dons manuels pour le musée des Arts décoratifs. Page 65

Arrêté n° 22 du 23 décembre 2021 relatif à des reversements pour le musée des Arts décoratifs. Page 90

Arrêté n° 24 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs. Page 92

Arrêté n° 25 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs. Page 93

Arrêté n° 26 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs. Page 93

Arrêté n° 27 du 23 décembre 2021 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs. Page 94

Arrêté n° 28 du 23 décembre 2021 modifiant l'arrêté de don manuel n° 10 du 21 décembre 2019. Page 94

Arrêté n° 29 du 23 décembre 2021 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs. Page 94

Arrêté n° 30 du 23 décembre 2021 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs. Page 95

Décision n° 2022-019 du 1^{er} avril 2022 portant délégation de signature à l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing. Page 96

Décision du 11 avril 2022 portant délégation de signature au musée Rodin. Page 103

Arrêté n° 1 du 14 avril 2022 relatif à des achats pour le musée des Arts décoratifs. Page 104

Arrêté n° 2 du 14 avril 2022 relatif à des dons pour le musée des Arts décoratifs. Page 105

Arrêté n° 3 du 14 avril 2022 relatif à des reversements pour le musée des Arts décoratifs. Page 128

Arrêté n° 4 du 14 avril 2022 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs. Page 129

Mesures d'information

Relevé de textes parus au *Journal officiel* Page 130

Réponses aux questions écrites parlementaires Page 138
(Assemblée nationale et Sénat)

Divers

Annexe de l'arrêté MICC2207631A du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale, en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Nevers) (arrêté publié au *JO* du 10 avril 2022). Page 139

Annexe de l'arrêté MICC2210113A du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Eu) (arrêté publié au *JO* du 10 avril 2022). Page 140

Liste des étudiants ayant obtenu le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master (Lot 22I). Page 142

Liste des architectes diplômés d'État ayant obtenu l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre (Lot 22J). Page 143

Mesures de publication et de signalisation

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Arrêté du 5 avril 2022 fixant la composition du comité technique ministériel.

La ministre de la Culture,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2014 instituant des comités techniques au ministère de la Culture ;

Vu les candidatures des organisations syndicales ;

Vu le procès-verbal de consolidation des résultats du 10 décembre 2018,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont nommées membres titulaires représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès de la ministre de la Culture, les personnes ci-après désignées :

I. Au titre de l'Union des syndicats des personnels des affaires culturelles-Confédération générale du travail-CGT (CGT-Culture) :

- M^{me} Valérie Renault ;
- M. Jean-Paul Leonarduzzi ;
- M^{me} Jehanne Dautrey ;
- M. Vincent Krier ;
- M^{me} Sophie Méreau ;
- M. Franck Guillaumet.

II. Au titre de la Confédération française démocratique du travail-Culture (CFDT-Culture) :

- M^{me} Michèle Ducret ;
- M^{me} Cécilia Rapine ;
- M^{me} Corinne Covarrubias ;
- M. Christophe Unger.

III. Au titre de Sud-Culture Solidaires :

- M^{me} Élise Muller ;
- M^{me} Martine Le Gac ;
- M. Thomas Bouquin.

IV. Au titre de la Fédération syndicale unitaire (FSU) :

- M. Frédéric Maguet.

V. Au titre de la liste commune de l'Union nationale des syndicats autonomes-Éducation et de la Confédération française des travailleurs chrétiens-Culture (UNSA-Éducation et CFTC-Culture) :

- M. Jean-luc Sarrola.

Art. 2. - Sont nommées membres suppléants représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès de la ministre de la Culture, les personnes ci-après désignées :

I. Au titre de l'Union des syndicats des personnels des affaires culturelles-Confédération générale du travail-CGT (CGT-Culture) :

- M. Emmanuel Georges ;
- M^{me} Virginie Soyer ;
- M^{me} Christine Patureau ;
- M. Frédéric Joseph ;
- M^{me} Céline Gaspard ;
- M. Wladimir Susanj.

II. Au titre de la Confédération française démocratique du travail-Culture (CFDT-Culture) :

- M. Nicolas Payraud ;
- M^{me} Valérie Moro ;
- M. Alexis Fritche ;
- M. Laurent Fouquet.

III. Au titre de Sud-Culture Solidaires :

- M^{me} Sophie Aguirre ;
- M^{me} Laurence Picouveau ;
- M. Cédric Roms.

IV. Au titre de la Fédération syndicale unitaire (FSU) :

- M^{me} Corinne Charamond.

V. Au titre de la liste commune de l'Union nationale des syndicats autonomes-Éducation et de la Confédération française des travailleurs chrétiens-Culture (UNSA-Éducation et CFTC-Culture) :

- M. Pascal Le Flanchec.

Art. 3. - L'arrêté du 27 décembre 2021 fixant la composition du comité technique ministériel est abrogé.

Art. 4. - Le secrétaire général du ministère de la Culture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général,
Luc Allaire

Arrêté du 11 avril 2022 portant nomination des représentants de l'administration au conseil médical siégeant auprès de l'administration centrale du ministère de la Culture.

La ministre de la Culture,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Les représentants de l'administration siégeant au conseil médical ministériel sont les suivants :

- le chef du bureau des pensions ou son représentant ;
- le chef du bureau de l'action sociale ou son représentant.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture et par délégation :
Le chef du service des ressources humaines, par intérim,
Matthieu Detrez-Jacquin

Arrêté du 11 avril 2022 portant nomination des médecins membres du conseil médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale du ministère de la Culture.

La ministre de la Culture,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Le conseil médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale du ministère de la

Culture, est composé de trois médecins titulaires et de médecins suppléants ainsi qu'il suit.

Les membres du conseil médical ministériel sont désignés pour une durée de trois ans, à compter de la date de publication du présent arrêté.

* Médecine générale :

- D^r Yves Djian, membre titulaire, président,
- D^r Gérard Grillet, membre titulaire,
- D^r Nicolas Soussy, membre titulaire,
- D^r Bertrand Becour, membre suppléant,
- D^r Sylvain Demanche, membre suppléant.

* Cardiologie :

- D^r Stanislas Faivre d'Arcier, membre suppléant,
- D^r Fabien Guez, membre suppléant.

* Gastro-entérologie :

- D^r Thierry Tuszinski, membre suppléant.

* Neurologie :

- D^r Francis Louarn, membre suppléant.

* Ophtalmologie :

- D^r Pascale Joly, membre suppléant.

* Oto-rhino-laryngologie :

- D^r Candice La Croix, membre suppléant.

* Psychiatrie :

- D^r Béatrice Segalas-Talous, membre suppléant,
- D^r Denis Frebault, membre suppléant.

* Rhumatologie :

- D^r Michel Hainault, membre suppléant,
- D^r Bernard Serny, membre suppléant.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture et par délégation :
Le chef du service des ressources humaines, par intérim,
Matthieu Detrez-Jacquin

Arrêté du 12 avril 2022 portant nomination des représentants au comité national d'action sociale du ministère de la Culture.

La ministre de la Culture,

Vu l'arrêté du 22 juillet 2014 instituant des comités techniques au ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2016 portant création du comité national d'action sociale au ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2018 fixant la composition du comité technique ministériel du ministère de la Culture ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2019 portant nomination des représentants au comité national d'action sociale du ministère de la Culture,

Arrête :

Art. 1^{er}. - L'article 2 de l'arrêté du 28 janvier 2019 susvisé est ainsi modifié pour ce qui concerne les membres représentants la CGT-Culture, la CFDT-Culture et Sud-Culture :

Pour la CGT-Culture :

Membre titulaire	Membre suppléant
N.	MURGIER Pascal
BONNARD Sébastien	MOUSSET Anabel
GASPARD Céline	DUCROT Robert
COLLINET Jean	N.
CRENN Anne-Marie	TOULGOAT Catherine
RANGUIN Albert	BRISSONEAU Laurène

Pour la CFDT-Culture :

Membre titulaire	Membre suppléant
CHAPONNEAUX Monique	BIGOT Michel
COVARRUBIAS Corinne	DEGAND Hervé
UNGER Christophe	NIDA François
N.	N.

Pour Sud-Culture :

Membre titulaire	Membre suppléant
BLANCHARD Isabelle	LESUEUR Corinne
PICOULEAU Laurence	POIRIER Isabelle
LEROUX Yann	GOUJON Guillaume

Art. 2. - La cheffe du service des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture et par délégation :
La secrétaire générale adjointe,
Aude Accary-Bonnery

CRÉATION ARTISTIQUE - MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET SPECTACLES

Décision n° 11/2022 du 11 avril 2022 portant délégation de signature à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2015-1178 du 24 septembre 2015 modifié relatif à l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et notamment ses articles 14 et 14-1 ;

Vu le décret du 27 octobre 2021 portant nomination du directeur général de l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris - M. Mantei (Olivier) ;

Vu la délégation n° 27/2021 donnée à Magali Omnes, responsable service paie de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris ;

Vu la délégation n° 28/2021 donnée à Véronique Salomoni, adjointe au responsable service paie de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris,

Décide :

Art. 1^{er}. - En l'absence ou empêchement de Magali Omnes, responsable service paie et en l'absence ou empêchement de Véronique Salomoni, adjointe au responsable service paie, délégation est donnée à Nacima Amiche-Zeghib, comptable paie, à l'effet de procéder au nom du directeur général et dans le cadre des activités propres au service paie :

- à la validation dans le système informatique budgétaire et comptable des demandes de paiement et des ordres à recouvrer.

Cette délégation prend effet le 14 avril 2022.

Art. 2. - La présente délégation sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et sur le site internet de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.

Le directeur général,
Olivier Mantei

Instruction technique MC/SG/MPDOC/2022-012 du 12 avril 2022 relative aux modalités de mise en œuvre des « Principes d’engagement de l’État en faveur des festivals » présentés à Toulouse le 1^{er} décembre 2021.

Le directeur général de la création artistique ou la directrice de cabinet de la ministre de la Culture

à

M^{mes} et MM. les préfets

À l’attention des directeurs régionaux et des directrices régionales des affaires culturelles

Commande : Consignes d’action

Action(s) à réaliser : Mise en œuvre de la politique en faveur des festivals selon les deux textes présentés par la ministre de la Culture aux États généraux des festivals de Toulouse (décembre 2021) : les Principes d’engagement de l’État en faveur des festivals et la Charte de développement durable en faveur des festivals.

Échéance : Effet immédiat

Contact utile : Département de la diffusion pluridisciplinaire et des programmes transversaux de la DGCA

PJ :

Annexe 1 : Liste des partenaires relais possibles pour la mise en œuvre de la charte développement durable

Annexe 2 : Cartographie des actions du Centre national de la Musique en faveur des festivals

Annexe 3 : Programme de formations 2022 de la DGCA

1. Rappel de la politique du ministère de la Culture en faveur des festivals et des principes d’engagement de l’État

La ministre de la Culture a souhaité soutenir de manière forte et volontariste les festivals, en relançant la politique publique de l’État en faveur de ces manifestations qui ont un rôle structurant dans la vie culturelle, économique et sociale des territoires et de leurs habitants.

En 2020 et 2021, 50 M€ de fonds exceptionnels ont été mobilisés par le Gouvernement pour permettre à de nombreux festivals, tous secteurs confondus, de tenir leurs éditions en les adaptant aux règles sanitaires. Parallèlement, la ministre de la Culture a organisé des États généraux des festivals qui ont permis de revisiter et de renouveler l’engagement de l’État en leur faveur, en élaborant des Principes d’intervention qui fondent désormais l’action de l’État en la matière. Ils sont joints en annexe à la présente instruction.

Ce cadre est prévu pour s’adapter aux besoins des professionnels et des territoires, en tenant compte de leur état de développement économique, social et culturel. Il pose néanmoins des conditions de base dont le respect est nécessaire pour bénéficier d’un soutien de l’État. À cet égard, un festival doit avoir au moins deux ans d’existence pour bénéficier d’un soutien.

Particulièrement soucieux des enjeux environnementaux et de la nécessaire transition écologique à mener dès à présent, le ministère de la Culture a souhaité également établir une Charte de développement durable en faveur des festivals qui permettra d’appuyer les démarches vertueuses conduites par ceux-ci grâce à des fonds dédiés. Elle est également jointe à la présente instruction.

2. Trois types d’aides principales

L’article 5 des Principes d’engagement de l’État (entendu au sens large : administration centrale administrations déconcentrées et opérateurs de l’État conduisant pour lui des politiques de soutien dans ce domaine) en faveur des festivals définit les modalités d’intervention de l’État au travers de trois types de soutien : l’aide ponctuelle, l’aide triennale et les aides transversales.

Un même festival peut, le cas échéant, bénéficier cumulativement de ces trois aides.

La présente instruction donne également un certain nombre de précisions en ce qui concerne les festivals de musique, compte tenu de l’existence d’aides automatiques et sélectives relevant du champ de la taxe sur les spectacles perçue par le Centre national de la musique.

Les festivals qui sont financés par une structure labellisée ou subventionnée pour d’autres activités peuvent être éligibles. Dans ce cas de figure, le soutien supplémentaire apporté le cas échéant devra être examiné en référence aux Principes d’engagement. Il peut être mis en œuvre selon les 3 types d’aides. Lorsque qu’il s’agit d’aides pluriannuelles pouvant figurer dans la convention déjà conclue avec la structure, elles devront concerner des festivals structurants (par exemple sur une esthétique ou une catégorie comme le jeune public, ou bien encore pour une action de coopération européenne, transfrontalière ou internationale exemplaire). Un temps fort correspondant à une simple concentration de la programmation artistique autour d’une thématique n’a pas vocation à être soutenu dans ce cadre.

En outre, les Principes d’engagement de l’État en faveur des festivals prennent en compte la situation particulière des territoires ultramarins afin de pouvoir

adapter le soutien de l'État à des manifestations telles que les carnivals.

a) Aide ponctuelle

Définition : aide apportée à un festival qui a au moins deux ans d'existence et qui développe un projet précis, respectant les critères d'engagement de l'État, et nécessitant une intervention publique ponctuelle. Cette aide peut s'assimiler à une aide « au projet », au sens où elle ne vient pas soutenir le fonctionnement général mais vient en appui à une action ou à un volet d'actions particuliers.

Exemples : financement d'une co-production ou d'une collaboration artistique importante, financement d'un projet transfrontalier, mise en place d'un partenariat permettant l'organisation de tournée d'artistes, de spectacles ou d'œuvres sur un territoire donné, financement d'actions visant à accompagner le parcours des jeunes artistes, financement d'un programme innovant ou renforcé d'action culturelle ou d'éducation artistique, soutien à l'expérimentation d'une édition innovante, hybride, ou numérique, aide permettant le financement d'un projet éditorial spécifique, aide aux résidences, etc.

Cette aide peut intervenir au maximum à deux reprises successivement.

b) Aide triennale

Définition : aide apportée à un festival qui démontre une expérience concluante à travers la tenue de deux premières éditions et cherche à développer ses actions ou son ancrage territorial. Cette aide peut s'assimiler à une aide « à la structuration » et contribuer à soutenir l'ensemble des activités artistiques et culturelles d'un festival et son fonctionnement.

Exemple : soutien à un festival structurant permettant la présence d'une esthétique ou d'une discipline peu représentée au sein du territoire concerné et/ou proposant un programme innovant d'accompagnement des jeunes artistes, de médiation avec le public ou encore d'éducation artistique et culturelle ; etc.

À noter que cette aide d'une durée de trois ans donne lieu à d'une convention pluriannuelle (CPO) avec des objectifs concrets et mesurables. Cette aide peut être renouvelée.

c) Aides transversales

Définition : aides dont l'objet vient en soutien d'une démarche de transition, de quelque nature que ce soit, du projet artistique, culturel et/ou d'établissement.

Exemples : transition écologique (notamment financement d'outils communs de diagnostic,

accompagnement dans l'établissement et la mise en œuvre de plan d'action), transition numérique (modernisation des systèmes d'information, développement d'offres numériques, etc.), transition artistique (circulation des œuvres, adaptation des équipements et matériels, évolution du modèle artistique, etc.) ou transition sociale (lutte contre les violences sexistes et sexuelles, actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, etc.). Cette liste n'est pas exhaustive, l'intervention publique peut s'adapter aux besoins des festivals dans la mesure où ils respectent les Principes d'engagement de l'État.

Pour 2022, il est demandé d'accorder une priorité aux actions en faveur du développement durable, de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

3. Le principe de répartition des moyens nouveaux

Les moyens nouveaux accompagnant la relance de la politique de l'État en faveur des festivals ont vocation à mieux cibler l'intervention de l'État et non à développer substantiellement le nombre de festivals soutenus.

L'intervention de l'État est prévue de manière à être évolutive dans le temps. Le caractère cumulatif des aides donnera ainsi aux festivals un soutien « bonifié » lorsqu'ils s'engagent dans une démarche volontariste de transition, qu'elle soit de nature artistique, environnementale, numérique ou sociale (cf. *supra*, point c).

Les DRAC et DAC sont chargées de la mise en œuvre des aides pour les festivals de leurs territoires⁽¹⁾. L'attribution des aides répond aux principes de subsidiarité et de déconcentration, en donnant une large liberté aux DRAC et DAC pour élaborer une stratégie annuelle permettant de répartir les différents moyens en faveur des festivals (tous programmes budgétaires confondus). Les modalités d'étude et de sélection sont laissées à leur appréciation. Des temps d'échanges sur la stratégie de soutien aux festivals pourront être organisés dans le cadre des instances de dialogue avec les collectivités territoriales.

Afin d'assurer de la visibilité aux DRAC et DAC d'une part et aux porteurs de projets d'autre part, l'enveloppe supplémentaire attribuée sur le programme 131 le sera pour une durée de trois ans, soit en 2022, 2023 et 2024. Elle n'a toutefois pas vocation à figurer à l'identique de manière pérenne dans la base budgétaire de la DRAC/DAC et sera rediscutée à l'issue de cette période pour

⁽¹⁾ Sans préjudice des aides transversales en matière de musique (cf. point 5 L'articulation des actions entre DRAC/DAC et CNM) et des aides en faveur des festivals de cinéma qui sont instruites par les DRAC et financées par le CNC.

s'ajuster aux besoins et aux réalités des territoires, sur la base d'une autoévaluation menée par chaque DRAC et d'un dispositif d'évaluation national reposant sur l'expertise des services d'inspection ministériels qui sera précisé d'ici la fin de l'année 2022.

Les DRAC et DAC mettront en œuvre les moyens nouveaux qui leur sont alloués en 2022 en fonction de la grille suivante. Cette grille, qui constitue une référence et non un carcan, sera déclinée en fonction des spécificités des acteurs et territoires concernés.

Type d'aides	Ventilation au sein des aides
Aide ponctuelle	30 %
Aide pluriannuelle	20 %
Aides transversales	50 %

Dans un premier temps, le recours aux « aides ponctuelles » et aux « aides transversales » est donc à privilégier.

En tout état de cause, les DRAC et DAC veilleront à ne pas dépasser **20 % de l'enveloppe de mesures nouvelles pour le financement des aides pluriannuelles prévues par les Principes d'engagement de l'État en faveur des festivals.**

4. Les partenaires et les outils mis à disposition des DRAC et DAC

Dans le cadre des États généraux des festivals, une première liste de partenaires relais a été établie pouvant soutenir l'action des DRAC et DAC, notamment en matière d'accompagnement à la transition écologique des festivals (réalisation de diagnostic, expertise).

En matière de formation, figurent également en annexe les actions organisées par la DGCA sur les enjeux écologiques de la création qui peuvent contribuer à la facilitation de la mise en œuvre de cette politique (cycle de formation « écologie » 2022 et Séminaire de formation « Création artistique et écologie, une nouvelle approche du sensible ? » 21-22 avril 2022).

Les opérateurs de l'État sont également des partenaires importants pour les DRAC et DAC, dans le respect des attributions de chacun. Par exemple, le Centre national de la musique propose un service de formation professionnelle à destination des entrepreneurs ou des porteurs de projets du secteur musical, pour lequel il est certifié Qualiopi.

Un formulaire de demande de subvention unique, élaboré en concertation avec les DRAC, permet aux festivals de présenter leurs demandes en ligne sur « mes démarches simplifiées » à compter de mi-mars 2022.

L'équipe-projet, constituée en 2020 à l'occasion des États généraux des festivals et qui a accompagné la rédaction des Principes d'engagement de l'État notamment, pourra continuer à se réunir autant que de besoin pour faire le bilan et proposer des évolutions du dispositif de soutien des festivals. Elle pourra s'élargir à toute personne justifiant d'un intérêt et d'une expertise pour faire progresser la démarche.

5. L'articulation des actions entre DRAC/DAC et CNM

Un effort de clarification des interventions des DRAC/DAC et du CNM a été réalisé dans le cadre des États généraux des festivals. Les principes en sont les suivants.

Cadre d'intervention des DRAC et DAC

Les DRAC et DAC apportent leur aide aux festivals de musique hors champ de la taxe, au titre des aides ponctuelles ou triennales, sous réserve d'éligibilité en référence aux Principes d'engagement de l'État. À ce titre, les DRAC reprennent la gestion et le suivi, avec les crédits afférents qui leur seront alloués, d'une vingtaine de festivals non contributeurs de la taxe, et jusqu'à présent soutenus par le CNM au titre de l'ancien Fonds pour la création musicale (FCM) qui lui a été rattaché à sa création. Ces crédits vous sont transférés dans votre délégation de crédits et signalés à ce titre.

Par ailleurs, les DRAC et DAC peuvent soutenir certains festivals entrant dans le champ de la taxe dès lors que ce soutien est justifié au regard du rôle joué par la manifestation au sein du territoire considéré.

Cadre d'intervention du CNM

Le CNM apporte son aide aux festivals relevant de la taxe sur les spectacles selon les modalités prévues dans son règlement général des aides. Cette « aide aux festivals », encadrée par l'article 26 de ce règlement, vise à soutenir les festivals évoluant dans un cadre professionnel, contribuant à l'intérêt général de la profession et présentant une certaine prise de risque artistique et économique. <https://cnm.fr/aides/spectacle-vivant/aide-aux-festivals/>. Elle est attribuée selon les modalités régissant les aides économiques du CNM : taux de retour automatique de 65 %, faculté de demander une aide sélective attribuée par une commission dédiée, plafonnée à 15 % du budget de la manifestation et à 200 000 €, sous réserve du respect des critères énumérés dans le règlement général des aides.

Par ailleurs, le CNM a vocation à soutenir l'ensemble des festivals de musique au titre des aides transversales prévues par les Principes d'engagement de l'État en

faveur des festivals. En 2022, les aides développées par l'établissement concernent l'égalité femmes-hommes, la transition numérique, la transition écologique (juillet 2022) et, pour les festivals dans le champ de la taxe, la mise en place d'un bonus RSE (deuxième semestre 2022). Voir cartographie en annexe.

Vous êtes invités à nourrir un dialogue approfondi avec le CNM sur l'ensemble des aides apportées

aux festivals aidés par le CNM et/ou par l'État. Un bilan sera dressé à la fin de l'année 2022, et ensuite de chaque année. Il permettra de régulièrement vérifier la cohérence et la pertinence du dispositif d'aide aux festivals musicaux, qui représentent près des deux tiers des manifestations festivalières.

Le directeur général de la création artistique,
Christopher Miles

Annexes

Ressources :

Association ARVIVA, arts vivants, arts durables (formation, relai d'initiatives, guides pratiques, veille documentaire). Site internet : <https://arvivaorg.wpcomstaging.com/>

La collaborative (regroupement des agences régionales) (Agence culturelle Grand Est, OARA Nouvelle-Aquitaine, Occitanie en Scène, ODIA Normandie et Spectacle Vivant en Bretagne). **Site internet de structures conseils en transition écologique du spectacle vivant** : <https://objectif13.gogocarto.fr/>

Annexe 1. Liste des partenaires relais possibles pour la mise en œuvre de la charte développement durable (liste non exhaustive)

Région	Nom structure	Typologie	Site internet	Champ d'intervention
Bretagne	Le Collectif des festivals	collectif de festivals tous domaines artistiques	https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/	Réalise des diagnostics DD
PACA	Collectif des festivals écoresponsables et solidaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (COFEES)	collectif de festivals tous domaines artistiques	https://www.gece.fr/portfolio/cofees-festivals-etudes/	Réalise des diagnostics DD
Occitanie	Elémen'terre	association accompagnant tous types de festivals	https://www.elemen-terre.org/	Réalise des diagnostics DD Intervient plus sur les enjeux environnementaux que sociaux
Alsace et Grand Est	Éco-manifestation Alsace	association accompagnant tous types de festivals	https://ecomanifestations-alsace.fr/	Réalise des diagnostics DD Intervient plus sur les enjeux environnementaux que sociaux
Pays de la Loire	Réseau eco evenement (REEVE)	association accompagnant tous types de festivals	https://www.reseau-eco-evenement.net/	Réalise des diagnostics DD
Pays de la Loire	Le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire	accompagne les festivals de musiques actuelles	https://lepole.asso.fr/	Réalise des diagnostics DD
Nouvelle-Aquitaine	RIM	accompagne les festivals de musiques actuelles	https://le-rim.org/	Ne réalise pas de diagnostics DD, mais réfléchit à un projet d'adaptation de la norme Iso 26000 au secteur de la culture
Auvergne - Rhône-Alpes	Grand Bureau	accompagne les festivals de musiques actuelles	http://grandbureau.fr/	Ne réalise pas de diagnostics DD

Région	Nom structure	Typologie	Site internet	Champ d'intervention
Auvergne - Rhône-Alpes	AREMACS	association accompagnant tous types de festivals, uniquement sur les déchets	https://aremacs.com/	Réalise diagnostic Déchets uniquement
Normandie	RMAN	accompagne les festivals de musiques actuelles	https://www.reseau-rman.com/	Travaille avec l'association normande The Green Room www.thegreenroom.fr Ne réalise pas de diagnostics DD
Hauts-de-France	Le Cercle Culture et DD	collectif d'acteurs culturels engagés dans le DD	https://legrandmix.com/fr/blog/culture-developpement-durable	Missions et développement en construction
Île-de-France	RIF	accompagne les festivals de musiques actuelles	https://www.lerif.org/	Accompagnement projets RSO
Île-de-France	AREMACS	association accompagnant tous types de festivals, uniquement sur les déchets	https://aremacs.com/	Réalise diagnostic Déchets uniquement
Outre-mer	Mouvances Caraïbes	https://www.mouvancescaraibes.com/	https://www.mouvancescaraibes.com/	

Annexe 2. Cartographie des actions du Centre national de la musique en faveur des festivals en 2022

Dispositif(s) de soutien	Objectifs et critères d'éligibilité
Aide aux festivals (ouvert)	<p>- L'Aide aux festivals de spectacles vise à aider les festivals évoluant dans un cadre professionnel, contribuant à l'intérêt général de la profession et présentant une certaine prise de risque artistique et économique.</p> <p>- DEMANDEUR (CRITÈRES) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être en situation de régularité vis-à-vis de la taxe fiscale sur le spectacle vivant ; - Être responsable en tout ou partie de la billetterie de la manifestation. <p>- MANIFESTATION (CRITÈRES) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter une programmation relevant du champ de la taxe sur les spectacles de variétés pour au moins deux tiers des propositions artistiques ; - Se dérouler sur deux jours <i>a minima</i> ; - Être une deuxième édition <i>a minima</i> ; - Reposer sur un budget artistique et technique (logistique, technique, sécurité) égal ou supérieur à 50 % du budget total ; - Reposer sur un budget total minimum de 80 000 €.
Aides transversales aux projets en faveur de l'égalité Femmes-Hommes (ouvert)	<p>Ce dispositif d'aide est destiné à soutenir les structures professionnelles qui développent des projets spécifiquement liés à l'égalité Femmes Hommes ou à la prévention des violences sexistes et sexuelles, dans les secteurs relevant de la compétence du CNM.</p> <p>- DEMANDEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifier de 6 mois d'existence minimum <p>- PROJET (CRITÈRES) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce dispositif soutient des projets qui sont spécifiquement liés à l'égalité Femmes Hommes ou à la prévention des violences sexistes et sexuelles, dans les secteurs relevant de la compétence du CNM, mais qui ne sont pas couverts par les autres programmes de soutien du CNM. - Les premières actions décrites dans le projet doivent avoir été amorcées dans les six mois précédant la date de la commission ou dans les six mois suivant la date de la commission. - Le dossier complet est à présenter six semaines avant la date de la commission qui statue sur la demande.

Aides « transversales » en faveur de la transition écologique (juillet 2022)	<p>Ce dispositif d'aide est destiné à soutenir les structures professionnelles qui développent des projets structurants en termes de transition écologique. Seront privilégiées les actions mutualisées portées par différents acteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEMANDEUR (CRITÈRES) : - 1 an d'existence minimum - PROJET (CRITÈRES) : - Les structures dédiées à la RSE et plus particulièrement à la transition écologique dans le champ de la musique et des variétés qui proposent des projets d'accompagnement et d'incitation qui n'ont pas fait l'objet d'un soutien du CNM ; <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets pilotes ou les actions structurantes en faveur de la transition écologique portées par des entreprises dans le champ de la musique et des variétés. Les actions éligibles doivent soutenir des initiatives collectives, répliquables, mutualisées ou mutualisables et ne doivent pas avoir fait l'objet d'un autre soutien financier du CNM.
Aides « transversales » au développement économique (juillet 2022)	<p>Aide aux entreprises nécessitant un soutien dans la prise de risque liée à leur développement, désireuses de privilégier, à travers un nouveau projet d'entreprise la diversification de leur activité, leur repositionnement stratégique et leurs projets de croissance. Le projet présenté doit permettre un changement profond de l'organisation de l'entreprise ou un changement de modèle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEMANDEUR (CRITÈRES) - Avoir au moins trois ans d'existence à la date de dépôt du dossier ; - Disposer d'au moins trois exercices comptable achevés. - PROJET (CRITÈRES) <p>Les dépenses éligibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les investissements matériels et immatériels sous la forme d'acquisitions d'immobilisations corporelles et/ou incorporelles (y compris l'acquisition de licences) ; - Le recours à une compétence extérieure (conseil & prestation) pour définir et structurer son plan de développement ; - Les contrats de prestation de services liés au projet ; - Les dépenses de communication liées à la marque ; - Les dépenses de personnel (cf. détails Règlement général des aides).
Plan de soutien à l'investissement des lieux et festivals (mission de préfiguration lancée fin avril 2022)	<p>Accompagner les lieux et les festivals dans leur transition au long cours (législation sonore, accueil public, transition écologique des bâtiments...)</p>

Cette cartographie a vocation à être complétée avec les actions des autres opérateurs concernés en 2023.

Annexe 3. Programmes de soutien spécifiques susceptibles d'être mobilisés en faveur des festivals

Appel à projets « Expérience augmentée du spectacle vivant »

Objectif : favoriser le déploiement de nouvelles offres culturelles et artistiques fondées sur des innovations technologiques, d'usage ou d'organisation. Parmi les déclinaisons sectorielles qui composent les différentes vagues de cet appel à projet, les deux premières thématiques retenues sont l'expérience augmentée du spectacle vivant (transposition des techniques audiovisuelles de captation, diffusion, conservation, etc.) dans toutes ses composantes (théâtre, danse, musique, etc.) et la numérisation du patrimoine et de l'architecture (numérisation d'œuvres architecturales à des fins de préservation mais aussi de proposition d'offres culturelles innovantes pour un plus large public.

Bénéficiaires : entreprises, associations ou opérateurs culturels

Date limite de candidature pour la première vague : 1^{re} appel clos le 3 décembre 2021, Deux nouveaux appels à venir en mai et novembre 2022

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-projets-Experience-augmentee-du-spectacle-vivant>

Annexe 4. Programmes de formation de la DGCA

Cycle de formation « écologie » pour 2022 (DGCA)

1. Formation-sensibilisation (2 jours) : La création artistique face aux urgences environnementales : quels défis à relever ?

Ce module de sensibilisation de 2 jours a pour but d'apporter un socle de connaissances et des repères sur l'urgence climatique et environnementale mais aussi et surtout d'aider à saisir les enjeux que cela représente pour le secteur de la création artistique. Au sortir de ces deux journées de formation, les participants sont en capacité de mieux réfléchir et d'identifier les bonnes stratégies d'adaptation aux enjeux environnementaux pour la filière, dans toute leur complexité et dans le respect des enjeux propres à la création artistique.

3 sessions en 2022 (identifiant Renoirh : DG2CLIM01) :

→ 8 et 9 mars 2022 en présentiel

→ 5 et 6 avril 2022 en distanciel

→ 11 et 12 octobre 2022 en distanciel

2. Modules d'approfondissement : 3 laboratoires thématiques d'une journée, privilégiant la co-construction du contenu, la réflexion accompagnée et le partage d'expertise.

- « **Écologie et création : ce que l'écologie fait à la création artistique** » : ce laboratoire questionnera l'impact de la transition écologique sur la création artistique d'un point de vue esthétique en interrogeant notamment les valeurs de liberté artistique et les paradigmes contemporains de l'art. (Intervenante pressentie : Julie Sermon, autrice de *Morts ou vifs pour une écologie des arts vivants* »).

2 sessions en 2022 (identifiant Renoirh : DG2ELAB002) :

→ 15 avril 2022 en présentiel

→ 18 octobre 2022 en distanciel

- « **Transition numérique : ce que les algorithmes font à la création artistique** » : ce laboratoire vise à approfondir les enjeux de la transition numérique en travaillant les concepts de sobriété numérique et d'écologie de l'attention pour tenter d'accompagner la numérisation des pratiques culturelles en désamorçant ses impasses écologiques. (Intervenant pressenti : Jean-Lou Fourquet, chroniqueur et blogueur pour *Arrêt sur images*).

2 sessions en 2022 (identifiant Renoirh : DG2ELAB003) :

→ 7 juin 2022 en distanciel

→ 27 octobre 2022 en distanciel

- « **Éco-conception : ce que l'éco-conception fait à la création artistique** » : ce laboratoire viendra questionner les spécificités artistiques et culturelles en matière d'écoconception sous l'angle technique. Pour faciliter au mieux l'appropriation par les créateurs, il s'agira de mieux identifier les enjeux, les savoir-faire, les nouvelles techniques et les nouveaux matériaux favorisant l'inscription dans la filière d'une logique d'économie circulaire. (Intervenante pressentie : Valentina Bressan, chargée de développement durable à l'Opéra national de Paris.)

2 sessions en 2022 (identifiant Renoirh : DG2ELAB001) :

→ 1^{er} avril 2022 en présentiel

→ 25 octobre 2022 en distanciel

3. Séminaire de formation « Création artistique et écologie, une nouvelle approche du sensible ? » Pantin, Saint-Denis, 21-22 avril 2022

Dans la lignée des grands séminaires de formation destinés à stimuler la réflexion et approfondir l'expertise des conseillers DRAC/DAC et agents de la DGCA, ce séminaire portera sur l'histoire, l'état et les perspectives dessinées par les relations entre la création artistique et l'écologie.

Durant deux jours, des théoriciens et des artistes issus des arts visuels, de la danse, de la musique et du théâtre animeront une réflexion collective sur la bifurcation écologique à l'œuvre et à venir dans la création, et s'interrogeront sur ce que peut recouvrir le concept même de « création écologique ». Ils s'intéresseront aux nouveaux imaginaires et récits collectifs qui naissent de ce rapprochement de la création avec l'écologie et qui sont appelés à se développer.

Le programme a été confié à quatre spécialistes de l'éco-création et de l'éco-critique, qui seront accompagnées d'artistes invités. Tout en valorisant des exemples concrets, les intervenantes et les artistes s'attacheront à donner des repères et des outils (historiques, esthétiques, conceptuels) et à traiter de thématiques spécifiques en lien avec leurs domaines de recherche respectifs.

Aux exposés et prises de parole s'ajoutera la présentation de formes légères liées aux thématiques abordées et représentatives de quelques-unes des expressions artistiques soutenues par la DGCA et les DRAC/DAC (arts du cirque, de la marionnette ou de la mode, arts sonores et musique, danse, design, design graphique, performance, peinture, photographie, sculpture, théâtre, etc.) mais aussi des expérimentations directes (déjeuner écoresponsable,

visite du jardin potager de Zone sensible, marche commentée entre un lieu et un autre, etc.).

Les trois lieux d'accueil de cette formation, tous situés en Seine-Saint-Denis, ont été choisis pour leur lien à la thématique et leurs possibilités d'accueil, mais aussi pour leurs différences (situation, projet, de programmation) :

- Zone sensible, centre de ressource « nature, culture, nourriture », fondé par l'artiste contemporain Olivier Darné ;
- l'Académie Fratellini ;
- le Centre national de la danse.

Les inscriptions sont ouvertes sur RenoiRH jusqu'au 31 mars avec l'identifiant suivant : DG2SEMECO1

Capacité d'accueil : 60 personnes.

Décision du 16 avril 2022 portant désignation de la présidente par intérim du conseil d'administration de l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.

La ministre de la Culture,

Vu le décret n° 2015-1178 du 24 septembre 2015 modifié relatif à l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris ;

Vu le décret n° 2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'État, notamment son article 7 ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris,

Décide :

Art. 1^{er}. - M^{me} Patricia Barbizet est chargée d'exercer par intérim les fonctions de présidente du conseil d'administration de l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, à compter du 17 avril 2022 et jusqu'à la désignation du nouveau président.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la Culture.

La ministre de la Culture,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la création artistique,
Christopher Miles

**ÉDUCATION ARTISTIQUE
- ENSEIGNEMENT - RECHERCHE
- FORMATION**

Circulaire MC/SG/MPDOC/2022-011 du 7 mars 2022 relative au lancement de la 7^e édition de Création en cours.

Le délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

à

M^{mes} et MM. les préfets

Commande : Pour information et diffusion

Échéance : Effet immédiat

Contact utile : basma.fadhloun@culture.gouv.fr

Initié en 2016-2017 dans la dynamique des Assises de la jeune création, Création en cours est un programme national piloté par l'établissement public de coopération culturelle les Ateliers Médicis, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, qui articule trois enjeux :

- le soutien à la création et à l'insertion professionnelle de jeunes artistes, issus principalement de l'enseignement supérieur culture ;
- la transmission de l'acte créatif auprès des élèves, en lien avec le projet de l'artiste, dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle ;
- la présence artistique dans les territoires prioritaires (territoires ruraux, quartiers de la politique de la ville et Outre-mer).

Les Ateliers Médicis ont lancé le 14 mars 2022 la 7^e édition du programme national « Création en cours » : 111 projets de jeunes artistes seront soutenus pour un temps de création de plusieurs mois et un temps de transmission entre janvier et juin 2023, auprès d'élèves de CM1 et CM2, scolarisés dans des territoires prioritaires pour le développement d'actions en faveur de la participation culturelle, en particulier dans les territoires ruraux, les quartiers de la politique de la ville et en Outre-mer.

Veillez trouver ci-joint le courrier de lancement de la 7^e édition et son cahier des charges, détaillant le calendrier ainsi que les modalités de candidature des artistes et des écoles élémentaires.

L'adjoint au délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle,
Bertrand Munin



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Paris, le 07 mars 2022

MENJS/DGESCO MEAC n° D2022-001973
MC/DG2TDC n° 2022-D-5570

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

La ministre de la culture

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs d'académie
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles

s/c de Mesdames les préfètes et messieurs les préfets de région

Messieurs les vice-recteurs ; les directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) ; les déléguées et délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) ; les inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) ; les conseillères et conseillers action culturelle et territoriale auprès des directrices et directeurs régionaux des affaires culturelles.

Objet : Lancement de la 7ème édition de Création en cours

Initié en 2016-2017 dans la dynamique des Assises de la jeune création, *Création en cours* est un programme national piloté par l'établissement public de coopération culturelle Ateliers Médicis, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, qui articule trois enjeux :

- le soutien à la création et à l'insertion professionnelle de jeunes artistes, issus principalement de l'Enseignement Supérieur Culture ;
- la transmission de l'acte créatif auprès des élèves, en lien avec le projet de l'artiste, dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle ;
- la présence artistique dans les territoires prioritaires (territoires ruraux, quartiers de la politique de la ville et Outre-mer).

Pour les jeunes artistes, *Création en cours* offre l'opportunité de développer un projet de création et de recherche et de le mettre en partage avec des élèves de CM1 et CM2 au sein d'une école, durant au moins 20 jours, ce qui constitue une expérience professionnelle dans les champs de la création et de la transmission. L'accompagnement de leur projet par les Ateliers Médicis et par les directions régionales des affaires culturelles contribuent également à leur professionnalisation.

PJ : Cahier des charges de Création en cours

Pour les élèves, *Création en cours* est un projet d'éducation à l'art et d'éducation par l'art. Cette présence artistique au sein de l'école sur un temps long permet aux équipes pédagogiques de construire un projet ambitieux articulant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle :

- une rencontre artistique de qualité
- une pratique individuelle ou collective
- l'acquisition de connaissances dans le domaine des arts et de la culture.

Le programme *Création en cours* participe pleinement à l'engagement présidentiel de permettre à 100% des élèves d'avoir accès à une éducation artistique et culturelle de qualité.

Pour cette septième édition du programme national *Création en cours*, ce sont **111 projets** portés par de jeunes artistes issus de tous les champs artistiques et toutes les esthétiques qui seront soutenus pour un temps de recherche, d'expérimentation, de création de plusieurs mois et un temps de transmission (d'une durée de 20 jours minimum consécutifs ou non) entre janvier et juin 2023 auprès des élèves de CM1 et CM2, **scolarisés dans les territoires prioritaires pour le développement d'offres culturelles, en particulier** dans les territoires ruraux, les quartiers de la politique de la ville et en Outre-mer.

Le cahier des charges ci-joint doit être adressé aux écoles, qui pourront répondre à un appel à manifestation d'intérêt selon les modalités précisées dans le document.

Le choix définitif des écoles répondant aux critères d'éligibilité, sur des territoires choisis en concertation, est effectué en lien avec les DRAC par les services déconcentrés en charge de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, les DAAC en assurent le pilotage académique en prenant appui sur les avis des DASEN et IEN (fiche identification école).

La liste des écoles sélectionnées sera transmise par les DAAC entre le 14 avril et le 16 mai 2022 à la DGESCO, qui en informera les partenaires du programme au plus tard le 20 mai 2022.

Il sera alors essentiel que les écoles sélectionnées, informées à partir de début septembre saisissent Leur projet sur Adage.

Par ailleurs, après appariement des artistes et des écoles, les directeurs régionaux des affaires culturelles, en lien avec les Ateliers Médicis, accompagneront les artistes sélectionnés en :

- identifiant sur les territoires les structures culturelles pouvant accompagner la professionnalisation des jeunes artistes, tant dans leurs projets de création que dans leurs projets de transmission auprès des scolaires ;
- favorisant la mise en relation avec les collectivités territoriales pouvant être partenaires du projet ;
- aidant les artistes à constituer un réseau de professionnels ;
- informant les artistes sur les différents dispositifs d'aide existants.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour assurer la réussite de cette septième édition de *Création en cours*.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la
Jeunesse et des Sports et par délégation
Le directeur général à l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY

Pour la ministre de la Culture et par délégation
Le délégué général à la transmission,
Aux territoires et à la démocratie culturelle



Bertrand MUNIN



Sous-directeur de la participation à la vie culturelle
Adjoint au Délégué général
Délégation générale à la transmission, aux
territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC)

Noël CORBIN



**CRÉATION
EN COURS**

CAHIER DES CHARGES

CRÉATION EN COURS

7^{ème} édition ♦ 2022-2023

Les Ateliers Médicis

Les Ateliers Médicis, situés à Clichy-sous-Bois/Montfermeil, accueillent en résidence des artistes de toutes les disciplines, à l'échelle locale et nationale. Ils soutiennent la création d'œuvres pensées en lien avec les territoires périphériques, de l'urbain au rural, et leurs habitants. Ils s'attachent à faire émerger des voix nouvelles, plus diverses, et à accompagner des artistes aux langages singuliers et contemporains. Ils pilotent le programme national *Création en cours* avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Qu'est-ce que *Création en cours* ?

Depuis 2016, *Création en cours* a pour vocation de :

- ⇒ Soutenir des artistes émergents de toutes les disciplines¹ pour un projet de recherche et de création ;
- ⇒ Permettre la rencontre privilégiée entre des élèves de CM1 et CM2 et de jeunes artistes lors de temps de transmission organisés de manière privilégiée au bénéfice d'une classe pendant une résidence d'un minimum de 20 jours.

Création en cours articule trois enjeux :

- Le soutien à la création et à l'insertion professionnelle de jeunes artistes issus principalement de l'Enseignement Supérieur Culture ;
- La transmission du processus de création auprès des élèves en lien avec le projet de l'artiste dans le cadre d'un projet d'Éducation Artistique et Culturelle ;
- La présence artistique dans les territoires prioritaires (en particulier, les territoires ruraux et les ZRR, mais également les quartiers de la politique de la ville et l'Outre-mer).

La 7^{ème} édition soutient 111² projets réalisés entre janvier 2023 et juillet 2023.

Une allocation de résidence de 11 000 euros est dédiée au financement du projet de l'artiste (frais liés à la résidence et aux temps de transmission : rémunération, déplacements, hébergement, repas, frais de préparation, de production et de restitution de la résidence). Elle est versée en trois fois pendant la résidence (début, mi-parcours et fin), par les Ateliers Médicis à l'artiste ou à une structure culturelle porteuse (association loi 1901, compagnie, société de production, agence, etc.) que l'artiste aurait désignée.

¹ Musique, théâtre, danse, cirque, arts plastiques, marionnettes, arts de rue, photographie, cinéma et audiovisuel, design, architecture, littérature, poésie, bande dessinée, arts numériques, mode, etc.

² 111 projets, soit un projet de résidence par département, deux projets pour les départements des territoires d'Outre-Mer ainsi que la Polynésie française, quatre projets pour la Seine-Saint-Denis (dont trois sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est).



CRÉATION
EN COURS

Candidatez ! Manifestez-vous !

Artiste(s) ➔ Appel à candidatures du 1^{er} avril au 2 mai 2022

- ⇒ Les artistes candidatent en ligne sur [le site des Ateliers Médicis](#).
- ⇒ *Création en cours* est ouvert aux jeunes artistes diplômé-e-s depuis 2018 des établissements de l'enseignement supérieur artistique relevant des ministères en charge de la Culture, de l'Education nationale, et de l'Enseignement supérieur³. Les diplômé-e-s d'écoles d'art ou d'universités étrangères sont également éligibles. Un niveau minimum de Master 1 est requis.
- ⇒ Pour diversifier les disciplines représentées et le profil des candidat-e-s, d'autres réseaux professionnels peuvent être mobilisés. Une lettre de recommandation pourra être fournie en lieu et place du diplôme.
- ⇒ Les candidatures peuvent être portées par un artiste seul, un binôme ou un collectif dans la limite de 3 membres.
- ⇒ La sélection des lauréat-e-s, artistes et écoles, par les Ateliers Médicis est publiée entre fin septembre 2022 et début octobre 2022.

École(s) ➔ Appel à candidature du 14 mars au 14 avril 2022

- ⇒ Les écoles candidatent en ligne sur le site [démarches simplifiées](#).
- ⇒ Sont éligibles les écoles implantées sur des territoires prioritaires (territoires ruraux, ZRR, quartiers de la politique de la ville et Outre-mer) qui n'ont pas bénéficié du programme *Création en cours* depuis sa création en 2016 et qui n'accueillent pas d'artistes en résidence en 2022-23.
- ⇒ La candidature de l'école est assortie d'engagements dont la mise à disposition d'un espace à l'école, ou à proximité, permettant à l'artiste de créer et favorisant un travail immersif. Également, l'aide à l'installation de l'artiste dans le territoire d'implantation (hébergement, rencontres avec les acteurs et professionnels du territoire, etc.) est essentiel au bon déroulé du projet.
- ⇒ La volonté de l'école d'accueillir un artiste en résidence et de s'ouvrir à sa démarche de création, quels qu'en soient la discipline et les partis pris esthétiques, est une condition *sine qua non* à sa candidature.
- ⇒ Les écoles sélectionnées seront informées à partir de juin 2022.

Une résidence co-construite : école, artiste, territoire

La présence de le(s) artiste(s) au sein de l'école sur un temps long permet aux équipes pédagogiques de construire un projet ambitieux, inscrit dans le volet culturel du projet de l'école, articulant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : une rencontre artistique de qualité, une pratique individuelle ou collective, l'acquisition de connaissances. Les temps de transmission se caractérisent par la part active prise par les élèves de CM1 et CM2 à toutes les étapes du processus de création proposé par le(s) artiste(s). **Ils s'adressent de manière privilégiée à une classe ou un groupe de 30 élèves pour les écoles à faible effectif.** Cette présence au sein de l'école ne peut pas être inférieure à 20 jours (consécutifs ou non) de mise en œuvre effective du projet auprès des élèves. Cette résidence conduira à une présentation d'un état du travail, finalisé ou non, produit par le(s) artiste(s), le(s) enseignant-e-s et les élèves, en direction de la communauté éducative et des parents d'élèves. L'école joue un rôle essentiel de relais vers la collectivité et la communauté des habitants pour accueillir le(s)

³ Ecoles Supérieures Culture, Universités cursus artistique dont Master de Création Littéraire, Ecoles supérieures d'arts appliqués, Conservatoires nationaux, etc.



CRÉATION
EN COURS

artiste(s) dans les meilleures conditions (hébergement, espace de travail pendant ou hors temps scolaire, etc.). Enfin, des temps de formation et d'échanges, des événements ouverts aux publics ou autres restitutions peuvent rythmer chaque édition de *Création en cours* et ainsi mobiliser les équipes pédagogiques et les artistes sur des temps de travail co-construits.

Gouvernance

Les Ateliers Médicis pilotent le programme national *Création en cours*, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ils sélectionnent les artistes en concertation avec les ministères partenaires et assurent la rémunération et l'accompagnement des artistes tout au long de leur projet (conseil, formation). Ils assurent également la communication, la valorisation et l'évaluation du programme. Les services déconcentrés des ministères en charge de la Culture (DRAC) et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DAAC) sélectionnent conjointement les territoires ainsi que les écoles qui accueillent les artistes en résidence en prenant appui sur les avis des DASEN et IEN. Les DRAC en lien avec les Ateliers Médicis favorisent la mise en relation des artistes avec les structures culturelles du territoire.

Les DAAC, DASEN, IEN assurent le suivi pédagogique du projet. L'ensemble des partenaires sont réunis régulièrement, au niveau national et régional, pour assurer le suivi du programme. Pour des questions de bonne gestion administrative, aucun document complémentaire n'est pas à solliciter (demande d'honorabilité, demande d'agrément, etc.).

Calendrier prévisionnel

**Les dates sont susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la situation sanitaire.*

- **14 mars 2022 > 14 avril 2022 *1 mois** : période de l'appel à candidatures écoles CEC 7 (site des Ateliers Médicis, DRAC, ministère de la Culture, Éduscol, ADAGE)
- **1^{er} avril 2022 > 2 mai 2022 *1 mois** : période de l'appel à candidatures artistes CEC 7 (site des Ateliers Médicis, DRAC, ministère de la Culture, Éduscol, ADAGE)
- **14 avril 2022 > 16 mai 2022 *1 mois** : validation et sélection finale des candidatures écoles par le ministère de l'éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports en concertation avec les DRAC et les DAAC de chaque région.
- **17 mai 2022 *deadline** : transmission aux Ateliers Médicis de la liste des écoles sélectionnées.
- **7 juillet 2022 *deadline** : envoi de la pré-sélection des candidatures artistes au comité de sélection
- **7 septembre 2022, 10h-12h au ministère de la Culture *save the date** : comité de sélection CEC 7
- **Entre le 3 et le 6 octobre 2022 *save the date** : annonce des lauréats CEC 7 (web, réseaux sociaux, médias, communiqué de presse)
- **Octobre 2022 > Novembre 2022 *temps fort** : quatre rentrées *Création en cours* 7 (dates et lieux prévisionnels : 24-25 octobre 2022 ; 27-28 octobre 2022 ; 7-8 novembre 2022 ; 10-11 novembre 2022 – Paris, Rennes, Lyon et Marseille).
- **Octobre > Novembre 2022 *suivi des résidences** : co-construction des résidences artistes / écoles lauréats CEC 7, organisation des réunions régionales DRAC/DAAC.
- **Janvier 2023 > Juillet 2023 *suivi des résidences** : résidences *Création en cours* 7, missions en région par l'équipe des Ateliers Médicis.
- **6 – 17 mars 2023 *temps fort** : suivi et accompagnement des résidences, quatre rdv de travail, la « mi-temps *Création en cours* », à destination des artistes CEC 7.
- **8 mars 2023 *suivi des résidences** : bilan intermédiaire administratif des résidences CEC 7
- **1 – 2 juillet 2023 *temps fort** : week-end de clôture aux Ateliers Médicis de la 7^{ème} édition de *Création en cours*.
- **31 juillet 2023 *suivi des résidences** : bilan final administratif des résidences CEC 7.

**MÉDIAS ET INDUSTRIES
CULTURELLES - AUDIOVISUEL,
CINÉMATOGRAPHIE, PRESSE ET
MULTIMÉDIA**

Arrêté du 5 avril 2022 portant nomination des membres de la commission de classification des œuvres cinématographiques.

La ministre de la Culture,

Vu le Code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 211-1 et R. 211-29 à R. 211-35,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres de la commission de classification des œuvres cinématographiques :

Au titre du collège des administrations :

** En tant que représentants du ministre de l'Intérieur :*

- M. Jacques Reiller, membre titulaire
- M. Philip Alloncle, membre suppléant
- M. Marc Meunier, membre suppléant

** En tant que représentants du ministre de la Justice :*

- M. Antoine Hamadi, membre titulaire
- M^{me} Anne-Pierre Jalady, membre suppléant
- M. Cédric Le Grand, membre suppléant

** En tant que représentants du ministre chargé de l'éducation nationale :*

- M. Renaud Ferreira de Oliveira, membre titulaire
- M. Alexandre Boza, membre suppléant
- M^{me} Geneviève Merlin, membre suppléant

** En tant que représentants du ministre chargé de la famille :*

- M. Jean Luc Thierry, membre titulaire
- M^{me} Coline Boullard, membre suppléant
- M^{me} Françoise Ordener, membre suppléant

** En tant que représentants du ministre chargé de la jeunesse :*

- M. Frédéric Vagne, membre titulaire
- M^{me} Sylvie Gotti, membre suppléant
- M^{me} Caroline Martin, membre suppléant

Au titre du collège des professionnels :

** En tant que membres choisis par le ministre chargé de la culture parmi les personnalités de la profession cinématographique, après consultation des principales*

organisations ou associations de cette profession et de la critique cinématographique :

- M. Stéphane Auclaire, membre titulaire
- M. Richard Magnien, membre suppléant
- M^{me} Anne-Laure Poulet, membre suppléant
- M. Jean-Philippe Blime, membre titulaire
- M. Alain Benguigui, membre suppléant
- M. Xavier Castano, membre suppléant
- M^{me} Gaëlle Girre, membre titulaire
- M^{me} Vanessa Djian, membre suppléant
- M^{me} Véronique Zerdoun, membre suppléant
- M. Gérard Lemoine, membre titulaire
- M. Erwan Escoubet, membre suppléant
- M^{me} Caroline Martin, membre suppléant
- M^{me} Luigia Soldo, membre titulaire
- M^{me} Béatrice Laherrere, membre suppléant
- M. Thierry Laurentin, membre suppléant
- M^{me} Isabelle Parion, membre titulaire
- M. Pierre Forette, membre suppléant
- M. Antoine Simkine, membre suppléant
- M. Martin Tronquart, membre titulaire
- M^{me} Colette Milon, membre suppléant
- M^{me} Brigitte Roüan, membre suppléant
- M^{me} Evelyne Dress, membre titulaire
- M^{me} Patricia Bardon, membre suppléant
- M. Quentin Delcourt, membre suppléant
- M^{me} Valérie Ganne, membre titulaire
- M^{me} Marie Boudon, membre suppléant
- M. Jean-Fabrice Janaudy, membre suppléant

Au titre du collège des experts :

** En tant que membres choisis parmi les personnalités du monde médical ou spécialistes des sciences humaines qualifiées dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'adolescence, désignés sur proposition du ministre chargé de la santé :*

- M^{me} Elisabetta Dozio, membre titulaire
- M^{me} Frédérique Delatour, membre suppléant
- M. Madjid Herida, membre suppléant
- M. François Beck, membre titulaire
- M^{me} Hawa Camara, membre suppléant
- M. Roger Teboul, membre suppléant

** En tant que membres choisis parmi les personnalités du monde médical ou spécialistes des sciences humaines qualifiées dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'adolescence, désignés sur*

proposition du ministre chargé de la famille :

- M^{me} Catherine Briand, membre titulaire
- M. Frédéric De Donno, membre suppléant
- M. Jean-François Meira, membre suppléant
- M. Sébastien Delbès, membre titulaire
- M^{me} Paulette Bensadon, membre suppléant
- M^{me} Tiphaine Riou, membre suppléant

** En tant que membres choisis parmi les personnalités qualifiées dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse, désignés sur proposition du ministre de la Justice :*

- M^{me} Agnès Marquant, membre titulaire
- M. Patrick Ser, membre suppléant
- M^{me} Monicca Nadaradjane, membre suppléant

** En tant que membres désignés sur proposition de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle :*

- M^{me} Céline Paulmier, membre titulaire
- M. Tristan Julou, membre suppléant
- M^{me} Margot Kessler, membre suppléant

** En tant que membres désignés après consultation de l'Union nationale des associations familiales :*

- M. Joseph Touizer, membre titulaire
- M^{me} Marie-Christine Carla-Coissac, membre suppléant
- M. Raphaël Elmaleh, membre suppléant

** En tant que membres désignés après consultation de l'Association des maires de France :*

- M^{me} Caroline Cor, membre titulaire

** En tant que membres désignés sur proposition du Défenseur des droits :*

- M. Éric Deleamar, membre titulaire
- M. Ken Okada, membre suppléant
- M^{me} Maiwenn Yzabel, membre suppléant

Au titre du collège du jeune public :

** En tant que membres choisis parmi les jeunes âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, désignés sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale :*

- M^{me} Blandine Barthe, membre titulaire
- M^{me} Joséphine Jouet, membre suppléant
- M. Bastien Trauttmann, membre suppléant

** En tant que membres choisis parmi les jeunes âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, désignés sur proposition du ministre chargé de la jeunesse :*

- M^{me} Charlotte Figay, membre titulaire
- M^{me} Adèle Chaumette, membre suppléant
- M. Marius Emmanuel, membre suppléant

** En tant que membres choisis parmi les jeunes âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, désignés sur proposition du ministre chargé de la famille :*

- M. Thomas Lécivain, membre titulaire
- M^{me} Lila Fourcade, membre suppléant
- M. Alyssia Hungbo, membre suppléant

** En tant que membres choisis parmi les jeunes âgés de dix-huit à vingt-quatre ans sur une liste de candidatures dressée par le président du Centre national du cinéma et de l'image animée :*

- M^{me} Mellony Ollivier, membre titulaire
- M. Ulysse Lévy-Bruhl, membre suppléant
- M^{me} Clara Reulet, membre suppléant

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

La ministre de la Culture,
Pour la ministre et par délégation :
Le président du Centre national du cinéma et de l'image animée,
Dominique Boutonnat

Arrêté du 26 avril 2022 portant nomination au conseil d'administration de la Cinémathèque française.

La ministre de la Culture,
Vu les statuts de la Cinémathèque française,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est nommé membre du conseil d'administration de la Cinémathèque française, pour une durée de quatre ans, la personnalité qualifiée suivante :

- Dominique Besnehard

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

La ministre de la Culture,
Roselyne Bachelot-Narquin

MÉDIAS ET INDUSTRIES CULTURELLES - LIVRE ET LECTURE

Règlement du 14 mars 2022 des espaces ouverts au public de la Bibliothèque nationale de France.

Titre I. Dispositions générales applicables à l'ensemble des espaces

Art. 1^{er}. - Champ d'application

1.1. Le présent règlement est applicable à l'ensemble des espaces ouverts au public des différents sites de la Bibliothèque nationale de France, à l'exception de l'esplanade du site François-Mitterrand qui fait l'objet d'un règlement spécifique.

Le présent règlement s'applique également à la bibliothèque de la Maison Jean Vilar d'Avignon.

Au sens du présent règlement, on entend par « salles de lecture de la bibliothèque d'étude », les salles de lecture situées en Haut-de-jardin du site François-Mitterrand et, par « salles de lecture de la bibliothèque de recherche » les salles de lecture et l'ensemble des espaces situés en Rez-de-jardin du site François-Mitterrand ainsi que les salles de lecture des départements spécialisés de Richelieu, de l'Arsenal et de la bibliothèque-musée de l'Opéra.

Il est précisé que les auditoriums de la Bibliothèque nationale de France sont entendus comme des salles de conférence.

Le présent règlement est porté à la connaissance du public, en intégralité et par extraits, par le biais d'un affichage sur les sites concernés et sur le site internet de l'établissement www.bnf.fr.

1.2. Toute personne étrangère aux personnels et préposés de la Bibliothèque nationale de France présente sur l'un de ses sites est considérée comme un usager de cette dernière.

Les usagers de la Bibliothèque nationale de France sont tenus de se conformer aux dispositions du présent règlement ainsi qu'aux instructions ou injonctions qui leur sont données par le personnel de l'établissement et par le personnel de surveillance.

Art. 2. - Jours et horaires d'ouverture

Les jours et horaires d'ouverture des espaces objet du présent règlement, et en particulier ceux des salles de lecture et salles d'exposition temporaires ou non, sont affichés sur les différents sites de la Bibliothèque nationale de France, indiqués dans les dépliants d'information et/ou sur le site internet www.bnf.fr.

Art. 3. - Tarifs

Les tarifs des titres d'accès, les catégories tarifaires, les pièces justificatives requises, ainsi que les dispositions relatives à la production et au paiement des titres d'accès sont affichés aux caisses et sur le site internet www.bnf.fr.

Art. 4. - Accès et circulation

4.1. En cas d'affluence, les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap et les femmes enceintes bénéficient d'un accès prioritaire valant coupe-file, dans la limite de la capacité d'accueil des espaces publics de l'établissement où ils souhaitent se rendre. Un justificatif pourra leur être demandé. Cet accès peut être distinct de l'accès principal.

4.2. Les usagers sont tenus d'ouvrir sacs ou paquets et d'en présenter le contenu à l'entrée et à la sortie des sites, comme en tout espace public de l'établissement, à la requête des personnels mentionnés à l'article 1.2.

4.3. Il est interdit d'introduire tout objet dangereux, notamment des armes et des munitions, des substances explosives, inflammables ou volatiles.

4.4. Il est interdit de franchir les barrières et dispositifs destinés à contenir le public, d'emprunter les accès non autorisés et signalés comme tels et de pénétrer dans les espaces réservés au personnel.

4.5. Les animaux, à l'exception des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap, ne sont pas admis.

Art. 5. - Tranquillité, sécurité

Les usagers s'abstiennent de tout acte susceptible de menacer la sécurité des personnes et des biens et de troubler la tranquillité des autres usagers, de dégrader les locaux ou le mobilier.

Il est notamment interdit de :

- fumer,
- vapoter,
- consommer nourriture ou boissons en dehors des lieux destinés à cet effet,
- téléphoner aux abords et dans les salles de lecture, salles d'exposition, de musée et de conférence,
- avoir un comportement bruyant, violent ou inconvenant,
- avoir un comportement injurieux ou agressif à l'égard des autres usagers, du personnel de l'établissement, du personnel de surveillance ou de tout autre personnel préposé de la Bibliothèque nationale de France,
- jeter des débris en dehors des réceptacles prévus à cet effet,

- s'asseoir par terre en dehors des espaces pour lesquels il existe une autorisation expresse,
- utiliser les mobiliers et équipements d'une manière non conforme à leur destination, les déplacer ou les endommager,
- apposer des graffitis, coller des affiches, toucher aux œuvres et au décor,
- se livrer à des courses, bousculades, glissades ou escalades et utiliser patins et planches à roulettes ou trottinettes,
- se livrer à toute manifestation religieuse ou politique, action de prosélytisme, propagande, distribution de tracts, brochures ou autres, procéder à des quêtes, souscriptions ou recueils de signatures,
- mendier,
- gêner la circulation des usagers, des personnels cités à l'article 1.2 ou des secours, ou d'entraver les passages et les issues quelles qu'elles soient.

Les personnes en état d'ébriété ou celles dont l'état ou le comportement sont susceptibles de constituer une gêne pour les usagers, pour les personnels ou le bon fonctionnement de l'établissement, ou sont contraires aux lois et règlements, ne sont pas autorisées à accéder aux espaces ouverts au public de l'établissement.

Toute personne dont l'état ou le comportement sont susceptibles de constituer une gêne pour les usagers, les personnels et préposés et le bon fonctionnement de l'établissement, ou sont contraires aux lois et règlements, peut être invitée à quitter les lieux. La Bibliothèque nationale de France se réserve la possibilité d'appliquer les sanctions prévues à l'article 13 du présent règlement.

Art. 6. - Casiers

6.1. Pour accéder aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude ainsi qu'au musée, aux salles d'exposition et de conférences, les objets et paquets encombrants ainsi que les casques et parapluies doivent être déposés dans les casiers mis à la disposition des usagers gratuitement.

Pour accéder aux salles de lecture de la bibliothèque de recherche, l'utilisateur doit préalablement déposer dans les casiers à proximité des salles de lecture tout objet encombrant, notamment casque, manteau, parapluie, sacoche d'ordinateur, porte-documents et journaux, et tout sac dont les dimensions (longueur + largeur + profondeur) dépassent 90 cm.

Toutefois, la BnF se réserve la possibilité de mettre en œuvre à tout moment des mesures plus restrictives sur simple décision de sa Présidente ainsi que celle de refuser les objets ou vêtements trop encombrants à tout moment.

6.2. La BnF décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de tout objet déposé dans les casiers.

Les objets doivent être déposés dans le respect des règles élémentaires d'hygiène, de propreté et de sécurité du casier sous peine des sanctions prévues à l'article 13.

6.3. Tout dépôt dans les casiers doit être retiré le jour même avant la fermeture de l'établissement. Les objets non retirés sont considérés comme des objets trouvés. Ils sont enregistrés par le personnel du service Accueil et orientation, auquel les usagers peuvent s'adresser.

Art. 7. - Effets personnels et objets trouvés

7.1. La Bibliothèque nationale de France décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage survenu aux biens personnels des usagers non remis au vestiaire.

7.2. Passé un délai d'un mois, les objets trouvés sont éliminés.

Les titres d'accès nominatifs des usagers trouvés, doivent être remis à un membre du personnel de la Bibliothèque nationale de France en banque de salle ou d'accueil.

Art. 8. - Prises de vues (photographiques et audiovisuelles), dessins et croquis

Les prises de vues des œuvres exposées et des espaces ouverts au public eux-mêmes, sont autorisées dès lors qu'elles demeurent strictement réservées à un usage privé. Toutefois, les prises de vues des salles de lecture sont soumises à autorisation du président de la salle qui peut les refuser lorsqu'elles sont susceptibles de perturber la tranquillité des autres usagers.

Est entendu comme un usage privé celui correspondant aux besoins personnels de l'auteur des prises de vues, et comprenant le droit d'en faire des représentations privées gratuites dans le cercle de famille (c'est-à-dire au profit d'un public restreint aux parents ou aux personnes qui lui sont familières).

La diffusion au-delà du cercle de famille, commerciale ou non, notamment sur des réseaux sociaux ou des sites Internet, est une utilisation publique des prises de vues.

Toute utilisation publique des prises de vues nécessite l'accord écrit préalable de la BnF.

La BnF se réserve la possibilité d'interdire toute prise de vues, quel qu'en soit l'usage prévu, de certains espaces, certaines œuvres ou de l'ensemble des œuvres présentées dans une exposition déterminée, permanente ou non. Les usagers en sont informés, notamment par le biais d'un affichage.

Il est interdit d'effectuer des prises de vues précises d'un usager ou d'un membre du personnel de l'établissement ou de ses préposés sans son accord explicite.

L'utilisation commerciale des prises de vues, lorsqu'elle est autorisée par la BnF, donne lieu au paiement à celle-ci d'une redevance.

L'ensemble immobilier du site François-Mitterrand de la Bibliothèque nationale de France est une œuvre architecturale créée par Dominique Perrault et protégée par le droit d'auteur. Il en est de même du mobilier présent sur ce site, qu'il a créé. Lorsque les prises de vues destinées à un usage public font apparaître de manière reconnaissable des éléments architecturaux du site François-Mitterrand ou de son mobilier, la BnF renvoie l'auteur des prises de vues vers la Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques (ADAGP - adagp@adagp.fr) pour fixer les conditions de leur utilisation.

L'ensemble immobilier du site de Richelieu de la Bibliothèque nationale de France est une œuvre architecturale composite créée par différents architectes au cours des siècles. Certains espaces, à l'occasion de leur récente rénovation on fait l'objet de nouveaux aménagements. Lorsque les prises de vues destinées à un usage public font apparaître de manière reconnaissable des éléments architecturaux de ces espaces du site de Richelieu ou de son mobilier, la BnF renvoie l'auteur des prises de vues vers la Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques (ADAGP - adagp@adagp.fr) pour fixer les conditions de leur utilisation.

L'usage du flash, des pieds et des perches est interdit dans les espaces d'exposition.

Les prises de vues des collections mises à disposition dans les salles de lecture et la salle Ovale font l'objet de modalités particulières fixées dans un règlement spécifique arrêté sur décision de la Présidente de l'établissement.

Les croquis à main levée sont autorisés dans la mesure où leurs auteurs ne gênent pas la circulation des usagers, des personnels et préposés de l'établissement et des documents et que leurs utilisations sont conformes au droit de la propriété intellectuelle.

Art. 9. - Commerce

Il est interdit de se livrer à tout commerce ou publicité sans l'accord préalable et écrit de la Bibliothèque nationale de France.

Art. 10. - Situations d'urgence

Tout accident ou sinistre doit être immédiatement signalé :

- verbalement au personnel de la Bibliothèque nationale de France et/ou au personnel de surveillance du site,
- par l'utilisation des boîtiers d'alarme répartis dans les espaces reliés au poste central d'incendie,
- en composant le numéro d'urgence affiché sur le site.

Tout abus de l'utilisation des boîtiers d'alarme précités sera sanctionné.

Art. 11. - Évacuation

En présence d'une situation de nature à compromettre la sécurité des personnes et des biens, des dispositions d'alerte peuvent être prises, comportant notamment la fermeture totale ou partielle d'un espace et le contrôle des sorties. Les usagers sont tenus de respecter les consignes données par le personnel, les agents d'accueil et les agents de surveillance.

Si l'évacuation d'un bâtiment est rendue nécessaire, celle-ci se déroule sous la conduite du personnel de la Bibliothèque nationale de France.

En cas d'évacuation, les usagers ne pourront prétendre au remboursement de leur titre d'accès.

Art. 12. - Suggestions

Des feuilles d'observations sont à la disposition des usagers aux banques de salles, d'accueil et d'information de la Bibliothèque nationale de France, afin qu'ils puissent librement y exprimer leurs suggestions et réclamations.

Art. 13. - Sanctions

Toute infraction au présent règlement expose les contrevenants à l'exclusion temporaire ou définitive de l'ensemble des salles de lecture, des salles d'exposition, de conférences, du musée ou d'un ou plusieurs sites de l'établissement, et/ou la confiscation de leur(s) titre(s) d'accès, sans qu'ils puissent prétendre à indemnisation.

En cas d'infractions passibles de sanctions pénales (vol, dégradation ou destruction d'objets conservés dans les bibliothèques, fraude informatique, contrefaçon...), la Bibliothèque nationale de France peut procéder à un dépôt de plainte et/ou engager la responsabilité des auteurs des dommages qu'elle a subis ou son personnel.

Titre II. Dispositions particulières applicables aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude, de la bibliothèque de recherche et à la salle Ovale

Chapitre 1 : Dispositions communes aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude, de la bibliothèque de recherche et à la salle Ovale

Art. 14. - Espace de travail

Les salles de lecture constituent un espace de travail soumis à une discipline particulière. Le silence est de rigueur, sauf dans la salle Ovale dans laquelle des échanges à voix basse sont autorisés.

Le personnel de l'établissement est à la disposition des usagers pour les orienter et les guider dans leur recherche.

Art. 15. - Accès et circulation des usagers

15.1. L'accès aux salles de lecture et à la salle Ovale est limité à la capacité d'accueil de chacune d'elles.

Personne n'est admis dans les salles de lecture sans titre d'accès valide à l'exception de la salle Ovale qui ne nécessite pas de titre d'accès spécifique ou pour les usagers autorisés et accompagnés par un agent de l'établissement.

15.2. Tout titre d'accès est délivré pour un usage strictement personnel et ne doit en aucun cas être cédé ou prêté. A tout moment les usagers peuvent être amenés à présenter leur titre d'accès aux personnels de l'établissement.

En cas de prêt ou de cession, la personne dont l'identité figure sur le titre d'accès, de même que celle qui est en sa possession, peuvent faire l'objet de sanctions.

En cas de perte ou de vol de son titre d'accès, l'utilisateur est tenu d'avertir le service Accueil et orientation par courriel à l'adresse accueil@bnf.fr afin de dégager sa responsabilité.

15.3. Les visites de groupes s'effectuent exclusivement sous la conduite d'un agent habilité par l'établissement durant les heures fixées par l'établissement et après réservation d'un créneau de visite. L'ensemble du groupe est tenu de respecter les consignes de silence. Tous les visiteurs doivent être munis d'un titre d'accès valide à l'exception des personnes disposant d'une autorisation spéciale de l'établissement.

15.4. L'évacuation des salles de lecture s'effectue au cours des 15 minutes qui précèdent leur fermeture. L'accès aux salles de lecture n'est plus autorisé à partir de ce moment.

Art. 16. - Sécurité et consultation des collections

16.1. Aucun prêt de document ne peut être consenti aux usagers.

Si leur état de conservation le requiert, les documents peuvent être communiqués sous forme de reproduction. Lorsqu'existe une reproduction sur un support de substitution des documents, toute demande de communication du document original devra être motivée.

16.2. Dans le souci de conservation des collections, outre les règles déjà énoncées, il est notamment interdit de :

- faire sortir des espaces de lecture tout document de quelque nature qu'il soit, conservé par l'établissement, sauf exception prévue à l'article 23.2.1 ;
- utiliser des substances et instruments pouvant détériorer les collections :
- encre en flacon, colle, correcteur etc. ;
- objets pointus, tranchants (couteaux, cutters, ciseaux, etc.) ;
- ruban adhésif, papier collant repositionnable pour repérer les pages ;
- consommer boissons et nourriture dans les salles de lecture et la salle Ovale. Seule la consommation de boisson non alcoolisée est autorisée en salle Ovale. L'introduction de denrées alimentaires est prohibée dans les salles de lecture et la salle Ovale dont l'aménagement particulier ou la nature des collections qui y sont conservées le justifient.

16.3. Lors de la consultation des documents, il est demandé :

- de manipuler les documents avec soin,
- de signaler à la banque de salle toute dégradation constatée,
- d'utiliser les pupitres mis à disposition pour certains documents,

et il est interdit :

- de s'accouder sur les documents ou de s'en servir comme support ou comme sous-main,
- de les annoter ou les surligner,
- de les corner ou les marquer,
- de leur faire subir pliure ou torsion,
- de les poser sur le sol ou sur les genoux, cette pratique est toutefois tolérée dans la salle Ovale.

Art. 17. - Utilisation des équipements

17.1. Les équipements de consultation doivent être manipulés avec le plus grand soin.

En cas de mauvais fonctionnement ou de problème d'ordre pratique, l'utilisateur doit s'adresser au personnel de l'établissement et s'abstenir de toute intervention sur l'appareil.

17.2. Les places en salle munies d'équipements spéciaux ne doivent pas être utilisées pour la consultation exclusive de documents imprimés.

L'utilisation des équipements informatiques dans les emprises de l'établissement est réservée à des fins de recherche documentaire et d'information. Elle doit se faire dans le respect des dispositions légales en vigueur réprimant notamment le racisme, la pédophilie et la diffamation.

17.3. Sur les postes informatiques de l'établissement, il est interdit de pénétrer dans des systèmes autres que ceux dont l'accès est prévu, d'entraver le système, de porter atteinte aux données, de contrefaire des logiciels et, de façon générale, d'effectuer des opérations non prévues par la Charte de bon usage des équipements informatiques de l'établissement.

En ouvrant la session de consultation, l'utilisateur s'engage à respecter les termes de la Charte de bon usage des équipements informatiques de la Bibliothèque nationale de France.

La Charte précitée est consultable en salle de lecture et dans la salle Ovale.

17.4. L'usage des micro-ordinateurs personnels, livre électronique, tablette tactile, téléphone portable ou assimilés ne doit pas gêner le travail des autres usagers ou du personnel de l'établissement. Le son de ces derniers doit être coupé, à défaut, le port d'écouteurs est obligatoire et le volume raisonnable pour ne pas constituer une nuisance.

Art. 18. - Reproduction de documents

18.1. Les règles relatives à la reproduction de documents font l'objet d'un règlement spécifique, arrêté sur décision de la présidente de l'établissement. Ce règlement est consultable dans les salles de lecture et la salle Ovale.

Chapitre 2 : Dispositions particulières aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude

Art. 19. - Accès et circulation des usagers

19.1. Les salles de lecture de la bibliothèque d'étude sont accessibles à toute personne âgée de 16 ans et plus sur présentation d'un titre d'accès, sauf conditions particulières arrêtées sur décision de la Présidente de la BnF.

L'accès à la salle I (Centre national du livre de jeunesse) est autorisé à tous les visiteurs, quel que soit leur âge, les mercredis, samedis, dimanches et pendant les vacances scolaires. Les mineurs de moins de 16 ans sont placés sous la responsabilité d'au moins un

de leur représentant légal lorsqu'il les accompagne ou à défaut d'un adulte référent qui se déclare comme tel lors de l'accès à la salle.

L'accès aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude n'est pas soumis à une réservation préalable. Il est interdit de garder une place pour un autre usager.

19.2. Un usager peut conserver sa place pendant une sortie temporaire de courte durée. Il doit alors avant sa sortie valider son titre sur les bornes prévues à cet effet ou se munir d'un ticket de sortie temporaire. La durée d'une sortie temporaire est limitée. Au-delà de cette limite l'utilisateur ne pourra prétendre à une entrée immédiate ni prioritaire si la salle est saturée.

19.3. Les usagers peuvent circuler avec les ouvrages d'une salle à l'autre au sein d'un même ensemble de salles à condition de ne pas franchir les dispositifs antivols. Tout autre déplacement avec des ouvrages, est interdit.

Les personnes en situation de handicap peuvent demander la communication des documents de l'ensemble des collections de la bibliothèque d'étude quel que soit leur emplacement. Ces documents leur sont alors apportés par le personnel de l'établissement.

Art. 20. - Règles de consultation de documents spécifiques

20.1. Certains documents ne peuvent être mis en accès direct pour des raisons d'ordre juridique, commercial ou pratique (fragilité des documents, grands formats, conditions de rangement ou de classement particulières). C'est le cas notamment des microformes, des cartes et plans, du matériel d'accompagnement et de certaines études de marché. Ces documents sont communiqués selon les cas aux banques de salle spécialement chargées de leur communication.

L'utilisateur doit remplir un bulletin de communication qui est mis à sa disposition aux banques de salle. Les documents lui sont remis en échange du dépôt de son titre d'accès après vérification de son identité.

20.2. Les documents, communiqués par le personnel de l'établissement, sont à consulter aux places prévues à cet effet ; ces places sont attribuées par le personnel. En cas d'affluence, la place peut être attribuée pour une durée limitée.

Chapitre 3 : Dispositions particulières aux salles de lecture de la bibliothèque de recherche

Art. 21. - Accréditation

21.1. Pour accéder aux salles de lecture de la bibliothèque de recherche, l'utilisateur doit être accrédité et posséder un titre d'accès Recherche en cours de validité.

La consultation des collections doit répondre aux besoins liés à des travaux de recherches quelle que soit leur nature. La durée et le type du titre d'accès à établir sont déterminés au moment de l'accréditation.

21.2. Pour l'accréditation, l'utilisateur doit être âgé de 18 ans au moins et présenter une pièce d'identité le justifiant. Il doit être en capacité d'expliquer l'objet de sa recherche nécessitant l'accès aux collections, le cas échéant en présentant des pièces justificatives.

21.3. Tout usager désirant consulter les collections de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) doit être accrédité pour ce faire et posséder un titre d'accès Recherche en cours de validité.

Tout usager désirant consulter les collections du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) doit être accrédité pour ce faire et posséder un titre d'accès Recherche en cours de validité.

Art. 22. - Sortie et circulation des usagers

22.1. Dispositions générales

Un usager peut conserver sa place pendant une sortie temporaire d'une durée limitée. Au-delà de cette durée, la place de l'utilisateur est automatiquement libérée, ses demandes en cours annulées et ses documents renvoyés en magasin.

22.2. Dispositions particulières pour le rez-de-jardin

22.2.1. Pour accéder au Rez-de-jardin, les usagers, y compris ceux de l'Inathèque de France et du CNC, doivent y disposer d'une place réservée.

Les réservations de places à l'avance sont ouvertes pour un délai et pour un nombre de jours limités selon les indications disponibles aux banques de salle. Au cas où il ne pourrait honorer ses réservations, l'utilisateur doit en informer, à l'avance, le service de réservation par téléphone ou supprimer sa réservation via son espace personnel accessible en ligne.

22.2.2. Des malles transparentes sont à disposition des usagers pour transporter leurs effets personnels dont l'introduction est autorisée en salle de lecture.

22.2.3. Pour sortir temporairement du Rez-de-jardin, un usager doit déclarer sa sortie temporaire sur un poste informatique de l'établissement. Toute sortie non déclarée comme temporaire est considérée comme définitive.

22.2.4. Avant la fermeture, les usagers sont tenus de se conformer aux messages sonores pour la mise de côté des documents s'ils souhaitent poursuivre leur consultation le lendemain.

22.2.5. L'accès à la salle de la Réserve des livres rares suppose la réservation préalable d'une place ou l'attribution d'une place par le poste d'accueil situé à l'entrée de ladite salle.

Les usagers de la Réserve des livres rares doivent déposer tous leurs objets personnels, à l'exception des ordinateurs portables et du nécessaire à écrire (crayons à papier et feuilles exclusivement), dans les casiers prévus à cet effet à l'entrée de la salle.

22.3. Dispositions particulières pour les sites de Richelieu, de l'Arsenal et de la bibliothèque-musée de l'Opéra

22.3.1. Dès l'entrée dans une salle de lecture, l'utilisateur doit déposer son titre d'accès auprès de la personne chargée du contrôle d'accès. En échange, il une place numérotée lui est attribuée. Le titre d'accès est remis à l'utilisateur lors de la restitution définitive de tous les documents qui lui ont été communiqués.

22.3.2. Pour sortir temporairement des salles de lecture, l'utilisateur doit, avant de quitter la salle, faire viser au bureau un bulletin de sortie temporaire.

22.3.3. Il est interdit aux usagers de se déplacer d'une salle de lecture à l'autre avec des documents, qu'ils proviennent des magasins ou du libre accès.

Art. 23. - Communication et consultation des documents

23.1. Dispositions générales

23.1.1. La présentation du titre d'accès est obligatoire pour toute communication et toute restitution des documents.

L'utilisateur est personnellement responsable des documents qui lui sont communiqués. Sa responsabilité n'est dérogée qu'après l'enregistrement de leur restitution. En cas de dégradation constatée, il encourt les sanctions mentionnées à l'article 13 du présent règlement.

23.1.2. Dans une journée, le nombre de demandes de documents des magasins et le nombre de documents communiqués simultanément sont limités selon les indications disponibles à la banque de salle ou sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France. Il en va de même pour le nombre et le délai des demandes de documents à l'avance.

En cas de demandes concurrentes de plusieurs usagers, la demande la plus ancienne est prioritaire, y compris sur les demandes de mise de côté pour le lendemain.

23.1.3. Les documents des magasins doivent être consultés sur la place attribuée par la banque de salle.

Avant toute sortie temporaire ou définitive, les documents communiqués doivent être remis à la banque de salle.

La consultation des documents imprimés des magasins n'est pas autorisée sur les places en loges ou en cabines à l'exception des cabines pour les personnes en situation de handicap visuel et des documents d'accompagnement consultables dans les cabines audiovisuelles.

23.1.4. La consultation de microformes personnelles sur les appareils mis à disposition n'est pas autorisée sauf sur dérogation accordée par le président de salle après demande motivée.

23.1.5. L'usage du papier calque est interdit dans les salles de lecture sauf dérogation et à condition de placer une plaque protectrice transparente entre le papier calque et le document lui-même.

23.1.6. Les documents présents sur les rayonnages des salles de lecture sont en accès libre et peuvent être consultés sur toutes les places de consultation, à l'exception des places en cabines des salles de l'Audiovisuel et de Recherche bibliographique.

Les documents en accès libre ne peuvent être ni réservés ni mis de côté pour le lendemain. Leur restitution se fait par le dépôt de ces derniers aux endroits prévus à cet effet.

23.2. Dispositions particulières pour le Rez-de-jardin

23.2.1. Les documents des magasins peuvent être déplacés par les usagers d'une salle à l'autre au sein d'un même ensemble de salles à condition de ne pas franchir les sorties des salles de lecture vers les déambulateurs. Le déplacement des documents en libre accès par les usagers d'une salle à l'autre nécessitant le passage par les déambulateurs est soumis à l'autorisation du président de salle.

Aucun document ne doit être emporté dans les clubs et les cafés, ainsi que dans les espaces de circulation au fond des salles.

23.2.2. Dans l'hypothèse où le système informatique serait défectueux, l'usager doit suivre les consignes données par le personnel de l'établissement.

23.2.3. Les documents de grand format, les cartes et plans et les documents communiqués sur les places spécifiques doivent être consultés sur les places prévues à cet effet et ne peuvent pas être déplacés par les usagers eux-mêmes.

23.3. Dispositions particulières pour la communication des documents de réserve

23.3.1. Les demandes de documents de réserve doivent être motivées ; elles sont soumises à l'autorisation du directeur du département ou de son représentant.

23.3.2. Les documents de Grande Réserve et les documents ou fonds dont la communication est réservée doivent faire l'objet d'une demande spéciale, précisément motivée sous forme d'une lettre adressée au directeur du département ou au moyen d'un formulaire spécial délivré sur place. Ces documents doivent être restitués à la banque de salle avant toute sortie de la salle de lecture, même temporaire.

23.3.3. L'usage du crayon à papier est seul autorisé. Il est interdit de calquer les documents de réserve.

23.3.4. Les documents provenant d'autres salles ne peuvent être consultés dans les salles de réserve, sauf sur dérogation accordée par le président de salle après demande motivée.

23.4. Dispositions particulières pour la consultation et la communication des manuscrits

L'usage du crayon à papier est seul autorisé.

23.5. Dispositions particulières pour la consultation et la communication des documents audiovisuels

23.5.1. Les documents audiovisuels sont consultables uniquement sur les postes réservés à cet effet.

Les places audiovisuelles sont attribuées pour la durée nécessaire à la consultation.

23.5.2. La consultation des matériels d'accompagnement est possible, y compris dans les cabines audiovisuelles, et doit être demandée en même temps que les documents. L'usager devra remettre en contrepartie son titre d'accès à la banque de communication si la communication du document ne peut se faire par le système informatique.

23.5.3. Pour des raisons de préservation, le nombre d'écoutes et de visionnages des supports d'origine peut être limité et soumis à des conditions particulières.

L'écoute et le visionnage des exemplaires uniques sont soumis à la réalisation préalable d'une copie numérique effectuée par les services de l'établissement. Les supports originaux ne peuvent être communiqués que pour examen du support sur des places spécifiques.

23.5.4. L'utilisation d'appareils de lecture et d'enregistrement personnels est interdite lors de la consultation des documents audiovisuels.

23.6. Dispositions particulières : consultation sur des places spécifiques

La consultation de certains documents demande une surveillance particulière en raison de leur nature ou de leur état. Des places spécifiques sont réservées à cet effet.

Sauf dérogation accordée, sur demande motivée, par le président de la banque de salle, le nombre de documents que l'usager peut consulter à la fois sur ces places est limité.

Les documents communiqués sur ces places doivent être restitués temporairement à la banque de salle chaque fois que l'usager quitte sa place. Ils ne peuvent pas être mis de côté d'un jour à l'autre.

Chapitre 4 : Dispositions particulières à la salle Ovale

Art. 24. - Accès et circulation

24.1. La salle Ovale est accessible librement à toute personne sans limite d'âge sauf conditions particulières arrêtées sur décision de la présidente de la BnF.

Les mineurs de moins de 16 ans restent sous la seule responsabilité de leurs représentants légaux à qui il appartient de décider de les accompagner ou de les faire accompagner ou de s'assurer qu'ils sont suffisamment autonomes pour fréquenter seuls la salle Ovale. Les personnes accompagnant les enfants dans la salle, sont responsables du respect du présent règlement.

L'accès à la salle Ovale n'est pas soumis à une réservation préalable. Il est interdit d'y garder une place pour un autre usager.

Un usager ne peut pas conserver sa place pendant une sortie temporaire de la salle, même de courte durée.

24.2. Les usagers peuvent circuler avec les ouvrages au sein de la salle, à condition de ne pas franchir les dispositifs antivols.

Ils peuvent y poser les ouvrages sur le sol ainsi que sur leurs genoux, sous réserve que ces pratiques ne représentent pas une menace flagrante pour l'intégrité des ouvrages.

La conversation à voix basse est tolérée dans la salle dès lors qu'elle ne perturbe pas le fonctionnement même de la salle et notamment l'activité des autres usagers.

La consommation de boisson non alcoolisée est autorisée dans la salle, avec la prudence nécessaire pour ne pas endommager les ouvrages.

Titre III. Dispositions particulières applicables aux espaces d'exposition, du musée et de conférences

Art. 25. - Accès et circulation

25.1. L'accès payant aux salles des expositions et aux espaces du musée est ouvert à tout visiteur

ayant un titre d'accès valide délivré par le service de la billetterie de la Bibliothèque nationale de France ou par des organismes extérieurs mandatés par la Bibliothèque nationale de France à délivrer ces titres d'accès.

Lorsqu'il est gratuit, l'accès aux expositions et au musée est libre, à l'exception des visites guidées et des visites de groupe.

L'accès aux espaces d'exposition au musée peut être limité ou provisoirement interrompu.

25.2. La vente des titres d'accès aux expositions payantes et au musée est suspendue trente minutes avant la fermeture des salles.

L'évacuation des salles d'exposition et du musée s'effectue dix minutes avant la fermeture des salles.

25.3. Dans la limite des places disponibles, l'accès aux salles de conférence est libre, lorsque les manifestations qui s'y déroulent sont gratuites.

Art. 26. - Dispositions relatives aux groupes

26.1. Pour accéder aux espaces d'exposition et du musée, les groupes doivent obligatoirement réserver un horaire de visite auprès du service concerné. Leur admission se fait sur présentation de l'attestation de réservation et de leur titre d'accès.

26.2. L'effectif de chaque groupe est limité.

Les visiteurs en groupe doivent respecter la tranquillité des autres usagers.

26.3. Les visites de groupe s'effectuent sous la conduite d'un responsable préalablement autorisé par la Bibliothèque nationale de France.

Art. 27. - Règlements particuliers

Des règlements particuliers arrêtés sur décision de la présidente fixent les conditions :

- d'accès aux salles de formations accessibles au public,
- d'accueil des enfants
- de visite des bâtiments

Art. 28. - Autres règlements

La présidente de la Bibliothèque nationale de France peut être amenée à arrêter des règlements spécifiques apportant des précisions aux dispositions du présent règlement des espaces ouverts au public. Ils seront portés à la connaissance des usagers par le biais de l'affichage, de la consultation à la demande et /ou sur le site internet de l'établissement.

Toute infraction par un usager à l'un de ces règlements, pourra entraîner la mise en œuvre des sanctions prévues à l'article 13 du présent règlement.

La présidente de la Bibliothèque nationale de France,
Laurence Engel

PATRIMOINES - ARCHITECTURE, URBANISME ET PAYSAGE

Arrêté du 30 mars 2022 Fixant le calendrier des épreuves, les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions ainsi que le lieu de l'épreuve d'aptitude instituée dans le cadre de la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles au titre des 2° et 3° de l'article 10 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

La ministre de la Culture,

Vu la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture, notamment le 3° de son article 10 ;

Vu le décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 modifié relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2009 modifié relatif aux modalités de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte, notamment ses articles 7 à 12,

Arrête :

Art. 1^{er}. - L'épreuve d'aptitude pour les demandes de reconnaissance des qualifications professionnelles au titre des 2° et 3° de l'article 10 de la loi du 3 janvier 1977 susvisée est fixée au 13 septembre 2022.

La date d'ouverture des inscriptions à l'épreuve d'aptitude est fixée au 15 mai 2022. La date limite d'envoi des inscriptions est fixée au 10 juillet 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Art. 2. - L'épreuve d'aptitude se déroulera dans les locaux du ministère de la Culture à Paris.

Art. 3. - Le directeur général des patrimoines et de l'architecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre et par délégation :

La directrice, adjointe au directeur général des patrimoines
et de l'architecture, en charge de l'architecture,
Aurélie Cousi

Arrêté du 8 avril 2022 autorisant l'exercice de la profession d'architecte pour un projet déterminé sans inscription au tableau de l'ordre des architectes dans le cadre de la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles au titre de l'alinéa 3 de l'article 11 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

La ministre de la Culture,

Vu la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture, notamment l'alinéa 3 de son article 11 ;

Vu le décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 modifié relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte, notamment son article 16 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2009 modifié relatif aux modalités de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte, notamment son article 20 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'ordre des architectes du 3 février 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. - La société Skidmore, Owings & Merrill, représentée par M. Thomas Behr, est autorisée à réaliser un projet dans le cadre de l'opération « Inventons la Métropole du Grand Paris » situé dans la zone d'aménagement concertée Charenton-Bercy et relatif à la réalisation d'un immeuble de bureaux d'environ 28 700 m² à Charenton-le-Pont.

La société Skidmore, Owings & Merrill est exemptée d'inscription au tableau de l'ordre des architectes et autorisée, par l'intermédiaire de M. Thomas Behr, à remplir toutes les missions pour lesquelles le recours à l'architecte est obligatoire, notamment auprès des autorités publiques, pour ce qui concerne la réalisation du projet mentionné à l'alinéa précédent.

Art. 2. - Le directeur général des patrimoines et de l'architecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre et par délégation :

La directrice, adjointe au directeur général des patrimoines
et de l'architecture, en charge de l'architecture,
Aurélie Cousi

PATRIMOINES - ARCHIVES**Décision n° 2022-07 du 18 mars 2022 portant modification des membres du CHSCT spécial Archives nationales.**

Le directeur des Archives nationales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2014 instituant les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au ministère chargé de la culture ;

Vu la décision n° 2018-17 du 19 décembre 2018 désignant les organisations syndicales habilitées à désigner les représentants du personnel au sein du CHSCT spécial Archives nationales suite au scrutin du 6 décembre 2018 ;

Vu la décision n° 2019-03 du 10 avril 2019 modifiée portant désignation des membres du CHSCT spécial Archives nationales,

Décide :

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres du CHSCT spécial Archives nationales :

- M^{me} Marie Ranquet, membre titulaire représentant le personnel au titre de la CFDT-Culture, en remplacement de M^{me} Violaine Challeat-Fonck ;

- M^{me} Violaine Challeat-Fonck, membre suppléante représentant le personnel au titre de la CFDT-Culture ;

- M. Grégory Teillet, membre suppléant représentant le personnel au titre de la CFDT-Culture.

Art. 2. - Le directeur des Archives nationales est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Le directeur des Archives nationales,
Bruno Ricard

PATRIMOINES - MONUMENTS HISTORIQUES, MONUMENTS NATIONAUX, SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES, IMMOBILIER DOMANIAL**Convention du 14 février 2022 entre la Fondation du patrimoine et Colas Didier et Laure Sautreau, propriétaires, pour l'immeuble sis Lieudit « Le Cambon » à Lédergues (12170).**

Convention entre :

- Colas Didier et Laure Sautreau, personnes physiques, domiciliés 27, rue Alfred-de-Vigny, 34920 Le Crès, propriétaires d'un immeuble ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine en date du 4 novembre 2021, ci-dessous dénommés « les propriétaires »

et

- la Fondation du patrimoine, ayant son siège social au n° 153 bis, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine et représentée par son délégué régional Bernard Cassagnet.

Préambule

Conformément aux dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts (CGI), les dons versés à la Fondation du patrimoine en vue de subventionner la réalisation des travaux de conservation et de restauration prévus par les conventions conclues en application de l'article L. 143-2-1 du Code du patrimoine entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires privés des immeubles, ouvrent droit à réduction d'impôt.

Ces conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires privés portent sur les immeubles bâtis classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire supplémentaire ou ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine conformément aux dispositions de l'article L. 143-2-1 du Code du patrimoine.

La fondation délivre pour le bénéfice de la réduction d'impôt, l'attestation prévue au 5 de l'article 200 du CGI.

Dans le cadre de la mise en place de ce dispositif les parties ont décidé de conclure une convention conformément à l'article L. 143-2-1 du Code du patrimoine.

Art. 1^{er}. - Immeuble objet de la convention

Les propriétaires disposent d'un immeuble ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine sis à l'adresse suivante : Lieudit « Le Cambon » 12170 Lédergues.

Cet immeuble a fait l'objet d'une décision d'octroi de label en date du 4 novembre 2021, dont copie est jointe à la présente convention.

Art. 2. - Nature des travaux

Conformément à l'article 1^{er} du décret n° 2008-195 pris pour l'application de l'article L. 143-2-1 du Code du patrimoine et relatif aux conventions conclues avec la Fondation du patrimoine et certaines fondations ou associations en faveur de la restauration de monuments historiques privés ou ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine, les propriétaires ont fourni les éléments suivants figurant en annexe I de la présente :

- le descriptif détaillé des travaux de restauration et de conservation des immeubles, conformément à la décision d'octroi de label en date du 4 novembre 2021 ;
- l'estimation du coût desdits travaux ;
- l'échéancier de réalisation et de paiement desdits travaux ;
- les coordonnées des entreprises qui réaliseront lesdits travaux.

Art. 3. - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de cinq années civiles à compter de la date d'octroi du label de la Fondation du patrimoine pour les travaux objets de la présente, étant précisé qu'en tout état de cause, la Fondation du patrimoine ne pourra collecter les dons de donateurs personnes physiques ou morales au-delà du 31 décembre de l'année au titre de laquelle les travaux ont été achevés.

Les propriétaires s'engagent à informer la fondation de la date d'achèvement des travaux dans le mois qui suit cette date et à lui remettre copie des factures acquittées dès qu'elles seront en leur possession.

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un accord exprès entre les parties, par voie d'avenant.

Art. 4. - Clause d'exclusivité

Pendant toute la durée de la présente convention, les propriétaires s'engagent à ne pas signer ou à ne pas avoir signé, avec un autre partenaire, une autre convention similaire conclue en application de l'article L. 143-2-1 du Code du patrimoine, publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture, et portant sur le projet objet de la présente convention.

En cas de non-respect de la clause prévue au précédent alinéa, la présente convention est alors résiliée de plein droit selon les modalités prévues à l'article 9 ci-après.

Les propriétaires s'engagent par ailleurs à ne pas mettre en place une campagne de dons en ligne avec un autre partenaire pour financer les travaux objets des présentes. En cas de non-respect de cette clause, la présente convention est résiliée de plein droit conformément aux dispositions de l'article 9 ci-après.

Art. 5. - Financement

Les propriétaires ont fourni les éléments suivants figurant en annexe II de la présente :

- le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux mentionnés à l'article 2 ;
- les dates, le montant et les conditions de versement des subventions.

Le plan de financement prévisionnel pourra faire l'objet de modifications avec l'accord de la Fondation du patrimoine. Seules les modifications concernant le montant des subventions obtenues entraîneront la production d'un avenant.

Les propriétaires précisent avoir été informés que les éventuels mécènes personnes physiques ou morales ne devront avoir aucun lien direct ou indirect de nature capitalistique, économique ou familiale avec eux-mêmes.

Art. 6. - Affectation des dons

Les fonds recueillis par la fondation seront affectés au financement des travaux prévus par la présente convention déduction faite de 5 % de frais de gestion prélevés sur le montant des dons.

Les propriétaires s'engagent à affecter la totalité des sommes qui leur sont reversées par la fondation au financement des travaux prévus par la présente convention.

Les donateurs ne peuvent affecter leurs dons au projet objet de la présente convention qu'à partir de sa publication au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Art. 7. - Modalités de versement des fonds collectés

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser aux propriétaires les sommes ainsi recueillies, nettes des frais de gestion, à la fin des travaux, si ceux-ci ont été réalisés conformément au programme de restauration labélisé, sur présentation :

- des factures acquittées relatives aux devis présentés initialement ;

- d'un plan de financement définitif ;
- d'un jeu de photographies numériques de qualité du bien restauré, accompagné des crédits photographiques afférents.

La conformité des travaux est certifiée par une attestation délivrée par la fondation à la fin des travaux dans le cadre de l'octroi du label de la fondation.

Ces versements ne pourront excéder le solde ouvert à mécénat tel que défini en annexe II.

Seuls les devis et factures validés par la Fondation du patrimoine et l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine ouvriront le droit au versement des dons par la fondation au profit des propriétaires.

Dans le cas où le montant des dons collectés devait être supérieur à la part de financement restant à la charge des propriétaires en fin de travaux, ou si les propriétaires ne réalisaient qu'une partie des travaux mentionnés dans la présente convention, ou si les travaux réalisés ne faisaient l'objet que d'une conformité partielle de la fondation, cette dernière reversera les fonds aux propriétaires au regard du montant des factures acquittées conformes aux devis présentés initialement et dans la limite du solde ouvert à mécénat sur ces travaux spécifiques.

Les parties conviennent alors d'affecter les fonds éventuels restants à un autre projet de restauration d'un immeuble labélisé par la Fondation du patrimoine, classé, ou inscrit au titre des monuments historiques faisant l'objet d'une convention similaire. À défaut d'accord entre les parties dans un délai de 6 mois, il revient à la fondation de décider unilatéralement de l'affectation des fonds restants à un ou des projets faisant l'objet d'une convention similaire.

Si aucun des travaux n'était réalisé durant la durée de validité de la présente convention, ou si les travaux réalisés faisaient l'objet d'une non-conformité totale de la fondation, la présente convention serait résiliée de plein droit. Il revient alors à la fondation de décider unilatéralement de l'affectation des dons collectés à un ou des projets faisant l'objet d'une convention similaire.

Art. 8. - Élection de domicile

Les parties déclarent élire domicile en leurs adresses respectives, telles que mentionnées ci-dessus. En cas de changement d'adresse, la partie concernée devra en aviser l'autre partie, par lettre recommandée, afin que les notifications puissent lui être valablement faites ultérieurement à cette nouvelle adresse.

Toute notification en vertu des présentes devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception

envoyée à l'adresse de la partie concernée telle qu'indiquée en tête des présentes ou telle que notifiée par la suite par ladite partie.

Art. 9. - Inexécution des obligations

En cas d'inexécution par l'une des parties de ses obligations en vertu des présentes et, à défaut d'y avoir remédié dans les trente jours suivant une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, l'autre partie pourra résilier de plein droit la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception sans autre formalité. Cette résiliation prendra effet dix jours après sa notification et ne fera pas échec à une demande de dommages intérêts en réparation du préjudice subi.

Les fonds collectés sont alors reversés aux propriétaires sur présentation des factures déjà acquittées ayant fait l'objet d'une conformité de la fondation. Si aucune facture conforme n'a encore été acquittée au moment de la résiliation, ou en cas de reliquat, les fonds sont reversés d'un commun accord entre les parties à un autre projet de restauration d'un immeuble labélisé par la Fondation du patrimoine, classé ou inscrit au titre des monuments historiques faisant l'objet d'une convention similaire. À défaut d'accord entre les parties dans un délai de six mois à compter de la résiliation, il revient à la fondation de décider unilatéralement de la nouvelle affectation des fonds à un ou des projets faisant l'objet d'une convention similaire.

En cas d'utilisation des fonds reversés pour un objet autre que celui pour lequel ils ont été versés, les propriétaires sont tenus de reverser à la fondation le montant indûment utilisé.

Dans cette hypothèse, il revient à la Fondation du patrimoine de décider unilatéralement de l'affectation des fonds reversés à un ou des projets de restauration d'immeubles labélisés par la Fondation du patrimoine, classés ou inscrits au titre des monuments historiques faisant l'objet d'une convention similaire.

Art. 10. - Force majeure

Si par suite d'un cas de force majeure, l'une ou l'autre des parties était dans l'impossibilité de remplir ses obligations découlant des présentes, l'exécution de la présente convention serait suspendue pendant la durée de cette force majeure. Chaque partie s'engage à avertir immédiatement son cocontractant de tout événement de force majeure l'affectant.

Au cas où cet événement perdurerait pour une durée supérieure à trois mois, l'autre partie pourra mettre fin à la présente convention de plein droit et avec effet immédiat. Les fonds collectés sont alors reversés

aux propriétaires sur présentation des factures déjà acquittées ayant fait l'objet d'une conformité de la fondation. Si aucune facture conforme n'a encore été acquittée au moment de la résiliation, ou en cas de reliquat, les fonds sont reversés d'un commun accord entre les parties à un autre projet de restauration d'un immeuble labélisé par la Fondation du patrimoine, classé ou inscrit au titre des monuments historiques faisant l'objet d'une convention similaire. À défaut d'accord entre les parties dans un délai de six mois à compter de la résiliation, il revient à la fondation de décider unilatéralement de la nouvelle affectation des fonds à un ou des projets faisant l'objet d'une convention similaire.

Art. 11. - Litiges

La présente convention est soumise au droit français. Tout litige ou contestation auxquels la présente convention pourrait donner lieu tant sur sa validité que sur son interprétation ou son exécution, sera porté devant les juridictions de l'ordre judiciaire du lieu de situation de l'immeuble.

Art. 12. - Dispositions annexes

La fondation s'engage à remercier par courrier les donateurs et à leur adresser un reçu fiscal.

Les propriétaires s'engagent à mettre en place sur le bâtiment la plaque de la fondation et à faire connaître, par tous les moyens les plus appropriés, le soutien du ou des mécènes, sauf avis contraire de leur part.

Art. 13. - Communication du projet sur le site internet de la Fondation du patrimoine (www.fondation-patrimoine.org) et sur tout autre support

Par autorisations en date du 12 juillet 2021, les propriétaires ont autorisé la Fondation du patrimoine à utiliser les photographies des immeubles et leur a cédé leurs droits d'exploitation, de représentation et de reproduction des photographies sur tous supports pour les besoins de son action de communication pour une durée de 10 années à compter de la première publication.

Dans le cadre de la présente convention, la mise en ligne du projet sur le site internet permettant les

dons en ligne, implique la géolocalisation de celui-ci. Par la présente, les propriétaires autorisent cette géolocalisation.

La présente autorisation pourra être dénoncée par les propriétaires des immeubles photographiés ou leurs ayants droit à tout moment, par une demande adressée par lettre recommandée au siège de la Fondation du patrimoine, 153 bis, avenue Charles-de-Gaulle, 92200, Neuilly-sur-Seine.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » modifiée, le site internet de la Fondation du patrimoine accessible à l'adresse fondation-patrimoine.org a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) sous le n° 764294.

Conformément à loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » modifiée, les propriétaires ou leurs ayants droit disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des données les concernant.

Art. 14. - Publication de la convention

La présente convention sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture. L'existence de cette convention et de sa publication sera mentionnée sur l'affichage de l'autorisation de travaux devant figurer sur le terrain d'assiette des immeubles, en application du Code du patrimoine ou du Code de l'urbanisme.

Le délégué régional de la Fondation du patrimoine,
Bernard Cassagnet
Les propriétaires,
Colas Didier et Laure Sautreau
(Décision du 4 novembre 2021 disponible à la Fondation du patrimoine)

Annexe I : Programme des travaux

*** Description et échéancier prévisionnel des travaux**

Restauration de la couverture de l'ensemble du bâtiment, à l'identique de ce qu'elle a dû être au milieu du XIX^e siècle.

(Tableau page suivante)

Nature des travaux	Montant TTC	Entreprises et coordonnées
Toiture	50 768 €	SICOB SAS ZA 12240 Rieuepeyroux Tél. : 05 65 65 51 29 Mél : contact@sicob-bas.com
Maçonnerie	6 360 €	SARL Massol Jérôme ZA La Parra 12170 Lédergues Tél. : 06 82 69 19 57 Mél : sarlmassoljerome@gmail.com
Total TTC	57 129 €	

Annexe II : Plan de financement

	Montant TTC (€)	%	Date prévisionnelle d'apport des fonds	Modalités de versement
Apports en fonds propres				
Emprunts sollicités et/ou obtenus				
Subventions sollicitées et/ou obtenues	Fondation du patrimoine CR	1 143	2	À la fin des travaux Virement
Financement du solde par le mécénat		55 986	98	
Total TTC		57 129	100	

PATRIMOINES - MUSÉES, LIEUX D'EXPOSITION

Arrêté n° 15 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 123-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique exceptionnel des musées des Arts décoratifs en date du 23 juin 2021 ;

Vu la décision de maintien de la préemption ;

Considérant que l'objet du présent arrêté viendrait compléter les collections XIX^e siècle du département des collections historiques,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est confirmé l'exercice par l'État du droit de préemption en vente publique sur :

- Thèière, argent doré et ivoire, Alphonse Debain (actif 1883-1911), Paris, 1900 - Lot n° 126

au prix de trente-huit mille quatre cents euros

..... 38 400 €

Réalisé à l'occasion de la vente aux enchères publiques *Objets de vitrine : Orfèvrerie & Arts de la table*, dispersée par la maison de vente Ader Nordmann & Dominique le 25 juin 2021 à 14 h à la salle Favart, 3 rue Favart, Paris

Art. 2. - Le bien acquis en vertu du présent arrêté sera affecté au musée des Arts décoratifs, au département des collections historiques, où il sera inscrit sur l'inventaire des collections publiques nationales.

Art. 3. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 16 du 23 décembre 2021 relatif à des achats pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 29 juin 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Verre

de Laurence Brabant Éditions - Gurcy-le-Châtel

- Vase *Blowing*, par Laurence Brabant (née en 1971), Alain Villechange (collaborateur), verre borosilicate soufflé-moulé, 2016

au prix de quatre cent quatre-vingt-quatorze euros et quarante centimes.....494,40 €

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Bijoux

de Galerie Pierre-Alain Challier - Paris

- Broche-pendentif *Médaille Petite-demeure miroir*, pendentif, chaîne et socle, Henri-Étienne Martin (1913-1995), bronze doré, marbre noir, 1988 (3 parties)

au prix de deux mille huit cents euros2 800 €

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections XX^e-XXI^e

de M. Jérôme Galvin - Moustier Seine-Marie

- *Grand pot Grottesque*, Jérôme Galvin (né en 1975), terre vernissée, 2010

au prix de mille euros.....1 000 €

de Galerie kreo - Paris

- *Enfilade Cuzco*, François Bauchet (né en 1975), galerie kreo, Corian, aluminium laqué, 2012

au prix de trente-huit mille euros.....38 000 €

de Galerie Jousse-Entreprise - Paris

- Table *Illusion*, Philippe Starck (né en 1949), édition FIAM, Italie, bronze, plateau en verre, 1992

au prix de trente mille euros.....30 000 €

de Galerie A1043 - Paris

- *Sans titre*, Julien Carretero (né en 1983), édition A1043, plâtre, peinture, 2021

au prix de mille huit cent cinquante euros.....1 850 €

de M. Olivier van Herpt - Eindhoven (Pays-Bas)

- *Colorful White #7*, Olivier van Herpt (né en 1989), porcelaine, Pays-Bas, 2018

au prix de six mille euros6 000 €

de M. Thomas Eyck - Oosternijkerk (Pays-Bas)

- *Watering Can t.e. 092, Copper Collection*, Aldo Bakker (né en 1971) (créateur), Jan Matthesius (né en 1950) (fabricant), Thomas Eyck (né en 1965) (éditeur), cuivre électroformé, Pays-Bas, 2010

- *Porcelain Tableware : Vinegar Flask t.e. 065, Oil Platter t.e ; 063* (deux versions), *Water Carafe t.e. 066 ; Oil or milk Can t.e. 062*, Aldo Bakker (né en 1971) (créateur), Frans Ottink (né en 1961) (fabricant), Thomas Eyck (né en 1965) (éditeur), porcelaine, Pays-Bas, 2005-2008 (5 pièces)

au prix de deux mille deux cent vingt euros et trente-cinq centimes1 836 €

de M. Aldo Bakker - Amsterdam (Pays-Bas)

- *Silver Pourer (hollow handle)*, Aldo Bakker (né en 1971) (créateur), Jan Matthesius (né en 1950) (fabricant), argent, Pays-Bas, 2012

au prix de neuf mille huit cent dix euros.....9 810 €

* Pour le département des arts graphiques, collections Dessins

de Galerie Ratton-Ladrière - Paris

- Dessin *Portrait présumé de Léon Deshairs*, Charles Despiau (1874-1946) (dessinateur), crayon, 1908

au prix de mille trois cents euros1 300 €

* Pour le département des Arts graphiques, collections Photographies

de NO SENSE OF TIME - Paris

- Polaroid, éditorial pour la revue de mode italienne *Audrey*, modèle de la collection haute couture automne-hiver 2001-2002 de la maison Jean Paul Gaultier, Patricia Canino (née en 1952), tirage photographique type Polaroid, tirage original, Paris, 2001

- Polaroid, éditorial pour la revue de mode italienne *Audrey*, modèle de la collection haute couture automne-hiver 2001-2002 de la maison Jean Paul Gaultier, Patricia Canino (née en 1952), tirage photographique type Polaroid, tirage original, Paris, 2001

au prix de douze mille huit cents euros.....12 800 €

Total.....105 890,40 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture,

est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 17 du 23 décembre 2021 relatif à des dons manuels pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 1121-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 29 juin 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acceptés, au nom de l'État, à titre de reversement, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département des collections historiques, collections Moyen Âge au XVIII^e siècle

- Paire de petits flambeaux avec paire de bobèches, Anonyme, bronze fondu, ciselé et doré, France, vers 1760-1770

offerte par M. Laurent Condamy - Chatou

* Pour le département des collections historiques, collections XIX^e siècle

- Boîte à cravates, bois, cuir, étain repoussé et verre, Henriette Grandjean (1887-1968), Genève, vers 1906
offerte par M. Étienne Trouvers - Paris

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Bijoux

- Bague *Rey*, Lyla Denoyel (née en 1992) (dessinateur du modèle), Francéclat (orfèvre), or jaune, 2017

- Bracelet *Dune*, Paola Valentin (née en 1960) (dessinateur du modèle), Francéclat (orfèvre), or rose, 2017

offerts par Francéclat - Paris

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections XX^e et XXI^e siècles

- Soupière, Mado Jolain (1921-2019), faïence émaillée et gravée, 1955 (2 parties)

offerte par M^{me} Anne Legrand - Paris

- Tabouret *Enclume*, André Dubreuil (né en 1951), acier patiné couleur bronze, France, 1993

offert par Galerie Gladys Mougin - Paris

- Tapisserie *Sœur*, Françoise Paessant (née en 1944), tapisserie de haute lice, fils de chaîne en coton, fils de trame en papier peint, France, 2016

- Tapisserie *Tissé trempé*, Françoise Paessant (née en 1944), tapisserie de haute lice, fils de chaîne en coton, fils de trame en laine blanche et polyane transparent, trempés dans l'acrylique, France, 2018

- Tapisserie *Tissé trempé*, Françoise Paessant (née en 1944), tapisserie de haute lice, fils de chaîne en coton, fils de trame en laine blanche et polyane transparent, trempés dans l'acrylique, France, 2018

offertes par M^{me} Françoise Paessant - Boissy-Maugis

- Broderie *Courants*, Victoria Tanto (née en 1988), torsades de laine et de coton brodés sur feutrine, France, 2021

offerte par M^{me} Victoria Tanto - Paris

- Coupe-papier *Ameland*, Enzo Mari (1932-2020), Danese (éditeur), acier inoxydable satiné, Italie, 1962

- Ensemble de cinq cubes (un grand et quatre petits), Enzo Mari (1932-2020), Danese (éditeur), résine époxy, bille d'acier ou résine polyester seule, Italie, 1959-1964 (5 parties)

offerts par M. Marcel Lehmann-Lefranc - Paris

- Salière *Salt Cellar t.e. 064*, Aldo Bakker (né en 1971) (créateur) ; Frans Ottink (né en 1961) (fabricant), Thomas Eyck (né en 1965) (éditeur), porcelaine, Pays-Bas, 2005-2008

offerte par M. Aldo Bakker - Amsterdam (Pays-Bas)

- Banc *Flat Brown*, Aldo Bakker (né en 1971) (créateur), Carpenters Workshop Gallery, aluminium, laque *urushi*, 2015 (date du dessin), 2019 (date de réalisation)

offert par Carpenters Workshop Gallery - Paris

- Fauteuil *Mama Bear*, Pierre Yovanovitch (né en 1965) (créateur), tissu ou peau de mouton, chêne massif huilé, 2012

offert par M. Pierre Yovanovitch - Paris

- Ensemble de huit visières dont deux avec feuilles de protection Covid-19, François Brument (né en 1977) (créateur), Polypro et makerscovid.paris (fabricants), impression 3D, frittage de poudre, PVC, 2020

- Masque de plongée marque Decathlon et ensemble de quatre adaptateurs Covid-19, François Brument (né en 1977) (créateur), Polypro et makerscovid.paris (fabricants), impression 3D et fusion, 2020

offerts par M. François Brument - Bagnolet

- Sablier *The Hourglass*, Marc Newson (designer), HG Timepiece (fabricant), verre borosilicate, 7 727 248 nano billes en acier inoxydable plaquées or, Suisse, 2015 offert par Marc Newson Limited - Londres (Royaume-Uni)
 - Film couleur/sonore *Le soir, sur le toit*, Alexandre Humbert (né en 1989), Alexandre Humbert et Déborah Janssens (scénario), Régine Soulier (lecture), Arnaud Pujol (composition originale), format mp4, UHD 4K/4096x2160, 1 min 38 sec, 2020
 - Film couleur/sonore *La Lumière Verte*, Alexandre Humbert (né en 1989), Alexandre Humbert et Déborah Janssens (scénario), Alizée Ternisien (lecture), Arnaud Pujol (composition originale), format mp4, UHD 4K/4096x2160, 1 min 30 sec, 2021
 - Film couleur/sonore *Le Bureau*, Alexandre Humbert (né en 1989), Déborah Janssens (montage), Olivier Gabet (entretien), Arnaud Pujol (composition originale), format mp4, UHD 4K/4096x2160, 1 min 39 sec, 2021
 - Film couleur/sonore *Les Impatients*, Alexandre Humbert (né en 1989), Gino Anoumantou, Florence Bertin et Olivier Gabet (entretien), Arnaud Pujol (composition originale), format mp4, UHD 4K/4096x2160, 9 min 26 sec, 2020
 - Film couleur/sonore *Le matin, dans la réserve*, Alexandre Humbert (né en 1989), format mp4, UHD 4K/4096x2160
 - Film couleur/sonore *La Volière, dans la réserve*, Alexandre Humbert (né en 1989), format mp4, UHD 4K/4096x2160
- offerts par M. Alexandre Humbert - Paris
- * Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections XX^e et XXI^e siècles et pour le département Design graphique - Publicité
- Maquette de l'Agence Air France, 5^e avenue, New York, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), support en bois et plexiglas, éléments en bois, contreplaqué, Letraset et carton peint, France, 1969-1970
 - Maquette de la cafétéria du restaurant d'entreprise Jacques Borel à la Tour Montparnasse, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), support en bois et plexiglas, éléments en bois, contreplaqué, Letraset et carton peint, France, vers 1973
 - Service pour Air France le Club : petit plateau, petite coupelle, coupelle carrée, petite assiette carrée, tasse, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006) créateur, Bernardaud (fabricant), mélamine, céramique émaillée (tasse), France, 1980-1983 (5 parties)
 - Verseuse à café Nestlé pour Air France, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), plastique, France, 1995 (2 pièces)
 - Verseuse à eau Nestlé pour Air France, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), plastique, France, 1995 (2 pièces)
 - Porte-gobelets pour avion, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), plastique gris, France, 1980/1990
 - Porte-gobelets pour avion, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), plastique gris, France, 1980/1990
 - Porte-gobelets pour avion, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), plastique vert, France, 1980/1990
 - Porte-gobelets pour avion, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), plastique vert, France, 1980/1990
 - Porte-gobelets pour avion, Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), plastique vert, France, 1980/1990
 - Factice boîte de conserve, « D'Aucy », papier, métal ; offset couleur, directeur artistique Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960
 - Factice boîte de conserve, « Alibel [flageolet] », papier, métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Factice boîte de conserve, « Alibel [petit pois carotte] », papier, métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Factice boîte de conserve, « Vrey. Petits pois », papier, métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Factice boîte de conserve, « Blanchaud. Champignons de Paris », papier, métal, papier adhésif ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye, imprimeur Simoneau Nantes
 - Factice boîte de conserve, « Petitjean. Coquilles St-Jacques », papier, métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969, imprimeur Simoneau Nantes
 - Factice boîte de conserve, « Rödel. Filet de colin », métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969 1970/1979
 - Factice boîte de conserve, « Cassegrain. 4 saucisses fumées aux 4 épices », métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969, fabricant d'emballage Cornaud Basse-Indre
 - Factice boîte de conserve, « Sultane. Encaustique polish », métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Factice boîte (conditionnement), « Sultane. Super encaustique », métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Factice boîte (conditionnement), « Sultane. Sultrabrille », métal ; offset couleur, designer objet Pierre Gautier-Delaye
 - Factice flacon de parfum, « Antilope. Weil Paris », verre, métal, caoutchouc synthétique, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960

- Factice flacon de parfum, « Eau de Cologne carnet de bal. Revillon Paris », verre, métal, papier, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969 (2 parties)
 - Factice flacon de parfum, « Eau de Cologne carnet de bal. Revillon Paris », verre, papier, carton, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), France, 1960/1969 (2 parties)
 - Prototype flacon de parfum, « [Eau de Cologne carnet de bal. Revillon Paris] », résine, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969 (3 parties)
 - Prototype flacon de parfum, « [Detchema. Revillon Paris] », résine papier cartonné, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), France
 - Prototype flacon de parfum, « Detchema. Revillon Paris », résine, plastique, carton, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), France, 1960/1969 (2 parties)
 - Prototype flacon de parfum, « Detchema. Revillon Paris », résine, plastique, carton, papier adhésif, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), France, 1960/1969 (3 parties)
 - Prototype, « [prototype flacon parfum de forme oblongue] », plâtre ; papier, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Prototype, « [prototype flacon parfum de forme triangulaire] », plâtre ; papier, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Prototype, « [prototype flacon parfum bouchon carré] », plâtre ; papier, designer objet Pierre Gautier-Delaye (1923-2006), 1960/1969
 - Prototype, « [prototype flacon parfum bouchon sphère] », plâtre, designer objet Pierre Gautier-Delaye (2 parties)
 - Bouchon de radiateur, plastique, Pierre Gautier-Delaye (designer), 20^e siècle
 - Bouchon de radiateur, plastique, Pierre Gautier-Delaye (designer), 20^e siècle
 - Bouchon de radiateur, plastique, Pierre Gautier-Delaye (designer), 20^e siècle
 - Bouchon de radiateur, plastique, Pierre Gautier-Delaye (designer), 20^e siècle
- offerts par M^{me} Chantal Berry-Mauduit - Paris
- Le don est accompagné d'un fonds d'archives privées de Pierre Gautier-Delaye dont des échantillons textiles.
- * Pour le département des Arts graphiques, collections Dessins
- Tableau *Portrait de femme*, Henry Cros (1840-1907), peinture à l'huile sur toile, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Portrait de femme*, Henry Cros (1840-1907), graphite sur papier, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Académie de femme et tête de vieille femme, étude de femme*, Henry Cros (1840-1907), sanguine sur papier vergé, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Femmes et femme et enfant*, Henry Cros (1840-1907), graphite sur papier vélin, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Études de main et de vêtement*, Henry Cros (1840-1907), encre noire sur papier vergé, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Frises antiques, composition de trois personnages, études diverses*, Henry Cros (1840-1907), graphite et aquarelles sur papier vergé, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Femme nue allongée*, Henry Cros (1840-1907), sanguine sur papier vergé, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Statuette masculine tenant une palme, tête de femme, profil*, Henry Cros (1840-1907), sanguine et graphite sur papier brun, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Statue de sainte Catherine*, Henry Cros (1840-1907), encre noire et plume sur papier vergé, 19^e siècle (2^e moitié)
 - Dessin *Projet de plat en grandeur d'exécution*, Vieillard & Cie (1845-1895) (dessinateur), gouache et aquarelle sur papier contrecollé sur papier Canson, 19^e siècle
 - Dessin *Six projets de coquetiers*, Vieillard & Cie (1845-1895) (dessinateur), graphite, encre noire, gouache et aquarelle sur papier, 19^e siècle
 - Dessin *Projet de bougeoir*, Frédéric-Jules Rudolphi (1808-après 1872), graphite et aquarelle sur papier vergé, 19^e siècle (milieu)
 - Dessin *Projet de deux burettes, clochettes et plateau*, Frédéric-Jules Rudolphi (1808-après 1872), graphite et aquarelle sur papier contrecollé sur papier Canson, 19^e siècle (milieu)
 - Dessin *Projet de calice*, Frédéric-Jules Rudolphi (1808-après 1872), graphite, encre brune et encres colorées, aquarelle sur papier contrecollé sur papier Canson, 19^e siècle (milieu)
 - Dessin *Projet de calice*, Frédéric-Jules Rudolphi (1808-après 1872), graphite, encre brune et encres colorées, aquarelle sur papier contrecollé sur papier Canson, 19^e siècle (milieu)
 - Dessin *Projet de candélabre*, Jean-Baptiste Plantar (1790-1879), plume, encre noire et lavis brun sur papier vergé, 19^e siècle (milieu)
 - Dessin de décor de fronton *Force et Justice*, Jean-Baptiste Plantar (1790-1879), graphite et lavis brun sur papier vélin, contremarque, 1848
 - Dessin *Deux décors de frontons*, Jean-Baptiste Plantar (1790-1879), graphite, encre brune et encre violette, 1848

- Dessin *Projet d'ensemble robe et veste*, anonyme (dessinateur), graphite, encre noire et gouache sur papier blanc, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de robe d'après-midi*, anonyme (dessinateur), graphite, encre noire et gouache sur papier blanc, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de manteau*, anonyme (dessinateur), graphite, encre noire sur papier blanc, vers 1930
- Dessin *Projet de robe*, Léo Tissandié, encre noire et encre brune sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de robe*, Léo Tissandié, graphite, encre noire et encre brune avec rehauts de gouache blanche sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de robe et veste*, Léo Tissandié, graphite, encre noire et encre brune avec rehauts de gouache blanche sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de robe*, Léo Tissandié, graphite, encre noire et encre brune avec rehauts de gouache blanche sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de robe*, Léo Tissandié, encre noire et encre brune sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de robe*, Léo Tissandié, encre noire et encre brune sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de manteau*, Léo Tissandié, encre noire et encre brune sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de manteau*, Léo Tissandié, graphite, encre noire et encre brune sur papier calque, vers 1930/1935
- Dessin *Projet de robe*, Léo Tissandié, encre noire et encre brune sur papier calque, vers 1925
- Dessin *Projet de manteau*, Léo Tissandié, encre noire et encre brune sur papier calque, vers 1925
- Dessin *Projet de monument pour une ville*, anonyme (dessinateur), pierre noire ou fusain, pierre blanche et crayon rouge sur papier calque contrecollé sur papier vergé, 19^e siècle (?)
- Dessin *Projet pour le vase de Clermont*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et aquarelle sur papier vélin, 1907
- Dessin *Projet de vase à décor de marguerites*, Anatole Fournier (1864-1926), encre noire, aquarelle et rehauts de gouache blanche sur papier calque contrecollé sur carton, 1907
- Trois photographies *Trois états du vase de Blois*, anonyme (photographe), Anatole Fournier (1864-1926) (dessinateur), tirages photographies rehaussés de graphite et d'aquarelle contrecollés sur montage, 1900
- Dessin *Projet de décor pour le vase de Chagny*, Anatole Fournier (1864-1926), Manufacture de Sèvres (manufacture), pierre noire et graphite sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié) (72 parties)
- Dessin *Projet à décor de tiges et feuilles*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire et graphite sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié) (28 parties)
- Dessin *Projet de décor de céramique*, Anatole Fournier (1864-1926), fusain sur calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (7 parties)
- Dessin *Projet de décor pour le vase d'Auxerre*, Anatole Fournier (1864-1926), encre noire sur calque, graphite sur calque contrecollé, fusain sur calque piqué, poncif, 1905 (10 parties)
- Dessin *Poncif pour le vase de Marlotte*, Anatole Fournier (1864-1926), papier piqué, graphite sur calque contrecollé, fusain sur calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Projet de frise de fleurs blanches*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite, encre noire, aquarelle et rehauts de gouache blanche sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Projet de vase à décor floral*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Projet de plat à décor de pois vivace*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire et graphite sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Projet de composition*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire, graphite, encre noire et rehauts de blanc sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Projet de frise végétale*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire, graphite et rehauts de blanc sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Plante aquatique*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et encre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Femme lisant entourée d'iris*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite, encre noire et aquarelle bleue sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Rosace de fleurs de violettes*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et encre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Profil féminin et fleurs*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et encre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Profil de femme*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et pierre noire sur calque noir, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Trois profils féminins avec coiffes*, Anatole Fournier (1864-1926), encre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- Dessin *Projet de décor avec insectes*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et encre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)

- Dessin *Trois putti*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Poncif avec putto ailé*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Vue de temple égyptien*, Anatole Fournier (1864-1926), encre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Étude de décors de grotesques*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Projet à décor de marguerites*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (4 parties)
 - Dessin *Projet de décor pour le vase de Bourges*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (14 parties)
 - Dessin *Projet de décor pour le vase de Nerville*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (28 parties)
 - Dessin *Projet de décor pour le vase de Nantes*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (18 parties)
 - Dessin *Projet de décor de feuilles de chêne*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (12 parties)
 - Dessin *Projet de décor pour le vase de Blois*, Anatole Fournier (1864-1926), Manufacture de Sèvres (manufacture), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (36 parties)
 - Dessin *Projet à décor végétal*, Anatole Fournier (1864-1926), Manufacture de Sèvres (manufacture), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (9 parties)
 - Dessin *Projet de décor pour le vase de Presles*, Anatole Fournier (1864-1926), Manufacture de Sèvres (manufacture), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (4 parties)
 - Dessin *Projet de décor pour le vase Saïgon*, Anatole Fournier (1864-1926), Manufacture de Sèvres (manufacture), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (3 parties)
 - Dessin *Projet à décor de clématites des haies*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (12 parties)
 - Dessin *Projet à décor de clématites*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (3 parties)
 - Dessin *Poncif avec putto ailé*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et pierre noire sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Quatre pétales*, Anatole Fournier (1864-1926), encre noire sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Projet de décor végétal pour vase*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Poncif avec marguerites*, Anatole Fournier (1864-1926), Manufacture de Sèvres (manufacture), pierre noire sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Projet de décor avec freesia*, Anatole Fournier (1864-1926), pierre noire sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié) (3 parties)
 - Dessin *Projet de décor avec branche d'orchidée*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié)
 - Dessin *Projet de vase à décor végétal*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et pierre noire sur papier calque, 20^e siècle (1^{re} moitié) (2 parties)
 - Dessin *Projet de vase à décor floral*, Anatole Fournier (1864-1926), graphite et encre noire sur papier calque piqué, 20^e siècle (1^{re} moitié) (4 parties)
 - Photographie *Statue de femme nue assise*, anonyme (photographe), tirage photographique, 20^e siècle (1^{re} moitié)
- offerts par Galerie Chantal Kiener - Paris
- Dessin *Modèle de collier*, Maison Rouvenat, graphite, gouache et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier cartonné, vers 1840/1850
 - Dessin *Modèle de broche*, Maison Rouvenat, graphite, aquarelle, gouache blanche et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1840/1850
 - Dessin *Modèle de collier*, Maison Rouvenat, graphite, aquarelle, gouache blanche et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1840/1850
 - Dessin *Modèle de châtelaine de montre*, Maison Rouvenat, graphite, aquarelle, gouache blanche et gouache dorée, encre brune sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890
 - Dessin *Trois modèles de colliers de chien*, Maison Rouvenat, graphite, aquarelle, gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, 19^e siècle
 - Dessin *Modèle d'accessoire d'après « L'accordée du village » de Greuze*, graphite et encre noire sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890-1900
 - Dessin *Modèle de médaillon monogrammé*, Maison Rouvenat, graphite, encre noire, lavis et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, Second Empire (1852-1870), vers 1860/1870
 - Dessin *Modèle de médaillon monogramme*, Maison Rouvenat, graphite, encre noire et lavis brun sur papier calque contrecollé sur papier blanc, Second Empire (1852-1870), vers 1860/1870
 - Dessin *Décor de frise à palmettes*, Maison Rouvenat, graphite, lavis brun et gris, gouache blanche et gouache

dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche en forme de fleur de lys*, Maison Rouvenat, graphite, lavis brun et gris, gouache blanche et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de bracelet*, Maison Rouvenat, graphite, encre noire, lavis brun et gris, gouache blanche et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, Second Empire (1852-1870)

- Dessin *Modèle de bracelet*, Maison Rouvenat, graphite, aquarelle, lavis brun et gris, gouache blanche et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, Second Empire (1852-1870)

- Dessin *Modèle de boucle d'oreille*, Maison Rouvenat, graphite, lavis brun et gris, gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, 19^e siècle

- Dessin *Modèle de boucle d'oreille*, Maison Rouvenat, graphite, lavis brun et gris, aquarelle rouge et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, 19^e siècle

- Dessin *Modèle de boucle d'oreille*, Maison Rouvenat, graphite, lavis brun et gris, aquarelle rouge, gouache blanche et gouache dorée sur papier calque contrecollé sur papier blanc, 19^e siècle

- Dessin *Modèle de broche*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, encre noire et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, encre noire et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, encre noire et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche en forme de croissant*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, encre noire et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche en forme de fleur*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, encre noire et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche à décor d'épis de blé*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, encre noire et gouache sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, encre noire et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Modèle de broche monogrammée*, Maison Rouvenat, graphite, lavis brun et gris et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1880/1890

- Dessin *Modèle de bijou avec chiffre*, Maison Rouvenat, graphite et encre noire sur papier calque contrecollé sur papier blanc, 19^e siècle

- Dessin *Modèle d'encadrement pour broche ou pendentif*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, 19^e siècle

- Dessin *Modèle d'épingle à chapeau*, Maison Rouvenat, graphite, encre noire et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1880/1890

- Dessin *Modèle de chevalière avec intaille*, Maison Rouvenat, graphite, encre noire, encre bleue et lavis brun sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1880/1890

- Dessin *Modèle de chevalière avec intaille*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune et lavis brun sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1880/1890

- Dessin *Modèle de bijou*, Maison Rouvenat, graphite, encre brune, lavis gris et gouache blanche sur papier calque contrecollé sur papier blanc, vers 1890/1900

- Dessin *Quart de plafond*, Jean-Baptiste Lemoyne (attribué à), encre noire sur papier vergé, 17^e siècle (fin) offerts par M. Marc Bascou - Paris

* Pour le département de la mode et du textile, collections de 1800 à nos jours

- Tailleur pantalon en façonné liseré d'un motif floral d'inspiration « arts and crafts » dans les tons de mauve, vert et orange, sur fond de taffetas changeant bronze et rouge ; collier et paire de mocassins, Dries Van Noten, collection automne-hiver 2020-2021

- Ensemble blouson, chemise, étole, pantalon, ceinture, paires de boots pour homme, Dries Van Noten, collection automne-hiver 2020-2021 offerts par Dries Van Noten

- Paire de babouches en carton et cuir brodé de fils métalliques, montée sur deux plateformes-socles en bois de hêtre sculpté de motifs géométriques dans la tradition marocaine. Karim Adduchi, Amsterdam, 2017 offertes par Karim Adduchi

- Tee-shirt en jersey de coton peint à la gouache de motifs géométriques dans les tons jaunes, noirs, bordeaux et blanc. Signature de l'artiste au centre à la verticale en jaune «Cueva 85» , Daniel Cueva, Paris, 1985

offert par M. Daniel Alcouffe

* Pour le département design graphique et publicité

- Annonce-presse photographique, « draps tergal florine en vente à prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1966/1967, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Chemise florine, en vente à prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « prisunic lance prisuclub un jeune maquillage ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « bon pied bon œil chaussettes prisu en vente à prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « encore plus mignonne... La lingerie des 12-16 ans se trouve à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic à la Petite Cuiller...Forza », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Mon papa il est fort et il est gentil il m'a payé une chemise prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « même Big Joe peut être mince et élégant », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « toujours d'attaque... prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « C'est actuel et c'est à Prisunic. Florine », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic la cote de la maille monte, le prix descend... robe Florine ® 50F », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, directeur artistique Antoine Kieffer, photographe Marcel Duffas, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « ce pull prisu se fait de 6 à 16 ans. C'est actuel et c'est à prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « C'est ponctuel et c'est à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Cette année... », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Les meubles prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic la cote de la maille monte, le prix descend... robe baby prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, photographe/agence photographique Marcel Duffas, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic la cote de la maille monte, le prix descend... robe baby prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic la cote de la maille monte, le prix descend... robe Florine ® 25F », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, directeur artistique Antoine Kieffer, photographe Marcel Duffas, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic la cote de la maille monte, le prix descend... robe baby prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic ultra léger CIFER Enkalon », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « C'est actuel et c'est à Prisunic. Chemise de nuit Florine, Tergal ® et son déshabillé coordonné », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic un soupçon de rouge... et un panty... », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic la cote de la maille monte, le prix descend... twin-set Florine pull-over prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Maintenant à Prisunic des meubles », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic [meubles] », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Vous n'êtes pas le seul à l'aimer », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Mafia, 1968, agence Studio Prisunic, éditeur Publicité PP, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic le froid j'aime ça ! », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « rayons... de soleil à prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic la qualité lycra : finesse, douceur et coloris de la mode 68. », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Ombre ? Soleil ? En tout cas des Knickers florine en coton loutex 35F prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Mafia, 1968, agence Studio Prisunic, éditeur Publicité PP, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic chemise et panty florine », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic haut les cols... », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic deux pulls florine ® en pure laine vierge type shetland à 45F. », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic Pull florine® crylor uni ou rayé à 28 F », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Lui. Ces articles sont en vente dans les magasins Prisunic et dans les rayons Prisu 18. », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Tee shirt et panty prisu le 10-12 ans 15F », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic soirées d'automne... douillettes florine ® », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Ephemere. Pourquoi ? Parce qu'il se jette comme un mouchoir. », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisu® Tergal® prisunic un doublé imbattable... », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. s'adapte à toutes les tailles. collant extensible chesterfield taillunic sélection florine® », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic relance les vrais coordonnés florine », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Le nouveau catalogue meubles PRISUNIC '69 est paru », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic chemise de nuit et deshabillé coordonnés florine® polyester Tergal® et polynosique », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic Prosit ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Bas slip florine® micromesh, mousse polyamide 1^{er} choix 6f. », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Tous en «jean» Prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Klopman : un tissu sur lequel vous pouvez vous appuyer », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, agence Mafia, 1969, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/ agence photographique Guy Bourdin, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Klopman : un tissu sur lequel vous pouvez vous appuyer », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, agence Mafia, 1969, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/ agence photographique Guy Bourdin, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Klopman : un tissu sur lequel vous pouvez vous appuyer », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, agence Mafia, 1969, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/ agence photographique Guy Bourdin, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic Panty Florine », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic maillots prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « fraîcheur et beauté au rayon parfumerie PRISUNIC », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic non, c'est un slip », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, photographe Marcel Duffas, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic pour la lingerie une rentrée qui promet », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic les coordonnés florine s'imposent », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic une idée qui s'impose », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le jersey une rentrée qui promet », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Combien en avez-vous perdu l'hiver dernier ? 2, 3, 4... », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le jersey une rentrée qui promet », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le stretch une rentrée qui promet ! », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « [Prisunic femme en robe à carreaux assise] », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Bons points Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le stretch une rentrée qui promet », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le jersey une rentrée qui promet ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le jersey une rentrée qui promet ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic pour les petites filles sages (et les moins sages) », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Une robe florine en Dralon mélangé à 30F », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Une rentrée qui promet », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le sportwear une rentrée qui promet », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Dès octobre, le catalogue meubles Prisunic/6 sera dans les magasins », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic lance les vrais coordonnés florine® », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968/1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic lance les vrais coordonnés florine® », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968/1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour la maison une rentrée qui promet ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « à quatre épingles pour trois fois rien », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Une rentrée qui promet. L'esprit de famille s'empare de la lingerie », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic une fois les devoirs finis, elles ont bien le droit d'être belles ! », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « grand chic petits prix », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Cyril Morange, sans mention d'imprimerie (3 parties)
- Annonce-presse photographique, « la rentrée en gaieté », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (5 parties)
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pour le sportswear une rentrée qui promet ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (6 parties)
- Annonce-presse photographique, « Aujourd'hui, ils s'installent. Ils veulent un cadre jeune, des meubles gais, décontractés et fonctionnels. Pour équiper leur appartement ils ont choisi la sélection Prisunic. », papier, papier cartonné ; offset couleur, directeur artistique Michèle Isoré, 1969, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Jacques Dirand, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Dommage qu'il ne puisse pas nous voir comme ça ? », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « C'est de votre âge. Prisunic... une rentrée qui promet ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic les jambes spirituelles », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Charme de la lingerie Chifrel », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « la garde robe dacron 10 une collection comme prisunic les aime », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Clémenceau, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Arts ménagers... Prisunic a tout prévu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des petits budgets qui font des folies à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « la garde robe dacron 10 une collection comme prisunic les aime », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des petites filles modèles que l'on habille à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des grandes romantiques qui choisissent leurs dentelles à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des créatures de rêve qui ne résistent pas à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des silhouettes qui doivent beaucoup à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur

Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des grandes romantiques qui choisissent leurs dentelles à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic non, c'est un slip », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, photographe Marcel Duffas, 1969, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des fanatiques de westerns qui s'habillent à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons la double vie de Monsieur Tergal à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des incomprises que Prisunic prend au sérieux. », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des futures ceintures noires qui s'équipent déjà à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des filles bien dans leur peau, pour qui la lingerie c'est Prisunic. », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic pour celles qui veulent faire croire qu'elles n'en portent pas... », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic... très bien avec Klopman », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Mafia, 1970, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/agence photographique Alex Chatelain, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic... ça va ? ça va... très bien avec Klopman », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Mafia, 1970, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/agence photographique Alex Chatelain, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « Nous connaissons des petits budgets qui font des folies à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « ça va ? ça va », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Mafia, 1970, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/agence photographique Alex Chatelain, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic... ça va ? ça va... très bien avec Klopman », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Mafia, 1970, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/agence photographique Alex Chatelain, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « Prisunic... ça va ? ça va... très bien avec Klopman », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Mafia, 1970, graphiste Roman Cieslewicz, photographe/agence photographique Alex Chatelain, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Loisirs week-end », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Ete 70 », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Il y a toutes sortes de laques à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic... on en parlera cet été », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic «met les voiles» », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prenez bonne note : rentrée à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prenez bonne note : rentrée à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prenez bonne note : rentrée à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « 6f, sous-vêtements junior prisu 12 à 16 ans, PRISUNIC », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le velours Tergal pantalon prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prenez bonne note : rentrée à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prenez bonne note : rentrée à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le velours Tergal pantalon prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prenez bonne note : rentrée à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le jersey prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom un fil très special/»wash and wear» infeufrable irretrecissable» », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le jersey prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le jersey prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic les choses de la maison », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prenez bonne note : les cartables JOK sont à Prisunic ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Misez sur le jersey prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Misez sur le jersey prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le velours Tergal pantalon prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur les pulls acryliques prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom un fil très special/»wash and wear» infeufrable irretrecissable », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Nouveaux prix nouveau conditionnement le collant taillunic florine est en vente à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Opération élégance. Les tentations d'une collection unique », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, photographe/ agence photographique Cyril Morange, sans mention d'imprimerie (6 parties)
- Annonce-presse photographique, « Nouveaux prix nouveau conditionnement le collant taillunic florine est en vente à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic auto coat prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur les sous-vêtements prisu Tergal », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur la lingerie prisu isovyl », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur la lingerie prisu obtel », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur les collants opaques florine », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le dralon prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur la lingerie prisu chemise de nuit Tergal, papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « ... beaucoup plus qu'une chemise de nuit, beaucoup mieux qu'un pyjama, légers et confortables. Cifrel confort Acelor à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « ... beaucoup plus sages pas beaucoup plus courts. Cifrel confort Acelor à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie ((2 parties)
- Annonce-presse photographique, « ... beaucoup plus colorés, beaucoup plus habillés. Cifrel confort Acelor à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur les chemises prisu Tergal », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. On peut tout faire avec du fil à tricoter. Quinzaine du fil à tricoter 1^{er} au 15 octobre », papier, papier cartonné ; offset couleur, offset couleur injecté en surimpression, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur les pantalons velours Terga », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le dralon Bayer Fibres de Qualités pyjamas prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur le dralon Bayer Fibres de Qualités sous-vêtements prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Soutien-gorge 15F Panty 23F prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Le design par correspondance », papier, papier cartonné ; offset couleur, directeur artistique Marie-Paule Pelle, 1970, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Jacques Dirand, sans mention d'imprimerie (4 parties)
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur les jeans et pantalons velours Tergal », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Son journal... et ses chaussettes prisu dralon », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur les collants florine », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur la lingerie prisu, douillette polyamide ouatinée Terlenka », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse typographique, « Micromesh qu'est-ce ? Un bas slip florine plus fin et plus résistant 4F en vente à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Micromesh qu'est-ce ? », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Zoom sur la lingerie prisu, douillette polyamide ouatinée Diolen fill », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic slip jersey lycra prisu », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, photographe Marcel Duffas, 1969, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Grand concours arts ménagers Prisunic Echo de la mode », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « La Belle et le Bain à Prisunic du 28 Janvier au 11 Février », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, photographe Claude Genet, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse typographique, « Participez au grand concours arts ménagers Prisunic/Echo de la mode », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic des nocturnes ni trop flous ni trop voyants plutôt légers et même assez tentants. », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Dessins géométriques, fille sage, fil «stable» : Tricelon. », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, agence Dragon and Royds, 1971, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Tony Kent, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic/5 est paru », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic des nocturnes ni trop flous ni trop voyants plutôt légers et même assez tentants. », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic des nocturnes ni trop flous ni trop voyants plutôt légers et même assez tentants. », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « [idori] », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Et que ça gigote ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (3 parties)
- Annonce-presse photographique, « Le petit monde de bébé à prisunic », papier ; offset couleur, offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « Le petit monde de bébé à prisunic », papier ; offset couleur, offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, concepteur Les Parents, sans mention d'imprimerie (5 parties)
- Annonce-presse photographique, « [Le petit monde de bébé à prisunic] », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Dépliant publicitaire, « Le petit monde de bébé 29 avril au 8 mai Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisu prend l'air... », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Vivre en bonne intelligence avec son corps toute femme le veut », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic non, c'est un slip », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, photographe Marcel Duffas, 1969, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Vivez sur un grand pied », papier, papier cartonné ; offset couleur,

éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Déjà vu ? Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Une mode pour «lui et l'été» », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « lui et l'été », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Dans le fond... quand c'est bien c'est prisu », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Grand concours arts ménagers Prisunic Echo de la mode », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Concours arts ménagers Prisunic/Echo de la Mode », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (3 parties)

- Annonce-presse photographique, « Prisunic vu de l'intérieur et de l'extérieur », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Pour apprendre des jeux très sérieux. A la «récrée» comme au tableau noir... jusqu'au chemin de la maison », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, auteur/ créatif Nicole Lagache, auteur/ créatif Maria Moreau, auteur/ créatif Jacqueline Plateau, photographe/agence photographique Michel Berton, sans mention d'imprimerie (6 parties)

- Annonce-presse photographique, « Prisunic une rentrée qui part bien », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic une rentrée qui part bien », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic une rentrée qui part bien », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Son mot à dire », papier, papier cartonné ; offset couleur,

éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Son bras droit », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « La laine, pensez-y quand vous choisissez un shetland », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « prisu chahut », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic florine Bas Slip premier collant sans aucune couture », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic florine Bas Slip premier collant sans aucune couture », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Slip prisu lycra blanc/chair/marron 8F50 en vente à Prisunic », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Des petites filles qui n'ont pas froid... aux jambes », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « Prisunic l'hiver en fil à tricoter », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Pyjama prisu acrylique 45 F dralon », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Annonce-presse photographique, « L'automne au masculin féminin », papier ; offset couleur, offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « L'automne au masculin féminin », papier ; offset couleur, offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « L'automne au masculin féminin », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Annonce-presse photographique, « L'automne au masculin féminin », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « L'automne au masculin féminin », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « L'automne au masculin féminin », papier, papier cartonné ; offset couleur, agence Unide-Promotion, 1971, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Patrick Bertrand, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. La Maison », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Prisunic/6 », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Vivez en 72... », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique J.P. Sandrini, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Des meubles Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Studio Prisunic, 1971, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique CFE Gervais, concepteur MF Lamberg, maquettiste J-P Krouchi, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse, « Au dos de cette page un cadeau de 4F », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, imprimeur Imp. Dehon (4 parties)
- Annonce-presse graphique/photographique, « Prisunic. Du 17 au 26 février manifestation bas et collants prisu florine », papier, papier cartonné ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse, « Soyez incollables sur ces collants », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, photographe Jacques Blot, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « Bas et collants un problème quotidien ? », papier, papier cartonné ; offset couleur, offset noir et blanc, agence Unide-Promotion, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie (4 parties)
- Annonce-presse photographique, « Bas et collants Prisunic a réponse à tout ! », papier, papier cartonné ; offset couleur, offset noir et blanc, agence Unide-Promotion, 1972, agence Studio Prisunic, éditeur Publicité PP, sans mention d'imprimerie (3 parties)
- Annonce-presse photographique, « Les marins gwendacril », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « Les juniors gwendacril », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « A Prisunic », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Annonce-presse photographique, « Prisunic. Plats cuisinés pour femmes pressées », papier, papier cartonné ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Annonce-presse photographique, « auto à pédales 60 f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, imprimeur Lioté Brétigny, Brétigny-sur-Orge
- Annonce-presse photographique, « bébé couffin 26 f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, imprimeur Lioté Brétigny, Brétigny-sur-Orge
- Affiche photographique, « animal peluche et tissu 20 f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, imprimeur Lioté Brétigny, Brétigny-sur-Orge
- Affiche photographique, « Prisunic [catamaran] », papier ; offset couleur, agence Adverttype, 1979, agence Studio Prisunic, éditeur Publicité PP, sans mention d'imprimerie, Belgique
- Affiche photographique, « La Provence. Prisunic du 12 au 26 juin », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « la robe florine 40 F. Florine est une marque Prisunic », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Nylfrance, une lingerie de bon goût... combinaison et fond de robe 23f 14f prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Paris Province Impression 26 rue Clavel Paris, Paris
- Affiche photographique, « ETE 70 polos prisu 6 coloris 30f polyamide », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic une rentrée qui part bien », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « chemise prisu 12F dralon », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Imprimerie Frazier
- Affiche photographique, « Fête des mères 6 juin Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « camping scot dans 350 magasins prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Jacques Lavaux, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic. Vivre en bonne intelligence avec son corps toute femme le veut », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « mi-chaussettes prisu schappe », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE
- Affiche photographique, « Comparer c'est choisir le style Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Tomates pelées au jus. Forza », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « en tissu lanyl infroissable irrétrécissable repassage facile », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, Cher
- Affiche photographique, « ma robe mon pull-over mon collant ensemble prisu en mousse nylfrance 35 F. », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « derby okényl 25 F », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, Cher
- Affiche graphique, « ARTS MENAGERS prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967, agence Studio Prisunic, graphiste Peter Emch, imprimeur Sérigraphie Trapinex Châtenay-Malabry
- Affiche photographique, « la garde robe dacron 10 une collection comme prisunic les aime », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, photographe Clémenceau, imprimeur Typoform
- Affiche photographique, « Prisunic/7 vient de paraître demandez-le dans ce magasin », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic Pull florine® crylor uni ou rayé à 28 F », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Comparer c'est choisir le style Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Détente prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE
- Affiche photographique, « 23F/17F/23F », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « fête des mères dimanche 26 mai Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Les belles années de l'écossais : 2 à 5 ans », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Arts Ménagers », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Clémenceau, imprimeur Typoform
- Affiche photographique, « Vous n'êtes pas le seul à l'aimer », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Gougenheim Lyon
- Affiche photographique, « Comment a-t-on pu s'en passer si longtemps ? KITALU protège et conserve », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Clémenceau, imprimeur Typoform
- Affiche graphique, « Housses customagic prisu », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Iberia Espagne Portugal du 16 au 30 octobre », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet
- Affiche photographique, « robe prisu triacétate Arnel 40f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Mangiare all'italiana du 30 mars au 8 avril », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « cuisine légère... une question de margarine FORZA », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Beauté 70. Lingerie prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Clémenceau, imprimeur Typoform
- Affiche typographique, « Vacances. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic/6 pour le décor et le confort de la maison », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Noël 71. Prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic culotte, jupon, soutien-gorge, polyester tergal et viscose prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Été 70 Prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, graphiste Friedemann Hauss (Allemagne), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Noël 71. Prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic soutien-gorge, panty, combiné florine, dentelle lycra polyamide et polyuréthane », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « La Fondue !... un des bons côtés de l'hiver », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « prisu Dacron 35f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE
- Affiche photographique, « choisis par Forza. Bigarreux », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet
- Affiche photographique, « douillette prisu en polyamide ouatinée Terlenka 42f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic/4 décor et confort de la maison est paru », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Brodée et rayée c'est la lingerie de la rentrée », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Loisir week-end Accessoires auto Kilt Prisunic », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Dacron », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE, 1970/1975
- Affiche photographique, « La lingerie junior une rentrée qui promet », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Blouson Prisu acrylique orlon », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Paris Province Impression 26 rue Clavel Paris, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « S'adapte à toutes les tailles. Collant extensible Chesterfield », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Paris Province Impression 26 rue Clavel Paris, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Robe prisu palypa tergal 50f Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « La laver c'est la repasser Chemise prisu traitement Belofast », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie, État moyen.
- Affiche photographique, « Confort modèle, pour tous les modèles, résistante, lavable. Housse universelle auto », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Paris Province Impression 26 rue Clavel Paris, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Gandoura prisu 85f jaune, blanc, orange ... encore une bonne raison pour préférer Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Ensemble coordonné prisu en polyester Dacron et coton », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Paris Province Impression 26 rue Clavel Paris, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Extensible, toute taille, moule la jambe sans un pli. Mini Bloch », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Robe prisu 90F, marine, rouge, polyester », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Été 70 maillot de bain femme prisu Lycra 35F », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic plein air », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Robe chemisier prisu triacétate Arnel 5 imprimés 35f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Loisirs week-end robe prisu polyester et polynosique », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Le riz - salade de l'été. Le riz long grain américain Forza », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Pour le sportswear une rentrée qui promet », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Nouveau collant Florine avec slip sans aucune couture », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE
- Affiche graphique, « Fête des pères Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Cifrel Confort Acelor prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « La laine c'est un choix dans la vie. Style 5 jours sur 7 », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Beurre pasteurisé Forza marque déposée », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur L. Schmit, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Pour vos crêpes ! n'oubliez pas FORZA. Six œufs frais », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « un bon feu, un bon vin... un bon bleu d'Auvergne », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Fil a tricoter en pure laine vierge. La pelote : perlée 1,75f, sport 1,80f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Au bureau en Jok. Serviettes de 25,50f à 45f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Un choix nouveau pour les connaisseurs Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Tiens papa !... des idées prisunic pour le dimanche 18 juin », papier ; offset couleur, sérigraphie couleur en surimpression, éditeur Publicité PP, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic. Au bureau en Jok, du 21 septembre au 11 octobre », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Prisunic Prosit ! », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Grèce Turquie Israël 9/23 avril », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Des petits, des gros, des ronds, des rouges, des bleus... tous les bonbons en sachet de 250g », papier ; offset couleur, photographe Clémenceau, 1967/1975, agence Studio Prisunic, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), imprimeur Typoform, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « 1,50f Le verre a vin Régence », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « C'est actuel et c'est à Prisunic. Un jupon culotte et son soutien-gorge coordonné Florine », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur I.G. Lyon, 1970/1975 (vers)
- Affiche graphique, « 5 francs Coton 10 coloris Prisu », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « 5 francs Coton 10 coloris Prisu », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « 9F anti-gel non corrosif ne sévapore pas KILT », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Frazier Paris, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Boules de pétanque acier chromé agréées par les fédérations de compétition », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « votre maison... toute voile dehors », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « On peut tout faire avec du fil à tricoter (bleue) », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, directeur artistique Jacques Lavaux, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « un jeune maquillage ! prisuclub », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1968, agence Studio Prisunic, directeur artistique Denise Fayolle, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « draps forme housse. Florine. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Imprimerie Moderne du Lion Paris
- Affiche photographique, « Loisirs week-end. Le sac prisu JOK 25F », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Typ. Paul Schmidt Paris
- Affiche photographique, « arcopal sur votre table... naturellement ! Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Produits de beauté », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Clémenceau, imprimeur Typoform
- Affiche photographique, « Été 70 chemise Prisu voile Tergal 32F, 5 coloris », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Été 70 voile dralon », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « A prisunic. Rayons... de soleil », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967, agence Studio Prisunic, illustrateur Georges Lemoine, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Atrix Crème double action pour les mains le tube 2,70f », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic robe prisu tricetate arnel 35f. Arnel », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Paris Province Impression 26 rue Clavel Paris
- Affiche photographique, « fraîcheur et beauté », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Rentrée Prisunic. 5 cahiers », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Séri-Lioté Brétigny, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « La maison prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Imp. O M 77 Ozoir La Ferrière, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Prisunic/3 plein air, week-end, nautisme, camping est paru », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Nouveau lyophilisé qualité filtre », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Poulet «prêt à cuire» le kilo. 6,40f 5,80f Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Nouveau ! Pingouin à prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « La paire 2,50 F mi-bas florine 9 coloris », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE
- Affiche photographique, « une garantie pour votre confort : couverture prisu en Crylor », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Imprimerie Philippe
- Affiche photographique, « une garantie pour votre confort : couverture prisu en Crylor », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Imprimerie Philippe
- Affiche photographique, « Grand film Charot. Prisunic vous offre places projection cinéma », papier ; sérigraphie en noir, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Style Schuss. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « La Belle et le bain. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, photographe Claude Genet, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Prisunic chemise de nuit et deshabillé coordonnés florine® polyester Tergal® et polynosique », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Tergal... encore une bonne raison pour préférer Prisunic », papier ; offset noir et blanc, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « La minute de vérité. Des réveils Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Prisunic. Exposition du 14 juin au 29 août 1988. Galerie des Brèves », papier ; offset couleur, éditeur Centre de Création Industrielle, 1988, agence Studio Prisunic, graphiste Jean Widmer, imprimeur Bricout S.A.
- Affiche photographique, « La laine, pensez-y quand vous choisissez un shetland », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Dralon prend le dessus. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic florine Bas Slip premier collant sans aucune couture », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1971, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic une idée qui s'impose : les coordonnés Florine », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Soutien-gorge dentelle mécanique prisu Lycra 9,50f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Nouveau. Le café en grains sous pression FORZA », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Europe entrée libre à Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967, agence Studio Prisunic, illustrateur Georges Lemoine, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Une rentrée qui part bien. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Les choses de la maison », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Le bol 1f. Le lot de 4 bols 4f. 3f50 », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Le meilleur moment de la journée...pour les enfants et leurs parents », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « La météo vous les conseille. Parapluies Prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic. Une robe florine en Dralon mélangé à 30F », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)
- Affiche photographique, « Le nouveau catalogue meuble Prisunic 8 est paru », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic une idée qui s'impose : les coordonnés Florine », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur L. Schmit
- Affiche photographique, « demandez le nouveau catalogue meubles PRISUNIC 8 », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisu... encore une bonne raison pour préférer Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, imprimeur Typ. Paul Schmidt Paris
- Affiche photographique, « Détente prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1969, agence Studio Prisunic, imprimeur EGE
- Affiche graphique, « Noël 72. Prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « prix, qualité, style 3 bonnes raisons pour préférer prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Charme de la lingerie », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Paris Province Impression 26 rue Clavel Paris
- Affiche photographique, « verre trempé VERECO c'est un produit BSN à des prix... prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Prisunic/7 vient de paraître demandez-le dans ce magasin », papier ; offset couleur,

éditeur Publicité PP, 1972, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « La laine est là... avec un ensemble Florine coordonné », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Hauts les bas pour mode couture », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Huile supérieure arachide pure fraîcheur garantie par le verre. Verre : goût intact Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)

- Affiche photographique, « Style Chambord qualité Duralex. Un jeu de 3 saladiers 6,50f. 4 verres 1,75f. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Distributeur Florine 1 bas... 2 bas... 8 bas c'est si facile », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Blancs et bruns glacés ou flambés. Rhums FORZA Prisunic, papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Du 18 au 27 mars Les chaussures à Prisunic », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Arts ménagers, Kilt inox jour avec le feu. Fond diffuseur, queue fixe ou amovible », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1970, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Crylor. Légère, lavable, les couvertures crylor prisu, 1 pers. 25f, 2 pers. 70f. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Pyjama & chemise de nuit : 42,50f, 30f & 17,50f Prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Step Après-ski. 28/34 25f, 35/40 30f, 41/44 35f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, 1970/1975 (vers)

- Affiche photographique, « Boul'Mich', la serviette chlorure de vinyle sur coton, production SALPA 7,50f. Pour l'écolier, l'écossais », papier ; offset couleur,

éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Le verre mesureur Kilt 2f. «Le papillon» Lustran ne se pose que sur de jolies choses », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Plastique pratique Kilt, toile coton enduite indéchirable. Armoire 4 étagères 90f », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Le papillon «Lustran» ne se pose que sur les jolies choses », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968/1970, agence Studio Prisunic, photographe/agence photographique Marcel Duffas, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Housse fourreau PP extensible, climatisante polyamide nylon lavable », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Soldes », papier ; offset couleur, dessinateur Daniel Guerrier, 1977, agence Studio Prisunic, agence publicitaire TBWA\PARIS, 1977, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Millésime : année de qualité exceptionnelle. Champagne Denis la bouteille 16,50f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1968, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Kilt. Ils sont pratiques, ils sont «plastiques», à des prix PRISUNIC », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Idées cadeaux. Aspirateur traineau 220V. 400f. Pendule électrique à dateur. 70f. Friteuse. 95f. », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)

- Affiche photographique, « Rentrée en joie... et en jok avec les trousse, gibecières, porte documents, serviettes JOK de 10 à 35f. Prisunic », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Prix bas. 1 paire maille unie 1,50f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, 1970/1975 (vers)

- Affiche photographique, « Prix bas. 3 paires micromesh 4,50F », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, 1970/1975 (vers)

- Affiche photographique, « Jouez les couleurs. Prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
 - Affiche photographique, « Que festa italissima ! 15/14 avril », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
 - Affiche graphique/photographique, « 2 paquets jumelés 0,75 [FORZA] », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Thorbel Jouet, 1970/1975 (vers)
 - Affiche photographique, « Le jardin dans votre maison. Les coordonnés Florine en coton Loutex », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)
 - Affiche photographique, « Nouveau Choix de Bordeaux Crus de Qualité Médoc », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
 - Affiche graphique, « Grand concours Coif'Net. 6 grands prix », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Trapinex Saulx-les-Chartreux, 1970/1975 (vers)
 - Affiche photographique, « Tee shirt mixte et slip garçon prisu 4 à 6,50f », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, imprimeur Schmit, 1970/1975 (vers)
 - Affiche photographique, « Un goût de terroir. Gascogne Périgord spécialités du sud-ouest 5 au 18 mars. Prisu », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
 - Affiche photographique, « Revêtement muraux/se posent et adhèrent instantanément », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1970/1975 (vers), agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
 - Affiche graphique, « Meubles. Garantie totale Prisu 1 an », papier ; sérigraphie couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
 - Affiche photographique, « Florine. Floravyl panneau uni », papier ; offset couleur, éditeur Publicité PP, 1967/1975, agence Studio Prisunic, sans mention d'imprimerie
- offertes par M. Pierre Collard
- Sac publicitaire, « Prisu », plastique ; offset couleur, agence Studio Prisunic, Paris, 1970/1979, fabricant Compagnie Européenne des Emballages Robert Schisler
- offert par M. Benoit Ramognino
- Sac publicitaire, « Prisu », plastique ; offset couleur, anonyme, 1970/1979, sans mention de fabricant
- offert par M^{me} Isabelle Gadoin-Latreyte
- Catalogue d'exposition, « Incubator. Forms of aesthetic play », papier cartonné, papier mat, papier brillant, papier coloré ; sérigraphie noir et blanc, offset couleur, gaufrage, éditeur EnBW Energie Baden-Württemberg AG, 2018, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, imprimeur Offizin Scheufele Druck und Medien GmbH & Co. KG Stuttgart, Stuttgart
 - Catalogue d'exposition, « Die größten Künstler aller Zeiten. Meisterschüler Weißenhof-Programm 2017 », papier cartonné, papier ; sérigraphie couleur, offset couleur, éditeur Staatliche Akademie der Bildenden Künste Stuttgart, 2018, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, graphiste Sven Tillack, graphiste Steffen Knöll, imprimeur Offizin Scheufele Druck und Medien GmbH & Co. KG Stuttgart, Stuttgart (2 parties)
 - Affiche graphique, « Pop Freaks Festival. Sophia Kennedy. Kulturzentrum Merlin. 26 Januar », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018, graphiste Sven Tillack, graphiste Nam Huynh
 - Affiche graphique, « Gestaltung macht glücklich », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2016, graphiste Steffen Knöll
 - Affiche graphique, « Über Dauer », papier ; offset noir et blanc, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2016, graphiste Mark Julien Hahn
 - Affiche graphique, « Practice Process Progress », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2016, graphiste Sven Tillack
 - Affiche graphique/photographique, « Media Research «Identity?» », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018
 - Affiche graphique/photographique, « Exploriso : Low-tech Fine Art Risographie als künstlerisches Druckverfahren », papier ; offset noir et blanc, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2019
 - Affiche typographique, « 3x Type », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018
 - Affiche, « In Between », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2015, graphiste Steffen Knöll
 - Affiche graphique, « Flohribi - Flohmarkt im Ribingrumu », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2014, graphiste Steffen Knöll
 - Affiche, « Vehement », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018

- Affiche, « This is Tomorrow part II », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018, graphiste Valentin Alisch

- Affiche, « Inkubator - Design Now ! - Designing Materials », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018, photographe Simon Gehring, photographe Kim Annik Jacobi

- Affiche, « Der Mond », papier ; offset, photographie, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018, graphiste Steffen Knöll

- Affiche, « Workshops des Studiengangs Kommunikationsdesign », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2017, graphiste Steffen Knöll

- Affiche, « AN [Architekturturnovember] », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2017, graphiste Steffen Knöll, atelier/studio graphique Studio Terhedebrügge Terhedebrügge

- Affiche, « AN [Architekturturnovember] », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2017, graphiste Steffen Knöll, atelier/studio graphique Studio Terhedebrügge Terhedebrügge

- Affiche, « AN [Architekturturnovember] », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2017, graphiste Steffen Knöll, atelier/studio graphique Studio Terhedebrügge Terhedebrügge

- Affiche, « Quality Matters ? Quality matters ! », papier ; offset couleur, photographie, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018, atelier/studio graphique Studio Terhedebrügge Terhedebrügge, photographe Roland Halbe, imprimeur Offizin Scheufele Druck und Medien GmbH & Co. KG Stuttgart, Stuttgart

- Affiche, « Quality Matters ? Quality matters ! », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Studio Tillack Knöll, 2018, atelier/studio graphique Studio Terhedebrügge Terhedebrügge, imprimeur Offizin Scheufele Druck und Medien GmbH & Co. KG Stuttgart, Stuttgart

- Affiche, « Turnschuhe und Beats mit Pro Zeiko », papier ; offset couleur, photographie noir et blanc, atelier/studio graphique Steffen Knöll, 2013, atelier/studio graphique Fabian Krauss

- Affiche, « Turnschuhe und Beats/Yokozuna Soundsystem Sumo & Henster », papier ; offset couleur, photographie noir et blanc, atelier/studio graphique Steffen Knöll, 2014, atelier/studio graphique Fabian Krauss

- Affiche, « Turnschuhe und Beats mit Chelo », papier ; offset couleur, photographie noir et blanc, atelier/studio graphique Steffen Knöll, 2014, atelier/studio graphique Fabian Krauss

- Affiche, « Turnschuhe und Beats/DJ Binichnich », papier ; offset couleur, photographie noir et blanc,

atelier/studio graphique Steffen Knöll, 2015, atelier/studio graphique Fabian Krauss

offerts par Studio Tillack Knöll

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 18 du 23 décembre 2021 relatif à un reversement pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 1121-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 29 juin 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acceptés, au nom de l'État, à titre de reversement, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

*** Pour le département des Arts graphiques, collections Photographies**

par le Service des Expositions - MAD :

- Photographie *Femme refixant ses chaussures à l'arrière d'une voiture*, anonyme (photographe), tirage argentique noir et blanc, France, 1939/1945

- Photographie *Coupe devant un bâtiment*, anonyme (photographe), tirage argentique noir et blanc, France, 1939/1945

- Photographie *Femme debout dans la rue*, anonyme (photographe), tirage argentique noir et blanc, France, 1939/1945

- Photographie *Trois jeunes femmes se tenant dans la rue*, anonyme (photographe), tirage argentique noir et blanc, France, 1939/1945

- Photographie *Deux jeunes femmes devant un escalier*, anonyme (photographe), tirage argentique noir et blanc, France, 1939/1945

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture,

est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 19 du 23 décembre 2021 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 11 octobre 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, le bien suivant :

* Pour le département des collections historiques, collections XIX^e siècle :

- Corbeille de surtout de table, argent, Jean-Baptiste-Claude Odier (1763-1850) (orfèvre), Paris, vers 1819/1827 et sa doublure, métal argenté, Maison Odier, Prévost et Récipion (orfèvre) - Lot n° 59

Au prix de cinquante mille huit cents euros..... 50 800 €

Lors de la vente aux enchères publiques *Collection du docteur Jacques Vincent*, dispersée par la maison de vente Fraysse & Associés le 14 octobre 2021 à 14h15 en salle 14 de l'hôtel Drouot, 9 rue Drouot, 75009 Paris

Total..... 50 800 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 20 du 23 décembre 2021 relatif à des achats pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment

ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 11 octobre 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département des Arts graphiques, collections Dessins

de Galerie Chantal Kiener - Paris

- Dessin *Projet pour le vase d'Alençon*, aquarelle et rehauts de gouache sur papier, Anatole Fournier (1864-1926) (dessinateur), 1916

- Dessin *Projet pour la bouteille d'Argenteuil*, aquarelle et rehauts de gouache sur papier, Anatole Fournier (1864-1926) (dessinateur), 1916

au prix de six mille cinq cents euros..... 6 500 €

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Verre

de Galerie BSL - Paris

- Luminaire mural *SANGHA*, verre borosilicate travaillé au chalumeau et polymère vaporisé, structure électrifiée en métal, Ayala Serfaty (née en 1962) (créateur), Tel Aviv, 2021

au prix de dix mille deux cents euros..... 10 200 €

* Pour le département des collections modernes et contemporaines

de M^{me} Constance Valantin - Paris

- Chaise de jardin avec son coussin, tube d'acier laqué, tissu, mousse, Gae Aulenti (1927-2012) (designer), Prisunic (éditeur), France, 1969 (2 parties)

- Chaise de jardin, tube d'acier laqué, Gae Aulenti (1927-2012) (designer), Prisunic (éditeur), France, 1969

au prix de mille cinq cents euros..... 1 500 €

de M^{me} Stefania Lucchetta - Bassano del Grappa (Italie)

- Bague *Volutae 30*, titane, Stefania Lucchetta (née en 1967) (créateur), 2020

au prix de cinq cents euros..... 500 €

de Galerie Arcanes - Paris

- *Forme organique*, porcelaine avec couverte moirée, Valérie Hermans (créateur), Les Cadoles, 2020 (2 parties)

au prix de deux mille cinq cents euros..... 2 500 €

de matali crasset productions - Paris

- Sculpture *Chez les vivants*, faïence émaillée, matali crasset (née en 1965) (designer), France, 2020

- Sculpture *La pensée pragmatique*, faïence émaillée, matali crasset (née en 1965) (designer), France, 2020

- Sculpture *Oser le décollage*, faïence émaillée, matali crasset (née en 1965) (designer), France, 2020

- Film numérique *La communauté de la huppe fasciée*, format mov, matali crasset (née en 1965) (designer), Véronique Crasset (née en 1965) (designer), France, 2020

au prix de six mille euros 6 000 €

Total.....27 200 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 21 du 23 décembre 2021 relatif à des dons manuels pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 1121-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 9 novembre 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acceptés, au nom de l'État, à titre de dons manuels, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département de la mode et du textile, collections de 1800 à nos jours

- Robe de mariée en satin ivoire, poignets et ligne de taille appliqués sur le devant de motifs de soleil rayonnant en paillettes cuivre et or. Très grande cape en satin de soie ivoire brodée au dos d'un grand motif de soleil et de rayons en paillettes de différents tons d'or. Paire d'escarpins à talons hauts recouvert de satin ivoire, arrière appliqué d'un motif brodé en paillettes or et cuivre représentant un soleil avec des rayons courbes. Schiaparelli Paris, 2015

offerts par M^{me} Sabine Getty - Wormsley Estate Stokenchurch, (Royaume-Uni)

- Tee-shirt en coton blanc, manches courtes montées, large encolure, bas évasé ; couture d'épaules montées à plis serrés s'évasant en drapé sur les manches selon la technique de Madame Grès, Olivier Saillard, collection « Moda Povera », 2018

offert par M. Olivier Saillard - Paris

- Robe longue à traine en pointe en fin drap de laine gris chiné entièrement taillé en biais, sans manche, corsage drapé, zippé côté droit

- Ensemble gants longs en peau blanche. Corsage sans manche en crêpe de laine ivoire, emmanchure ronde, devant drapé, bas découpé en onglet plongeant devant et au dos. Pantalon en crêpe de laine ivoire, forme ample, jambe évasée. Thimister, 1998, collection printemps-été (haute couture)

- Ensemble paire de gants mi-long en peau noire, doublés de lainage. Costume tailleur jupe dans l'esprit d'un costume tailleur 1900 en sergé de soie beige rosé, Jupe assortie forme droite évasée Zip milieu dos. Thimister, 1998, collection printemps-été (haute couture)

- Ensemble, corsage, pantalon, paire de mitaines. Pantalon en peau noire, forme droite, fermé côté gauche par 4 boutons, coutures extérieures latérales sur l'envers, bas coupé à cru. Corsage sans manches en étamine de laine noire, fermé par 7 pressions et deux agrafes côté gauche ; bas asymétrique et drapé prolongé en pan libre au dos à gauche. Paire de mitaines longues en veau velours beige Thimister, 1998, collection printemps-été (haute couture)

- Complet veste et pantalon en satin de soie noire, veste à col tailleur, fermé par un bouton muni d'une poche de poitrine et deux poches à rabat en biais ; pantalon droit à plis marqué, 2 poches horizontales devant. Thimister, 1998, collection automne-hiver (haute couture)

- Ensemble corsage sans manches en crêpe de soie noir encolure ronde, devant drapé ; bas découpé en onglet ; zip milieu dos. Jupe longue droite à traine à ourlet boule en lainage prince de galle, liseré gris et bleu, entièrement monté en biais ; zip au dos. Thimister, 1998, collection automne-hiver (haute couture)

- Robe longue à traine en satin de soie noire encolure bateau drapé sans manche, forme princesse, drapé sur le côté gauche à la taille ; jupe droite légèrement évasée coupée droite au ras-du-sol devant et se prolongeant en traine rectangulaire, bas coupé à cru. Zip côté gauche. Paire de gants longs en peau blanche Thimister, 1998, collection automne-hiver (haute couture)

- Ensemble chemisier en crêpe de soie kaki, manche longue montée, poignet à 2 boutons de nacre, petit col pointu, deux poches plaquées, fermeture par 9 boutons

de nacre. Jupe longue à traîne en fourrure de phoque brune tachetée marron foncée ; coupure irrégulière au bas ; zip en biais au dos. Gants courts en peau rouge Thimister, 1998, collection automne-hiver (haute couture)

- Ensemble robe mi-longue en tricot de laine noir, maille de taille décroissante vers le bas ; encolure échancrée roulée ; sans manches ; taille cintrée ; plis creux côté gauche. Paire de gants longs en peau noire. Thimister, 1998, collection automne-hiver (haute couture)

- Robe longue à traîne en tricot de mèches de biais d'organza blanc cassé, appliqué sur fonds de film plastique blanc, dépassant du tricot au bas pour former ample traîne irrégulière ; encolure ronde dos nu sans manche. Thimister, 1998, collection automne-hiver (haute couture)

- Ensemble en tulle de soie beige et blanc cassé. Robe présentant un corsage en tulle beige sans manche sans col pressionné sur le côté gauche, ligne de taille basse incurvée en onglet ; jupe en tulle blanc cassé, fendue côté gauche avec pan drapé chutant en coquillé côté gauche. Fond de corsage beige sans manche en forme de guimpe sans col, sans manche, pan devant de dos retenus par deux fois deux liens à nouer, ornés de petits plis plats transversaux de direction irrégulière. Thimister, 1998, collection automne-hiver (haute couture)

- Robe longue bustier en toile de bâche teinte irrégulièrement en kaki, échancrure en onglet au dos, fermé par un zip côté droit ; forme princesse évasée, petite traîne, bas coupé à cru. Gants longs en peau rouge. Thimister, 1999, collection printemps-été (haute couture)

- Ensemble tailleur-pantalon veste saharienne en python jaune, manches longues montées, col tailleur, deux poches de poitrine appliquées à rabats en accolade, deux poches à soufflets à rabat droit au bas ; fermé par 4 boutons recouverts ; pantalon à pont en python jaune, jambes évasées comme un pantalon de marin. Thimister, 1999, collection printemps-été (haute couture)

- Ensemble manteau en lainage jaune moutarde tricoté ; manches longues montées, petit col, fermeture par 3 boutons également tricotés, deux rabats de fausses poches.

- Pantalon en satin d'aspect soyeux (?) ; forme droite, plis marqués ; 2X1 poches devant ; zip et deux agrafes. Thimister, 1999, collection printemps-été (haute couture)

- Jupe très longue en satin d'aspect soyeux kaki, deux poches en biais devant, zip côté gauche ; taille fermée par 3 agrafes. Gants longs en chevreau rouge Thimister, 1999, collection printemps-été (haute couture)

- Ensemble tailleur-jupe. Veste en sergé de coton usagé (bleu délavé, sali et usé avec bas effiloché) ; manches longues montées ; col tailleur à parements de satin de soie ivoire ; trois poches plaquées ; fermeture par 5 boutons de résine grise. Jupe droite en satin ivoire, zip au dos. Paire d'escarpins en toile enduite vernie beige, bout rond, talon rond et bride montée sur élastique. Ceinture en cuir naturel à boucle en métal blanc. Paire de mitaines en veau velours beige Thimister, 1999, collection printemps-été (haute couture). Jimmy Choo Londres, 1999

- Manteau long en toile de coton écrue légèrement enduite de blanc et maculé de coulures de cire rouge sur la poitrine et le bras droit. Thimister, 1999, collection printemps-été (haute couture)

- Robe manteau en sergé de coton blanc gratté, manches longues montées, petit collet fermeture asymétrique par 7 boutons partant du côté gauche et descendant au centre au milieu devant. Deux poches latérales. Sac à main en cuir naturel partiellement peint en blanc avec deux poignets en métal argenté ; une face ornée de franges et fleurs en cuir découpé. Thimister, 2000, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Ensemble corsage à bretelles en tricot de mohair beige pailleté argent. Bretelles en ruban de satin beige se prolongeant en pans libres Jupe longue en façonné lamé argent ; zip côté droit ; griffe intérieur à la taille Paire de mitaines en veau velours beige. Thimister, 2000, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Ensemble manteau redingote en sergé de coton gratté beige ; manches longues montées ; col tailleur surpiqué ; 2 poches plaquées à rabat doublé de python ; fermeture milieu devant par 4 boutons. Pantalon droit en toile de coton gratté beige ; zip côté droit ; deux poches dans la couture ; une poche sur la fesse droite. Chemise en sergé de coton beige rosé, manches longues montées ; poignets et pattes de boutonnage ; grand col à col arrondi. Ceinture en tricot de laine à boucle en laiton patiné. Thimister, 2000, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Tailleur jupe en peau marron ; veste courte à manches longues montées et col tailleur fermé par deux boutons en métal argenté ; deux petites poches plaquées. Une jupe courte droite munie de 2 poches et fermeture à gauche par 4 boutons. Thimister, 2000, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Ensemble veste, veste courte et jupe longue en lainage loden vert chiné (?) Veste à manches longues montées et col tailleur surpiqué fermé par deux boutons en métal argenté, deux poches plaquées. Veste courte identique. Jupe longue droite, zippée côté gauche avec deux poches fendues devant. Ceinture en cuir blanc à boucle rectangulaire en laiton patiné Thimister, 2000, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Manteau en peau lainée façon poulain blanche ; manche longues montées sur épaulettes, col tailleur gansé de veau velours beige fermé par 4 boutons en métal argenté ; 2 poches fendues. Pantalon en peau dorée forme droite fermé par un zip devant ; deux poches en biais. Thimister, 2000, collection automne-hiver (prêt-à-porter)
- Chemisier en crêpe de soie rouge brodé au dos au fil rouge d'un portrait d'homme (broderie du Tsarévitch) ; petit col à pointe arrondie ; deux poches de poitrine plaquée sans fermeture mais muni de 8 boutonniers ; 2 boutonniers à chaque poignet. Pantalon à pont en satin rouge à jambe extra-longue patte d'éléphant. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble débardeur en résille de coton blanc et jersey de coton blanc taché d'encre rouge ; bretelle de droite allongée par une application de gros grain rouge et blanc maintenu par des coutures en ficelle. Le gros grain pend librement au-devant et au dos. Pantalon en satin d'aspect soyeux rouge, forme droite, fermeture droite sur gauche par un zip et deux boutons. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble pèlerine asymétrique en tricot de laine et mohair beige et gris doublée de fourrure assortie. Ceinture constituée d'un large ruban de gros grain vert kaki. Pantalon sarouel en drap de laine ivoire ; taille ceinturée d'un ruban de gros grain ivoire à nouer, pas de fermeture ; deux poches arrondies ; fond de pantalon sarouel ; jambes étroites chacune appliquée d'un galon latéral de laine écru lamée argent ; chevilles étroites fermées par 4 boutons en métal gris. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble débardeur en résille de coton écru et jersey de coton écru taché d'encre rouge ; bretelle de droite ornée d'une application de cordon de passementerie rouge et écru passé dans la résille ; pantalon en satin d'aspect soyeux rouge, forme droite, fermeture gauche sur droit par un zip et deux boutons. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble cagoule en tricot de laine et mohair écru incrusté d'une portion de tricot rouge et présentant de nombreux fils libres et effilochures. Pantalon en satin d'aspect soyeux écru, forme droite, taille montée à pinces dissimulant des entrées de poches en biais. Veste d'inspiration militaire en lainage blanc cassé, manches longues montées ; épaules ornées de pattes boutonnées par 2X2 boutons en métal gris ; col rond monté de deux capuches, l'une en lainage blanc cassé et l'autre en lainage rouge ; fermeture milieu devant pas 5 boutons (un manquant) ; 2X2 poches à rabats boutonnés et soufflets. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble paire de mitaines en organza brodé à fond couvert de tubes rouges ; poings zippés. Robe à traîne en crêpe de soie rouge, forme droite, encolure ronde et décolleté dans le dos, sans manches, devant court et dos prolongé en traîne légèrement évasée (pouvant se rabattre en cape boule). Présence de petit galon rouge libre. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Blouson en peau kaki vieilli, manches longues montées, pattes d'épaulettes retenues par 2 boutons de métal gris ; petit col et rabat d'épaule droite surpiqués ; boutonnage asymétrique côté droit par 3 boutons. Ceinture en cuir blanc, boucle rectangulaire en métal argenté à double ardillon.
- Combinaison pantalon d'inspiration militaire en sergé de coton kaki brodé au dos visage d'homme réalisé au fil rouge, petit col ; manches longues montées, zip milieu devant ; poignets, chevilles et multiples poches zippées. Écharpe constituée d'un ruban de gros grain rouge. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble étole en fourrure façon poulain blanc cassé longue rectangulaire et évasée d'un côté. Cape maxi en fourrure blanc cassé ; col officier ; fermeture latérale côté gauche par 4 boutons (dont un manquant) en partie haute seulement, fente latérale droite ; le pan central devant muni de deux passants de ceinture. Ceinture en cuir blanc vieilli, boucle rectangulaire en métal argenté à double ardillon. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble veste de fripe militaire en sergé de coton kaki, petit col en drap de laine vert boutonné devant par 5 boutons gris, 2X2 poches à rabats boutonnés et soufflets ; manches longues montées points à larges rabats ; usures, tâches, fils libres intentionnels. Pantalon sarouel taché rouge
- Écharpe constituée d'un ruban de gros grain entièrement brodé sur une face de tubes de verre rouges, Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Robe longue à traîne en crêpe de soie rouge ; encolure ronde devant ; sans manches ; dos nu brodé d'un drapé asymétrique en bénitier et fermé par quatre rubans de serrage en satin rouge à nouer. Bas coupé à cru. Paire de mitaines en organza brodé à fond couvert de tubes rouges ; poignets zippés. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)
- Ensemble veste en sergé de coton kaki ; manches longues montées ; col tailleur ; veste montée à l'envers ; doublure de manche vert kaki, fond de poche assorti et entoilage des épaules et devant kaki clair apparent ; fermé par 5 boutons en métal gris. Pantalon sarouel en toile de lin blanc maculé de peinture rouge ; taille montée sur élastique et muni de deux sangles de coton blanc à nouer, pas de fermeture ; deux poches arrondies ; fond de pantalon sarouel ; jambes étroites

et chevilles étroites fermées par 4 boutons en métal gris (dont un manquant jambe gauche). Écharpe constituée d'un ruban de gros grain rouge Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)

- Robe courte en organza entièrement brodée à fond couvert de tubes de verre rouge à motif d'ondes ou de fuseaux évoquant des muscles à vif, ou de la viande crue ; sans manche, encolure bateau devant et dos nu bénitier. Cagoule assortie, entièrement brodée Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)

- Robe de bal en tulle nylon kaki brodé lamelle de maille de lamelles de papier argenté formant un décor de chaînette dispersé sur toute la surface du tissu ; corsage bustier à petites bretelles muni d'une étoile assortie solidaire à draper sur les épaules ; jupe longue corolle évasée sur fond de crin synthétique et cerceau. Thimister, 2010, collection automne-hiver (haute couture)

- Robe longue étroite en taffetas (acétate ?) teint en gris irrégulier ; corsage dos nu à encolure américaine muni d'une capuche formant col bénitier devant ; fente latérale gauche en bas. Thimister, 2011, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Tailleur-pantalon. Veste en sergé de coton enduit blanc ; manches longues montées ; col tailleur ; une poche de poitrine, deux poches plaquées à rabat en biais ; fermeture par un bouton en résine blanche ; sangles de serrage à la taille en gros grain écru cousues à l'intérieur. Pantalon en sergé de coton enduit blanc, forme droite, fermé par un zip et une agrafe ; deux poches en biais ; bas coupé à cru. Ceinture en cuir blanchi ; boucle rectangulaire en métal argenté estampé de la marque Thimister ; pendeloque en métal argenté centrée d'une pastille de cuir estampée « belt ». Thimister, 2011, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Ensemble pantalon en twill de soie double face brune d'un côté et noir de l'autre ; taille extra large à fermer en portefeuille à la taille par deux rubans de gros grains noirs ; jambes resserrées au genou par un plis ouvert en biais ; cheville découpée en biseau. Pull-over en maille de mèche de coton, manche longue, encolure ronde. Écharpe en tricot de mèches de coton en deux tons de brun ; nombreuses effilochures et fils libres intentionnelles. Thimister, 2011, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Complet pantalon. Veste en sergé de coton enduit blanc ; manches longues montées ; col tailleur cranté partiellement surpiqué à gauche de fils bruns avec une extrémité libre nouée à une sangle de cuir liée à la manche gauche : sangle en cuir blanc avec boucle rectangulaire argent et munie d'un cartouche de cuir estampé Thimister ; une poche de poitrine,

deux poches plaquées ; fermeture par un bouton en cuir brun. Pantalon en sergé de coton ; taille montée à pinces dissimulant les entrées de poches en biais ; bas coupé à cru. Thimister, 2011, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Ensemble haut en tricot de mèches et fils de coton blanc et écru, encolure en V ; emmanchure ronde. Écharpe assortie en tricot de mèches et fils de coton blanc et écru. Jupe droite en sergé de coton enduit blanc, entièrement zippée devant ; deux poches en biais. Ceinture en cuir blanc à importante boucle en laiton patiné en forme de pistolet ancien. Thimister, 2011, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Robe taillée en biais en taffetas double face d'aspect soyeux (acétate ?) brun, encolure et emmanchures rondes. Drapé retenu et chutant en coquillé côté droit. Zip au dos. Sandale à semelle plateforme en cuir brun surpiqué écru ; talon découvert ; bride maintenue par une boucle en laiton au dos. Thimister, 2011, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Ensemble chemise en popeline de coton blanc à large col surpiqué à la main ; poche de poitrine appliquée et poignet également surpiqué. Paire de gants longs et larges en veau velours brun tacheté de zones en réserve grises, munis sur le poignet de sangles à boucles et rivets métalliques bruns. Jupe longue et droite, en veau velours brun avec marques grise en réserve, fente zippée milieu dos. Thimister, 2011, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Ensemble Tunique en twill de soie noir, manches chauve-souris, encolure bordée d'une capuche formant drapé bénitier devant, bas fendu et découpé en arrondi comme une liquette ; fente de passants de ceinture sur les côtés. Un short ample en twill de soie noir, taille montée sur élastique au dos et muni de deux rubans de gros grain noir. Ceinture en cuir brun à boucle en laiton patiné noire en forme de pistolet ancien. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Combinaison pantalon en voile de coton mélangé teint irrégulièrement en gris ; emmanchure ronde, encolure en V bordée d'éléments drapés et croisé au bassin devant et chutant en coquillé le long de la jambe droite. Ligne de taille soulignée au dos par un élastique coulissé ; zip milieu dos. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Robe tunique en peau de reptile noir, forme droite, encolure bateau fendue devant en vareuse retenue par un bouton et une bride ; manche longue montée, évasée, poignet fendu ; deux poches dans les coutures latérales ; dos constitué de deux panneaux superposés. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Ensemble pull en tricot de laine et mohair beige et gris, bas et poignet en tricot noir et gris muni de franges noires ; encolure ronde, manches chauve-souris, bas

irrégulier. Une étole en tricot de laine beige et grise au centre et noire et grise aux extrémités, présentant des fils libres aux montages et aux extrémités formant franges noires. Un short ample en taffetas double face noir, taille montée sur élastique au dos et muni de deux rubans de gros grain noir. Bottes en cuir brun surpiquées de fils gris ; bouts pointus ; haut talon bottier ; zippées sur le devant de la cheville. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Ensemble gilet sans manche en toile de coton mélangé irrégulièrement teinté en gris. Pantalon en toile de coton mélangé irrégulièrement teinté en gris ; la taille est montée sur élastique coulissé au dos et munie de deux pans de gros grain kaki à nouer ; jambes étroites extra longues taillée en biais à draper. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Manteau vague lainage cachemire blanc cassé avec une grande encolure formant capuche ou pèlerine, manches raglans chauve-souris ; deux poches dans les coutures, fermetures croisées par 2 X1 bouton au col ; doublure en toile de coton noir. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Combinaison-pantalon en twill de soie noir, manches à même chauve-souris ; profonde encolure en V fermée par un petit ruban de gros grain à nouer ; poches dans la couture, cheville zippée. Ruban de twill assorti à nouer. Bottes en cuir noir surpiquées de fils blancs ; bouts pointus ; haut talon bottier ; sur le devant de la cheville Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Combinaison pantalon en peau de reptile blanc cassé, sans manches, profonde encolure en V prolongée en capuche au dos et en 2 pans libres à nouer au niveau du bassin ; chevilles étroites zippées. Gants longs en peau blanche, haut muni d'une sangle rivetée et d'une boucle en laiton patiné à passer sur l'épaule ; sangle identique au niveau du poignet. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Ensemble manteau vague court en sergé de soie. Manches courtes à même chauve-souris dans l'idée d'un jumbaori. Large col châle. Un short ample en sergé de soie noir, taille montée sur élastique au dos et muni de deux rubans de gros grain noir ; taille montée à pince ménageant des entrées de poches ; fond de culotte sarouel. Ceinture en cuir noir avec boucle rectangulaire en laiton patiné. Gants à crispin en peau vieil or ; sangle rivetée munie d'une boucle en laiton patiné au niveau du poignet. Bottes en cuir noir surpiquées de fil blanc, zippées devant sur le tibia ; bout pointu ; haut talon bottier. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Ensemble veste en twill de soie noir, manches longues montées, col châle cranté, deux poches à rabats, fermeture par un bouton ; dos fendu et monté

en portefeuille. Pantalon bouffant en twill de soie noir ; fermeture croisée devant retenue par deux boutons dont un manquant ; jambes amples ; chevilles montées sur élastiques. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Manteau ample en feutre de laine et mohair blanc et gris, à poils longs irréguliers formant des mèches dispersées (à la manière de l'agneau de Mongolie), irrégulièrement teinté en gris ou blanc cassé ; col châle, manches à même, sans fermeture ni poches. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Poncho en crêpe de laine noir ; col pointu amovible retenu par cinq petits boutons, fermeture sous patte de boutonnage par six boutons en résine façon corne. Thimister, 2011, collection automne-hiver (prêt-à-porter)

- Manteau redingote à traine en gabardine de coton enduit ivoire col officier appliqué d'un ruban de toile de jute brune ; manches longues montées, doublure en toile de jute écrue ; fermeture milieu devant par 6 boutons en résine brune ; patte de boutonnage dissimulée. Thimister, 2012, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Veste en sergé de coton enduit brun foncé ; manches longues montées ; col tailleur cranté surpiqué blanc fermé par un bouton en laiton ; boutonnière dissimulée. Thimister, 2012, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Long Trench en sergé de coton enduit brun foncé ; manches longues raglans ; petit col et parements surpiqués à la main de gros fils bruns (pèlerine au dos empiècement latéral gauche, passants et rabat de poche) ; fermeture asymétrique par sept boutons sur le côté droit ; grand pli creux en bas milieu dos. Thimister, 2012, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Long Trench en sergé de coton enduit blanc ; manches longues raglans ; petit col et parements surpiqués à la main de gros fils blancs (pèlerine au dos empiècement latéral droit, passants et rabat de poche) ; fermeture asymétrique par sept boutons sur le côté gauche ; grand pli creux en bas milieu dos.

Thimister, 2012, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Ensemble veste en coton gris perle, col officier, manches montées, sans fermeture. Legging en lacet tricotés main écru. Ceinture corselet en sergé de coton écru dépourvue de système de fermeture. Thimister, 2012, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Ensemble veste courte en toile de coton froissé à manches longues montées à poignets zippés ornés d'un dépassant de linon coupé à cru ; sans col ; devant se prolongeant en pans réunis à draper autour du cou.

Pantalon très ample, bas coupé à cru ; haut monté à plis ; taille resserrée par un ruban de gros grain ; deux poches arrondies devant ; zip côté gauche. Ceinture corselet en gros cuir brun composé d'un cartouche muni de passants est glissé une ceinture à boucle à double ardillon. Matériel issu d'une fripe militaire selon de tampon « armée - 1955 » indiqué au dos. Thimister, 2012, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Veste saharienne en sergé de coton blanc à parements de petit col en suédine noire, munie de 2X2 poches à rabats en accolade surpiquée ; manches longues montées dépourvues de boutons mais dotés de boutonsnières. Les boutons sont manquants mais marqués par des fils de maintien résiduels. Thimister, 2012, collection printemps-été (prêt-à-porter)

- Œuvre composée d'une boîte plate en plexiglas rectangulaire munie d'un éclairage interne en tube néon (doté d'un transformateur et d'une prise câblée) et contenant un trench-coat en sergé de coton blanc patiné de « blanc de marin » à double boutonnage de cuir doté d'une ceinture en cuir brut à boucle métallique à deux ardillons. Manche gauche du trench-coat est munie d'une étiquette en cuir estampée « Thimister ». Thimister, 2000, collection printemps-été (prêt-à-porter) offerts par M. Luis Placido de Abreu, M^{me} Nathalie Thogersen, M^{me} Nicole et M. Bertrand Meyrat - Paris

- Robe composée d'un haut en velours mélangé et d'un bas en faux tressage lamé et soie dans un camaïeu de couleurs et rebrodé de rangées de paillettes noires. Philippe Venet, Paris, 1983 collections hiver (haute couture)

- Robe de cocktail en gaze façonnée noire appliquée de petites paillettes miroirs (selon un motif d'arabesques ; corsage sans manches à profond décolleté en V devant et dans le dos ; jupe montée à plis composant deux panneaux latéraux découpés en arrondis, s'ouvrant sur une jupe droite en façonné de soie noire unie. Deux ceintures en ruban de satin noir ornées de nœuds plats à deux pans ; l'une de ces ceintures présentent des pans longs et l'autres des pans courts ; chaque ceinture est fermée par deux agrafes. Deux rubans assortis à nouer ? Petit triangle d'organza de soie noire à coudre au creux du décolleté devant. Philippe Venet, Paris, 1984, collection printemps-été (haute couture)

- Robe longue en panne de velours imprimé panthère turquoise et rose ; manches longues montées, corsage décolleté en V, taille empire ; jupe légèrement évasée et trainante ; poignets munis de zip ; zip au dos. Philippe Venet, Paris, 1986, collection hiver (haute couture)

- Robe longue satin de soie rouge vif, manches longues raglan encadrant le décolleté carré, corsage à taille Empire brodé d'une frise de tubes, paillettes et

perles or et rouge dessinant des registres de lignes et de chevrons ; même décor aux poignets zippés, jupe longue et droite montée à fronces, fendue au milieu en bas. Fermeture du corsage par une agrafe au dos. Philippe, Paris, 1985 (vers)

offertes par M^{me} Marina Kellen French - New-York (États-Unis)

- Ensemble Boléro à manches courtes à même et une pointe devant à l'extrémité de pinces de poitrine, fermé milieu devant par une agrafe. Robe de mariée en ottoman de soie lamé or. Corsage bustier nervuré en boutis surpiqué or, orné sur le devant de deux motifs de nœuds brodés argent et de perles ; même motif dans le dos. Jupe évasée longue, droit fil devant ; zip et 2 agrafes au dos. Bruyère, 1947 collection automne-hiver (haute couture)

- Chemise en sergé chevron de coton blanc rayé bleu indigo, rayures verticales ; manches longues montées, petit col surpiqué, pas de poche ; fermeture milieu devant par 5 boutons en métal blanc dont un manquant au bas. Rectangle de sergé de coton blanc appliqué sur la poitrine à gauche avec numéro de matricule imprimé : «F» dans un triangle rouge et 27 763. La toile réunit différents fragments de toiles rayées avec des bleus différents ; col, propreté de boutonnage et coudière azur, le reste est violet. La veste présente de nombreuses réparations grossières : pièces aux coudes, coutures de la manche gauche raccommodées ; pièce sous le bras droit et à l'aisselle droite ; poignets usés et raccommodés ; déchirures et usures en bas sur les côtés. 1940 (vers)

offerts par M^{me} Natalie Balsan et M^{me} Marie-Osmonde Balsan-Costa de Beauregard - Paris

- Déshabillé en crêpe marocain ivoire muni d'une ceinture solidaire à nouer au dos en crêpe orange et ivoire. Manches triangulaires évasées montées ; corsage blousant à col châle ; fermeture croisée droit sur gauche maintenue par des pans de ceinture noués au dos ; bas évasé monté à la taille coupé dans le biais. Madeleine Vionnet, 1932 collection automne-hiver (haute couture)

- Boîte rectangulaire en carton constituée d'un fond et d'un couvercle séparé recouvert d'un papier logotypé argent et or sur fond crème.

offerts par M^{me} Isabelle Bedat - Vanves

- Ombrelle composée de huit brins soutenant une laize de dentelle de coton ivoire doublée de mousseline de soie même ton. Tape à terre en métal. Mat en acajou et poignet en argent ciselé ; chiffre «SG» gravé sur l'embout. France, 1905-1910

offerte par M^{me} Marie-Christine Blainville - Paris

* Pour le département de la mode et du textile, collections post-1800 et le département des Arts graphiques, collections Dessins

- Robe en organza rose cyclamen composée d'une robe courte sans manche à encolure ronde et coupe princesse, recouverte d'un poncho rectangulaire maintenu ensemble à l'encolure. Philippe Venet, 1990 (haute couture)
- Robe du soir drapée en sergé de soie lamée métalloplastique argent à motif de micro-rayures argent sur fond noir ; corsage asymétrique avec une seule bretelle côté gauche ; jupe montée à fronces sur un anneau au milieu de la taille ; fente milieu devant. Philippe Venet, Paris, 1989 (haute couture)
- Robe en organza cyclamen taillée en biais et drapée ; corsage à manches longues et encolure bateau découvrant les épaules ; drapé retenu par un nœud à la taille à gauche ; jupe portefeuille droite ornée de deux drapés similaires convergeant vers le même nœud et ménageant ; encolure, poignets et bords des drapés bordés de volants falbalas. Jupe fermée par un zip et une agrafe à la taille. Philippe Venet, 1990 (haute couture)
- Robe du soir drapée en sergé de soie lamée métalloplastique vert à motif de micro-rayures vertes sur fond noir ; robe composée d'une robe courte sur laquelle est montée une jupe portefeuille drapée. Corsage sans manches, encolure bénitier fermée sur l'épaule gauche par quatre agrafes et zip côté gauche ; drapé retenu par un nœud au niveau de la hanche à gauche. Fente côté gauche ouverte sur la jupe droite mini assortie. Philippe Venet, 1991
- Robe du soir drapée en sergé de soie lamée métalloplastique cuivre à motif de micro-rayures cuivre sur fond noir. Robe composée d'un fond de robe mini sur laquelle s'enroule une robe longue portefeuille. Corsage sans manches, encolure en V fermée sur l'épaule gauche par quatre agrafes ; effet de portefeuille avec fermeture croisée (droit sur gauche) retenue par un nœud au niveau de la taille à gauche ménageant un drapé bénitier sur la hanche gauche. Fente côté droit ouverte sur la jupe mini. Philippe Venet, 1991 (haute couture)
- Robe longue en crêpe rose saumon, corsage à manches longues montées fermées par 4 pressions ; encolure ronde gansée de même ; épaules montées sur épauettes ; devant drapée selon le montage de la jupe dessinant un onglet remontant à la taille devant tandis que les côtés et le dos de la jupe droite sont montés aux hanches ; Philippe Venet, 1989 (haute couture)
- Un ensemble de 73 dessins de mode pour femme de la collection Printemps-Eté 1966, graphite et encre noire sur papier, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur),

1966

- Un ensemble de 103 dessins de mode pour femme de la collection Automne-Hiver 1966/1967, graphite et encre noire sur papier, échantillons de tissus, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), 1966/1967
 - Un ensemble de 88 dessins de mode pour femme de la collection Printemps-Eté 1967, graphite et encre noire sur papier, échantillons de tissus, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), 1967
 - Un ensemble de 99 dessins de mode de la collection Hiver 1967/1968 et 1 impression, graphite, encre noire et feutre sur papier, échantillons de tissus, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), 1967/1968
 - Un ensemble de 86 dessins de mode de la collection Hiver 1968/1969, graphite et encre noire sur papier, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), 1968/1969
 - Un ensemble de 75 dessins de mode de la collection Printemps-Eté 1968/1969 et 2 impressions, graphite sur papier, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), 1968/1969
 - Un ensemble de 84 dessins de mode de la collection Hiver 1971/1972, graphite sur papier, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), 1971/1972
 - Un ensemble de 73 dessins de mode pour homme, encre bleue, encres de couleur, gouache sur papier, échantillons de tissus, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), seconde moitié du 20^e siècle
 - Un ensemble de 8 dessins de mode, graphite, encre noire et encres de couleur sur papier, Philippe Venet (1931-2021) (dessinateur), seconde moitié du 20^e siècle
- offerts par M^{mes} Jeanine Venet et Marie-Louise Bellet - Oullins et M^{me} Claude Bonnet - Paris
- Le don est accompagné d'un ensemble d'archives dont des coupures de presse.
- * Pour le département design graphique et publicité
- Carnet de croquis, « 2003 Areva «Expert»/H5 Logorama », papier, carton ; feutre noir, stylo bille, stylo-feutre, feutre couleur, crayon, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2003/2009, graphiste Ludovic Houplain
 - Carnet de croquis, « H5 Logorama », papier, carton ; feutre noir, stylo bille, stylo-feutre, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2005/2009, graphiste Ludovic Houplain
 - Carnet de croquis, « H5 Logorama », papier, carton ; feutre noir, stylo bille, stylo-feutre, crayon, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2005/2009, graphiste Ludovic Houplain
 - Carnet de croquis, « H5 Logorama », papier, carton ; feutre noir, stylo bille, stylo-feutre, crayon, atelier/

studio graphique H5 (France, 1996-), 2005/2009, graphiste Ludovic Houplain

- Carnet de croquis, « H5 Logorama », papier, carton ; feutre noir, stylo bille, stylo-feutre, crayon, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2005/2009, graphiste Ludovic Houplain

- Story board, « H5 Logorama », carton métal ; papier ; stylo-feutre, feutre noir, stylo bille, crayon, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2005/2009, graphiste Ludovic Houplain, (163 parties)

- Carte postale, « Logorama [carte postale] », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Carton d'invitation, « Logobook », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2013

- Badge, « Logorama [BP] », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Badge, « Logorama Quaker », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Badge, « Logorama NBC », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Badge, « Logorama Johnnie Walker », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Badge, « Logorama Michelin », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Badge, « Logorama Timberland », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Badge, « Logorama Evian », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Badge, « Logorama Domino Pizza », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2009

- Autocollant, « Logorama [Oscar] », papier adhésif, papier ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010

- Autocollant, « Logorama [Oscar] », papier adhésif, papier ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010

- Autocollant, « Logorama Apple », papier adhésif, papier ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010

- Autocollant, « Logorama Adidas », papier adhésif, papier ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010

- Carnet de croquis, « H5 Money Time », carton, papier ; stylo-feutre, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010/2014, graphiste Ludovic Houplain

- Carnet de croquis, « H5 Money Time », carton, papier ; stylo-feutre, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010/2014, graphiste Ludovic Houplain

- Carnet de croquis, « H5 Money Time », papier cartonné, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010/2014, graphiste Ludovic Houplain

- Story board, « H5 Money Time », papier ; impression numérique, stylo-feutre, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2010/2014, graphiste Ludovic Houplain, (98 parties)

- Carte publicitaire, « Money Time », papier cartonné ; offset couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2014

- Autocollant, « Money Time », papier cartonné, papier adhésif ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2014

- Autocollant, « Money Time », papier cartonné, papier adhésif ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2014

- Badge, « Money Time », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2014

- Badge, « Money Time », métal, plastique ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2014

- Affiche graphique, « Money Time », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), France, 2014

- Carnet de croquis, « H5 My Generation », papier, papier cartonné ; feutre noir, feutre couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), France, 2015/2018, graphiste Ludovic Houplain

- Carnet de croquis, « H5 My Generation Mirwaïs », papier, papier cartonné ; feutre noir, feutre couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), France, 2015/2018, graphiste Ludovic Houplain

- Synopsis, « H5 My Generation Mirwaïs », papier, papier cartonné ; feutre noir, feutre couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), France, 2015/2018, graphiste Ludovic Houplain, (7 parties)

- Mood board, « H5 My Generation Mirwaïs », papier, papier cartonné ; feutre noir, stylo-feutre, impression numérique, stylo bille, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), France, 2015/2018, graphiste Ludovic Houplain, (49 parties)

- Story board, « H5 My Generation », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique H5

(France, 1996-), France, 2015/2018, graphiste Ludovic Houplain, (20 parties)

- Carte publicitaire, « H5 My Generation », papier cartonné ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2018

- Carte publicitaire, « H5 My Generation », papier cartonné ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2018

- Disque vinyle, « H5 My Generation », vinyle carton, papier ; offset couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2020, graphiste Ludovic Houplain, sans mention d'imprimerie, (3 parties)

- Livre, « Abordable », papier, papier cartonné ; offset couleur, impression numérique ; papier ; impression numérique, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2020, graphiste Ludovic Houplain, graphiste Hugo Blanzat, imprimeur Maestro (Grafiche Antiga- Italy), 2020/12, (2 parties)

offerts par Ludovic Houplain

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient ! 96/97 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 1996, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Débrayage. Rémi De Vos », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 1996, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Saison 2000 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 1999, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient [Saison 2001] », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2000, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient Saison 2003-2004 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2003, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient Saison 2004-2005 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2004, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Le bourgeois gentilhomme », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2004, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Le Belvédère », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe,

M/M (Paris, 1992-), Paris, 2004, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Ma petite jeune fille », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2004, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Grand et Petit », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2005, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient. 2005-2006 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2005, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Tartuffe. Molière. Delvert », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2005, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Toit », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2005, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Reviens avant la nuit. Kim Peignard », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2005, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Grand-mère Quéquette. Prigent », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2006, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Pluie d'été à Hiroshima. Duras. Vigner », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2006, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient [2006] 2007 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2006, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Jusqu'à ce que la mort nous sépare », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2006, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. A little more blue », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2006, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Le marin d'eau douce, une épopée salée », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2007, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient [2007] 2008 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2007, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Débrayage. Vigner », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2007, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « » CDDB Théâtre de Lorient. Les aventures de Nathalie Nicole Nicole », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2007, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. L'île flottante », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2007/2008, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Le jour des meurtres dans l'histoire d'Hamlet », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2008, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient [2008] 2009 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2008, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Shakespeare's Tragedy Othello », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2008, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Pling », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2008, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. L'oreille au bord des lèvres et l'œil dans un nuage », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2008/2009, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Un nid pour quoi faire », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2009, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. En délicatesse », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2009, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient [2009] 2010 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2009, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Sextett », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2009, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Un rêve féroce », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2009, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. L'empereur de Chine », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2009, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Angelo, tyran de Padoue », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2010, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Le Barbier de Séville », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2010, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient [2010] 2011 », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2010, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Break your leg ! », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2010, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Vivre dans le feu ! », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2010, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. La Place Royale », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2011, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Phèdre Les Oiseaux », papier ; photogravure

couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2012, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Nouveau Roman », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2012, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. La faculté », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2012, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Les oiseaux », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2012, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Guantanamo », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2012/2013, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Orlando », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2013, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Orphelins », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2013, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Il est difficile d'attraper un chat dans une pièce sombre (surtout lorsqu'il n'y est pas) », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2013, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Spleenorama », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2014, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Tohu-Bohu », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2014, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Tristan », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2014, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. Fin de l'histoire », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2015, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « CDDB Théâtre de Lorient. L'illusion comique », papier ; photogravure couleur, offset noir et blanc, atelier/studio graphique, photographe, M/M (Paris, 1992-), Paris, 2015, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2008, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « CDDB Théâtre de Lorient », papier ; sérigraphie en noir, atelier/studio graphique M/M (Paris, 1992-), Paris, 2008, sans mention d'imprimerie

offertes par M/M (Paris)

- Carton d'invitation, « Bétonsalon. Centre d'art et de recherche. 06/09-23/12/2017. Candice Lin. A hard white body », papier ; offset couleur, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2018

- Carton d'invitation, « Bétonsalon. Centre d'art et de recherche. 06/09-23/12/2017. Candice Lin. A hard white body », papier ; sérigraphie, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2019

- Carton d'invitation, « Bétonsalon. Centre d'art et de recherche. 06/09-23/12/2017. Candice Lin. A hard white body », papier ; offset, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2019

- Carton d'invitation, « Bétonsalon. Centre d'art et de recherche. 06/09-23/12/2017. Candice Lin. A hard white body », papier ; offset, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2019

- Carton d'invitation, « Bétonsalon. Centre d'art et de recherche. 06/09-23/12/2017. Candice Lin. A hard white body », papier ; offset, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2020

- Carton d'invitation, « 21/09 - 22/12/2018 Mélanie Matranga », papier ; offset couleur, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2018

- Carton d'invitation, « 08/02 - 27/04/2019 Teo Hernandez », papier ; sérigraphie, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2019

- Carton d'invitation, « 17/05 - 20/07/2019 Une journée avec Marie Vassilieff », papier ; offset, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2019

- Carton d'invitation, « 20/09 - 14/12/2019 Patricia Belli », papier ; offset, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2019

- Carton d'invitation, « 17/01 - 18/04/2020 Creative beginnings », papier ; offset, graphiste Camille Baudelaire (1984-), France, 2020

- Carton d'invitation, « A 2020 [Forall studio] », papier ; sérigraphie, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, France, 2020

- Affiche graphique, « 64° Salon de Montrouge du 27 avril au 22 mai 19 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Programme, « 64e Salon de Montrouge du 27 avril au 22 mai 19 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Flyer recto-verso, « 64° Salon de Montrouge du 27 avril au 22 mai 19 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Carton d'invitation, « [64° Salon de Montrouge] Cérémonie des prix Invitation spéciale », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Carton d'invitation, « [64° Salon de Montrouge] Vente aux enchères », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Catalogue d'exposition, « [64° Salon de Montrouge Art contemporain] », papier ; sérigraphie, offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, imprimeur Graphoprint, France, 2019/04
 - Affiche graphique, « 65° Salon de Montrouge Appel à candidatures », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Flyer recto-verso, « 65° Salon de Montrouge Appel à candidatures », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, atelier/studio graphique General Public, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Affiche graphique, « June events Festival 13^e édition Danse Paris Cartoucherie », papier ; sérigraphie, photographe Hadrien Touret, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, France, 2019, sans mention d'imprimerie
 - Flyer recto-verso, « June events Festival 13^e édition Danse Paris Cartoucherie », papier ; sérigraphie, photographe Hadrien Touret, atelier/studio graphique Atelier Baudelaire, France, 2019, sans mention d'imprimerie
- offerts par Camille Baudelaire *
- Brochure, « Manifeste pour le droit de la cravate à disposer d'elle-même », papier mat, carton, métal argenté ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2006, photographe Studio des Fleurs, concepteur rédacteur Hermès (Paris, 1837-), imprimeur I.M.P. Graphic
 - Livre, « Hommage au carré », papier mat, plastique ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2008, graphiste Undo-Redo (Paris, 2006-), concepteur rédacteur Hermès (Paris, 1837-), imprimeur Frazier Paris, (3 parties)
 - Dépliant publicitaire, « Petit journal de la soie », papier brillant, papier kraft ; offset couleur, éditeur Hermès éditeur, 2009, illustrateur Christophe Brunquell (1969-), photographe Benjamin Nitot, imprimeur Nava Milano, (2 parties)
 - Livre, « The Hermès Carré », carton, papier brillant, toile ; offset couleur, éditeur Hermès éditeur, 2009, éditeur Éditions du Regard (Paris, 1978-), graphiste Olivier Canaveso, imprimeur Castuera S.A., Espagne, (3 parties)
 - Dossier de presse, « Les Maisons enchantées », carton, papier mat ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2010, dessinateur François Houtin (Craon, 1950-), graphiste Empreinte Graphique, photographe Christophe Fillieux, imprimeur Printimage & Co, France (2 parties)
 - Dossier de presse, « Hermès Paris [haute bijouterie, 2010] », carton, papier vergé, papier photographique, papier cristal ; offset couleur, photographie, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2010, photographe Guido Mocaico (Vevey, 1962-), imprimeur Printimage & Co (12 parties)
 - Brochure, « Paris mon ami », papier brillant ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2011, photographe Craig McDean, sans mention d'imprimerie
 - Dossier de presse, « Le temps de l'imaginaire », papier brillant, papier mat ; offset couleur, embossage, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2011, photographe Geof Kern, photographe Paul Lepreux, photographe Jacques Boulay, imprimeur Deux-Ponts
 - Catalogue d'exposition, « Hiroshi Sugimoto, couleurs de l'ombre », papier mat ; offset couleur, embossage, graphiste Undo-Redo (Paris, 2006-), éditeur Éditions Hermès, 2012, photographe Printmodel, imprimeur Chirat Saint-Just-la-Pendue
 - Catalogue, « Photos-souvenirs au carré Daniel Buren », papier mat ; offset couleur, embossage, éditeur Hermès éditeur, 2010, éditeur Éditions Xavier Barral (2002-), imprimeur Deux-Ponts (2 parties)
 - Livre, « Jacques Henri Lartigue. Chic, le sport ! », carton, papier ; offset, embossage, collage, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2013, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), directeur artistique Raphaëlle Pinoncély, imprimeur EBS Editoriale, Italie, 2013/03

- Livre, « Petit lexique des gestes Hermès », carton mat, papier mat ; offset couleur, embossage, éditeur Hermès éditeur, 2012, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), directeur artistique Raphaëlle Pinoncély, imprimeur Arte Grafica, Italie, 2012/02
- Dossier de presse, « [petit h] Quand je serai grand je veux rester petit », papier mat ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, 2013, concepteur visuel Hermès (Paris, 1837-), imprimeur Deux-Ponts
- Dossier de presse, « [Nautilus. Le stylo d'Hermès] », papier mat ; offset couleur, pliage, embossage, éditeur Éditions Hermès, 2014, concepteur visuel Hermès (Paris, 1837-), photographe Maud Rémy-Lonvis (1988-), photographe Vicente Sahuc, imprimeur Nava Milano (5 parties)
- Dossier de presse, « Haute Bijouterie [2014] », papier mat, carton mat, papier de soie, coton ; offset couleur, embossage, emploi d'or, tissage, éditeur Éditions Hermès, 2014, directeur artistique Carina Frey & Stefanie Barth, photographe Roe Ethridge, dessinateur Pierre Hardy (Paris, 1956/02/01-), imprimeur Editor (8 parties)
- Catalogue commercial, « Julio Le Parc Variation autour de La longue Marche », papier mat, carton mat ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, 2015, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), directeur artistique Raphaëlle Pinoncély, photographe imprimeur EBS Editoriale, Italie
- Livre, « Dans l'œil du flâneur », papier mat, carton mat ; offset couleur, pliage, éditeur Éditions Hermès, 2015, dessinateur Emmanuel Pierre (Paramé, 1958-), directeur artistique Raphaëlle Pinoncély, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), photographe Quat'coul, imprimeur Grafiche AZ, Italie, Valeur unitaire : 100 €
- Livre, « Métamorphose », papier mat, carton mat ; offset couleur, pliage, embossage, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), 2014, éditeur Éditions Hermès, photographe Sarah Moon (Angleterre, 1941-), directeur artistique Raphaëlle Pinoncély, photographe Terre Neuve, imprimeur Arte Grafica, Italie (2 parties)
- Livre, « Féroces et fragiles, les félins dans l'œuvre de Robert Dallet », papier mat, carton mat ; offset couleur, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), 2016, éditeur Éditions Hermès, directeur artistique Raphaëlle Pinoncély, graphiste Publicis EtNous (1997-), photographe Studio des Fleurs, photographe Terre Neuve, imprimeur Castelli Bolis Poligrafiche Spa, Italie
- Dossier de presse, « HB-IV Continuum », papier mat ; offset couleur, collage, pliage, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2016, photographe Iris Velghe, imprimeur Alecom, Italie
- Brochure, « Tie.Set », carton mat ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2017, directeur artistique David Lane, photographe Carl Kleiner (Stockholm), set designer Rachel Thomas, imprimeur 102 Graphic
- Livre, « Leïla Menchari, la Reine Mage », carton, papier ; offset couleur, embossage, sérigraphie, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), 2017, éditeur Hermès (Paris, 1837-), directeur artistique Raphaëlle Pinoncély, photographe Caroline Lano, photographe Terre Neuve, imprimeur EBS Editoriale
- Livre, « Hermès pop-up », carton, papier mat ; offset couleur, pliage, collage, pop-up, éditeur Actes Sud (Arles, 1978-), 2018, éditeur Hermès (Paris, 1837-), graphiste Bernard Duisit., graphiste Pauline Bavier, graphiste Christel Fontès, photographe Terre Neuve, imprimeur Toppan, Chine
- Dossier de presse, « [petit h] La quincaillerie », carton, fil de coton, métal doré ; offset couleur, photographie, rivetage, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2018, photographe Sylvie Becquet, sans mention d'imprimerie (6 parties)
- Dossier de presse, « Enchaînements libres », carton mat ; offset couleur, embossage, dorure à chaud, concepteur éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2018, photographe Karim Sadli (Paris), imprimeur 102 Graphic (2 parties)
- Dossier de presse, « Hermès printemps été 2021 », carton, toile sur carton, papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2021, directeur artistique Carina Frey & Stefanie Barth, imprimeur Printmodel (2 parties)
- Livre, « Le chemin d'Hermès », papier ; offset couleur, éditeur Chuokoron-Shinsha Inc. (Tokyo, 1886-), Japon, 2021, illustrateur Keiko Takemiya (Tokushima, 1950/02/13-), sans mention d'imprimerie, 21 cm (hauteur) ; 14,9 cm (largeur) ; 2 cm (épaisseur) (3 parties)
- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2000 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 1999, graphiste Philippe Weisbecker (Paris, 1942-), photographe Point, imprimeur GLMC Imprimerie
- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2000 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2000, graphiste Sophie Dutertre (Paris, 1965/02/10-), imprimeur GLMC Imprimerie
- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2001 », papier, papier brillant ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2000, graphiste Hervé Tullet (Avranches, 1958-), photographe Point, imprimeur Fano-Emonet
- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2001 », papier, papier gaufré et métallisé ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2001,

graphiste Susan Shup, photographeur Point, imprimeur Fano-Emonet

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2002 », papier mat ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2001, graphiste Tristan Galdos del Carpio (Juvisy, 1969-), photographeur Point, imprimeur Déjà

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2002 », papier mat ; offset couleur, dorure à chaud, éditeur Éditions Hermès, France, 2002, graphiste Benoît, photographeur Point, imprimeur GLMC Imprimerie

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2003 », papier mat ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2002, graphiste Paul Cox (Paris, 1959/04/08-), photographeur imprimeur Blanchard printing

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2003 », papier mat, papier gaufré ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2003, graphiste Cassandre Montoriol, imprimeur 4M impressions

- Catalogue d'exposition, « Objets Hermès. Automne Hiver 2004 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2004, graphiste Iris de Moüy, 1975-), imprimeur Déjà (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2005 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2005, graphiste photographe Nawel, imprimeur Typofilm (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2006 », papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2005, graphiste Richard McGuire (New Jersey, 1957-), imprimeur 4M impressions (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2007 », papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2006, graphiste Emmanuel Pierre (Paramé, 1958-), imprimeur Le Govic SA (3 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2008 », papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2007, graphiste Ward Schumaker, imprimeur I.M.P. Graphic (4 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2009 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2008, graphiste Valérie Roy (Alger, 1965-), imprimeur Imprimerie des Deux-Ponts (4 parties), Valeur d'ensemble : 200 €

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2009 », papier, papier calque ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2009, graphiste Denis Polge (Grasse, 1972-), imprimeur Imprimerie des Deux-Ponts (3 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2010 », papier mat, papier brillant ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2009, graphiste Nigel Peake (Irlande (république d'), 1981-), imprimeur Imprimerie des Deux-Ponts (4 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2011 », papier kraft, fil de coton ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2010, graphiste Anthony Burrill (Angleterre), imprimeur Imprimerie des Deux-Ponts (3 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2011 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2011, graphiste Aurore de La Morinerie (Saint-Lô, 1962-), imprimeur Stipa Montreuil (3 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2012 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2011, graphiste Cyril Kongo (Toulouse, 1969-), photographe Gokan, éditeur Éditions Hermès, imprimeur Deux-Ponts (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2012 », carton, papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2012, graphiste Laurent Cilluffo (Lille, 1968/06/17-), imprimeur Deux-Ponts (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2013 », papier ; offset couleur, pliage, éditeur Éditions Hermès, France, 2012, graphiste Florence Bamberger (Paris, 1987-), imprimeur Deux-Ponts (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2013 », carton, papier ; offset couleur, pliage, éditeur Éditions Hermès, France, 2013, graphiste Pierre Di Sciullo (Paris, 1961/10/05-), imprimeur Stipa Montreuil (10 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2014 », carton, papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2013, graphiste Jochen Gerner (Nancy, 1970/09/12-), imprimeur Deux-Ponts (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2014 », papier, papier cristal ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2014, graphiste Noemi Schipfer (Paris, 1988-), imprimeur Grafiche dell'Artiere (2 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Automne Hiver 2015 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2015, graphiste Serge Bloch, imprimeur 102 Graphic (4 parties)

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2016 », papier, carton ; offset couleur, embossage, éditeur Éditions Hermès, France, 2015, graphiste Pierre Seinturier (Paris, 1988-), imprimeur 102 Graphic, imprimeur SIO2

- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2018 », carton ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2017, graphiste Henning Wagenbreth (Eberswalde, 1962-), imprimeur 102 Graphic, imprimeur SIO2, France (4 parties)
- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2020 », papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2019, graphiste Mariano Pascual (Argentine), agence de communication et de design, directeur artistique Pilote Paris, imprimeur Frazier Paris (2 parties)
- Catalogue commercial, « Objets Hermès. Printemps Été 2021 », carton ; offset couleur, embossage, éditeur Éditions Hermès, France, 2020, graphiste Fenna Schilling (Haarlem, 1990-), sans mention d'imprimerie (14 parties)
- Catalogue commercial, « Some Hermès ideas for the holiday season... December 2005 », carton ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2005, photographe Quentin Bertoux, imprimeur S.I.C. (32 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2010 », carton, coton ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2010, graphiste Cercle de Craie (Paris, 2002- Paris, 2016), imprimeur L'Agence Pop-Up (2 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2012 », carton ; offset couleur, embossage, éditeur Éditions Hermès, France, 2012, illustrateur Philippe Dumas (Cannes, 1940-), graphiste Philippine Poplu, imprimeur France cartes (57 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2013 », papier, papier calque ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2013, illustrateur Emmanuel Pierre (Paramé, 1958-), imprimeur Nava Milano (2 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2014 », carton, papier ; offset couleur, éditeur Éditions Hermès, France, 2014, dessinateur Virginie Jamin (France, 1974-), dessinateur Anamorphée, imprimeur Nava Milano (5 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2015 », carton, papier, papier cristal ; offset couleur, pochoir, concepteur éditeur Éditions Hermès, France, 2015, imprimeur Alecom, Italie (37 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2016 », carton, papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2016, illustrateur Edouard Baribeaud (Versailles, 1984-), imprimeur Alecom, Italie (14 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2017 », carton, papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2017, illustrateur Lorenzo Petrantoni (Gênes, 1970-), imprimeur PPA Mahé (30 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2018 », carton, papier toile de coton ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2018, illustrateur Gino Bud Hoiting (Utrecht, 1984-), imprimeur Chirat (2 parties)
- Catalogue commercial, « Quelques idées Hermès pour les fêtes... Décembre 2020 », carton, papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2020, illustrateur Baptiste Viroit (Strasbourg, 1987-), sans mention d'imprimerie
- Carte de vœux, « Premiers pas dans le siècle. Hermès. 2000 », papier, papier cristal ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 1999, illustrateur Jean-Jacques Sempé (Bordeaux, 1932/08/17-) (5 parties)
- Carte de vœux, « «La terre et bleue comme une orange...» Hermès. 2001 », papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2000, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Carte de vœux, « Hermès 2002 année de la main », papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2001, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Carte de vœux, « Hermès 2003 - Sous le signe de la Méditerranée », papier ; offset couleur, embossage, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2002, sans mention d'imprimerie (3 parties)
- Carte de vœux, « 2006 L'air de... », papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2005, sans mention d'imprimerie
- Carte de vœux, « Hermès vous souhaite une année carrément swing », carton ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2006, sans mention d'imprimerie
- Carte de vœux, « Meilleurs vœux Hermès. 2009 L'échappée belle ! », carton ; offset couleur, lenticulaire, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2008, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Carte de vœux, « Hermès. «Conte et raconte» 2010. Meilleurs vœux », papier ; offset couleur, pop-up, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2008, illustrateur Philippe Dumas (Cannes, 1940-), sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Carte de vœux, « Hermès 2011 Artisan contemporain », papier ; sérigraphie, offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2010, illustrateur Daniel Buren, sans mention d'imprimerie (2 parties), Valeur d'ensemble : 100 €
- Carte de vœux, « Le temps d'un origami... », papier ; offset couleur, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2011, sans mention d'imprimerie (5 parties)

- Carte de vœux, « Hermès. 2013. Chic le sport ! Meilleurs vœux », papier ; offset couleur, illustrateur Plonk & Replonk, 1997-), 2012, éditeur Hermès (Paris, 1837-), France, 2012, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Carte de vœux, « Metamorphosis Hermès », papier ; offset couleur, illustrateur concepteur Philippe Dumas (Cannes, 1940-), 2013, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Carte de vœux, « En 2015 flâmons », papier, carton ; sérigraphie, découpe, graphiste anonyme, 2014, sans mention d'imprimerie (2 parties)
- Carte de vœux, « Hermès 2016 La nature au galop Meilleurs vœux », papier ; offset couleur, découpage, illustrateur Alice Shirley (Londres, 1984-), 2015, sans mention d'imprimerie (2 parties), Valeur d'ensemble : 100 €
- Carte de vœux, « Hermès 2017 - Le sens de l'objet », papier ; sérigraphie, embossage, graphiste anonyme, 2016, sans mention d'imprimerie (3 parties), Valeur d'ensemble : 100 €
- Carte de vœux, « Hermès 2018 A vous de jouer ! Meilleurs vœux », papier ; offset, sérigraphie, embossage, graphiste anonyme, 2017, sans mention d'imprimerie (3 parties)
- Carte de vœux, « Meilleurs vœux [Hermès] », papier, plastique ; offset, sérigraphie, embossage, graphiste Takahiro Kurashima, 1970-), 2019, sans mention d'imprimerie, (3 parties)
- Carte de vœux, « Une odyssée humaine Meilleurs vœux [Hermès] », papier ; sérigraphie, embossage, illustrateur Paul Cox (Paris, 1959/04/08-), 2020, sans mention d'imprimerie, (2 parties)
- Affiche photographique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 15/16/17 avril 2011 », papier ; offset, photographe Franck Fife, 2011, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 16/17/18 mars 2012 », papier ; offset, graphiste anonyme, 2012, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 14/15/16 mars 2014 », papier ; offset, graphiste Anette Lenz (Esslingen, 1964/02/17-), 2014, photographe Frédéric Chéhu, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 10/11/12 avril 2015 », papier ; offset, graphiste Anthony Burrill (Angleterre), 2015, sans mention d'imprimerie, 59 cm (hauteur) ; 41,5 cm (largeur)
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 18/19/20 mars 2016 », papier ; offset, graphiste Cyrille Diatkine, 2016, photographe Yves Laboriaux, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 17/18/19 mars 2017 », papier ; offset, graphiste Les Graphiquants, 2008-), 2017, sans mention d'imprimerie, 59 cm (hauteur) ; 41,5 cm (largeur)
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 16/17/18 mars 2018 », papier ; offset, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2018, graphiste Cheeri (Paris, 2008-), illustrateur Anne-Margot Ramstein (La Réunion, 1984-), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 22/23/24 mars 2019 », papier ; offset, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2019, graphiste Pilote Paris (Paris, 18e arrondissement, 2014-), 2019, illustrateur Geoff McFetridge (Calgary, 1971-), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Saut Hermès au Grand Palais Paris 20, 21, 22 mars 2020 », papier ; offset, éditeur Hermès (Paris, 1837-), 2020, graphiste Akatre (Paris, 2007-), sans mention d'imprimerie
- Coffret, « Hermès : la soie », papier, carton, soie, papier calque, papier kraft ; offset, embossage, éditeur Éditions Hermès, 2008, imprimeur Comelli, (13 parties)
- Coffret, « Hermès : la soie », papier, carton, soie, papier calque, papier kraft ; offset, embossage, éditeur Éditions Hermès, 2008, imprimeur Comelli (11 parties)
offerts par M. Pierre Alexis Dumas
- Affiche typographique, « [logo Trump] », papier ; embossage, dorure à chaud, graphiste Design is play (San Francisco, 2007-), San Francisco, 2016, sans mention d'imprimerie
offerte par Design is play
- Affiche photographique, « Oui, ma coloc est lesbienne », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), 2021, photographe Maciek Pozoga (1983-), sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Oui, mon père est gay », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), 2021, photographe Maciek Pozoga (1983-), sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Oui, ma petite fille est trans », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), 2021, photographe Maciek Pozoga (1983-), sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Oui, ma fille est lesbienne », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), 2021, photographe Maciek Pozoga (1983-), sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Oui, mon pot est gay », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), 2021, photographe Maciek Pozoga (1983-), sans mention d'imprimerie

- Film couleur/ sonore (16/9), « [Santé Publique France] Nous les amoureux », agence Babel (1989-), 2021, réalisateur Lucy Luscombe, production (film pub) Caviar
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Santé Publique France] Nous les amoureux (V1 courte) », agence Babel (1989-), 2021, réalisateur Lucy Luscombe, production (film pub) Caviar
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Santé Publique France] Nous les amoureux (V2 courte) », agence Babel (1989-), 2021, réalisateur Lucy Luscombe, production (film pub) Caviar
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Babel] Fullwashing », agence Babel (1989-), 2021, réalisateur Emma & Elliott, production (film pub) Birth Production
offerts par Babel
- Tiré à part d'annonce-presse, « Circulez, il n'y a pas de violences policières à voir. », papier ; offset couleur, agence DDB Paris (Paris, 1969-), Paris, 2020, directeur de création Alexander Kalchev, directeur artistique Charlotte Faurisson, concepteur rédacteur Patrice Dumas, photographe/agence photographique Sipa Press, photographe Vincent Loison, sans mention d'imprimerie
- Tiré à part d'annonce-presse, « Encore un jour sans violences policières selon le gouvernement. », papier ; offset couleur, agence DDB Paris (Paris, 1969-), Paris, 2020, directeur de création Alexander Kalchev, directeur artistique Charlotte Faurisson, concepteur rédacteur Patrice Dumas, photographe/agence photographique Le Pictorium (France), photographe Jan Schmidt-Whitley, sans mention d'imprimerie
- Tiré à part d'annonce-presse, « Si vous voyez des violences policières c'est que vous avez du gaz dans les yeux. », papier ; offset couleur, agence DDB Paris (Paris, 1969-), Paris, 2020, directeur de création Alexander Kalchev, directeur artistique Charlotte Faurisson, concepteur rédacteur Patrice Dumas, photographe/agence photographique Hans Lucas, photographe Yann Levy, sans mention d'imprimerie
offerts par Amnesty International et DDB Paris
- Affiche photographique, « Les jeunes, pour les heures sup' il n'y a personne, mais pour le climat, c'est debout toute la nuit. », papier ; offset couleur, agence DDB Paris (Paris, 1969-), Paris, 2021, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Les jeunes, on leur fabrique des vêtements pas chers et au lieu de dire merci, ils luttent contre le travail des enfants. », papier ; offset couleur, agence DDB Paris (Paris, 1969-), Paris, 2021, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Les jeunes ça mélange tout : même les garçons manifestent pour les droits des femmes. », papier ; offset couleur, agence DDB Paris (Paris, 1969-), Paris, 2021, sans mention d'imprimerie
offertes par Amnesty International
- Pancarte recto-verso, « Vous sabotez nous bâtissons notre avenir », « Loi climat votée zéro pointée », papier cartonné ; impression numérique, anonyme, 2021, sans mention d'imprimerie
- Pancarte recto-verso, « Écologie = égalité justice dignité », « Ensemble nous sommes une force immense », papier cartonné ; impression numérique, anonyme, 2021, sans mention d'imprimerie
offertes par Christelle Di Giovanni
- Affiche photographique, « Il était une fois une bouteille qui aurait pu être recyclée. Changeons la fin de cette histoire. Trions nos emballages », papier ; offset couleur, agence Brand Station (Paris), 2018/2019, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Pollution. Propagation de la covid-19. Les poubelles servent aussi à éviter la diffusion du coronavirus. », papier ; offset couleur, agence Les Presidents (Boulogne-Billancourt, 2018/10-), 2020, directeur de création Olivier Moine, directeur artistique Fabrice Lecoq, concepteur rédacteur Pierre Morin, sans mention d'imprimerie
offertes par Progrès et environnement
- Sticker de porte, « Accès interdit en cas de fièvre. Même si la fièvre est acheteuse », papier adhésif ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « Distance & Patience notre nouveau mantra », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Sticker de sol, « Respectons les files d'attente », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On garde nos distances (1.5 mètre) mais on s'aime quand même », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On ne s'embrasse pas mais le gel y est ! », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On est bien mieux masqué que confiné. Port du masque », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Bravo vous avez déjà les bons gestes ! », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On est (re)fermé. Mais toujours à votre écoute », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On reste ouvert mais que pour l'essentiel... et ouvert à toute bonne nouvelle ! », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On clique & on collecte (des mercis aussi) », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Sticker de porte, « Heureux de vous retrouver on ne s'embrasse toujours pas, mais le gel y est ! (... et tout pour vous protéger) », papier adhésif ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Sticker de porte, « Black Friday nouvelle saison ! Le retour des commerçants », papier adhésif ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On suit les flèches. Elles vont dans le bon sens », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On tient la distance et à sa santé ! Respectons 2 mètres entre nous », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On vous laisse jauger ! Mais c'est pour votre bien », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « Masqué & gelé on prend soin de nous. Port du masque obligatoire », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On prend notre file en patience. Et on garde nos distances », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On vise les heures creuses. On évite les pics du midi », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « On étale les visites le soir ou le dimanche ! Horaires étendus », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « covid-19 produit classé non essentiel mais si essentiel pour le commerçant qui en vit », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « covid-19 produit classé non essentiel mais si essentiel pour le commerçant qui en vit », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « covid-19 produit classé non essentiel mais si essentiel pour le commerçant qui en vit », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « covid-19 produit classé non essentiel mais si essentiel pour le commerçant qui en vit », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « covid-19 produit classé non essentiel mais si essentiel pour le commerçant qui en vit », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « covid-19 produit classé non essentiel mais si essentiel pour le commerçant qui en vit », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « covid-19 produit classé non essentiel mais si essentiel pour le commerçant qui en vit », papier ; impression numérique, agence de communication et de design Shops (France, 2013-), France, 2020, sans mention d'imprimerie
- Maquette de mobilier urbain, « Bienvenue dehors. Vous nous avez manqué », papier, plastique ; impression numérique, agence de design intégrée Clear Channel (France, 1999-), France, 2020, designer objet architecte Christian Biecher (Strasbourg, 1963/10/15-), sans mention de fabricant
offert par Clear Channel
- Calendrier, « Ferrero Prestige [calendrier de l'Avent] », papier, plastique ; offset, dorure à chaud, éditeur Ferrero (1946-), 2017, sans mention de fabricant
offert par Anne Monier

- Affiche graphique, « La ville des animaux Joan Negrescolor », papier ; impression numérique, éditeur Hélium (Paris, 2008-), 2018, illustrateur Joan Negrescolor (Barcelone, 1978-), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « L'ours contre la montre Jolivet Fromental », papier ; impression numérique, éditeur Hélium (Paris, 2008-), 2018, illustrateur Joëlle Jolivet (1965/08/31-), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Hélium 2009-2019 dix ans de création », papier ; impression numérique, illustrateur Iris de Mouÿ, 1975-, éditeur Hélium (Paris, 2008-, 2019, sans mention d'imprimerie
offertes par Hélium
- Film couleur/ sonore (16/9), « [GRT Gaz] La galerie des possibles », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2017, réalisateur Pleix, production (film pub) Control Films
- Film couleur/ sonore (16/9), « [GRT Gaz] La galerie des possibles/déchets », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2017, réalisateur Pleix, production (film pub) Control Films
- Film couleur/ sonore (16/9), « [GRT Gaz] La galerie des possibles/énergie », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2017, réalisateur Pleix, production (film pub) Control Films
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] 15 ans », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2021, réalisateur Eric Lartigau, production (film pub) Boogie Nights
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] Les bonnes annonces », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, réalisateur Thomas Leinstein Schneider, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] Les bonnes vacances », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, réalisateur Tim Erem, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] Le bon plan », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] La bonne livraison », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] La bonne appli », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] Le bon emploi », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, Thomas Leinstein Schneider, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] Le bon style », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Le bon coin] Le bon paiement sécurisé », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020, production (film pub) PAC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Marie Claire] Les Marianne », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2019
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Médecins du monde] Make a child cry », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2015, production (film pub) Magali Films
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Médecins du monde] Beauté du monde », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2016, réalisateur Emily Kai Boch, production (film pub) Solab
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Sécurité routière] La route de ma vie », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2019, réalisateur Pantera, production (film pub) Solab
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Agence de la biomédecine] Gil », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2018, réalisateur Ioanis Nuguet
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Agence de la biomédecine] Sylvain », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2018, réalisateur Ioanis Nuguet
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Le monde d'après (T-Cross) », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2021, production (film pub) Maul Production
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Le monde d'après (T-Roc) », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2021, production (film pub) Maul Production
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Le monde d'après (gamme) », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2021, production (film pub) Maul Production
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Les autres », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2019, réalisateur Si & Ad
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Ici. Ailleurs est ici », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Ici. Enfin ici », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Ici. Ici est tout ce qui compte », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Ici. Ici vous appartient », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020

- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Ici. Ici n'a pas de limite », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Ici. Ici vous n'êtes plus là », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Volkswagen] Ici. Ailleurs est ici », agence DDB (New York, 1949/06/01-), 2020 offerts par DDB Paris
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Fondation 30 millions d'amis] We are the champions », agence Altmann + Pacreau, 2019, réalisateur Megaforce, production (film pub) Iconoclast
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Fondation 30 millions d'amis] Les innocents », agence Altmann + Pacreau, réalisateur Maïwenn (Maïwenn Le Besco, dit) (1976/04/17-), 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Fram] Hâte de partir », agence Altmann + Pacreau, 2020, réalisateur Bill Barluet, production (film pub) Pixies
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Petit Navire] La mer », agence Altmann + Pacreau, 2021, réalisateur Joshua Neale, production (film pub) Excuse My French
- Film couleur/ sonore (16/9), « [France Télévisions Publicité] Un paquet de farine », agence Altmann + Pacreau, 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [France Télévisions Publicité] Les petits pois », agence Altmann + Pacreau, 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Fondation Abbé Pierre] Ensemble », agence Altmann + Pacreau, 2020, réalisateur Eric Lartigau, production (film pub) Birth Production
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Fondation Abbé Pierre] Le legs », agence Altmann + Pacreau, 2021, réalisateur Wilfrid Brimo, production (film pub) PAC offerts par Altmann + Pacreau
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Veet] Vos poils, vos choix, nos produits », agence BETC, 2021, réalisateur Indra Herö Wide, production (film pub) Standard Films
- Film couleur/ sonore (16/9), « [LacostexPolaroid] Faites entrer la couleur », agence BETC, 2021, photographe réalisateur Simon Schmitt, production (film pub) Iconoclast
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Michelin] Motion for life », agence BETC, 2020, directeur de création Rémi Babinet, réalisateur Joaquin & Lalou, production (film pub) Control Films
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Reporters sans frontières] #Fightforfacts », agence BETC, 2020, réalisateur Vincent Rodella, production (film pub) Birth Production
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Pornhub] Not my job », agence BETC, 2020, réalisateur Alice Moitié, production (film pub) Iconoclast
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Crédit Agricole] Génération formidable », agence BETC, 2021, réalisateur Martin Werner, production (film pub) Henry (Productions)
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Citroën] Ami », agence BETC, 2020, réalisateur Jules Renault, production (film pub) Soldat.TV
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Citroën] Oh lala », agence BETC, 2020, réalisateur Thierry Poiraud
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Citroën C4] Happy day », agence BETC, 2020, réalisateur Thierry Poiraud, production (film pub) Insurrection
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Citroën] Point de vue », agence BETC, 2020, agence Traction (agence), réalisateur Romain Chassaing, production (film pub) Solab offert par BETC
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Aigle] Pour tous les temps et pour longtemps », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2020, réalisateur Réalité, production (film pub) Big Productions
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Aigle] Noël prend de la hauteur », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2020, réalisateur Vincent Giannesini, production (film pub) Noesys Prod
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Aigle] Jusqu'à ce qu'on sera vieux », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2021, réalisateur Alice Kunisue, production (film pub) Mirror mirror
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Greenweez] Man versus Loutre », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2021, réalisateur Tony Vernagallo, production (film pub) Partizan Midi Minuit
- Film couleur/ sonore (16/9), « [Innocence en danger] Juste un mur », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2020
- Film couleur/ sonore (16/9), « [SNCF-Ouigo] L'autoroute », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2020, réalisateur Djawid Hakimyar, production (film pub) Partizan Midi Minuit
- Film d'animation, « [SNCF-Ouigo] Let's go », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2020
- Film d'animation, « [SNCF-Ouigo] Les souvenirs », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2021, réalisateur Ugo Mangin, production (film pub) Oui Productions
- Film d'animation, « [SNCF-TGV Inoui] La Ola », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2019,

réalisateur Maïwenn (Maïwenn Le Besco, dit) (1976/04/17-), production (film pub) Les Fils De

- Film d'animation, « [SNCF-TGV Inoui] L'examen », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2019, réalisateur Maïwenn (Maïwenn Le Besco, dit) (1976/04/17-), production (film pub) Les Fils De

- Film d'animation, « [SNCF-TGV Inoui] La déclaration », agence RosaPark (Paris, 2012/01/02-), 2021, réalisateur Maïwenn (Maïwenn Le Besco, dit) (1976/04/17-), production (film pub) Les Fils De

offerts par Rosa Paris

- Film couleur/ sonore (16/9), « [RoseUp] Le cri du cœur », Capucine Chotard (réalisateur), 2021, Christophe Offenstein (réalisateur), The Gang Films (production (film pub)

offert par RoseUp association

* Pour le département des Arts graphiques, collections Dessins

- Trois carnets de croquis, graphite, aquarelle et gouache sur papier, Anatole Fournier (1864-1926) (dessinateur), première moitié du 20^e siècle

- Treize dessins d'études de paons du *Projet pour le vase d'Alençon*, graphite et pierre noire sur papier calque, Anatole Fournier (1864-1926) (dessinateur), première moitié du 20^e siècle

offerts par Galerie Chantal Kiener - Paris

- Dessin *Paysage fluvial en Afrique*, pierre brune sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Afrique, milieu du 20^e siècle

- Dessin *Lever de soleil à Malanville, en Afrique*, sanguine sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Malanville, milieu du 20^e siècle

- Dessin *Groupes d'hommes assemblés, à Gao*, sanguine, encre bleue et encre brune sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Gao, milieu du 20^e siècle

- Dessin *Études de dix-huit figures, à Bourem*, encre noire sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Bourem, milieu du 20^e siècle

- Dessin *Étude de paquebots et bateaux traditionnels en Indochine*, pierre noire sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Indochine, 20^e siècle

- Dessin *Paquebots, bateaux et barque, en Indochine*, pierre noire et aplats de sanguine sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Indochine, 1956

- Dessin *Paquebot surplombant des bateaux traditionnels, en Indochine*, pierre noire sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Indochine, 1952

- Dessin *Arbre et buffles d'eau devant des temples, à Siem Reap, au Cambodge*, pierre noire sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Siem Reap, 1955

- Dessin *Bonzes et arbres devant des temples, à Siem Reap, au Cambodge*, pierre noire sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Siem Reap, 20^e siècle

- Dessin *Figures et buffles près des temples, à Siem Reap, au Cambodge*, pierre noire et aplats de sanguine et pierre brune sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Siem Reap, 1955

- Dessin *Bouddhas dans la végétation, au Laos*, pierre noire ou fusain sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Laos, 20^e siècle

- Dessin *Bonzes traversant le Mékong à Luang Prabang, au Laos*, pierre noire ou fusain et aplats de sanguine et crayon brun sur papier, André Maire (1898-984) (dessinateur), Luang Prabang, vers 1955
offerts par M^{me} Loredana Harscoët-Maire - Tonnerre

* Pour le département des Arts graphiques, collections Photographies

- un ensemble de 51 photographies couleur pour l'ouvrage monographique *Madeleine Vionnet* de Jacqueline Demornex (éditions du Regard, 1990), Patricia Canino (née en 1952) (photographe), ektachrome couleur, vers 1990

offert par M^{me} Patricia Canino - Paris

- Photographie *Sans ta beauté, je suis perdue*, série *Photo Volée*, Aurélie Mathigot (née en 1963), photographie imprimée sur toile, broderie de fils et broderies de perles, 2021

- Tableau en plumes *Black Gem*, Julien Vermeulen (designer plumassier), plumes de faisan, plumes d'oie coupe droite et plumes de dinde coupe biseau, France, 2020

offerts par Galerie Maison Parisienne - Paris

- Photographie *Valloire. Veillée savoyarde*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Valloire, 1942

- Photographie *Montpellier. Le Peyrou*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Montpellier, 1946

- Photographie *Faculté des Sciences-Institut de Chimie, Université de Montpellier*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Montpellier, 1946

- Photographie *Chevet de l'église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Saint-Guilhem-le-Désert, 1948

- Photographie *Gorges de l'Hérault entre Brissac et Saint-Guilhem-le-Désert*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Hérault, 1948

- Photographie *Gorges de l'Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Hérault, 1948
 - Photographie *Pont du Gard*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Gard, 1948
 - Photographie *Vue de la cathédrale et de la citadelle de Béziers*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Béziers, 1948
 - Photographie *Barrage de la Biconque avant Lamalou-les-Bains*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Lamalou-les-Bains, 1948
 - Photographie *Intérieur de la grotte des Demoiselles à Saint-Bauzille-de-Putois*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Saint-Bauzille-de-Putois, 1949
 - Photographie *L'élevage des huîtres à Bouzigues, Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Bouzigues, 1949
 - Photographie *Le bassin du château de Castries à Montpellier, Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Montpellier, 1949
 - Photographie *Le Château du Tholonet, Bouches-du-Rhône*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Le Tholonet, 1949
 - Photographie *Salle d'étiquetage, cave coopérative de Frontignan, Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Frontignan, 1950
 - Photographie *Salle d'étiquetage, cave coopérative de Frontignan, Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Frontignan, 1950
 - Photographie *Vue intérieure de la cave de Frontignan, Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Frontignan, 1950
 - Photographie *Sulfatage de la vigne*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, 1950
 - Photographie *Fabrication d'un bas en soie à Ganges, Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Ganges, 1950
 - Photographie *Abbaye de Valmagne, Hérault*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Valmagne, 1950
 - Photographie *Irrigation de rizière*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, 1950
 - Photographie *Abbaye de Fontfroide, Narbonne, Aude*, Denise Bellon (1902-1999) (photographe), tirage gélatino-argentique noir et blanc, Narbonne, 1950
- offertes par M. Éric Le Roy - Paris
- * Pour le département des Arts graphiques, collections Papiers peints
- Album de papier peint *Papier vinyle mural*, Vénilia (fabricant), couverture cartonnée, anse en plastique, papier vinyle, impression en héliogravure en couleurs et tontisse, Abbeville, vers 1970
- offert par Abélia Décors - Puteaux
- * Pour le département des collections historiques, collections XIX^e
- Canapé, paire de fauteuils et paire de chaises du salon dit aux Ombelles, Louis Majorelle (décorateur), noyer mouluré et sculpté, garniture d'origine en velours de coton à broderie Cornély, Nancy, vers 1903
- offerts par M. François Mathieu - Nice, M. Christophe Mathieu - Fontenay-sous-Bois, M. Florent Mathieu - Jarny et M. Sébastien Mathieu - Paris
- * Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Verre
- Vase *Enfilée*, Anne-Lise Riond-Sibony (née en 1967) (créateur), verre soufflé, émail de type « paradise paint », fil de cuivre, recouvert d'une couche de verre transparent et modelé à chaud, 2000
 - Sculpture-objet *Poupée Os*, Anne-Lise Riond-Sibony (née en 1967) (créateur), verre soufflé, gravé, coloré aux engobes céramiques, recouverts d'une glaçure transparente, refondues au four sur la canne, Paris, 2006
 - Sculpture-objet *Cellule*, Anne-Lise Riond-Sibony (née en 1967) (créateur), Paris, Matteo Gonet (souffleur de verre), Bâle, éléments en pâte de verre, repris à la canne, soufflés et travail à froid, 2012
- offerts par M^{me} Anne-Lise Riond-Sibony - Paris
- Sculpture-objet *Cétoine doré*, Bruno Amadi (né en 1946) (verrier), verres colorés travaillés au chalumeau, Venise, fin des années 1970/début des années 1980 (date du modèle), 2021 (date de réalisation)
- offert par M. et M^{me} Laurent Condamy - Chatou
- * Pour le département des collections modernes et contemporaines
- Lampe *Kandem n° 702*, Marianne Brandt (1893-1983) (designer), Hin Bredendieck (1904-1995) (designer), Körtig & Matthiessen (éditeur), aluminium laqué, Allemagne, 1928

- Applique *G40*, Pierre Guariche (1926-1995) (designer), Disderot (éditeur), métal laqué, laiton poli, plastique Rotaflex, France, 1951
 - Applique de chevet, Pierre Guariche (1926-1995) (designer), Négroni SA (éditeur), multipli stratifié, cache-ampoule en métal laqué, 1965
 - Suspension *M4*, Michel Mortier (1925-2015) (designer), Disderot (éditeur), métal poli, France, 1952
 - Applique, Jean-Boris Lacroix (1902-1984) (designer), Éditions Robert Caillat (éditeur), métal laqué, France, 1954
 - Lampe de sol *M4*, Joseph André Motte (1925-2013) (designer), Les Huchers-Minvielle (éditeur), laiton, perspex, France, 1958
 - Lampe *Le coquelicot, modèle B* et sa boîte, Gaetano Pesce (né en 1939) (designer), NY Form (éditeur) ; papier plié et verni, carton, 1964
 - Lampe *Le Coquelicot, modèle C* et sa boîte, Gaetano Pesce (né en 1939) (designer), NY Form (éditeur) ; papier plié et verni, carton, 1964
 - Lampe *Arcangelo Metropolitan*, Ugo la Pietra (né en 1938) (designer), métal, méthacrylate peint, tube néon, Italie, 1977
 - Lampe *Bead Bulb*, Hella Jongerius (née en 1963) (designer), Galerie kreo (éditeur), fibre de verre, ruban de lin brodé, perles tricotées, Paris, 2005
 - Lampe *senza luce*, Alessandro Mendini (1931-2019) (designer et éditeur), bronze, 2006
 - Table basse *Banquise*, Ronan Bouroullec (né en 1971) (designer), Erwan Bouroullec (né en 1976) (designer), Galerie kreo (éditeur), Paris, 2007
- offerts par M. Didier Krzentowski - Paris
- *Mistral*, Mathieu Ducournau (né en 1965) (créateur), fils de coton sur toile, mars 2021
- offert par M. Mathieu Ducournau - Paris
- Lampe *Frechin*, Jean-Louis Frechin (né en 1962) (designer), DCW Éditions (éditeur), marbre, verre, aluminium, LED intégrés, Paris, 2021
- offerte par DCW Éditions - Paris
- Boîte *Boîte anthracite*, Valérie Hermans (née en 1959) (créateur), porcelaine à couverte moirée, Les Cadoles, 2020 (2 parties)
 - Boîte *Boîte tronconique*, Valérie Hermans (née en 1959) (créateur), porcelaine à couverte moirée, Les Cadoles, 2020 (2 parties)
- offertes par Galerie Arcanes - Paris
- Sculpture-textile *Détail VII*, Simone Pheulpin (née en 1941), coton, épingles, 2021
- offerte par M^{me} Sylviane Seraudie - Megève
- Bol de présentation du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Assiette creuse du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Assiette de présentation du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Assiette plate du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Assiette à dessert du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Assiette à tarte du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Mug grand modèle du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Sous-tasse avec encoche grand modèle du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Mug moyen modèle du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Sous-tasse avec encoche moyen modèle du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Mug petit modèle fond rond du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Sous-tasse avec encoche petit modèle du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Pot à lait grand modèle du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
 - Pot à lait petit modèle du service de table *Sillon* pour le restaurant Halle aux Grains, Élise Fouin (née en 1979) (créateur), grès émaillé, 2017/2019
- offerts par Jars Céramistes - Anneyron
- Sculpture-textile *SHE*, Fanglu Lin (née en 1989) (créateur), coton, bois, techniques traditionnelles chinoises de tie-dye, nouage répétitif et scrupuleux, couture, pliage, plissage, 2016
- offerte par Loewe Foundation Craft Prize - Madrid (Espagne)

- Suspension *Tumulys*, Élise Fouin (née en 1979) (designer), Lille Design/Manufacture Jules Pansu, coton, laine, 2020
offerte par Élise Fouin Design Studio - Paris
- Archives de Pascal Cribier (1953-2015) (paysagiste)
offertes par l'Association des Amis de Pascal Cribier
- Paris
- * Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Jouets
- Poupée mannequin *Barbie Robotics Engineer avec un robot argenté et un ordinateur portable violet*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Chine (lieu de fabrication), 2018 (4 parties)
- Poupée mannequin *Barbie scientifique avec lunettes de protection et un erlenmeyer bleu*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2018 (3 parties)
- Poupée mannequin *Barbie footballeuse brune en maillot avec chaussures à crampon, chaussettes de foot et ballon*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2018 (2 parties)
- Poupée mannequin *Barbie chef de chantier avec gilet jaune fluo, casque de chantier rose, ceinture à outils orange et 50 pièces (jeu de fabrication)*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2018 (54 parties)
- Poupée mannequin *Frida Kahlo avec socle et certificat d'authenticité*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2017 (5 parties)
- Poupée mannequin *Barbie Misty Copeland (New Ballet Body) avec support de poupée, chapeau, chaussures de ballet*, Linda Kyaw (designer), Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2016/2017 (4 parties)
- Poupée mannequin *Barbie Amelia Earhart avec socle et certificat d'authenticité, lunettes, carte et casque d'aviateur*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2017 (5 parties)
- Poupée mannequin *Barbie Katherine Johnson avec socle et certificat d'authenticité*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), carton, plastique (boîte), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2017 (7 parties)
- Poupée mannequin *Barbie Apicultrice*, Mattel (fabricant), plastique, textile (poupée et accessoires), États-Unis (lieu de conception), Indonésie (lieu de fabrication), 2017 (17 parties)
- Poupée mannequin *Barbie Creatable World aux cheveux blonds bouclés avec accessoires*, Mattel (fabricant), plastique, polyester, textile (poupée et accessoires), carton (boîte), États-Unis (lieu de conception), Chine (lieu de fabrication), 2018 (19 parties)
offertes par Mattel - Rungis
- Jeu de société *Carcassonne*, Z-Man Games (éditeur), Klaus-Jürgent Wrede (concepteur), Anne Pätzk (illustrateur), Chris Quilliams (illustrateur), carton, France, 2000 (127 parties)
- Jeu de société *Carcassonne Auberges et Cathédrales*, Z-Man Games (éditeur), Anne Pätzk (illustrateur), Chris Quilliams (illustrateur), carton, France, 2002 (40 parties)
- Jeu de société/d'ambiance *Time's Up Family Version Verte*, Peter Sarrett (auteur), Repos Production (éditeur), Asmodee (marque), carton, France, 2004 (224 parties)
- Jeu de société/d'ambiance/de rôle *Les loups-garous de Thiercelieux*, Alexios Tjoyas (illustrateur), Christine Deschamps (illustrateur), Philippe des Pallières (auteur), Hervé Marly (auteur), Lui-même (éditeur), Asmodee, (marque), carton, France, 2001 (25 parties)
- Jeu de société/de plateau *7 Wonders Duel*, Miguel Coimbra (illustrateur), Bruno Cathala (auteur), Repos Production (éditeur), Sombrero Collection (éditeur), Antoine Bauza (auteur), carton, Belgique, 2015 (136 parties)
offerts Par Asmodee - Guyancourt
- Jeu d'habillage *Monsieur Patate*, Hasbro (fabricant), plastique, 1952 (date de création), 2020 (date d'édition) (13 parties)
- Jeu de société/de plateau/de stratégie *Risk Classique*, Albert Lamorisse (auteur), France, 1957, Michael Levin (auteur), Hasbro Gaming (éditeur), carton, Irlande, 2015 (364 parties)
- Jeu de société/de plateau/d'ambiance *La bonne paye*, Hasbro Gaming (éditeur), carton, Irlande, 2014 (130 parties)
- Jeu de société/de déduction *Qui est-ce ?*, Theora Design (créateur), 1979, Hasbro Gaming (éditeur),

- plastique, carton, Irlande, 2018 (date d'édition) (78 parties)
- Jeu de société/de plateau *Monopoly Game of Thrones*, Hasbro Gaming (éditeur), carton, plastique, Chine, 208 (211 parties)
 - Jeu de société/de plateau *Monopoly Fortnite*, Hasbro Gaming (éditeur), carton, Irlande, 2018 (197 parties)
 - Jeu de pâte à modeler *Play-Doh Coiffeur. Le coiffeur Freddy Friseur*, Hasbro (fabricant), plastique, pâte à modeler, Chine, 2018 (12 parties)
 - Jeu de pâte à modeler *Play Doh dentiste*, Hasbro (fabricant), plastique, pâte à modeler, Chine, 2015 (20 parties)
 - Jeu de poupée *Coffret Reine des Neiges 2*, Hasbro (fabricant), plastique, Chine, 2019 (4 parties)
 - Jeu de société/d'adresse/de table *Docteur Maboul*, Marvin Glass (auteur), John Spinello (auteur), Hasbro Gaming (éditeur), plastique, métal, carton, Irlande, 2015 (29 parties)
- offerts par Hasbro - Le Bourget-du-Lac
- Poupée *Lammily*, Nickolay Lamm (créateur), plastique, textile, Chine, 2014 (5 parties)
 - Stickers *Lammily Marks*, Nickolay Lamm (créateur), papier, Chine, 2014 (5 parties)
- offerts par Lammily - Pittsburgh (États-Unis)
- Jeu de société/de déduction, *Who's she ?*, Playerless (fabricant), Zuzia Kozerska-Girard (créateur), Daria Golab (illustrateur), bois, Pologne, 2020
- offert par Playerless - Warszawa (Pologne)
- Figurine animal *Girafe*, François Pompon (auteur du modèle), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois, France, 2021
 - Figurine animal *Ours blanc*, François Pompon (auteur du modèle), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois, France, 2021
 - Figurine animal *Panthère*, François Pompon (auteur du modèle), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois, France, 2021
 - Figurine animal *Ours brun*, François Pompon (auteur du modèle), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois, France, 2021
 - Figurine animal *Hippopotame*, François Pompon (auteur du modèle), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois, France, 2021
 - Figurine animal *Rhinocéros*, François Pompon (auteur du modèle), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois, France, 2021
 - Jouet à traîner *Ours*, François Pompon (auteur du modèle), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois, France, 2021
- Jeu de cubes/de construction *Factory Town*, Ladislav Sutnar (auteur du modèle), Tchécoslovaquie, 1921 (date de création), Gérard Lo Monaco (designer), Vilac (fabricant), bois peint, France, 2021 (date d'édition) (34 parties)
- offerts par Vilac - Moirans-en-Montagne
- Peluche *Lapin*, Tchibo (fabricant), textile, Allemagne, années 2010
 - Peluche *Mouton*, Nature et découvertes (fabricant), textile, France, années 2010
 - Peluche *Ours*, anonyme, textile, années 2010
 - Peluche *Lapin*, anonyme, textile, années 2010
 - Peluche *Lapin*, Doudou et Compagnie (fabricant), textile, 21e siècle
 - Peluche *Lapin*, anonyme, textile, 21e siècle
 - Peluche *Mouton*, Sterntaler (fabricant), textile, 21e siècle
 - Peluche *Mouton*, Fehn (fabricant), textile, années 2010
 - Peluche *Ours*, Obaïbi (fabricant), textile, années 2010
 - Peluche *Lapin*, Nattou (fabricant), textile, années 2010
- offertes par M^{me} Cécilia Zunt-Radot - Luxembourg (Luxembourg)
- Peluche *The Philosophical Bear*, Sigikid (fabricant), textile, tissu, Allemagne, 1998 (3 parties)
- offerte par M^{me} Susana Restier Poças - Porto (Portugal)
- Jouet *Eolienne*, Encore ! (fabricant), bois, France, 2019
 - Maison de poupée *Potager*, Encore ! (fabricant), bois, France, 2019 (14 parties)
 - Jouet Tripoteur, Encore ! (fabricant), bois, France, 2019
 - Figurines animal lapin *Famille Museau*, Encore ! (fabricant), textile, coton rembourré, France, 2019 (4 parties)
 - Figurines animal lapin *Famille Choublanc*, Encore ! (fabricant), textile, coton rembourré, France, 2019 (4 parties)
 - Maison de poupée *Le petit Loft*, Encore ! (fabricant), bois, France, 2019 (14 parties)
 - Maison de poupée *L'éco-maison*, Encore ! (fabricant), bois, coton rembourré, France, 2019 (20 parties)
- offerts par Encore ! - Villard de Lans
- Jeu de construction *La Chambre des Secrets Poudlard*, J.K. Rowling (auteur), Lego (fabricant), plastique, Danemark, 2021 (1 177 parties)
 - Jeu de construction *Bonsai Tree*, Lego (fabricant), plastique, Danemark, 2021 (879 parties)

- Jeu de construction *Lego Minecraft La mine du Creeper*, Minecraft (collaborateur), Markus Persson (créateur), Jans Bergensten (créateur), Lego (fabricant), plastique, Danemark, 2019 (835 parties)
 - Jeu de construction *Lego Ideas La Cabane dans l'Arbre*, Lego Ideas (fabricant), Lego (fabricant), plastique, Danemark, 2019 (3 037 parties)
 - Jeu de construction avec bateau *Lego Ninjago Le QG des Ninjas*, Lego Ninjago (fabricant), Lego (fabricant), Michel Hegner (auteur), Justin Murphy (auteur), plastique, Danemark, 2020 (1 782 parties)
 - Jeu de construction avec vaisseau spatial *Lego Star Wars Faucon Millennium*, Lego (fabricant), Lego Star Wars (fabricant), Georges Lucas (auteur), Walt Disney Company (collaborateur), plastique, Danemark, 2019 (1 354 parties)
 - Jeu de construction avec vaisseau spatial *Lego Star Wars TIE Fighter Imperial*, Lego (fabricant), Lego Star Wars (fabricant), Georges Lucas (auteur), Walt Disney Company (collaborateur), plastique, Danemark, 2021 (433 parties)
 - Jeu de construction mécanique *Lego Boost Mes Premières Constructions*, Lego (fabricant), Lego Boost (fabricant), plastique, Danemark, 2018 (848 parties)
 - Jeu de construction *Lego Architecture Paris*, Lego (fabricant), Pyramide du Louvre (concepteur), plastique, Danemark, 2019 (695 parties)
 - Jeu de construction *Lego Friends La base de sauvetage dans la jungle*, Lego (fabricant), Lego Friends (fabricant), National Geographic (collaborateur), plastique, Danemark, 2020 (649 parties)
- offerts par Lego - Paris

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 22 du 23 décembre 2021 relatif à des reversements pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 1121-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 9 novembre 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acceptés, au nom de l'État, à titre de reversement, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département Design graphique et Publicité

Par direction des musées - MAD :

- Catalogue commercial, « The book Da Vinci #6 », papier ; offset couleur, directeur de création Louis Vuitton (Paris, 1854-), 2017, éditeur Louis Vuitton Malletier, imprimeur FOT, France, 2017/03

- Catalogue commercial, « The book #7 », papier ; offset couleur, 2017, éditeur Louis Vuitton Malletier, imprimeur FOT, France, 2017/09, (2 parties)

- Catalogue commercial, « The book #8 », papier ; offset couleur, directeur de création Louis Vuitton (Paris, 1854-), 2018, éditeur Louis Vuitton Malletier, imprimeur FOT, France, 2018/03.

- Catalogue commercial, « The book #9 », papier ; offset couleur, directeur de création Louis Vuitton (Paris, 1854-), 2018, éditeur Louis Vuitton Malletier, imprimeur FOT, France, 2018/09, (3 parties)

- Catalogue commercial, « LifeWear magazine [Uniqlo] », papier ; offset couleur, directeur artistique directeur de création Fast Retailing Co (Japon, 1963-), 2021, éditeur Uniqlo Co. Ltd (Japon), France, 2021/02, imprimeur MPS Colourprint, France, 2021/03

- Catalogue commercial, « [Marine Serre] 1398/1500 », papier ; offset couleur, graphiste Basile Fournier, 2021, éditeur Marine Serre (Paris, 2007-), imprimeur Deux-Ponts, Grenoble, 2021, (4 parties)

- Catalogue commercial, « [Loewe] Issue 12 », papier ; offset couleur, directeur artistique graphiste M/M (Paris, 1992-), 2020, éditeur Loewe, sans mention d'imprimerie, Espagne, 2020

- Catalogue commercial, « [Loewe] Issue 13 », papier ; offset couleur, directeur artistique graphiste M/M (Paris, 1992-), 2021, éditeur Loewe, sans mention d'imprimerie, Espagne, 2021

- Catalogue commercial, « Loewe 05-MAR-21 », carton, aluminium, papier, papier journal, cuir, plastique, papier cristal ; offset couleur, gravure sur bois, couture, directeur artistique graphiste M/M (Paris, 1992-), 2021, éditeur Loewe, sans mention d'imprimerie, Espagne, 2021, (39 parties)

- Livre, « Loewe Krewer Sims », carton, toile sur carton, papier, plastique, toile de coton ; offset couleur, sérigraphie, directeur artistique graphiste M/M (Paris, 1992-), 2021, éditeur Loewe, sans mention d'imprimerie, Espagne, 2021/05 (318 parties)

Par direction de la communication - MAD :

- Affiche graphique/photographique, « Histoires de photographies », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2021, graphiste Alice Ito, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Histoires de photographies », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2021, graphiste Alice Ito, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Histoires de photographies », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique H5 (France, 1996-), 2021, graphiste Alice Ito, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Thierry Mugler couturissime », papier ; offset couleur, graphiste anonyme, 2021, sans mention d'imprimerie

Par département des jouets - MAD :

- Affiche photographique, « Xavier Veilhan 14.9-27.10 2002 Göteborgs Konsthall », papier ; impression numérique, photographe Kenchi Miura (Osaka, 1956-), France, 2002, atelier/studio graphique Andreas&Fredrika (Stockholm, 2001- Stockholm, 2020), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Pour Aimé Césaire L'Homo industrius se libérant de ses chaînes en lisant ses poèmes », papier ; offset, dessinateur Hervé Di Rosa (Sète, 1959-), France, 2013, éditeur Anagraphis (1979-), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « (Winchluss] Un monde merveilleux », papier ; impression jet d'encre, dessinateur Winschluss, France, 2013, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Parade », papier ; offset, graphiste Jean-François Guillon, 1965-), France, 2013, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste anonyme, 2007 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste Bernd Seliger, 2007, imprimeur Auspert & Pauwels, 2007
- Affiche graphique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, illustrateur Jean-Claude Salemi, éditeur André Raemdonck (1943-2020/06), 2008 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste Bernd Seliger, 2008 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset, illustrateur Stephan Biascamano (Sète, 1958-), 2010, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste anonyme, 2010 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste anonyme, 2010 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste anonyme, 2010 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste Pauline Danhaive, 2011 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Journées Puzzles au musée du Jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste Pauline Danhaive, 2011 (vers), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste Jean-Michel Meyers (Uccle, 1974/07/27-), 2012, photographe Michel Dusariez (Bruxelles, 1938/07/05-), sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, graphiste Jean-Michel Meyers (Uccle, 1974/07/27-), 2012, sans mention d'imprimerie
- Affiche graphique/photographique, « Musée du jouet [Bruxelles] », papier ; offset couleur, illustrateur Erika Cotteleer, 1972/10/02-, >), non daté, graphiste Jean-Michel Meyers (Uccle, 1974/07/27-), 2012, sans mention d'imprimerie

Par ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :

- Affiche photographique, « Permettre à Milhan et Aliyah de rire des mêmes histoires. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Permettre à Eva et Kellijah d'être inséparables tout en étant différents. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, 2021, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Permettre à Erynn et Edene d'être égales en tout. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, sans mention d'imprimerie
- Affiche photographique, « Permettre à Sacha et Neissa d'être dans le même bain. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris,

1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Permettre à Malia, Tidiane et Paloma de porter les mêmes couleurs. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Tout faire pour que Imrane, Axelle et Ismail pensent par eux-mêmes. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Permettre à Inès, Lenny, Simon et Ava d'être ensemble. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Donner le même enseignement à Romane, Elyjah et Alex quelles que soient leurs croyances. C'est ça la laïcité. », papier ; offset couleur, agence Babel (agence) (Paris, 1993/03/03-), Paris, 2021, photographe/agence photographique Florent Vindimian, sans mention d'imprimerie

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 23 du 23 décembre 2021 relatif à des achats réalisés en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 123-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique exceptionnel des musées des Arts décoratifs en date du 15 novembre 2021 ;

Vu la décision de maintien de la préemption ;

Considérant que les objets du présent arrêté viendraient compléter les collections Dessins du département des Arts graphiques,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est confirmé l'exercice par l'État du droit de préemption en vente publique sur :

- Dessin *Projet pour le berceau du roi de Rome*, pierre noire, plume et encre noire, lavis gris, craie blanche, estompe sur papier anciennement bleu, Pierre-Paul Prud'hon (1758-1823) (dessinateur), 1810/1811 - Lot n° 15

- Deux dessins *Allégorie de la Seine* et *Allégorie du Tibre*, pierre noire et craie blanche sur papier anciennement bleu, Pierre-Paul Prud'hon (1758-1823) (dessinateur), 1810/1811 - Lot n° 16

- Dessin *La Justice et la Force*, pierre noire, craie blanche et estompe sur papier anciennement bleu, Pierre-Paul Prud'hon (1758-1823) (dessinateur), 1810/1811 - Lot n° 17

- Dessin *Projet de fauteuil et flambeau pour l'impératrice Marie-Louise*, pierre noire et craie blanche sur papier bleu, Pierre-Paul Prud'hon (1758-1823) (dessinateur), 1810/1811 - Lot n° 18

au prix de cent quatorze mille quatre cents euros
..... 114 400 €

Réalisé à l'occasion de la vente aux enchères publiques *De Chardin à Prud'hon. Tableaux et Dessins provenant de la collection Marcille*, dispersée par la maison de vente Christie's, en collaboration avec Tajan, le 22 novembre 2021 à 18h30 à Christie's, 9 avenue Matignon, 75008 Paris

Art. 2. - Les biens acquis en vertu du présent arrêté seront affectés au musée des Arts décoratifs, département des arts graphiques, où ils seront inscrits sur l'inventaire des collections publiques nationales.

Art. 3. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 24 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 123-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique exceptionnel des musées des Arts décoratifs en date du 19 novembre 2021 ;

Vu la décision de maintien de la préemption ;

Considérant que l'objet du présent arrêté viendrait compléter les collections Dessins du département des Arts graphiques,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est confirmé l'exercice par l'État du droit de préemption en vente publique sur :

- Trois dessins de *Trois projets de mobilier : un guéridon et deux fauteuils*, plume, encre brune et aquarelle sur papier, anonyme (dessinateur), 18^e siècle
- Lot n° 604

Au prix de sept mille quatre cent cinquante-deux euros et cinquante centimes..... 7 452,50 €

Réalisé à l'occasion de la vente aux enchères publiques *The Collector : Le Goût Français*, dispersée par la maison de vente Christie's en ligne entre le 16 et le 24 novembre 2021.

Art. 2. - Les biens acquis en vertu du présent arrêté sera affecté au musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, où ils seront inscrits sur l'inventaire des collections publiques nationales.

Art. 3. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 25 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 123-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique exceptionnel des musées des Arts décoratifs en date du 23 novembre 2021 ;

Vu la décision de maintien de la préemption ;

Considérant que les objets du présent arrêté viendraient compléter les collections de costumes du département de la mode et du textile, collections antérieures à 1800,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est confirmé l'exercice par l'État du droit de préemption en vente publique sur :

- Habit de jeune-homme aux boutons rébus, vers 1785-1788, velours de soie épinglé, France, vers 1785-1788 au prix de seize mille neuf cents euros 16 900 €

Réalisé à l'occasion de la vente aux enchères publiques *D'un château normand au Palais-Royal & Garde-robe de la famille Monistrol - Collections privées*, dispersée le 30 novembre dernier par la SVV Daguerre, salle des ventes, Drouot Richelieu, salle 6 à 14 h, 9 rue Drouot 75009 Paris.

Art. 2. - Le bien acquis en vertu du présent arrêté sera affecté au musée des Arts décoratifs, collections mode et textile ante XIX^e du département de la mode et du textile, où il sera inscrit sur l'inventaire des collections publiques nationales.

Art. 3. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 26 du 23 décembre 2021 relatif à un achat réalisé en vente publique par voie de préemption pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 123-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique exceptionnel des musées des Arts décoratifs en date du 24 novembre 2021 ;

Vu la décision de maintien de la préemption ;

Considérant que l'objet du présent arrêté viendrait compléter les collections 19^e siècle du département des collections historiques,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est confirmé l'exercice par l'État du droit de préemption en vente publique sur :

- Banquette pour le pavillon de L'Art Nouveau Bing lors de l'exposition universelle de 1900, Eugène Gaillard (1862-1933), noyer mouluré et sculpté, velours de soie

et applications de feutrine, Paris, 1900 - Lot n° 101
 au prix de cent trente-six mille quatre cents euros
 136 400 €

Réalisé à l'occasion de la vente aux enchères publiques
 de *Prestige* dispersée par la maison de vente Limoges
 Enchères SARL, par Me Nicolas Constanty, le
 30 novembre 2021 à 13h30 à Limoges

Art. 2. - Le bien acquis en vertu du présent arrêté sera
 affecté au musée des Arts décoratifs, département des
 collections historiques, où il sera inscrit sur l'inventaire
 des collections publiques nationales.

Art. 3. - La cheffe du service des musées de France,
 direction générale des patrimoines et de l'architecture,
 est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera
 publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :
 La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur
 général des patrimoines et de l'architecture,
 Anne-Solène Rolland

**Arrêté n° 27 du 23 décembre 2021 relatif à un achat
 pour le musée des Arts décoratifs.**

La ministre de la Culture,
 Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;
 Vu la convention passée entre l'État et les Arts
 décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment
 ses articles 6 et 7 ;
 Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées
 des Arts décoratifs en date du 16 mars 2021,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acquis, au nom de l'État, pour
 inscription sur l'inventaire des collections du musée
 des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département du Design graphique et de la
 Publicité

de eBay

- Affiche graphique, « La fête du cinéma. Jeudi 30 juin
 1988 », papier ; offset couleur, graphiste Valério Adami
 (Bologne, 1935-), 1988, éditeur Personality (Paris,
 1984-), imprimeur Mark Production
 au prix de cinquante-sept euros..... 57 €

de eBay

- 6 cartes publicitaires, « Faust. Divine pureté »,
 papier ; phototypie, anonyme, 1906
 au prix de cent cinquante-cinq euros et quatre-vingt-
 dix-neuf centimes..... 155,99 €

Total..... 212,99 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de
 France, direction générale des patrimoines et
 de l'architecture, est chargée de l'exécution du
 présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel*
 du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :
 La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur
 général des patrimoines et de l'architecture,
 Anne-Solène Rolland

**Arrêté n° 28 du 23 décembre 2021 modifiant
 l'arrêté de don manuel n° 10 du 21 décembre 2019.**

La ministre de la Culture,
 Vu l'article L. 1121-1 du Code général de la propriété
 des personnes publiques ;
 Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;
 Vu la convention passée entre l'État et les Arts
 décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment
 ses articles 6 et 7 ;
 Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées
 des Arts décoratifs en date du 9 juillet 2019,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est retiré de la liste des biens ayant fait l'objet
 d'une proposition de don par M^{me} Hélène David-Weill
 non remis au musée des Arts décoratifs et non inscrit
 à l'inventaire des collections le bien suivant :

* Département mode et textile

- Un spencer en reps en laine jaune, Givenchy, 1980-
 1990

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France,
 direction générale des patrimoines et de l'architecture,
 est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera
 publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :
 La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur
 général des patrimoines et de l'architecture,
 Anne-Solène Rolland

**Arrêté n° 29 du 23 décembre 2021 relatif à un achat
 pour le musée des Arts décoratifs.**

La ministre de la Culture,
 Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;
 Vu la convention passée entre l'État et les Arts
 décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment
 ses articles 6 et 7 ;
 Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées
 des Arts décoratifs en date du 27 juin 2017,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département des Arts graphiques, collections Dessins

de Librairie le Pas Sage - Paris

- Un ensemble de 947 de dessins de bijoux, graphite, aquarelle, gouache sur papier cartonné gris-bleu, papier blanc, papier traité, papier BFK Rives et papier calque, maison Gustave-Roger Sandoz/atelier Georges Lenfant

- Un classeur intitulé *B. Montres E.K* comprenant un ensemble de 317 dessins de bijoux, graphite, aquarelle, gouache sur papier calque, papier blanc, papier cartonné gris-bleu et Rhodoïd, atelier Georges Lenfant

- Un classeur intitulé *B. Montres E.K* comprenant un ensemble de 190 dessins de bijoux, graphite, aquarelle, gouache sur papier calque, papier blanc, papier cartonné gris-bleu et Rhodoïd, atelier Georges Lenfant

- Un classeur intitulé *Milanais Polonais* comprenant un ensemble de 100 dessins de bijoux, graphite, aquarelle, gouache sur papier calque, papier blanc, papier cartonné gris-bleu et Rhodoïd, atelier Georges Lenfant

- Un ensemble de 7 dessins d'épées d'académiciens, dont une destinée à Bernard Gavoty, graphite, aquarelle, gouache sur papier blanc, papier préparé et teinté et Rhodoïd, atelier Georges Lenfant

- Un ensemble de 3 dessins de cannes, graphite, aquarelle, gouache sur papier blanc, papier préparé et teinté, atelier Georges Lenfant

- Un dessin de coupe, graphite, aquarelle, gouache sur papier calque, atelier Georges Lenfant

- Un dessin de collier, graphite, aquarelle, gouache sur papier calque, atelier Georges Lenfant

- Un album intitulé *G. Roger Sandoz* de 31 photographies argentiques noir et blanc représentant des réalisations de la maison Gustave-Roger Sandoz, anonyme (photographe)

- Un album intitulé *G. Roger Sandoz* de 31 photographies argentiques noir et blanc et 2 feuillets cartonnés avec des dessins, gouache sur papier cartonné, représentant des réalisations de la maison Gustave-Roger Sandoz sous la direction de Gérard Sandoz, anonyme (photographe)

- Un album intitulé *Orfèvrerie moderne* de 23 photographies argentiques noir et blanc, certaines gouachées, représentant des réalisations de la maison Gustave-Roger Sandoz, anonyme (photographe)

- Un album intitulé *Gustave Roger Sandoz - Laques de Gérard Sandoz* de 205 photographies argentiques noir et blanc, certaines gouachées, représentant des réalisations de la maison Gustave-Roger Sandoz sous la direction de Gérard Sandoz, anonyme (photographe)

au prix de quatre-vingt-cinq mille euros..... 85 000 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 30 du 23 décembre 2021 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu la convention passée entre l'État et les Arts décoratifs en date du 16 janvier 2007 et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des musées des Arts décoratifs en date du 6 octobre 2020,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, le bien suivant :

* Pour le département des collections modernes et contemporaines

de Tejo Remy - Utrecht (Pays-Bas)

- Chaise *Rag Chair*, récupération de chutes de lin provenant de matériaux de scénographie de l'exposition *Luxes*, Tejo Remy (né en 1960) (designer), Paris, musée des Arts décoratifs (lieu de création), 2021

au prix de trois mille trois cents euros 3 300 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, Adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture
Anne-Solène Rolland

Décision n° 2022-019 du 1^{er} avril 2022 portant délégation de signature à l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing.

Le président de l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing,

Vu le décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003 modifié portant création de l'établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie - Valéry Giscard d'Estaing, et notamment ses articles 22 et 23 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 4 octobre 2021 portant nomination du président de l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 novembre 2021 portant nomination de l'administrateur général de l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 janvier 2022 portant nomination de la directrice du musée national de l'Orangerie des Tuileries,

Décide :

Art. 1^{er}. - Administration générale

Délégation de signature est donnée à M. Pierre-Emmanuel Lecerf, administrateur général et à M^{me} Virginie Donzeaud, administratrice générale adjointe pour tous actes et décisions afférents aux attributions du président, énumérées à l'article 22 du décret n° 2003-1300 susvisé.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané M. Pierre-Emmanuel Lecerf et de M^{me} Virginie Donzeaud, délégation de signature est donnée à M. Karim Chettouh, directeur des ressources humaines et des moyens généraux et à M^{me} Aude Lambotin, directrice administrative et financière, à l'effet de signer tous actes et décisions afférents aux attributions du président, énumérées à l'article 22 du décret n° 2003-1300 susvisé, et d'un montant inférieur à 150 000 € HT s'agissant des engagements de dépense ou des avenants et actes spéciaux de sous-traitance relatifs à des engagements de dépense existants, quel que soit le montant initial de ces derniers. Dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Pierre-Emmanuel Lecerf et de M^{me} Virginie Donzeaud, délégation de signature est donnée à M^{me} Catherine Tudoret et à M^{me} Camille Kenarlikdjian,

secrétaires de direction, à l'effet de signer, dans les limites des crédits placés sous la responsabilité de la Présidence et de l'administration générale, les attestations de service fait.

Art. 2. - Musée de l'Orangerie

Délégation de signature est donnée à M^{me} Claire Bernardi directrice du musée national de l'Orangerie des Tuileries et à M^{me} Nathalie Vaguer-Verdier, adjointe à la directrice, à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions et des crédits placés sous leur responsabilité :

- les engagements de dépense et les actes de recette d'un montant inférieur à 4 000 € HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les conventions d'occupation temporaire du domaine public relatives à l'organisation de manifestations privées,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les ordres de mission en France,
- les états des jours fériés,
- les états des heures supplémentaires et complémentaires,
- les états des primes dominicales.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M^{me} Claire Bernardi et de M^{me} Nathalie Vaguer-Verdier, délégation de signature est donnée à M^{me} Céline Migot, secrétaire de direction, à l'effet de signer les attestations de service fait.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M^{me} Claire Bernardi et de M^{me} Nathalie Vaguer-Verdier, délégation de signature est donnée à M^{me} Jacqueline Tayeb, cheffe du service accueil, surveillance et sécurité et à M. Steeve Lowinsky, chef de service information, billetterie et vestiaires, à l'effet de signer :

- les états de jours fériés,
- les états des heures supplémentaires et complémentaires,
- les états de primes dominicales.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M^{me} Claire Bernardi et de M^{me} Nathalie Vaguer-Verdier, délégation de signature est donnée à M^{me} Anne Le Floch, chargée des locations d'espaces, à l'effet de signer les conventions d'occupation temporaire du domaine public relatives à l'organisation de manifestations privées.

Art. 3. - Direction administrative et financière

Délégation de signature est donnée à M^{me} Aude Lambotin, directrice administrative et financière, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense et actes de recette d'un montant inférieur à 25 000 € HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les actes spéciaux de sous-traitance d'un montant inférieur à 25 000 € HT, quel que soit le montant initial de l'engagement auquel ils se rapportent,
- les actes de liquidation et d'ordonnancement des dépenses et des recettes,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les états de frais de déplacement,
- les dépôts de plainte de l'établissement auprès des autorités compétentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Aude Lambotin, délégation de signature est donnée M. Augustin Chaunu, chef du service des affaires financières, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense et actes de recette d'un montant inférieur à 25 000 € HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les actes spéciaux de sous-traitance d'un montant inférieur à 25 000 € HT, quel que soit le montant initial de l'engagement auquel ils se rapportent,
- les actes de liquidation et d'ordonnancement des dépenses et des recettes,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les états de frais de déplacement,
- les dépôts de plainte de l'établissement auprès des autorités compétentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Augustin Chaunu, délégation de signature est donnée à M^{me} Cécile Léger, adjointe au chef du service des affaires financières, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense et actes de recette d'un montant inférieur à 4 000 € HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),

- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,

- les actes spéciaux de sous-traitance d'un montant inférieur à 4 000 € HT, quel que soit le montant initial de l'engagement auquel ils se rapportent,
- les actes de liquidation et d'ordonnancement des dépenses et des recettes,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les états de frais de déplacement.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Augustin Chaunu, délégation de signature est donnée à MM. Renaud Cesson et Gary Granchon-Riolzir, gestionnaires financiers, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000 € HT dans les limites de l'accord-cadre relatif aux prestations de service des agences de voyage.

Délégation de signature est donnée à M. Ludovic Le Goff, adjoint à la cheffe du service des affaires juridiques et des marchés publics, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les actes spéciaux de sous-traitance d'un montant inférieur à 4 000 € HT, quel que soit le montant initial de l'engagement auquel ils se rapportent,
- les dépôts de plainte de l'établissement auprès des autorités compétentes,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Art. 4. - Direction des ressources humaines et des moyens généraux

Délégation de signature est donnée à M. Karim Chettouh, directeur des ressources humaines et des moyens généraux, à l'effet de signer dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,

- les mesures générales et catégorielles, relatives notamment à la rémunération, à l'avancement ou à la gestion du temps de travail et ayant un impact sur la masse salariale,
- l'organisation matérielle des concours et recrutements sans concours en ce qui concerne les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage : fixation des dates et lieux des épreuves, réservation des locaux nécessaires, nomination des jurys, gestion des candidatures et du déroulement des épreuves,
- les actes relatifs au recrutement, à la rémunération (dont primes, gratifications...) et à l'avancement des agents - tous statuts confondus à l'exception de ceux concernant le président et l'administrateur général de l'établissement (titulaires, contractuels, apprentis, les contrats de recrutement de personnels contractuels et des apprentis et avenants,
- les actes relatifs à l'emploi de personnels mis à disposition contre remboursement,
- les transactions à caractère salarial,
- les indemnités de départ,
- les ruptures conventionnelles,
- les demandes d'avance,
- les états déclaratifs relatifs à la rémunération des agents,
- les attestations ou courriers relatifs à l'administration du personnel (service fait, certificat de travail, télétravail, saisine du comité médical...),
- les attestations employeurs (Pôle emploi-Cerfas),
- les certificats administratifs,
- les actes relatifs aux congés et réintégrations - tous statuts confondus,
- les actes relatifs aux congés suivants et à la réintégration à l'issue de ces congés,
- les actes relatifs aux autorisations spéciales d'absence prévues aux articles 13, 15 et 16 du décret du 28 mai 1982,
- les actes relatifs à l'attribution des autorisations d'exercice des fonctions en télétravail en application du décret du 11 février 2016,
- les actes relatifs à l'attribution des autorisations d'un cumul d'activités en application du décret du 27 janvier 2017,
- les actes relatifs aux sanctions disciplinaires,
- les actes relatifs aux décisions de suspension de fonctions en application de l'article 30 de la loi du 13 juillet 1983,
- les actes relatifs à la formation du personnel,
- les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M^{me} Bernadette Leroy, cheffe du service du développement des ressources

humaines, à l'effet de signer dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- l'organisation matérielle des concours et recrutements sans concours en ce qui concerne les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage : fixation des dates et lieux des épreuves, réservation des locaux nécessaires, nomination des jurys, gestion des candidatures et du déroulement des épreuves,
- les actes relatifs au recrutement, à la rémunération (dont primes, gratifications...) et à l'avancement des agents - tous statuts confondus à l'exception de ceux concernant le président et l'administrateur général de l'établissement (titulaires, contractuels, apprentis, les contrats de recrutement de personnels contractuels et des apprentis et avenants,
- les actes relatifs à l'emploi de personnels mis à disposition contre remboursement,
- les actes relatifs aux congés et réintégrations - tous statuts confondus,
- les actes relatifs à l'attribution des autorisations d'exercice des fonctions en télétravail en application du décret du 11 février 2016,
- les actes relatifs à l'attribution des autorisations d'un cumul d'activités en application du décret du 27 janvier 2017,
- les attestations de service fait,
- les actes relatifs à la formation du personnel.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Bernadette Leroy, délégation de signature est donnée à M^{me} Chantal Loisse, responsable du secteur de la formation, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes relatifs à la formation du personnel,
- les actes relatifs à la gestion des apprentis,
- les actes relatifs à la gestion des stagiaires,
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les certificats administratifs,
- les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M^{me} Sylvie Gout, cheffe du service de l'administration et de la gestion du personnel, et en cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Sylvie Gout, à M^{me} Marlène Skorupka, adjointe à la cheffe du service de l'administration et de la gestion du personnel à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les mesures générales et catégorielles, relatives notamment à la rémunération, à l'avancement ou à la gestion du temps de travail et ayant un impact sur la masse salariale,
- les actes relatifs au recrutement, à la rémunération (dont primes, gratifications...) et à l'avancement des agents - tous statuts confondus à l'exception de ceux concernant le président et l'administrateur général de l'établissement (titulaires, contractuels, apprentis, les contrats de recrutement de personnels contractuels et des apprentis et avenants,
- les demandes d'avance,
- les états déclaratifs relatifs à la rémunération des agents,
- les attestations ou courriers relatifs à l'administration du personnel (service fait, certificat de travail, télétravail, saisine du comité médical...),
- les attestations employeurs (Pôle emploi-Cerfas),
- les certificats administratifs,
- les actes relatifs aux congés et réintégrations - tous statuts confondus,
- les actes relatifs aux congés suivants et à la réintégration à l'issue de ces congés,
- les actes relatifs aux autorisations spéciales d'absence prévues aux articles 13, 15 et 16 du décret du 28 mai 1982,
- les actes relatifs à l'attribution des autorisations d'exercice des fonctions en télétravail en application du décret du 11 février 2016,
- les actes relatifs à l'attribution des autorisations d'un cumul d'activités en application du décret du 27 janvier 2017,
- les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M^{me} Gwenaëlle Hamon, assistante RH et à M^{me} Claire Landrieu, médecin de prévention, à l'effet de signer dans les limites de leurs attributions les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M^{me} Catherine Bony, cheffe du service des moyens généraux, à l'effet de signer dans les limites de ses attributions les attestations de service fait associées aux engagements en matière de moyens généraux.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Catherine Bony, délégation de signature est donnée à M. William Bartoletti, adjoint à la cheffe de service des moyens généraux, et à M. Manuel Caria, responsable technique, à l'effet de signer les attestations de service fait associées aux engagements en matière de moyens généraux.

Art. 5. - Direction de l'architecture, de la maintenance et de la sécurité des bâtiments

Délégation de signature est donnée à M^{me} Agathe Boucleinville, directrice de l'architecture, de la maintenance et de la sécurité des bâtiments, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes spéciaux de sous-traitance d'un montant inférieur à 4 000 € HT, quel que soit le montant initial de l'engagement auquel ils se rapportent,
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les dépôts de plainte de l'établissement auprès des autorités compétentes,
- les bordereaux de transport des œuvres d'art,
- les plans de prévention.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Agathe Boucleinville, délégation est donnée à M^{me} Amélie Bodin, adjointe à la directrice de l'architecture, de la maintenance et de la sécurité des bâtiments, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes spéciaux de sous-traitance d'un montant inférieur à 4 000 € HT, quel que soit le montant initial de l'engagement auquel ils se rapportent,
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les dépôts de plainte de l'établissement auprès des autorités compétentes,
- les bordereaux de transport des œuvres d'art,
- les plans de prévention.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Agathe Boucleinville et M^{me} Amélie Bodin, délégation de signature est donnée à M^{me} Hélène Castain, responsable administrative et financière, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les actes spéciaux de sous-traitance d'un montant inférieur à 4 000 € HT, quel que soit le montant initial de l'engagement auquel ils se rapportent,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Agathe Boucleinville en qualité de cheffe du service de l'architecture et de la muséographie, délégation de signature est donnée à M. Nicolas Buisson, M. Antoine Rouzeau, M^{me} Kristel Weiss, M^{me} Clémentine Cancel et M^{me} Anne-Charlotte Kinget-Voisin, chargés de projet architecture, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M^{me} Amélie Bodin en qualité de cheffe du pôle programmation et pilotage, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les dépôts de plainte de l'établissement auprès des autorités compétentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Amélie Bodin en qualité de cheffe du pôle programmation pilotage délégation de signature est donnée à M^{me} Marine Goutal et M^{me} Coralie Deschamps, conductrices de travaux, à l'effet de signer, dans la

limite de leurs attributions respectives, les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M. Adrien Guesdon en qualité de chef du service de la maintenance et de la modernisation technique à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Adrien Guesdon, délégation de signature est donnée à MM. Rodolphe Doucet, Patrick Gomas, Nicolas Fichet, Emmanuel Leruyet, Romuald Picard et Ludovic Rovei, gestionnaires techniques de maintenance, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M. Sébastien Saura en qualité de responsable unique de sécurité et de chef du service exploitation et sécurité à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les dépôts de plainte de l'établissement auprès des autorités compétentes,
- les bordereaux de transport des œuvres d'art.

Délégation de signature est donnée à MM. Jean-François Chanson, Jean-Philippe Gagnon, Alexandre Terrien, Ignazio Savoca, Yoann Labourdette, Lounis Kamal et Gaëtan Charre, chefs de centrale, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions les bordereaux de transport des œuvres d'art.

Délégation de signature est donnée à M. Christophe Labaudinière en qualité de chef du pôle gestion des risques à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000 € HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les plans de prévention.

Art. 6. - Direction de la conservation et des collections

Délégation de signature est donnée à M^{me} Sylvie Patry, directrice de la conservation et des collections, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Sylvie Patry, délégation de signature est donnée à M. Emmanuel Coquery, adjoint à la directrice de la conservation et des collections et à M. Michaël Chkroun, chargé des acquisitions et des affaires juridiques et financières, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Délégation de signature est donnée à M^{me} Odile Michel, responsable de l'enveloppe A100 « Régie des œuvres », à M^{me} Anne Robbins, responsable de l'enveloppe A200 « Atelier de restauration (peintures, dessins, sculptures, arts décoratifs, photographies, ouvrages anciens) », à M. Matthieu Leverrier, responsable de l'enveloppe A250 « Restauration d'œuvres-musée Hébert », à M. Paul Perrin, responsable de l'enveloppe A300 « Caisson et cadres anciens », à M^{me} Élise Dubreuil, responsable de l'enveloppe A510 « Atelier d'ébénisterie », à M. Michaël Chkroun, responsable de l'enveloppe

A400 « Cabinet d'arts graphiques », à M^{me} Sophie Crépy, responsable de l'enveloppe A520 « Atelier photographique », à M. Lionel Britten, responsable des enveloppes A600 « Documentation chercheurs » et A610 « Projets de recherche », à M^{me} Françoise Le Coz, responsable de l'enveloppe A620 « Base Mosaïque », à M^{me} Agnès Marconnet, responsable de l'enveloppe A700 « Bibliothèque chercheurs » et à M. Emmanuel Coquery, responsable de l'enveloppe A750 « Centre de ressources et de recherche » à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions, les attestations de service fait.

Art. 7. - Direction de la communication

Délégation de signature est donnée à M^{me} Amélie Hardivillier, directrice de la communication, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les autorisations de prise de vue et de tournage.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Amélie Hardivillier, délégation de signature est donnée à M^{me} Marion Guillaud, adjointe à la directrice de la communication, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les autorisations de prise de vue et de tournage.

Art. 8. - Direction de la programmation culturelle et des auditoriums

Délégation de signature est donnée à M. Luc Bouniol-Laffont, directeur de la programmation culturelle et des auditoriums, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),

- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luc Bouniol-Laffont, délégation de signature est donnée à M^{me} Sophie Bauer, adjointe au directeur de la programmation culturelle et des auditoriums, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Sophie Bauer, délégation de signature est donnée à M^{me} Isabelle Hurlot, administratrice de production, à l'effet de signer :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Art. 9. - Direction des expositions

Délégation de signature est donnée à M^{me} Rachel Scrivo, chargée de coordination financière et juridique, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions :

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Art. 10. - Direction des éditions

Délégation de signature est donnée à M^{me} Marie Leimbacher et M. Jean-Benoît Ormal-Grenon, responsables éditoriaux, à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions :

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Art. 11. - Direction des publics

Délégation de signature est donnée à M. Guillaume Blanc, directeur des publics, à l'effet de signer, dans

les limites de ses attributions :

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume Blanc, délégation de signature est donnée à M^{me} Florence Midy, adjointe au directeur des publics, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions :

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Délégation de signature est donnée à M. Tommaso Benelli, chef du service de l'éducation artistique et culturelle et de la médiation, M^{me} Sandrine Bourbon, cheffe du service réservation groupes ventes aux professionnels et à M^{me} Valérie Bouïma, cheffe du service de l'administration des ventes, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions :

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Délégation de signature est donnée à M. Abdel el Bouqdaoui, chef du service billetterie et à M^{me} Marguerite Naudeau, cheffe du service information visiteurs à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions :

- les certificats administratifs,
- les attestations de service fait,
- les états de jours fériés,
- les états des heures supplémentaires,
- les états des primes dominicales.

Art. 12. - Direction du numérique

Délégation de signature est donnée à M^{me} Hélène Charbonnier, directrice du numérique, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs,
- les autorisations de prises de vue et de tournage dans le cadre de projets audiovisuels de l'établissement.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Hélène Charbonnier, délégation de signature est donnée à M^{me} Agnès Abastado, adjointe à la directrice du numérique et cheffe du service du développement

numérique et à M^{me} Claudine Lemeau, cheffe du service des systèmes d'information à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions :

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Hélène Charbonnier, délégation de signature est donnée à M^{me} Saskia Bakhuis-Vernet, chargée des productions audiovisuelles et à M^{me} Anne-Fleur Pouyat, chargée du développement numérique éducatif, à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions respectives, les attestations de service fait.

Délégation de signature est donnée à M^{me} Saskia Bakhuis-Vernet, chargée des productions audiovisuelles, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les autorisations de prises de vue et de tournage dans le cadre de projets audiovisuels de l'établissement.

Art. 13. - Direction du développement et des relations internationales

Délégation de signature est donnée à M. Guillaume Roux, directeur du développement et des relations internationales, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les conventions d'occupation temporaire du domaine public relatives à l'organisation de manifestations privées,
- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume Roux, délégation de signature est donnée à M. Thomas Porreca, chef du service marketing, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et des crédits placés sous sa responsabilité :

- les engagements de dépense d'un montant inférieur à 4 000€ HT (dans le cas de contrats pluriannuels, c'est la valeur totale cumulée qui est prise en compte pour apprécier ce seuil),
- les actes nécessaires à l'exécution de tout engagement de dépense, sous réserve qu'ils soient sans incidence financière,
- les conventions d'occupation temporaire du domaine public relatives à l'organisation de manifestations privées,

- les attestations de service fait,
- les certificats administratifs.

Art. 14. - Direction de l'accueil et de la surveillance

Délégation de signature est donnée à M. Milan Dargent, directeur de l'accueil et de la surveillance, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions :

- les attestations de service fait,
- les dépôts de plainte de l'établissement public auprès des autorités compétentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Milan Dargent, délégation de signature est donnée à M^{me} Sonia Hamza, cheffe du service de la surveillance et à M. Erwan Rivière, chef du service de la sûreté, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives :

- les attestations de service fait,
- les dépôts de plainte de l'établissement public auprès des autorités compétentes.

Art. 15. - Secteur prévention et sécurité incendie

Délégation de signature est donnée, au major Pascal Haffner, responsable du secteur prévention sécurité incendie, à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions les attestations de service fait.

En cas d'absence ou d'empêchement du major Pascal Haffner, délégation de signature est donnée à l'adjudant-chef David Thiery, adjoint au responsable du secteur prévention et sécurité incendie, à l'effet de signer les attestations de service fait.

Art. 16. - Dispositions finales

L'administrateur général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère chargé de la culture.

Cette décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2022, elle annule et remplace la décision n° 2022-004.

Le président,
Christophe Leribault

Décision du 11 avril 2022 portant délégation de signature au musée Rodin.

La directrice du musée Rodin,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 93-163 du 2 février 1993 modifié relatif au musée Rodin, et notamment ses articles 7 et 9 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 24 novembre 2014 relative aux seuils des contrats et

des conventions délégués à la signature de la directrice du musée Rodin ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 juin 2017 relative à la composition et au fonctionnement de la commission d'attribution des marchés publics et accords-cadres pour les procédures passées par le musée Rodin ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2021 portant nomination de la directrice du musée Rodin ;

Décide :

Art. 1^{er}. - Délégation de signature est donnée à M. Xavier Teboul, secrétaire général, pour tous actes et décisions afférents aux attributions de la directrice du musée Rodin énumérées à l'article 9 et à l'article 7 14° du décret n° 93-163 susvisé.

Art. 2. - Délégation de signature est donnée, sous l'autorité de M. Xavier Teboul, à M. Olivier Lindois, secrétaire général adjoint et chef du service des ressources humaines, pour tous actes et décisions afférents aux attributions du directeur du musée Rodin énumérées à l'article 9 et à l'article 7 14° du décret n° 93-163 susvisé.

Art. 3. - Délégation de signature est donnée, sous l'autorité de M. Xavier Teboul, à M. Laurent Bernard, chef du service des affaires financières, pour tous actes et décisions afférents aux attributions du directeur du musée Rodin énumérés à l'article 9, 2° et 3° et à l'article 7, 14° du décret n° 93-163 susvisé dans la limite de 40 000 € HT pour les dépenses et de 200 000 € HT pour les recettes.

Art. 4. - Délégation de signature est donnée, sous l'autorité de la directrice du musée Rodin, dans le cadre de leurs compétences et dans les limites des crédits placés sous leurs responsabilités, à :

- M^{me} Christine Lancestremère, cheffe du département scientifique et culturel et cheffe du service de la conservation ;

- M^{me} Chloé Ariot, adjointe au chef de service de la conservation, M^{me} Bénédicte Garnier, adjointe au chef du service de la conservation et M^{me} Audrey d'Hendecourt, chargée de la mise en œuvre des expositions, des prêts et des dépôts ;

- M^{me} Véronique Mattiussi, cheffe du service de la recherche, de la documentation, de la bibliothèque et des archives, et M. Jérôme Manoukian, adjoint au chef de service ;

- M^{me} Marie Plassat, cheffe du service culturel (par intérim) ;

- M. Cyril Duchêne, chef du département de la communication, des publics et du développement et

chef du service des boutiques et de la billetterie ;

- M^{me} Anne-Marie Maglietta, assistante commerciale et administrative au service des boutiques et de la billetterie ;

- M^{me} Clémence Goldberger, cheffe du service de la communication, des publics et du mécénat ;

- M. Hugues Herpin, chef du service des affaires stratégiques et événementielles ;

- M^{me} Sylvie Julé, cheffe du service des systèmes d'information ;

- M^{me} Valérie Astrié, cheffe du service logistique et technique ;

- M. Mickaël Gueguen, chef du service de l'accueil, de la surveillance et de la sécurité et M^{me} Loan Leroux, chef de service adjointe ;

- M^{me} Pauline Géroux, cheffe du service des affaires juridiques ;

- M^{me} Corinne Tanneux, chargée de coordination ressources humaines et M^{me} Patricia Hoeppe, responsable du pôle gestion des ressources humaines, au service des ressources humaines ;

pour les attestations de services faits, ainsi que tous documents utiles, à l'exception de tout acte engageant juridiquement ou financièrement le musée Rodin.

Art. 5. - Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Cette décision prend effet le 1^{er} avril 2022 et annule et remplace les décisions antérieures.

La directrice du musée Rodin,
conservatrice générale du patrimoine,
Amélie Simier

Arrêté n° 1 du 14 avril 2022 relatif à des achats pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu le contrat de concession de service public portant gestion et exploitation des activités scientifiques et culturelles du musée des arts décoratifs, de sa bibliothèque et du musée Nissim de Camondo, en date du 15 novembre 2021, notamment son article 15 ;

Vu l'avenant au contrat de concession de service public en date du 9 mars 2022, modifiant l'alinéa 4 de l'article 11 ;

Vu l'avis conforme de la commission des acquisitions des musées et de la bibliothèque des Arts décoratifs en date du 15 mars 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département du design graphique et de la publicité :

de eBay

- Affiche photographique, « Flyng Saucers au Palace », papier, offset couleur, affichiste Razzia (Gérard Courbouleix-Dénériaz, dit), 1980, photographe Pierre Benain, imprimeur Union Française d'Affiches, Cachan

- Affiche graphique, « Théâtre Le Palace présente Urban Sax. », papier, offset couleur, anonyme, 1981, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Palace. Gay excitation », papier, offset couleur, Photographe Pierre Houles, 1983, Imprimeur Ets St MARTIN imp. 92 ASNIERES au prix de cent cinquante-neuf euros 159 €

de eBay

- Magazine, « The Face. Number 23. March 1982 65p », papier, offset couleur, directeur artistique, graphiste, de l'intérieur Neville Brody (Londres, 23 avril 1954-), 1982, directeur artistique de l'intérieur Nick Logan (Lincoln, 3 janvier 1947-), graphiste de la couverture Steve Bush, imprimeur Severn Valley Press LTD, Caerphilly, Mid-Glamorgan, imprimeur Godfrey Lang Ltd, 17 Bedford Row, London WC1

au prix de vingt-sept euros et quatre-vingt-sept centimes 27,87 €

de eBay

- Affiche graphique, « Beat Street », papier, offset couleur, anonyme, 1984, imprimeur S.A. LALANDE-COURBET au prix de trente-trois euros 33 €

de eBay

- Affiche photographie, « Querelle », papier, offset couleur, anonyme, 1982, imprimeur S.A. LALANDE-COURBET

au prix de cinquante-sept euros et quatre-vingt-cinq centimes 57,85 €

de John and James Whitehead - Londres (Royaume-Uni)

- Gobelet *Hébert* et sa soucoupe, porcelaine tendre, décor peint à fond vert en plein, rehauts de dorure, manufacture royale de porcelaine de Sèvres, 1757-1758 (2 parties)

au prix de cinq mille euros 5 000 €

de Galerie Maria Lund - Paris

- Sculpture *Urban Complex IX*, grès et glaçure, Karen Bennicke (née en 1943), 2015

- Sculpture *Form Within Form*, grès cuit à basse température, Karen Bennicke (née en 1943), 2000 au prix de quinze mille euros 15 000 €

de la Galerie Lefebvre - Paris

- Collier par Jean Puiforcat (1897-1945), métal, quartz, aiguilles hématite, vers 1930,

au prix de quatre-vingt mille euros 80 000 €

Total..... 100 277,72 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 2 du 14 avril 2022 relatif à des dons pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu le contrat de concession de service public portant gestion et exploitation des activités scientifiques et culturelles du musée des Arts décoratifs, de sa bibliothèque et du musée Nissim de Camondo, en date du 15 novembre 2021, notamment son article 15 ;

Vu l'avenant au contrat de concession de service public en date du 9 mars 2022, modifiant l'alinéa 4 de l'article 11 ;

Vu l'avis conforme de la commission des acquisitions des musées et de la bibliothèque des Arts décoratifs en date du 15 mars 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acceptés, au nom de l'État, à titre de dons manuels, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département du design graphique et de la publicité :

- Affiche graphique, « Bienvenue », papier ; sérigraphie couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2013, imprimeur Léopard Graphique, 2013

- Affiche graphique, « Wilfrid Almendra Jugnet + Clairet Marcos Avila Forero », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013, imprimeur Léopard Graphique, 2013

- Affiche graphique, « Goldschmied & Chiari Florian Fouché François Feutrie », papier ; sérigraphie couleur,

atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Lézard Graphique, 2014

- Affiche graphique, « Le Rien mais comme splendeur », papier ; sérigraphie couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2010, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Une Saison graphique 2011 [HAVRE] », papier ; sérigraphie couleur, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011, imprimeur Lézard Graphique, 2011 (5 parties)

- Affiche programme, « Une Saison graphique 2011 [09 mai / 02 juillet] », papier ; sérigraphie couleur, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011, imprimeur Lézard Graphique, 2011

- Affiche graphique, « [Observatoire des choses en cours] », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011

- Affiche graphique, « [Observatoire des choses en cours] », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011

- Affiche graphique, « [Observatoire des choses en cours] », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011

- Affiche graphique, « [Observatoire des choses en cours] », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011

- Affiche graphique, « [Observatoire des choses en cours] », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011

- Affiche graphique, « Les Musiques 2013 un festival éclaté », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013, imprimeur Lézard Graphique, 2013

- Affiche graphique, « Les Musiques au 14 au 22 mai 2016 », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Reevox. Musique et Arts électroniques », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « [Jeudi. rencontres chorégraphiques internationales] », papier ; sérigraphie

couleur, vernissage, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur restitué Lézard Graphique

- Affiche photographique, « [Jeudi. rencontres chorégraphiques internationales] », papier ; sérigraphie couleur, vernissage, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur restitué Lézard Graphique

- Affiche graphique, « Dark Santa Klaus [Fête du graphisme 2015] », papier ; sérigraphie couleur, vernissage, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Dansons, dansons, dansons », papier ; sérigraphie couleur, vernissage, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015

- Affiche graphique, « Avant que ta grâce retombe », papier ; sérigraphie couleur, vernissage, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « HS Katalin Patkaï Ernesto Patkaï Frédéric Teschner », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Lézard Graphique, 2015

- Affiche programme photographique, « Nanterre Amandiers 14/15 », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Lézard Graphique, 2014 (2 parties)

- Affiche programme photographique, « Nanterre Amandiers 14/15 [janvier - avril 2015] », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Lézard Graphique, 2015 (2 parties)

- Affiche programme photographique, « Nanterre Amandiers 15/16 », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Lézard Graphique, 2015 (2 parties)

- Affiche programme photographique, « Nanterre Amandiers 15/16 [janvier - avril 2016] », papier ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Lézard Graphique, 2016, PR 2021.150.24.1-2 (2 parties)

- Affiche programme graphique, « Novembre Nanterre Amandiers 15/16 », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie

- Affiche programme graphique, « 5-30 Janv. 2016 Nanterre Amandiers 15/16 », papier ; impression

- Tirage d'artiste, « [Risographie, sans titre] », papier ; risographie, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Tirage d'artiste, « [Risographie, sans titre] », papier ; risographie, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Tirage d'artiste, « [Risographie, sans titre] », papier ; risographie, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Tirage d'artiste, « [Risographie, sans titre] », papier ; risographie, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Tirage d'artiste, « [Risographie, sans titre] », papier ; risographie, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Tirage d'artiste, « [Risographie, sans titre] », papier ; risographie, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Catalogue d'exposition, « Koo Jeong-A livre numéro 1 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, photographe Koo Jeong-A (Séoul, 1967-), imprimeur Snoeck-Ducaju & Zoon, Gand, 2004/03
- Catalogue d'exposition, « Urs Fischer livre numéro 2 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, photographe Urs Fischer (Zurich, 1973-), imprimeur Snoeck-Ducaju & Zoon, Gand, 2004/03
- Catalogue d'exposition, « Magnus von Plessen livre numéro 3 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, photographe Sebastian Schöbbert, imprimeur Néotypo Besançon, 2004/06
- Catalogue d'exposition, « Magnus von Plessen livre numéro 3 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, photographe Sebastian Schöbbert, imprimeur Néotypo Besançon, 2004/06
- Catalogue d'exposition, « Kristin Baker livre numéro 4 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, photographe Kristin Baker (Stamford, 1975-), imprimeur Néotypo Besançon, 2004/06
- Catalogue d'exposition, « Xavier Veilhan livre numéro 5 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, photographe Xavier Veilhan (Lyon, 1963-), imprimeur Kapp Lahure Jombart, Evreux, 2004/09
- Catalogue d'exposition, « Carole Benzaken livre numéro 6 », papier, plastique ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, photographe Carole Benzaken (1964-), imprimeur Néotypo Besançon, Besançon, 2004/12
- Catalogue d'exposition, « Amélie von Wulffen livre numéro 7 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2005, photographe Amélie von Wulffen (Breitenbrunn, 1966-), imprimeur Snoeck-Ducaju & Zoon, Gand, 2005/02
- Catalogue d'exposition, « Isaac Julien livre numéro 8 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2005, photographe Isaac Julien (Londres, 1960/02/21-2005), imprimeur Snoeck-Ducaju, Gand, 2005/05
- Catalogue d'exposition, « Jeppe Hein livre numéro 9 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2005, imprimeur Snoeck-Ducaju & Zoon, Gand, 2005/09
- Catalogue d'exposition, « Marc Desgrandchamps livre numéro 10 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2005, graphiste Anne Denastas (1976-), 2005, photographe Marc Desgrandchamps (Sallanches, 1960/01/31-), 2005, imprimeur Snoeck-Ducaju, Gand, 2005/12
- Catalogue d'exposition, « Claude Closky livre numéro 11 », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2006, graphiste Olivier Lebrun, 2006, imprimeur Blanchard printing, Le Plessis-Robinson, 2006/05
- Catalogue d'exposition, « Au centre Pompidou livre numéro 12 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2006, photographe Pawel Althamer (Varsovie, 1967-), imprimeur Néo typo, Besançon, 2006/08
- Catalogue d'exposition, « Le Nuage Magellan livre numéro 13 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2006, photographe Tadeusz Rolke (Varsovie, 1929/05/24-), 1968, imprimeur Néo typo, Besançon, 2006/12
- Catalogue d'exposition, « Philippe Mayaux n° 14 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2007, photographe Philippe Mayaux (Roubaix, 1961/05/04-), imprimeur Corlet, Condé-sur-Noireau, 2007/04
- Catalogue d'exposition, « Tatiana Trouvé livre numéro 16 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2008, imprimeur Artes Graficas Palermo, Madrid, 2008/06
- Catalogue d'exposition, « Damian Ortega livre numéro 17 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2008, photographe Miguel Espinosa, imprimeur Le Govic SA, Treillières, 2008/11

- Catalogue d'exposition, « Damian Ortega livre numéro 17 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2008, photographe Miguel Espinosa, imprimeur Le Govic SA, Treillières, 2008/11
- Catalogue d'exposition, « Laurent Grasso livre numéro 18 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009, imprimeur Legovic, Treillières, 2009/05
- Catalogue d'exposition, « Parcours #2 2007/2008 », papier ; impression thermographique, impression numérique, textile, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2007, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2007
- Catalogue d'exposition, « Parcours #2 2007/2008 », papier ; impression thermographique, impression numérique, textile, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2007, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2007
- Catalogue d'exposition, « Circuit 3 MAC/VAL 2009-2010 I'll be back », papier ; impression numérique, textile, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2009
- Catalogue d'exposition, « Parcours 3 MAC/VAL 2009-2010 Je reviendrai », papier ; impression numérique, textile, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2009
- Catalogue d'exposition, « Parcours #4 2010-2011 Collection du musée d'Art contemporain du Val-de-Marne », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2010, graphiste François Havegeer (1987-), 2010, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2010
- Catalogue d'exposition, « Parcours #4 2010-2011 Collection du musée d'Art contemporain du Val-de-Marne », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2010, graphiste François Havegeer (1987-), 2010, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2010
- Catalogue d'exposition, « Vivement demain Parcours #5 », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2012
- Catalogue d'exposition, « Vivement demain Parcours #5 », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012, imprimeur Stipa Montreuil, Montreuil, 2012
- Catalogue d'exposition, « Parcours de la collection # 6. MAC / VAL », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Art & Caractère, Lavour, 2014
- Catalogue d'exposition, « Parcours de la collection # 7 L'Effet vertigo », papier, papier métallisé ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2015, graphiste Lisa Sturacci (1989-), 2015, imprimeur Art & Caractère, Lavour, 2015
- Catalogue d'exposition, « Parcours de la collection # 7 L'Effet vertigo », papier, papier métallisé ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2015, graphiste Lisa Sturacci (1989-), 2015, imprimeur Art & Caractère, Lavour, 2015
- Brochure, « Bomb-ardan [Compagnie Durore] », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2000, sans mention d'imprimerie (5 parties)
- Programme, « Plein Soleil 01.06-30.09.07 L'été des centres d'art », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2007
- Dépliant, « Prendre la parole, parler... », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2015
- Carte de vœux, « 11 [carte de vœux 2011, musée des Arts décoratifs] », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2010
- Livre, « ICDAB [I can do anything badly] », papier ; risographie, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2014, éditeur Hoël Duret (Nantes, 1988/06/15-), 2014, sans mention d'imprimerie (36 parties)
- Programme, « Electrocutation festival [2014] », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, sans mention d'imprimerie
- Flyer recto-verso, « Electrocutation festival [2015] », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Programme, « Electrocutation festival [2015] », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie

- graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2009, sans mention d'imprimerie
- Flyer, « [Patrick Tosani, M&P14, 2010 - In situ Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010 (vers), sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « [Patrick Tosani, M&P14, 2010 - In situ Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010 (vers), sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « [Patrick Corillon, Chansons Hongroises, 2010 - In situ Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010 (vers), sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « [Patrick Corillon, Chansons Hongroises, 2010 - In situ Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010 (vers), sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Joana Hadjithomas & Khalil Joreige, Is there anybody », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Florence Paradeis, Till the end [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Bruno Perramant, Les couleurs, la guerre [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Mark Dion, A World For The Spoiling [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2010, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « [Joana Hadjithomas & Khalil Joreige - In situ] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011 (vers), sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Martin Dammann, Frauen [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Martin Dammann, Frauen [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Infernal instincts Curated by Tim Nye and Jacqueline Miro », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Infernal instincts Curated by Tim Nye and Jacqueline Miro », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Art / Système / Poésie [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Art / Système / Poésie [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Bruno Perramant, History of abstraction III [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Bruno Perramant, History of abstraction III [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Damien Deroubaix, Homo Bulla [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Damien Deroubaix, Homo Bulla [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2011, sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « [Marcel van Eeden - In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2012 (vers), sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « [Marcel van Eeden - In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2012 (vers), sans mention d'imprimerie
 - Flyer, « Gary Hill, Cutting Corners Creates More Sides [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2012, sans mention d'imprimerie
 - Carte de visite, « In situ / Fabienne Leclerc », papier cartonné ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2013, sans mention d'imprimerie
 - Carte de visite, « In situ / Fabienne Leclerc », papier cartonné ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2013, sans mention d'imprimerie
 - Carte de visite, « In situ / Fabienne Leclerc », papier cartonné ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2013, sans mention d'imprimerie

- Carton d'invitation, « Martin Dammann, Schuld 14.04-22.05.2016 », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2016, sans mention d'imprimerie
- Carte de correspondance, « [In situ / Fabienne Leclerc] », papier ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), 2016, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Garcés De Seta Bonet Architectes », papier cartonné ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2016, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Garcés De Seta Bonet Architectes [Jordi Garcés] », papier cartonné ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2016, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Garcés De Seta Bonet Architectes [Daria de Seta] », papier cartonné ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2016, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Garcés De Seta Bonet Architectes [Anna Bonet] », papier cartonné ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), 2016, sans mention d'imprimerie
- Livret, « Le Havre », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011, imprimeur Geers Offset Gand, 2011
- Livre, « Le Havre », carton ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, éditeur Franciscopis (Le Havre, 2012-), 2013/07, photographe Léopard Graphique, imprimeur Art & Caractère, Lavaur, 2013
- Journal, « Le Journal du 315 [n°1] », papier ; offset couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, imprimeur Jourdan
- Journal, « Le Journal du 315 [n°2] », graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, papier ; offset couleur, imprimeur Imp. Marc Poussière, 2004 (4 parties)
- Livret, « Nanterre Amandiers La Mouette », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Timedian, 2014
- Livret, « Nanterre Amandiers La Mouette », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Timedian, 2014
- Livret, « Nanterre Amandiers Requiemachine », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014
- Livret, « Nanterre Amandiers Du futur faisons table rase », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014
- Livret, « Nanterre Amandiers Enfant », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014
- Livret, « Nanterre Amandiers Danse étoffée sur musique déguisée », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers La mélancolie des dragons », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Atlas Nanterre », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Situation rooms », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Violentes femmes », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Comment ça marche », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Hate radio The civil wars », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers The show must go on », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Thyestes », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers This is how you will disappear », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Biopigs », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015

- Livret, « Nanterre Amandiers Grand Magasin », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Philippe Quesne », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Yan Duyvendak », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Joël Pommerat », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Forced entertainment », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Gwenaël Morin », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Livret, « Nanterre Amandiers Milo Rau / Residenztheater », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Livret, « Nanterre Amandiers Eszter Salamon », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Livret, « Nanterre Amandiers Philippe Quesne », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Livret, « Nanterre Amandiers Mariano Pensotti », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Livret, « Nanterre Amandiers Claude Régy », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Livret, « Nanterre Amandiers Halory Goerger », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Livret, « Nanterre Amandiers Latifa Laâbissi & Nadioa Lauro », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Livret, « Nanterre Amandiers Thom Luz », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers La Mouette », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Timedian, 2014 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Idiot ! Parce que nous aurions dû nous aimer », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Du futur faisons table rase », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Next day », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Requiemachine », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Enfant », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers La mélancolie des dragons », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers La mélancolie des dragons », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, imprimeur Moutot, 2014
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Situation rooms », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Violentes femmes », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015 (2 parties)

- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Hate radio The civil wars », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers The show must go on », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Thyestes », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015 (2 parties)
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers This is how you will disappear », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers This is how you will disappear », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Gulliver », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Carton d'invitation, « Nanterre Amandiers Biopigs », papier, carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015 (2 parties)
- Flyer, « Nanterre Amandiers Jérôme Bel », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015, PR 2021.150.236, Valeur unitaire : 5 €
- Flyer, « Nanterre Amandiers Yan Duyvendak », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Philippe Quesne », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Joël Pommerat », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Gisèle Vienne », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Gisèle Vienne », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Eszter Salamon », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Milo Rau », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Grand Magasin », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Philippe Quesne », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Mariano Pensotti », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Claude Régy », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Halory Goerger », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Latifa Laâbissi & Nadioa Lauro », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Flyer, « Nanterre Amandiers Thom Luz », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Brochure, « Make it work Le théâtre des négociations [Nanterre Amandiers] », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Brochure, « Ateliers Rencontres Arts visuels Recherche [Nanterre Amandiers] », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, graphiste Lisa Sturacci (1989-), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015 (2 parties)

- Programme, « Nanterre Amandiers 15/16 Centre dramatique national », carton ; impression numérique, impression à chaud, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Programme, « Nanterre Amandiers 15/16 Centre dramatique national », carton ; impression numérique, impression à chaud, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, imprimeur Moutot, 2015
- Brochure, « Nanterre Amandiers 15/16 Adhérez ! », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte d'abonné, « Nanterre Amandiers 15/16 [carte adhésion] », carton ; impression numérique, vernissage, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte d'abonné, « Nanterre Amandiers 15/16 [carte adhésion] », carton ; impression numérique, vernissage, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte d'abonné, « Nanterre Amandiers 15/16 [carte adhésion] », carton ; impression numérique, vernissage, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Nanterre Amandiers [Philippe Quesne] », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Nanterre Amandiers [Philippe Quesne] », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Nanterre Amandiers [Marie Diatkine] », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte de visite, « Nanterre Amandiers [Julia Cherrier] », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Carte de correspondance, « Nanterre Amandiers. Centre Dramatique National. 16-17 », carton ; impression numérique, vernissage, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015, sans mention d'imprimerie
- Papier à en-tête, « Nanterre Amandiers. Centre Dramatique National. 16-17 », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, sans mention d'imprimerie
- Enveloppe, « Nanterre Amandiers. Centre Dramatique National. 16-17 », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, sans mention d'imprimerie
- Enveloppe, « Nanterre Amandiers. Centre Dramatique National. 16-17 », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, sans mention d'imprimerie
- Enveloppe, « Nanterre Amandiers. Centre Dramatique National. 16-17 », papier ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, sans mention d'imprimerie
- Livre, « 21e Festival international de l'affiche et du graphique de Chaumont », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2010, graphiste Clémence Michon, 2010, imprimeur Deux-Ponts
- Revue, « Étapes : Livres », papier ; offset couleur, graphiste directeur artistique Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2004, imprimeur Imprimerie Saint-Paul, 2004
- Livre, « [Is graphic design a critical tool?] », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2011, graphiste Clémence Michon, 2011, sans mention d'imprimerie
- Livre, « [Is graphic design a critical tool?] », papier ; impression numérique, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2011, graphiste Clémence Michon, 2011, sans mention d'imprimerie
- Carte de vœux, « Frédéric Teschner & Léopard Graphique [Almanach des P.T.T.] », papier, carton ; impression numérique, sérigraphie couleur, graphiste Frédéric Teschner (1972-2016/08), Montreuil, 2012, imprimeur Léopard Graphique, 2012
- Livre, « Faits et gestes. Dessins, gestuelles et objets connectés », papier ; impression numérique, impression à chaud, atelier/studio graphique Teschner et Sturacci (2016-), Montreuil, 2016, imprimeur Moutot, 2016/08
- Carton d'invitation, « Géologie de la mémoire. Œuvre de commémoration réalisée par Guillaume Leblon », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, sans mention d'imprimerie
- Broche, « Géologie de la mémoire. Le monument aux morts de Saint-Martin-Cantalès », carton ; impression numérique, atelier/studio graphique Frédéric Teschner

- Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014, sans mention d'imprimerie (3 parties)
- Photographie couleur, « [sans titre] », papier journal ; offset couleur, atelier/studio graphique Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, sans mention d'imprimerie (4 parties)
 - Ticket d'entrée, « La force de l'art 02. L.F.D.A.02. » , papier ; impression numérique , atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Laissez-passer, « La Triennale de l'art en France, L.F.D.A.02. » , carton ; impression numérique , atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Laissez-passer, « La Triennale de l'art en France, L.F.D.A.02. » , carton ; impression numérique , atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Post 'It, « La force de l'art 02. L.F.D.A.02. La Triennale de l'art en France », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009 , Imprimeur Média-Note
 - Post 'It, « La force de l'art 02. L.F.D.A.02. La Triennale de l'art en France », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009 , Média-Note (imprimeur)
 - Brochure, « La Triennale de l'art en France, L.F.D.A.02. » , carton ; papier ; impression numérique ; mousse, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Brochure, « La Triennale de l'art en France, L.F.D.A.02. » , carton ; papier ; impression numérique ; mousse, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009 (2 parties)
 - Carton d'invitation, « La Triennale de l'art en France, invitation », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Carton d'invitation, « La Triennale de l'art en France, invitation », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Brochure, « La force de l'art 02. La Triennale de l'art en France », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009 et L'Atelier graphique, Imprimeur PLB Communication
 - Brochure, « La force de l'art 02. La Triennale de l'art en France », papier ; impression numérique , atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009 et L'Atelier graphique , Imprimeur PLB Communication
 - Communiqué de presse, « La force de l'Art 02. Du 24 avril au 1^{er} juin 2009 », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Communiqué de presse, « La force de l'Art 02. Du 24 avril au 1^{er} juin 2009 », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Fiche de présentation, « Kader Attia [La force de l'Art 02.] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Fiche de présentation, « Michel Blazy [La force de l'Art 02.] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Fiche de présentation, « Dewar&Gicquel [La force de l'Art 02.] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Fiche de présentation, « Frédérique Loutz [La force de l'Art 02.] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Fiche de présentation, « Didier Marcel [La force de l'Art 02.] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Fiche de présentation, « Anita Molinero [La force de l'Art 02.] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Fiche de présentation, « Virginie Yassef [La force de l'Art 02.] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
 - Livret de photographies, « [La force de l'Art 02.] », papier ; offset couleur, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009 (5 parties)
 - Carte de visite, « Midi [Frédéric Landini, rouge] », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2007
 - Carte de correspondance, « Midi [Midi Festival, rouge] », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2007
 - Carte de correspondance, « Midi [Midi Festival, rouge] », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2007

- Carte de visite, « Midi [Frédéric Landini, bleu] », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2007
- Carte de correspondance, « Midi [Midi Festival, bleu] », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2007
- Programme, « Midi-Festival 27-28-29 juillet 2007 », papier, offset couleur, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2007
- Flyer, « Midi-Festival 08 [rouge] », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2008
- Flyer, « Midi concerts [vert] », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2008
- Programme, « Midi-Festival 08, french riviera », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2008
- Flyer, « Midi-Festival 24-25-26 juillet 2009 », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
- Flyer, « Fimé & Midi 14/11/09 à Toulon », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
- Flyer, « Midi night / Hyères - French riviera », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2010
- Flyer, « Fimé & Midi 05 nov. 2010 à Toulon », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2010
- Programme, « Hyères Midi festival french riviera », papier, impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011 (2 parties)
- Carte de vœux, « 08 CNAP », Carton, offset couleur, vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2007
- Carte de correspondance, « d.c.a [Association française de développement des centres d'art] », carton ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2006
- Carte de correspondance, « d.c.a [Association française de développement des centres d'art] », carton ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2006
- Carte de correspondance, « d.c.a [Association française de développement des centres d'art] », carton ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2006
- Carte de visite, « d.c.a [Association française de développement des centres d'art] », carton ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Paris, 2006
- Flyer, « ART [Association française de développement des centres d'art] », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012
- Flyer et programme, « Dans l'écosystème de l'art en Europe », papier ; carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012 (2 parties)
- Flyer et programme, « Dans l'écosystème de l'art en Europe », papier ; carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012 (2 parties)
- Flyer, « Dans l'écosystème de l'art en Europe », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012
- Flyer, « Les centres d'art font leur cinéma », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Flyer, « Ce n'est plus le péché originel qui nous est transmis à la naissance, mais la dette des générations précédentes », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Flyer, « Un coup de dés.net », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Flyer, « Un coup de dés.net, spécial issues », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014
- Flyer, « A conservator's tale, Kapwani Kiwanga », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015
- Chemise, « D.C.A Association française de développement des centres d'art contemporain », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
- Plaque, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
- Plaque, « D.C.A Association française de développement des centres d'art contemporain », carton ;

- papier ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
- Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [vert] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [jaune] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [orange] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [rouge] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [rouge] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [rose] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [violet] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Badge, « Forum professionnel des centres d'Art contemporain [bleu] », plastique ; impression numérique, atelier de graphisme Teschner-Sturacci (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
 - Papier à en-tête, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois », papier de couleur ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Papier à en-tête, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois », papier ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Papier à en-tête, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois », papier ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Enveloppe, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois [noir] », papier ; impression numérique ; vernissage, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Enveloppe, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois [orange] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Enveloppe, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois [caquis] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Enveloppe, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois [rouge] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Enveloppe, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois [bleu] », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Carte de correspondance, « Vallois / Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
 - Carton d'invitation, « Vallois / Jacques Villeglé », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2010
 - Carton d'invitation, « Vallois / Arnold Odermatt », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011
 - Carton d'invitation, « Vallois / Mike Bouchet », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011
 - Carton d'invitation, « Vallois / The Big Society », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011
 - Carton d'invitation, « Vallois / Keith Eyson », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011
 - Carton d'invitation, « Vallois / Henrique Oliveira », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011
 - Carton d'invitation, « Vallois / Alain Bublex », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011
 - Carton d'invitation, « Vallois / Joachin Mogarra », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012
 - Carton d'invitation, « Vallois / [c]winshluss », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012

- Carton d'invitation, « Vallois / Boris Achour », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012
- Carton d'invitation, « Vallois / Pilar Albarracín », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012
- Carton d'invitation, « Vallois / Jean Tinguely », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012
- Carton d'invitation, « Vallois / Paul Kos », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2012
- Carton d'invitation, « Vallois / Taro Izumi », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Carton d'invitation, « Vallois / Exquisite Corpse », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Carton d'invitation, « Vallois / Julien Bismuth », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Carton d'invitation, « Vallois / La distance juste », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Carton d'invitation, « Vallois / Gilles Barbier », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Carton d'invitation, « Vallois / Niki de Saint Phalle », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013
- Carton d'invitation, « Vallois / Virginie Yassef », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014
- Carton d'invitation, « Vallois / Martin Kersels », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014
- Carton d'invitation, « Vallois / Alain Buble », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2014
- Carton d'invitation, « Vallois / Julien Berthier », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2015
- Carton d'invitation, « Vallois / Heroes », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2016
- Carton d'invitation, « Vallois / [Lamarque-Ovize] », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2017
- Catalogue d'exposition, « François Dufrêne », carton ; papier ; offset couleur ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2010, éditeur Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris, imprimeur, Geers Offset, Gand (2 parties)
- Catalogue d'exposition, « Jacques Villeglé, la peinture dans la non-peinture », carton ; papier ; offset couleur ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2010, éditeur Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris, imprimeur, Geers Offset, Gand (2 parties)
- Catalogue d'exposition, « [Henrique Oliveira] », carton ; papier ; offset couleur ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2011, éditeur Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris, imprimeur, Gds, Limoges
- Catalogue d'exposition, « La distance juste », papier ; offset couleur ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013, éditeur Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris
- Catalogue d'exposition, « From A to Z at random, Gilles Barbier », papier ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2013, éditeur Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris, imprimeur, Gds, Limoges
- Programme, « Ecole supérieure d'art et de design d'Amiens, cycle supérieur de recherche, 2009-2010 », papier ; offset couleur, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, 2009
- Carte de visite, « Frédéric Teschner studio », carton ; impression numérique, atelier de graphisme Frédéric Teschner Studio (France, 2002-2016), Montreuil, vers 2003

offerts par M^{me} Geneviève Munier Teschner

- Affiche typographique, « Poster. Exhibition and lecture. Melchior Imboden », papier ; sérigraphie couleur, graphiste Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2016, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

- Affiche typographique, « Poster. Exhibition and lecture. Melchior Imboden », papier ; sérigraphie couleur, graphiste Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2016, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

- Affiche typographique/photographique, « Beyond », papier ; sérigraphie couleur, sérigraphie noir et blanc, graphiste photographe Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2018, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

- Affiche typographique, « 10 Design Summer. 2018 », papier ; sérigraphie couleur, graphiste Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2018, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

- Affiche typographique, « 40 Jahre Ermitage », papier ; sérigraphie noir et blanc, graphiste Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2019, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

- Affiche photographique, « [Coexist] », papier ; sérigraphie noir et blanc, graphiste Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2020, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

- Affiche typographique, « Industrie Plakate », papier ; sérigraphie couleur, graphiste Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2020, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

- Affiche graphique, « Human rights », papier ; sérigraphie noir et chrome, graphiste Melchior Imboden (Stans, 1956/07/14-), Suisse, 2020, imprimeur Lézard Graphique, Brumath

offertes par M. Melchior Imboden

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [vert] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [vert] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [vert] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [vert] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [orange] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [blanc] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [blanc] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [gris] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [gris], papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [noir] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [noir] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [noir] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Bon à tirer (BAT), « CAC Bretigny. Franz Erhard Walther. 1.Werksatz [noir] », papier kraft ; sérigraphie couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2017, imprimeur Julius Kress OHG, 2017/11/08

- Catalogue d'exposition, « Debris field erkundungen im abgelebten Lois Weinberger », papier, papier, cartonné ; sérigraphie couleur, offset couleur, atelier/studio graphique Vier5 (Paris, 2002-), 2019, imprimeur DZA Druckerei zu Altenburg GmbH

offerts par Vier5

- Affiche photographique, « Pur malt d'orge. Notre malt est 100% pur orge. De l'orge rien que de l'orge de France * », papier ; offset couleur, agence Publicis Conseil (1927/05/30-), 2020, directeur de création Marco Venturelli (Milan, 1977/05/27-), directeur de création Nicolas Denis, directeur de création Anthony Clouet, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Amsterdam. Lieu de naissance de la bière Heineken®, en 1873. Soit bien

avant tous ceux qui liront cette affiche. », papier ; offset couleur, agence Publicis Conseil (1927/05/30-), 2020, directeur de création Marco Venturelli (Milan, 1977/05/27-), directeur de création Nicolas Denis, directeur de création Anthony Clouet, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « Recyclable. Dans la canette, tout ce qui ne se boit pas se recycle dans le bac de tri. », papier ; offset couleur, agence Publicis Conseil (1927/05/30-), 2020, directeur de création Marco Venturelli (Milan, 1977/05/27-), directeur de création Nicolas Denis, directeur de création Anthony Clouet, sans mention d'imprimerie

offertes par Brasseries Heineken SA

- Affiche photographique, « À la ville, cette femme porte du.. camaïeu [mécanicienne] », papier ; offset couleur, agence Buzzman (Paris, 2006-), 2021, directeur de création concepteur rédacteur Georges Mohammed-Cherif , directeur de création directeur artistique Souen Le Van , directeur de création Edmond Jacquelin, directeur de création Tom Lahetjuzan, photographe Sophie Ebrard, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « À la ville, cette femme porte du.. camaïeu [cheffe cuisinière] », papier ; offset couleur, agence Buzzman (Paris, 2006-), 2021, directeur de création concepteur rédacteur Georges Mohammed-Cherif , directeur de création directeur artistique Souen Le Van , directeur de création Edmond Jacquelin, directeur de création Tom Lahetjuzan, photographe Sophie Ebrard, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « À la ville, cette femme porte du.. camaïeu [avocate] », papier ; offset couleur, agence Buzzman (Paris, 2006-), 2021, directeur de création concepteur rédacteur Georges Mohammed-Cherif , directeur de création directeur artistique Souen Le Van , directeur de création Edmond Jacquelin, directeur de création Tom Lahetjuzan, photographe Sophie Ebrard, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « À la ville, cette femme porte du.. camaïeu [pilote], papier ; offset couleur, agence Buzzman (Paris, 2006-), 2021, directeur de création concepteur rédacteur Georges Mohammed-Cherif , directeur de création directeur artistique Souen Le Van , directeur de création Edmond Jacquelin, directeur de création Tom Lahetjuzan, photographe Sophie Ebrard, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « À la ville, cette femme porte du.. camaïeu [sage-femme] », papier ; offset couleur, agence Buzzman (Paris, 2006-), 2021, directeur de création concepteur rédacteur Georges Mohammed-Cherif , directeur de création directeur artistique Souen

Le Van , directeur de création Edmond Jacquelin, directeur de création Tom Lahetjuzan, photographe Sophie Ebrard, sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « À la ville, cette femme porte du.. camaïeu [pêcheuse] », papier ; offset couleur, agence Buzzman (Paris, 2006-), 2021, directeur de création concepteur rédacteur Georges Mohammed-Cherif , directeur de création directeur artistique Souen Le Van , directeur de création Edmond Jacquelin, directeur de création Tom Lahetjuzan, photographe Sophie Ebrard, sans mention d'imprimerie

- Dossier de presse, « Life is good » , carton ; sérigraphie en noir ; papier de soie (coffret) ; papier cartonné ; impression numérique (carton) ; coton ; impression textile (tee-shirt) ; carton ; gaufrage (box) ; papier cartonné ; offset couleur (enveloppe et cartes) ; papier, papier cartonné ; offset couleur (lookbook) ; papier, calque, carton ; offset noir et blanc, tirage photographique, agence Buzzman (Paris, 2006-), directeur de création concepteur rédacteur Georges Mohammed-Cherif , directeur de création directeur artistique Souen Le Van , directeur de création Edmond Jacquelin, directeur de création Tom Lahetjuzan, photographe Sophie Ebrard, photographe Alexandre Faraci (Inde) (21 parties)

- Film couleur/ sonore (16/9), « [Camaïeu] A la ville, cette femme porte du Camaïeu », agence Buzzman (Paris, 2006-), réalisateur Jan Gleie, production (film pub) Birth Production

offertes par Camaïeu

- Affiche photographique, « RTL Revivreensemble [gilet jaune et policier] », papier ; offset couleur, service de publicité intégré Groupe M6 (Neuilly-sur-Seine, 1987-), 2021, agence photographique Agence 1827 (Boulogne-Billancourt, 2015-), sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « RTL Revivreensemble [Meghan Markle et Elisabeth II] », papier ; offset couleur, service de publicité intégré Groupe M6 (Neuilly-sur-Seine, 1987-), 2021, agence photographique Abaca Press (1992-), sans mention d'imprimerie

- Affiche photographique, « RTL Revivreensemble [Olivier Véran et Didier Raoult] », papier ; offset couleur, service de publicité intégré Groupe M6 (Neuilly-sur-Seine, 1987-), 2021, photographe Thierry Chesnot (Paris,-), agence photographique Getty Images (1995-), photographe Christophe Simon , agence photographique Agence France Presse (Paris, 1944-), sans mention d'imprimerie

offertes par RTL

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. My ami cargo électrique. On a rarement mis autant dans

si peu. », papier ; offset couleur, agence BETC, 2021, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. C3. La vie est plus belle en couleurs », papier ; offset couleur, agence BETC, 2021, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. C1 Millenium sans prise de tête », papier ; offset couleur, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. La mode est au changement de cap. Citroën C3 Saint-James série limitée », papier ; offset couleur, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. Edition Citroën 3 You ! Avoir du style, ça ne s'achète pas. Quoi que. », papier ; offset couleur, agence BETC, 2021, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. Nouvelle Citroën C4. Ouvrez la route », papier ; offset couleur, agence BETC, 2021, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. Nouveau Citroën E- Berlingo électrique. Loisirs, enfants, week-ends : il s'en charge », papier ; offset couleur, agence BETC, 2021, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. C5 Aircross hybride rechargeable. Son confort est d'or, son silence est roi », papier ; offset couleur, agence BETC, 2021, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur

Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique/photographique, « Citroën. Nouvelle E-C4 électrique. Douceur du voyage, frisson de l'électrique », papier ; offset couleur, agence BETC, 2021, directeur de création Stéphane Xiberras, directeur de création Nicolas Lautier, directeur de création David Derouet, directeur artistique Arthur Pelissier, directeur artistique Vincent Lesne, sans mention d'imprimerie

offertes par Citroën

- Affiche typographique, « Et à moins de 5km de chez vous. C'est essentiel d'être proche pour rendre service. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Envoyer du bois, du pâté, du lourd... mais pas de CO². Nous visons une livraison plus propre dans 225 villes européennes d'ici 2025. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Aider à boucler aussi les débuts de mois. Chaque mois, 1,4 million de clients de la banque postale se rendent en bureau de poste pour retirer leurs prestations sociales. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Rendre Cholet aussi capitale que Paris. Nous sommes le premier prêteur bancaire aux collectivités locales et hôpitaux publics. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Passe ton Code d'abord. Depuis 2016, 4 511 210 examens du Code de la route ont été passés à la Poste. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « On ne peut pas délocaliser la proximité. 32 400 points de contact. 249 000 collaborateurs. Un service de proximité, ça se fait sur le terrain. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Fabriqué à Hendaye. Livré à Shanghai. Nous livrons chaque année 2,3 milliards de colis à travers le monde. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Hubert mange. Cette année, nous avons livré 1 million de repas au domicile de personnes âgées ou en perte d'autonomie. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie

- Affiche typographique, « Plus de livraison et moins de camions. Nous travaillons tous les jours à donner un peu plus d'air aux centres villes. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « La neutralité est déclarée. Nous visons une livraison plus propre dans 22 métropoles françaises d'ici 2025. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « Pédale douce sur le CO². Ce n'est pas un film. Mais le quotidien de nos 37 846 véhicules électriques. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie
- Affiche typographique, « L'important c'est aussi la e-santé. Nous sommes le 1^{er} hébergeur de données de santé en France. », papier ; impression numérique, agence BETC, 2021, agence Havas (Paris, 1835-), sans mention d'imprimerie
- Film couleur/ sonore (16/9), « [La Poste Groupe] La proximité partout », agence BETC/Havas Paris, réalisateur Wilfrid Brimo, Production La Pac, Valeur unitaire : 150 €
- Film couleur/ sonore (16/9), « [La Poste Groupe] La proximité partout-version anglaise », agence BETC/Havas Paris, réalisateur Wilfrid Brimo, Production La Pac
- Film couleur/ sonore (16/9), « [La Poste Groupe] La proximité chaque jour », agence BETC/Havas Paris, réalisateur Wilfrid Brimo, Production La Pac
- Film couleur/ sonore (16/9), « [La Poste Groupe] La proximité chaque jour-version anglaise », agence BETC/Havas Paris, réalisateur Wilfrid Brimo, Production La Pac offerts par La Poste Groupe
- Paquet de cigarettes, « Partizani », carton ; tampographie, anonyme, Albanie, 1975 (21 parties)
- Paquet de cigarettes, « Partizani », carton ; tampographie, anonyme, Albanie, 1975 (21 parties)
- Boîte d'allumettes, « Butrinti », carton ; tampographie, anonyme, Albanie, 1975 (2 parties)
offerts par M^{me} Dominique Donnet-Descartes *
- Torchon calendrier, « Renault agriculture 1981 », textile ; impression textile, anonyme, 1980, sans mention de fabricant
offert par M^{me} Hélène Renaudin
- Torchon, « fais à ton aise, à l'huile Calvé ta mayonnaise », textile ; impression textile, anonyme, 1950/1960, sans mention de fabricant
- Torchon, « Préfontaines dessert 4 fruits rouges », textile ; impression textile, atelier/studio graphique

- Edey, 1970/1978, sans mention de fabricant
- Serviette de table, « Gévéor », textile ; impression textile, anonyme, 1960/1970, sans mention de fabricant offerts par M^{me} Marie-Claude Thibault
- Sac à dos, « France FFF. Intermarché », polyester ; collage, anonyme, 2021, sans mention de fabricant, Chine
- Porte-clés, « France FFF. Intermarché », plastique, métal, anonyme, 2021, sans mention de fabricant, Chine
- Verre, « Pavard 2. Varane 4. Au plus près des bleus », verre ; sérigraphie couleur, Arc France, 2021, sans mention de fabricant, Chine
- Verre, « Lenglet 5. Hernandez 21. Au plus près des bleus », verre ; sérigraphie couleur, Arc France, 2021, sans mention de fabricant, Chine
- Verre, « Griezmann 7. Kanté 13. Au plus près des bleus », verre ; sérigraphie couleur, Arc France, 2021, sans mention de fabricant, Chine
- Verre, « Giroud 9. Mbappé 10. Au plus près des bleus », verre ; sérigraphie couleur, Arc France, 2021, sans mention de fabricant, Chine
offerts par M. Thierry Yvon Pothin

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Verre :

- Verre, cristal soufflé-moulé et taillé, incrustation d'or émaillé, cristallerie française non identifiée, France, vers 1830
- Verre, cristal soufflé-moulé et taillé, incrustation d'or émaillé double face, cristallerie française non identifiée, France, vers 1830
- Médaillon *Portrait de la duchesse d'Angoulême*, cristal taillé, incrustation de pâte céramique dite « cristallo-cérame » et cadre en bois, France, premier quart du 19^e siècle, Desprez
offerts par M. et M^{me} Jean-Claude Delauney - Caen

* Pour le département des collections historiques, collections Arts asiatiques :

- Estampe N° 45 *Ochiai*, série *Les Soixante-neuf Relais de la Route du Kokaidô (Kisokaidô rokujûkyû tsugi no uchi Ochiai)*, xylogravure polychrome (*nishiki-e*), format *ôban yoko-e*, Hiroshige I Utagawa (1797-1858), éditeur Iseya Rihei (Kinjudô), Japon, époque d'Edô (1603-1868), vers 1835-1838 (Tenpô 6-9)
offerte par M. Mike Winter-Rousset - Paris

* Pour le département des collections historiques, collections XVII^e-XVIII^e siècles :

- Secrétaire en pente, bâti en chêne et résineux, marqueterie de frisage en satiné et marqueterie de bois

de rose et de bois de violette, bronze doré, maroquin, cuivre, ébéniste Pierre IV Migeon (1696-1758), Paris, vers 1745

- Fauteuil à coiffer, hêtre sculpté et garniture de canne, ébéniste anonyme, France, vers 1775

offerts par M. Éric Ehram et M^{me} Chantal Ehram - Lille

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections Bijoux :

- Bracelet articulé *Serpent*, ivoire et élastique, Georges Bastard (1881-1939), Paris, 1910-1920

offert par M^{me} Aline Bastard-Jaulin - Paris

- Flacon, or et émail, France, vers 1830

offert par M^{me} Hanneke Adriaans - Langbroek (Pays-Bas)

- Sautoir *Clématite*, corne repercée et teintée, perles de verre, anonyme, vers 1910-1920

offert par M^{me} Jacquelin Demolon-Bercoff - Larmor-Baden

- Trusquin à talon, métal

- Compas, métal

- Palmer, métal

- Marteau rond de bijoutier, métal et bois

- Marteau rond de bijoutier, métal et bois

- Marteau de ciseleur à panne ronde, métal

- Bocfil et lames de scie à repercer, métal

- Paire de cisailles, métal

- Baguer, métal

- Triboulet métrique, métal

- Onze fraises avec support, métal et bois

- Pince à bec plat, métal

- Pince à bec plat, métal

- Lime carrellette à trois côtés taillés, métal

- Lime triangulaire effilée, métal

- Lime aiguille feuille de sauge, métal

- Étau à main, métal

- Pince à morille tête carrée, métal

- Pince brucelle à souder, métal

- Chalumeau, métal

- Manche universel de perloir, métal

- Burin à manche champignon, métal

- Trois burins, métal (3 parties)

- Deux filières, métal (2 parties)

offerts par M. Pierre Costerg - Les Sables-d'Olonne

- Bracelet-bague *Yin Yong Hand Ornament*, or jaune 18 carats, or blanc 18 carats, diamants blancs, diamants

jaunes et noirs de 5 carats, grenats, rubis sang de pigeon, saphirs, onyx et agate, Anna Hu (née en 1977), Taïwan, 2010

offert par M^{me} Cindy Sherman - New York (États-Unis)

- Bague *Mini Boule d'Amour*, or jaune 18 carats 750 millièmes, quartz rutile œil de chat 40 carats, Maison Garnazelle, Céline Rivet (née en 1969), 2002

offerte par Garnazelle - Paris

- Broche *Feuille de Ginkgo*, spinel, saphir, tanzanite, tzavorite, opale, diamant, or, Feng J., 2020

offerte par Feng J. Haute Joaillerie/Maison Feng - Shanghai (Chine)

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections XX^e-XXI^e siècles :

- Chaise *Ellipse*, hêtre, paille, designer Roger Landault (1919-1983), éditeur Sentou, 1958

- Paire de chaises *Trapèze*, hêtre, paille, designer Roger Landault (1919-1983), éditeur Sentou, 1958 (2 parties)

- Lits superposés *Belleville*, pin, designer Roger Fatus (né en 1926), éditeur Sentou, 1967 (6 parties)

- Chaise *Les Carrats*, pour la résidence *Les Carrats* à Port-Leucate, frêne, multiplis plaqué frêne, aluminium, designer Georges Candilis (1913-1995), éditeur Sentou, 1969

offerts par M. Jacques Boissonnas - Paris

* Pour le département des Arts graphiques, collections Dessins :

- Dessin *Les Métiers d'art*, graphite, encre noire, gouache blanche et craie bleue sur papier calque contrecollé sur papier beige, dessinateur Luc-Olivier Merson (1846-1920), France, vers 1896

offert par M. Camille Bonnemer - Paris

- Dessin *Aiguière ou carafe à vin*, graphite, aquarelle et gouache blanche sur papier calque, dessinateur Henri Caméré (1830-1894), vers 1880-1890

offert par M^{me} Olivia Voisin - Paris

* Pour le département des Arts graphiques, collections Papiers peints :

- Bordure de papier peint, papier teinté, impression en 7 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021, d'après un modèle de la manufacture Réveillon (1753-1791), Paris, rue de Montreuil, 1773

- Papier peint à motif répétitif à raccord droit, papier teinté, impression en 8 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021, d'après un modèle de la manufacture Réveillon (1753-1791), Paris, rue de Montreuil, 1789

- Papier peint à motif répétitif à raccord droit, papier teinté, impression en 8 couleurs, Boris Deltchev,

Bulgarie, mars 2021, d'après un modèle de la manufacture Réveillon (1753-1791), Paris, rue de Montreuil, 1770

- Papier peint à motif répétitif à raccord droit, papier teinté, impression en 4 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021

- Papier peint à motif répétitif à raccord droit, papier teinté, impression en 4 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021

- Bordure de papier peint, papier, fond gris brossé à la main, impression en 4 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021, d'après un modèle de la manufacture Réveillon (1753-1791), Paris, rue de Montreuil, 1789

- Bordure de papier peint, papier teinté, fond gris brossé à la main, impression en 4 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021, d'après un modèle de la manufacture Réveillon (1753-1791), Paris, rue de Montreuil, 1789

- Bordure de papier peint, papier teinté, fond gris brossé à la main, impression en 3 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021, d'après un modèle de la manufacture Réveillon (1753-1791), Paris, rue de Montreuil, 1770

- Bordure de papier peint, papier teinté, impression en 8 couleurs, Boris Deltchev, Bulgarie, mars 2021 offerts par M. Boris Deltchev - Sofia (Bulgarie)

- Planche d'impression pour papier peint *Jane*, structure en bois, résine gravée, vis, Atelier d'Offard, Tours, 2016

- Planche d'impression pour papier peint *Jane*, structure en bois, résine gravée, vis, Atelier d'Offard, Tours, 2016

- Planche d'impression pour papier peint *Jane*, structure en bois, résine gravée, vis, Atelier d'Offard, Tours, 2016 offertes par Atelier d'Offard - Tours

* Pour le département de la Mode et du Textile, collections postérieures à 1800 :

- Paire de sandales à deux lanières et petite talon droit pointu en peau entièrement appliquée de paillette argent et profilée de veau-velours gris. Une lanière barre le dessus et une autre en diagonale entoure le cou-de-pied. Elle est munie d'une boucle ovale. Première semelle bordée et appliquée de veau velours, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire de sandales bracelet en peaux multicolores, dessus constitué de lanières bleue, turquoise, verte ou violette entrecroisées en V, bracelet de cheville en peau violette, arrière et talon droit en peau rouge, chausseur Maud Frizon, 1980 (2 parties)

- Paire d'escarpins en ottoman noir appliqué de strass multicolores, bout pointu, forme couvrante, décollété arrondi et profilé se refermant en petite bride montée

sur élastique orné d'un cœur en veau-velours découpé orné de strass, petit talon galbé recouvert, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire d'escarpins *Dirce* en peau bordeaux, forme couvrante, bout pointu, décollété en V bordé d'un ruché de même peau, petit talon droit en étrave pointu recouvert de même. Boite portant l'inscription manuscrite « Dircé » et tampon typographique : « cappreto bordeauxtacco », chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire de sandales en peau imprimée d'un quadrillage irrégulier noir et or dans le goût des laques de Jean Dunand, décollété arrondi, talon compensé recouvert de lamelles de cuir façon bottier, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire de sandales *Ultimatum* en peau rouge, décollété en pointe, talon haut compensé recouvert de liège avec des rainures colorées brunes et rouges. La boîte indique « Ultimatum nappa rosso », chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire d'escarpins *Cantone* en peau brodée or et appliquée à fond couvert de petites paillettes argent selon un motif de feuillage ou d'ondes ; décollété en pointe, bout pointu appliqué d'un écusson de veau-velours assorti au triangle appliqué à l'arrière, petit talon aiguille « a coda » recouvert de veau velours noir. Dans une boîte portant l'inscription « Canton cam (camoscio) silvia platin », chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire d'escarpins Charles IX à bride boutonnée, dessus échancré et décollété, bout pointu, devant en veau-velours noir, arrière, bride et petit talon galbé « a coda » en peau dorée imprimé de fleurettes bleues, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire d'escarpins en reptile brun ou gris-bleu, peau grise et peau argent. Ces matériaux, profilés argent, sont réunis suivant un dessin croisé sur le dessus du pied, décollété en pointe également profilé, bout pointu, petit talon droit triangulaire recouvert de même reptile, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire de sandales à talon découvert en peau beige, bout pointu, décollété carré bordé d'un bourrelet surpiqué, talon en étrave compensé recouvert de même peau, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire d'escarpins à talon découvert en toile noire appliqué de pastilles de veau-velours blanc surpiquées, petit talon à coda noir bottier, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire de sandales (escarpins à bouts découverts), forme très couvrante, en veau-velours bleu, découpes et ajours sur le dessus selon un motif de vagues profilé de peau argent, décollété également profilé, talon « a coda » recouvert de veau-velours, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)

- Paire de sandales (escarpins à bouts découverts), forme couvrante, en veau-velours noir (bout et arrière) et peau blanche (cotés et talon « a coda ») (le montage suit le dessin stylisé d'un petit soulier blanc vu de côté). Décolleté en V. Petit talon galbé, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire de sandales lacées en peau noire, à talon droit pointu en peau blanche, décolleté en trapèze bordé de 2x4 brides en peau blanche passées d'un lacet de peau noir, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire d'escarpins à bout pointu et talon droit pointu, de forme couvrante, en lézard, autruche et peau vert foncé, profilé de peau vert foncé. Ces matériaux sont réunis suivant le dessin d'ondes ou de courbes partant du creux du décolleté asymétrique, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire de sandale en peau bleu dur *Ultimatum*, décolleté en pointe, talon haut compensé recouvert de liège avec des rainures colorées brunes, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire de sandales en filet de coton et nylon blanc bordé de peau blanche, décolleté droit muni d'une bride passée d'un lacet de peau blanche à croiser sur le coup de pied retenant l'arrière et à nouer à la cheville, petit talon large « a coda » recouvert de peau blanche, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire d'escarpins en peau mordorée bronze (bout et côté intérieur) et reptile brun (python ou serpent d'eau brun) (coté extérieur), décolleté en pointe profilé de peau mordorée bronze, talon droit recouvert de même, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire de sandales *Marzia* (escarpins à bouts découverts), forme très couvrante, en veau-velours gris, découpes et ajours sur le dessus selon un motif de vagues profilé de peau argent, décolleté également profilé, talon « a coda » recouvert de veau-velours, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire d'escarpins en peau brun mordoré et peau cuivrée bordant largement tout le décolleté à la manière d'un col chemisier asymétrique présentant deux petits rabats derrière et un devant, talon droit et triangulaire recouvert de peau brun mordoré, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire d'escarpins en veau-velours noir, bout pointu, échancre du décolleté refermée par une série de 15 brides sur le cou-de-pied, idem à l'échancre en V à l'arrière (7 brides), talon « a coda » à profil interne d'inspiration Louis XV, chausseur Maud Frizon, vers 1990 (2 parties)
 - Paire de mules *Prissy* à bout découverts en peau métallisée violette, talon haut et droit recouvert de même. Dans une boîte portant l'indication manuscrite « Prissy « et les tampons » metalizzato viola », chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire d'escarpins en peau cuivrée (côtés) et reptile (python ou serpent d'eau) marron clair (bout et arrière), décolleté largement échancre, profilé de veau-velours marron clair, petit talon droit triangulaire en veau-velours marron clair, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
 - Paire de derbies trotteurs en peau noire ornée de clous en laiton semés par groupe de trois, décolleté lacé et profilé de peau dorée, talon droit avec angle triangulaire recouvert de peau non cloutée, chausseur Maud Frizon, vers 1985 (2 parties)
- offertes par M^{me} Delphine Haby et M. Matthias Haby
- Paris
- Ensemble gilet, gabardine, débardeur, short, boots. Gilet sans manches en maille de métal blanc constitué d'anneaux reliés par des chaînons. Imperméable d'été non doublé en toile gris bleu légèrement chiné, petit col, manches longues montées, deux poches en biais, fermeture milieu devant par 4 boutons sous pates de boutonnage ; épaules ornées d'une patte boutonnée idem aux poignets, fente milieu dos. Boutons isolés avec patte de boutonnage en bas devant. Débardeur en maille résille noir, emmanchures et encolure en jersey bord côte noir ; bas coupé à cru. Short large descendant jusqu'aux genoux en sergé d'aspect soyeux imprimé de projection photographiques de couleur inscrite dans un grand quadrillage noir. Une poche plaquée au dos, taille munie de passants et coulissée d'un cordonnet à nouer ; doublure en sergé noir. Deux poches latérales dans les coutures. Boots en cuir noir, bouts carrés, zip interne le long de la cheville ; empeigne découpée en fleuron surpiqué, Dries van Noten, collection prêt-à-porter printemps-été 2021
 - Ensemble chemise et jupe. Chemise en jersey d'aspect soyeux imprimé d'une projection photographique figurant un buste de femme jaune et bleu dur sur fond violet et mauve dégradé. Petit col chemisier ouvert, manches courtes montées, pinces de poitrine, fermeture milieu devant par 5 boutons de nacre, forme ample. Jupe courte en organza rose appliquée sur le devant et sur la hanche droite seulement de ruchés de volants plissés dessinant des lignes et des spirales de différents matériaux (resille plissée rose bleu gris marine ou brune) et de la résille mi-plissée, mi-lisse imprimée de rayures kaki, noires, oranges et roses ou brunes, noires et gris bleu. Taille montée sur gros grain élastique rose, Dries van Noten, collection prêt-à-porter printemps-été 2021
- offerts par Dries Van Noten - Paris
- Foulard, twill de soie imprimé sur fond vert d'un semis de palmettes cachemire rouge et encadrement rouge et orange, bords brun, imprimé à la planche en 5 couleurs, bords roulotés main, Lola Prusac, Paris, vers 1965

- Foulard, twill de soie imprimé sur fond vert d'un semis de palmettes cachemire rouge et encadrement rouge et orange, bords bruns, imprimé à la planche en 5 couleurs, bords roulotés main, Lola Prusac, Paris, vers 1950

- Foulard, twill de soie imprimé (à la planche quatre couleurs) sur fond bleu de palmettes cachemire verte ; encadrement vert et rose, bord rose, bords roulotés main, Lola Prusac, Paris, vers 1950

- Ceinture, passementerie de soie noire fermée par une agrafe ; une extrémité centrée d'un cordonnet orné de deux glands frangés, Lola Prusac, Paris, vers 1950

- Tailleur-jupe et ceinture, ensemble en ottoman ou reps (?) rouge paré d'applications de passementerie noires et rouges sur les bords, aux épaules, aux emmanchures et sur les revers de poignet. Pas de col, ni de fermeture, doublure en twill noir. Jupe assortie légèrement évasée appliqué de passementerie selon un dessin de sur jupe en trompe l'œil dans l'esprit d'une polonaise. Fermeture à glissière sur le côté gauche avec agrafe et bouton pression, Lola Prusac, Paris, vers 1950 (2 parties)

- Boléro, *Fandango*, lainage gris paré d'applications de motifs de fleur en passementerie noires sur les bords, devant, au dos et sur les manches. Manches longues montées, poignets à revers. Pas de col, ni de fermeture, doublure en twill noir, Lola Prusac, Paris, vers 1950

- Robe, faille écossaise bleue et brune taillée dans le biais, corsage cintré à manches montées, petit col chemisier à revers en velours de soie brun ; fermeture du corsage se prolongeant jusqu'au bassin, milieu devant par 8 boutons boules recouverts et boutonniers passepoilées ; jupe très évasée taillée en cercle montée à plis plats ; taille légèrement abaissée ; jupon solidaire en tarlatane blanc cassé, Lola Prusac, Paris, vers 1950

- Gilet, drap de laine rayé bleu, vert, blanc et noir ; sans manches ; fermeture par deux agrafes en métal ; encolure ras de cou, Lola Prusac, Paris, vers 1965/1970

- Jupe, soie façonnée à rayures grises, noires et vertes changeantes longue forme évasée ; taille montée à deux plis plats devant ; couture milieu devant et milieu dos, répartissant les motifs en chevrons ; fermeture milieu dos à glissière et par une agrafe, doublure en twill marine, Lola Prusac, Paris, vers 1950

- Veste ample, façonné de soie à rayures bayadères roses, bleues et noires ; manches longues montées sur épaulettes ; poignets montés à fronces sur pattes boutonnées ; boutons en métal argentés ; col chemisier formé d'un ruban assorti à nouer ; deux poches plaquées sans fermeture milieu devant ; doublure en taffetas bleu marine, Lola Prusac, Paris, vers 1965

- Flacon de parfum, métal doré de forme cylindrique en forme d'ogive ; bouchon en résine noire, Lola Prusac, Paris, vers 1967

- Flacon de parfum, verre moulé blanc de forme carrée surmontée d'un bouchon conique en liège naturel orné d'une pastille dorée, Lola Prusac, Paris, vers 1967

offerts par M^{me} Claire Paulhan et M. Jean-Kely Paulhan - Paris

- Robe du soir longue princesse, façonné lamé lurex imprimé rose de Brossin de Méré, attribuée à Miss Dior, collection prêt-à-porter printemps-été 1967

- Paire d'escarpins assortis, Régine, Nantes La Baule (2 pièces)

offerts par M. Éric Pujalet-Plaà - Paris

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :

La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 3 du 14 avril 2022 relatif à des versements pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu le contrat de concession de service public portant gestion et exploitation des activités scientifiques et culturelles du musée des arts décoratifs, de sa bibliothèque et du musée Nissim de Camondo, en date du 15 novembre 2021, notamment son article 15 ;

Vu l'avenant au contrat de concession de service public en date du 9 mars 2022, modifiant l'alinéa 4 de l'article 11 ;

Vu l'avis conforme de la commission des acquisitions des musées et de la bibliothèque des Arts décoratifs en date du 15 mars 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont acceptés, au nom de l'État, à titre de versement, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

* Pour le département du design graphique et de la publicité :

Par l'agence régionale de la santé PACA :

- Tiré à part d'affiche photographique, « Oui, le vaccin peut avoir des effets désirables. », papier ; offset couleur, agence Zimages (Niort), Niort, 2021, photographe/agence photographique Svetikd, sans mention d'imprimerie

- Tiré à part d'affiche photographique, « Oui, le vaccin peut avoir des effets désirables. », papier ; offset couleur, agence Zimages (Niort), Niort, 2021, photographe/agence photographique Marharyta Demydova, sans mention d'imprimerie

- Tiré à part d'affiche photographique, « Oui, le vaccin peut avoir des effets désirables. », papier ; offset couleur, agence Zimages (Niort), Niort, 2021, photographe/agence photographique Uwe Krejci, sans mention d'imprimerie

- Tiré à part d'affiche photographique, « Oui, le vaccin peut avoir des effets désirables. », papier ; offset couleur, agence Zimages (Niort), Niort, 2021, photographe/agence photographique Gruizza, sans mention d'imprimerie

- Tiré à part d'affiche photographique, « Oui, le vaccin peut avoir des effets désirables. », papier ; offset couleur, agence Zimages (Niort), Niort, 2021, photographe/agence photographique Dean Mitchell, sans mention d'imprimerie

- Tiré à part d'affiche photographique, « Oui, le vaccin peut avoir des effets désirables. », papier ; offset couleur, agence Zimages (Niort), Niort, 2021, photographe/agence photographique NicoELNino, sans mention d'imprimerie

Par la direction de la communication - MAD :

- Affiche photographique, « Cartier et les arts de l'Islam. Aux sources de la modernité », papier ; offset couleur, graphiste Aguetaz et Tourneux, 2021, photographe Vincent Wulveryck (1970-), sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Affiche photographique, « Cartier et les arts de l'Islam. Aux sources de la modernité », papier ; offset couleur, graphiste Aguetaz et Tourneux, 2021, photographe Nils Herrmann (Arnsberg, 1977-), sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Affiche photographique, « Cartier et les arts de l'Islam. Aux sources de la modernité », papier ; offset couleur, graphiste Aguetaz et Tourneux, 2021, photographe Vincent Wulveryck (1970-), sans mention d'imprimerie (2 parties)

- Affiche graphique, « Bonne arrivée. Métiers d'art africains. Design contemporain », papier ; Impression jet d'encre couleur, graphiste Akakir Studio Design (Marseille, 2016-), 2021, sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Exposition dans les collections Un printemps incertain », papier ; Impression jet d'encre couleur, graphiste François-Régis Clocheau, 2021, graphiste Alex Chavot, graphiste Sandrine Nugue (1985-), sans mention d'imprimerie

- Affiche graphique, « Le design pour tous de Prisunic à Monoprix, une aventure française », papier ; offset couleur, graphiste Studio india mahdavi (Paris, 1999-), Paris, 2021, sans mention d'imprimerie

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :
La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Arrêté n° 4 du 14 avril 2022 relatif à un achat pour le musée des Arts décoratifs.

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 451-1 du Code du patrimoine ;

Vu le contrat de concession de service public portant gestion et exploitation des activités scientifiques et culturelles du musée des arts décoratifs, de sa bibliothèque et du musée Nissim de Camondo, en date du 15 novembre 2021, notamment son article 15 ;

Vu l'avenant au contrat de concession de service public en date du 9 mars 2022, modifiant l'alinéa 4 de l'article 11 ;

Vu l'avis conforme du comité scientifique des Arts décoratifs en date du 6 octobre 2020 et de la commission des acquisitions des musées et de la bibliothèque des Arts décoratifs en date du 15 mars 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, le bien suivant :

* Pour le département des collections modernes et contemporaines, collections XX^e-XXI^e siècles :

de Full Grown Ltd. - Wirksworth - Derbyshire (Royaume-Uni)

- Chaise *Dietel Chair*, bois de saule, studio de design Full Grown, designers Gavin Munro (né en 1975) et Alice Munro (née en 1974), Angleterre, 2009-2016 au prix de dix mille cinq cent cinquante euros
..... 10 550 €

Total..... 10 550 €

Art. 2. - La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre de la Culture :
La cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture,
Anne-Solène Rolland

Mesures d'information

Relevé de textes parus au *Journal officiel*

JO n° 77 du 1^{er} avril 2022

Travail, emploi et insertion

Texte n° 18 Décision du 10 mars 2022 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles et au répertoire spécifique.

Culture

Texte n° 22 Arrêté du 28 mars 2022 portant radiation de l'inventaire d'un bien affecté aux collections du musée national d'Art moderne.

Texte n° 23 Arrêté du 30 mars 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Shocking ! Les mondes surréalistes d'Elsa Schiaparelli*, au musée des Arts décoratifs (MAD), Paris).

Texte n° 24 Arrêté du 30 mars 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Enfances rêvées. Bonnard, les Nabis et l'enfance*, au musée Bonnard, Le Cannet).

Texte n° 72 Décret du 31 mars 2022 portant nomination d'un inspecteur général des affaires culturelles (M. Philippe Belin).

Texte n° 73 Décret du 31 mars 2022 portant nomination d'une inspectrice générale des affaires culturelles (M^{me} Emmanuelle Bensimon-Weiler).

Texte n° 74 Arrêté du 28 mars 2022 portant intérim des fonctions de secrétaire général de la commission paritaire des publications et agences de presse (M. Alexandre Koutchouk).

Enseignement supérieur, recherche et innovation

Texte n° 42 Arrêté du 23 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 le recrutement de magasiniers des bibliothèques par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE).

Texte n° 43 Arrêté du 23 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 le recrutement de magasiniers des bibliothèques réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Texte n° 44 Arrêté du 23 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 le recrutement de magasiniers des bibliothèques principaux de 2^e classe réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Texte n° 45 Arrêté du 23 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 des recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

Éducation nationale, jeunesse et sports

Texte n° 56 Arrêté du 30 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'orientation et de perfectionnement du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information.

JO n° 78 du 2 avril 2022

Culture

Texte n° 25 Décret n° 2022-469 du 1^{er} avril 2022 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique.

Texte n° 26 Arrêté du 30 mars 2022 modifiant l'arrêté du 24 octobre 2016 désignant la restructuration des Archives nationales, service à compétence nationale, comme une opération ouvrant droit à la prime de restructuration de service et à l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint instituées par le décret n° 2008-366 du 17 avril 2008.

Texte n° 63 Décret du 31 mars 2022 portant nomination de la présidente du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de création industrielle (M^{me} Katie Cotellon).

Texte n° 64 Arrêté du 30 mars 2022 portant nomination à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (M. Christian Féroussier, M^{me} Régine Anglard et M. Antoine Madelénat).

JO n° 79 du 3 avril 2022

Transformation et fonction publiques

Texte n° 68 Accord relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique.

JO n° 80 du 5 avril 2022

Économie, finances et relance

Texte n° 3 Décret n° 2022-475 du 4 avril 2022 instituant une aide « coûts fixes rebond association » visant à compenser les coûts fixes non couverts des entreprises sous forme associative dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de covid-19.

Texte n° 4 Décret n° 2022-476 du 4 avril 2022 instituant une aide « coûts fixes consolidation association » visant à compenser les charges fixes non couvertes des entreprises sous forme associative dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de covid-19.

Culture

Texte n° 10 Arrêté du 28 mars 2022 portant ouverture des archives des procès impliquant Maurice Papon.

JO n° 81 du 6 avril 2022**Europe et affaires étrangères**

Texte n° 6 Arrêté du 4 avril 2022 fixant par pays et par groupe les taux de l'indemnité d'expatriation, de l'indemnité de résidence à l'étranger et de l'indemnité supplémentaire.

Culture

Texte n° 33 Décret n° 2022-488 du 5 avril 2022 relatif à la prolongation des adaptations temporaires exceptionnelles du dispositif de soutien à l'emploi du plateau artistique de spectacles vivants diffusés dans des salles de petite jauge et de l'aide unique à l'embauche dans le spectacle.

Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Texte n° 59 Arrêté du 25 octobre 2021 portant inscription sur une liste d'aptitude (conservateur territorial de bibliothèques : M. Vincent Caron).

JO n° 82 du 7 avril 2022**Ordre national de la Légion d'honneur**

Texte n° 1 Décret du 6 avril 2022 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (M. Gao Xingjian, écrivain, prix Nobel de littérature).

Culture

Texte n° 33 Délibération n° 2022/CA/02 du 31 mars 2022 modifiant le règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée.

Texte n° 101 Arrêté du 31 mars 2022 portant cessation de fonctions au cabinet de la ministre de la Culture (M^{me} Emmanuelle Bensimon-Weiler, conseillère en charge des médias, du livre et des industries culturelles).

Économie, finances et relance

Texte n° 47 Arrêté du 4 avril 2022 portant ouverture de crédits de fonds de concours (pour la culture : Patrimoines).

Texte n° 48 Arrêté du 4 avril 2022 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (pour la culture : Création et Patrimoines).

JO n° 83 du 8 avril 2022**Culture**

Texte n° 30 Arrêté du 5 avril 2022 portant approbation du renouvellement de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé Atelier de recherche et de conservation Nucléart (ARC-Nucléart).

Texte n° 69 Arrêté du 6 avril 2022 portant nomination à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (M. Damien Botteghi).

Justice

Texte n° 66 Arrêté du 6 avril 2022 portant maintien en détachement (Conseil d'État) (M^{me} Angélique Delorme, directrice générale déléguée adjointe au musée du Quai Branly-Jacques Chirac).

Économie, finances et relance

Texte n° 81 Arrêté du 5 avril 2022 portant nomination (agent comptable : M. Christophe Martineau, palais de la Porte Dorée).

Conventions collectives

Texte n° 99 Avis relatif à l'extension d'un avenant à la convention collective nationale des espaces de loisirs, d'attractions et culturels.

JO n° 84 du 9 avril 2022**Culture**

Texte n° 28 Décret n° 2022-509 du 8 avril 2022 modifiant le décret n° 2021-1178 du 13 septembre 2021 instituant une aide temporaire aux employeurs organisateurs de spectacles vivants entrant dans le champ d'application du guichet unique pour le spectacle vivant (Guso).

Texte n° 56 Arrêté du 1^{er} avril 2022 portant nomination de membres de la commission prévue aux articles L. 132-44 et L. 218-5 du Code de la propriété intellectuelle (M^{me} Claire Padych et M. Francis Magois).

Économie, finances et relance

Texte n° 42 Décret n° 2022-512 du 7 avril 2022 portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance (pour la culture : Création, Patrimoines, Soutien aux politiques du ministère de la Culture et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ; pour les médias, livre et industries culturelles : Presse et médias et Livre et industries culturelles).

Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

Texte n° 72 Décision n° 2022-186 du 30 mars 2022 fixant le calendrier de diffusion des émissions attribuées aux organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale pour l'année 2022. Texte n° 78 Recommandation n° 2022-05 du 30 mars 2022 de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique aux services de radio et de télévision relative aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Avis divers

Texte n° 94 Vocabulaire de la biologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés).

JO n° 85 du 10 avril 2022**Premier ministre**

Texte n° 1 Décret n° 2022-513 du 8 avril 2022 relatif à la sécurité numérique du système d'information et de communication de l'État et de ses établissements publics.

Texte n° 50 Décret du 8 avril 2022 portant nomination à la commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation.

Travail, emploi et insertion

Texte n° 19 Arrêté du 31 mars 2022 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale des télécommunications (n° 2148).

Culture

Texte n° 22 Décret n° 2022-518 du 8 avril 2022 fixant les conditions d'habilitation et d'assermentation des agents de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique chargés des enquêtes prévues par l'article 19 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

Texte n° 23 Arrêté du 7 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Face au soleil. Un astre dans les arts*, au musée Marmottan Monet, Paris).

Texte n° 24 Arrêté du 7 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Sam Szafran (1934-2019)*, au musée de l'Orangerie, Paris).

Texte n° 25 Arrêté du 7 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Une rétrospective de l'artiste Joan Mitchell*, à la Fondation Louis Vuitton, Paris).

Texte n° 26 Arrêté du 7 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Monet/Mitchell*, à la Fondation Louis Vuitton, Paris).

Texte n° 27 Arrêté du 7 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Edvard Munch. Un poème d'amour, de vie et de mort*, au musée d'Orsay, Paris).

Texte n° 28 Arrêté du 7 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (exposition *Mare Furioso, pirates et corsaires en Méditerranée, XVI^e-XIX^e siècles*, au musée de Bastia).

Texte n° 29 Arrêté du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale, en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Nevers).

Texte n° 30 Arrêté du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections des musées de France en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Berck-sur-Mer).

Texte n° 31 Arrêté du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au

profit d'une collectivité territoriale, en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Bergerac).

Texte n° 32 Arrêté du 7 avril 2022 portant transfert de propriété d'un bien des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Rennes).

Texte n° 33 Arrêté du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale, en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Rennes Métropole).

Texte n° 34 Arrêté du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Eu).

Texte n° 60 Arrêté du 7 avril 2022 portant cessation de fonctions au cabinet de la ministre de la Culture (M. Jean-Baptiste de Froment, conseiller spécial en charge du patrimoine, de l'architecture et de la prospective).

Texte n° 61 Arrêté du 7 avril 2022 portant nomination du directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (M. Jean-Baptiste de Froment).

Transformation et fonction publiques

Texte n° 63 Arrêté du 5 avril 2022 portant nomination des élèves des instituts régionaux d'administration et acceptation de reports (session automne 2021 - entrée en formation 1^{er} mars 2022).

JO n° 86 du 12 avril 2022**Économie, finances et relance**

Texte n° 8 Décret n° 2022-523 du 11 avril 2022 relatif à l'adaptation au titre du mois de février 2022 de l'aide « renfort » visant à compenser certaines charges pour les entreprises dont l'activité est interdite d'accueil du public à la suite des restrictions sanitaires mises en place pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Conventions collectives

Texte n° 63 Arrêté du 31 mars 2022 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (n° 1285).

Avis de concours et de vacance d'emplois

Texte n° 92 Avis de vacance d'un emploi de chef de service (chef du service des ressources humaines au secrétariat général du ministère de la Culture).

JO n° 87 du 13 avril 2022**Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales**

Texte n° 12 Décret n° 2022-529 du 12 avril 2022 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains

concours ou examens professionnels de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 et portant actualisation des intitulés des grades des cadres d'emplois d'adjoint administratif territorial et d'adjoint territorial du patrimoine dans les décrets fixant les modalités d'organisation des concours correspondants.

Culture

Texte n° 14 Décret n° 2022-530 du 11 avril 2022 modifiant le décret n° 2020-1384 du 13 novembre 2020 instituant une aide exceptionnelle au bénéfice de certains éditeurs de presse.

Texte n° 15 Arrêté du 8 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Icônes de l'art moderne. La collection Morozov*, à la Fondation Louis Vuitton, Paris).

Texte n° 62 Décision du 7 avril 2022 relative à l'intérim des fonctions de chef du service des ressources humaines (M. Matthieu Detrez-Jacquin).

JO n° 88 du 14 avril 2022

Premier ministre

Texte n° 5 Arrêté du 13 avril 2022 portant répartition des emplois offerts aux élèves de l'Institut national du service public achevant leur scolarité en octobre 2022 (dont 3 postes au ministère de la Culture).

Travail, emploi et insertion

Texte n° 37 Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2022-543 du 13 avril 2022 portant adaptation des dispositions relatives à l'activité réduite pour le maintien en emploi.

Texte n° 38 Ordonnance n° 2022-543 du 13 avril 2022 portant adaptation des dispositions relatives à l'activité réduite pour le maintien en emploi.

Culture

Texte n° 46 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à l'association Centre d'art contemporain - Abbaye Saint-André.

Texte n° 47 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à la structure Le Confort Moderne.

Texte n° 48 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à la structure CARMA, centre d'art et de recherche de Mana.

Texte n° 49 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à l'association Centre photographique, Rouen - Normandie.

Texte n° 50 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à la structure Diaphane - pôle photographique en Hauts-de-France.

Texte n° 51 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à la structure Collection Lambert en Avignon.

Texte n° 52 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à la structure Centre rhénan d'art contemporain - CRAC Alsace.

Texte n° 53 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à la structure Centre de Création Contemporaine Olivier Debré - CCC OD.

Texte n° 54 Arrêté du 8 avril 2022 portant attribution du label Centre d'art contemporain d'intérêt national à la structure Les Tanneries.

Texte n° 118 Arrêté du 8 avril 2022 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure d'art de Nancy (M^{me} Marie Cozette (présidente), MM. Kevin Muhlen et Bertrand Masson).

Texte n° 119 Arrêté du 8 avril 2022 portant nomination au conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (M^{me} Agnès Hervé-Lebon).

Texte n° 120 Arrêté du 8 avril 2022 portant nomination du chef du service des musées de France par intérim (M. Franck Isaia).

Enseignement supérieur, recherche et innovation

Texte n° 62 Décret du 12 avril 2022 autorisant l'acceptation d'une donation (don de la société bioMérieux à l'Institut de France).

Économie, finances et relance

Texte n° 76 Arrêté du 10 février 2022 modifiant l'arrêté du 5 mai 2021 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des organismes soumis au titre III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Intérieur

Texte n° 92 Arrêté du 12 avril 2022 portant nomination (secrétaire général pour les affaires régionales : M. Nicolas Hesse, SGAR Occitanie).

Conventions collectives

Texte n° 133 Arrêté du 1^{er} avril 2022 portant extension d'un avenant à la convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (n° 3090).

Texte n° 134 Arrêté du 1^{er} avril 2022 portant extension d'un avenant à un avenant à la convention collective nationale de la distribution directe (n° 2372).

Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

Texte n° 142 Décision n° 2022-200 du 6 avril 2022 portant nomination d'une personnalité indépendante au conseil d'administration de la société France Médias Monde (M. Jean-Maurice Ripert).

JO n° 89 du 15 avril 2022**Culture**

Texte n° 15 Décret n° 2022-554 du 14 avril 2022 fixant les règles applicables aux agents contractuels du Centre national du cinéma et de l'image animée.

Texte n° 16 Arrêté du 12 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Sur les pas de Jean Dubuffet en Auvergne*, au musée d'art Roger-Quilliot - MARQ, Clermont-Ferrand).

Texte n° 17 Arrêté du 12 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Poussin et l'amour*, au musée des Beaux-Arts de Lyon).

Texte n° 18 Arrêté du 14 avril 2022 portant nomination à la commission prévue à l'article L. 311-5 du Code de la propriété intellectuelle (rémunération pour copie privée).

Texte n° 68 Arrêté du 12 avril 2022 portant cessation de fonctions au cabinet de la ministre de la Culture (M. Pierre Ouvry, conseiller en charge de l'action territoriale, de l'éducation artistique et culturelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Texte n° 69 Arrêté du 14 avril 2022 portant nomination (administration centrale) (M. Pierre Ouvry, expert de haut niveau (groupe II), délégué ministériel à l'encadrement supérieur).

Conventions collectives

Texte n° 78 Arrêté du 1^{er} avril 2022 portant extension d'un avenant à la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (n° 1285).

Texte n° 80 Arrêté du 1^{er} avril 2022 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale de l'architecture (n° 2332).

Avis divers

Texte n° 112 Avis d'appel au mécénat d'entreprise pour l'acquisition d'un trésor national dans le cadre de l'article 238 *bis*-0 A du Code général des impôts (pour la ville de Strasbourg : un dessin de Johannes Hültz (vers 1390 - 1449), *Élévation de la face ouest de l'octogone et de la flèche de la cathédrale de Strasbourg*, plume et encre noire, lavis gris, brun et vert, sur trois feuilles de parchemin collées, marques de stylet et de compas, H. 205 cm, L. 54 cm, vers 1419).

JO n° 90 du 16 avril 2022**Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales**

Texte n° 17 Décret n° 2022-558 du 14 avril 2022 améliorant le déroulement de carrière des conservateurs territoriaux du patrimoine.

Texte n° 18 Décret n° 2022-559 du 14 avril 2022 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux conservateurs territoriaux du patrimoine.

Culture

Texte n° 22 Arrêté du 12 avril 2022 portant désignation au bureau du Conseil national des professions des arts visuels.

Texte n° 23 Arrêté du 13 avril 2022 portant classement du site patrimonial remarquable de Verdun.

Texte n° 49 Arrêté du 13 avril 2022 portant nomination au conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France (M^{me} Bénédicte Fauvarque-Cosson).

Europe et affaires étrangères

Texte n° 32 Décision du 11 avril 2022 portant nomination au sein de la société par actions simplifiée dénommée Agence France Muséums (M. Michel Miraillet).

Conventions collectives

Texte n° 58 Avis relatif à l'extension d'un avenant à un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale de travail des journalistes.

Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

Texte n° 75 Décision n° 2022-204 du 15 avril 2022 fixant pour chaque candidat la durée d'émission relative à la campagne électorale en vue du second tour de l'élection du Président de la République, portant répartition de cette durée en nombre et durée d'émissions et fixant les horaires de programmation de ces émissions.

Texte n° 76 Décision n° 2022-205 du 15 avril 2022 fixant les dates et ordres de passage des émissions de la campagne officielle radiotélévisée sur les antennes des sociétés nationales de programme en vue du second tour de l'élection du Président de la République.

Texte n° 89 Délibération du 22 mars 2022 modifiant la liste des paramètres RDS autorisés (Caen).

JO n° 91 du 17 avril 2022**Culture**

Texte n° 27 Arrêté du 13 avril 2022 portant classement du site patrimonial remarquable de Cavaillon.

Texte n° 28 Arrêté du 13 avril 2022 portant classement du site patrimonial remarquable de Saint-Maurice d'Ibie.

Texte n° 29 Arrêté du 13 avril 2022 modifiant l'arrêté du 10 avril 2018 relatif à la création, à la composition et aux attributions du collège de déontologie du ministère de la Culture et pris pour l'application du décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique.

Texte n° 30 Arrêté du 14 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Végétal, l'école de la beauté*, au palais des Beaux-Arts de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris).

Texte n° 31 Arrêté du 14 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Champollion. La voie des hiéroglyphes*, au musée du Louvre-Lens, Lens).

Texte n° 32 Arrêté du 14 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (exposition *Serious moonlight*, au Frac Lorraine, Metz).

Texte n° 79 Arrêté du 12 avril 2022 portant nomination d'un commissaire du Gouvernement et d'un commissaire du Gouvernement suppléant auprès de la société ARTE-France (M. Ludovic Berthelot et M^{me} Julie Ghibellini).

Transformation et fonction publiques

Texte n° 50 Décret n° 2022-569 du 15 avril 2022 modifiant le décret n° 99-854 du 4 octobre 1999 relatif au régime indemnitaire des élèves des instituts régionaux d'administration.

Intérieur

Texte n° 63 Arrêté du 16 avril 2022 portant nomination (secrétaire général pour les affaires de Corse : M. Alexandre Patrou).

Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Texte n° 69 Arrêté du 10 mars 2022 portant inscription sur une liste d'aptitude (conservatrice territoriale du patrimoine : M^{me} Magali Bourbon).

Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

Texte n° 98 Décision n° 2022-203 du 13 avril 2022 portant renouvellement d'un membre du comité territorial de l'audiovisuel de Nancy (M. Jean Delestrade).

JO n° 92 du 20 avril 2022

Culture

Texte n° 13 Arrêté du 30 mars 2022 relatif à la demande d'autorisation de sortie du territoire douanier pour l'étude d'un bien archéologique mobilier.

Conventions collectives

Texte n° 33 Avis relatif à l'extension d'un avenant à un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des employés et des cadres des éditeurs de la presse magazine.

JO n° 93 du 21 avril 2022

Culture

Texte n° 19 Arrêté du 14 avril 2022 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2000 portant création du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique.

Transformation et fonction publiques

Texte n° 36 Décret n° 2022-585 du 20 avril 2022 portant diverses dispositions relatives au Conseil supérieur de la fonction publique de l'État.

Texte n° 37 Décret n° 2022-586 du 20 avril 2022 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique.

Économie, finances et relance

Texte n° 41 Arrêté du 14 avril 2022 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2017 pris en application de l'article 176 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Texte n° 42 Arrêté du 19 avril 2022 portant ouverture de crédits de fonds de concours (pour la culture : Patrimoines et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Texte n° 43 Arrêté du 19 avril 2022 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (pour la culture : Création, Patrimoines et Soutien aux politiques du ministère de la Culture).

JO n° 94 du 22 avril 2022

Premier ministre

Texte n° 1 Décret n° 2022-588 du 20 avril 2022 modifiant le décret n° 99-778 du 10 septembre 1999 instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation.

Culture

Texte n° 29 Arrêté du 19 avril 2022 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement de conservateurs du patrimoine ouverts au titre de l'année 2022.

Transformation et fonction publiques

Texte n° 37 Décret n° 2022-598 du 20 avril 2022 modifiant le décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques.

JO n° 95 du 23 avril 2022

Premier ministre

Texte n° 2 Arrêté du 21 avril 2022 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt des accélérateurs « Musique et spectacle vivant » et « Savoir-faire d'exception ».

Texte n° 3 Arrêté du 21 avril 2022 relatif à l'approbation du cahier des charges du programme international des industries culturelles et créatives (ICC) « Cultur'Export ».

Texte n° 4 Arrêté du 22 avril 2022 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à projets « Grande fabrique de l'image ».

Économie, finances et relance

Texte n° 15 Décret n° 2022-603 du 21 avril 2022 fixant la liste des autorités administratives et publiques indépendantes pouvant recourir à l'appui du pôle

d'expertise de la régulation numérique et relatif aux méthodes de collecte de données mises en œuvre par ce service dans le cadre de ses activités d'expérimentation (dont : ARCEP et ARCOM).

Culture

Texte n° 78 Arrêté du 21 avril 2022 portant nomination (directeur des affaires culturelles : M. François Derudder, DAC Guadeloupe).

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Texte n° 115 Délibération n° 2022-030 du 10 mars 2022 portant avis sur un projet de décret portant modalités de mise en œuvre par le pôle d'expertise de la régulation numérique de traitements informatisés et automatisés permettant la collecte de données publiquement accessibles mises à disposition du public par les opérateurs de plateforme (demande d'avis n° 22000888).

JO n° 96 du 24 avril 2022

Culture

Texte n° 38 Décret n° 2022-628 du 22 avril 2022 modifiant le décret n° 2020-1794 du 30 décembre 2020 portant création d'un fonds d'indemnisation pour interruption, report ou abandon des tournages de programmes de flux liés à l'épidémie de covid-19.

Texte n° 39 Arrêté du 15 avril 2022 modifiant l'arrêté du 8 novembre 2007 fixant les modalités des concours d'accès au corps des conservateurs du patrimoine.

Texte n° 40 Arrêté du 21 avril 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externe et interne pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale du ministère de la Culture.

Texte n° 41 Arrêté du 21 avril 2022 portant acceptation d'une donation (don de la Banque de France à la direction générale des patrimoines et de l'architecture).

Texte n° 42 Arrêté du 22 avril 2022 refusant le certificat prévu à l'article L. 111-2 du Code du patrimoine (tableau de Jean Siméon Chardin, *Le panier de fraises des bois*, huile sur toile, signature en bas à gauche, 1761).

Texte n° 79 Décret du 22 avril 2022 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la Découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie.

Texte n° 80 Arrêté du 20 avril 2022 portant nomination des membres du jury et des correcteurs et examinateurs spécialisés des concours d'accès au corps des conservateurs du patrimoine organisés au titre de l'année 2022.

Transformation et fonction publiques

Texte n° 52 Décret n° 2022-632 du 22 avril 2022 relatif au reclassement des fonctionnaires de l'État reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions.

Texte n° 53 Décret n° 2022-633 du 22 avril 2022 relatif à la protection sociale complémentaire en matière de

couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'État.

Texte n° 54 Décret n° 2022-634 du 22 avril 2022 relatif au contrôle et à l'audit internes de l'État.

Avis divers

Texte n° 100 Avis n° 2022-04 de la Commission consultative des trésors nationaux (tableau de Jean Siméon Chardin, *Le panier de fraises des bois*, huile sur toile, signature en bas à gauche, 1761).

JO n° 97 du 26 avril 2022

Transition écologique

Texte n° 3 Décret n° 2022-641 du 25 avril 2022 relatif à la prise en compte du risque de déforestation importée dans les achats de l'État.

Culture

Texte n° 32 Arrêté du 15 avril 2022 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2003 attribuant l'appellation « musée de France » en application des dispositions de l'article 18-II de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002.

Texte n° 33 Arrêté du 19 avril 2022 portant renouvellement de l'agrément d'associations de défense de la langue française.

Transformation et fonction publiques

Texte n° 60 Décret n° 2022-662 du 25 avril 2022 modifiant les dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État.

JO n° 98 du 27 avril 2022

Éducation nationale, jeunesse et sports

Texte n° 16 Arrêté du 26 avril 2022 adaptant l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel exigées pour l'obtention des diplômes professionnels du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, du brevet des métiers d'art, de la mention complémentaire et du diplôme de technicien des métiers du spectacle pour la session 2022 dans le cadre de la sortie de crise sanitaire.

Outre-mer

Texte n° 37 Décret n° 2022-684 du 26 avril 2022 portant dispositions spécifiques applicables aux agents des circonscriptions territoriales de Wallis et Futuna.

Transformation et fonction publiques

Texte n° 79 Décret n° 2022-704 du 26 avril 2022 modifiant le décret n° 2013-314 du 15 avril 2013 portant création d'une indemnité de sujétion géographique.

Texte n° 80 Décret n° 2022-705 du 26 avril 2022 fixant le taux de la cotisation prévue à l'article L. 87 du Code des pensions civiles et militaires de retraite.

Texte n° 81 Arrêté du 26 avril 2022 modifiant les taux de l'indemnité de sujétion géographique applicables en Guyane et à Saint-Martin.

JO n° 99 du 28 avril 2022**Culture**

Texte n° 32 Arrêté du 19 avril 2022 fixant les dates des épreuves d'admissibilité des concours externe et interne pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale du ministère de la Culture métiers des végétaux spécialité unique.

Texte n° 33 Décision du 25 avril 2022 modifiant la décision du 7 février 2022 portant délégation de signature (secrétariat général).

Transformation et fonction publiques

Texte n° 48 Décret n° 2022-720 du 27 avril 2022 relatif aux évaluations prévues par l'article L. 412-2 du Code général de la fonction publique.

Conventions collectives

Texte n° 48 Avis relatif à l'extension d'avenants et d'un accord conclus dans le cadre de la convention collective nationale de la production cinématographique.

Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

Texte n° 101 Décision n° 2022-0191 du 27 janvier 2022 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse fixant le montant de péréquation entre entreprises de presse prise en application du 3° de l'article 18 de la loi n° 47-585 modifiée (dite loi Bichet).

JO n° 100 du 29 avril 2022**Travail, emploi et insertion**

Texte n° 34 Décret n° 2022-727 du 28 avril 2022 relatif à l'encadrement de l'exploitation commerciale de l'image d'enfants de moins de seize ans sur les plateformes en ligne.

Culture

Texte n° 41 Décret n° 2022-730 du 28 avril 2022 modifiant la partie réglementaire du code du cinéma et de l'image animée et prévoyant la possibilité de recourir au vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au conseil d'administration du Centre national du cinéma et de l'image animée.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

Texte n° 41 Arrêté du 25 avril 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours pour le recrutement de conservateurs stagiaires, élèves de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, réservé aux élèves et anciens élèves de l'École nationale des chartes et aux candidats justifiant d'un titre ou diplôme, d'une formation ou d'une qualification reconnue équivalente

à la troisième année de scolarité de cette école et fixant le nombre de postes offerts à ce concours.

Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Texte n° 75 Arrêté du 14 avril 2022 portant création du comité d'histoire de la politique de la ville (dont membre de droit au conseil d'orientation : le directeur général du palais de la Porte Dorée et le directeur du service des Archives nationales).

JO n° 101 du 30 avril 2022**Culture**

Texte n° 35 Arrêté du 28 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Alice Neel, un regard engagé*, au Centre Pompidou-musée national d'Art Moderne, Paris).

Texte n° 36 Arrêté du 28 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Oskar Kokoschka. Un fauve à Vienne*, au musée d'Art moderne de la Ville de Paris).

Texte n° 37 Arrêté du 28 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Léon Bonvin (1834-1866). Une poésie du réel*, à la Fondation Custodia, Paris).

Texte n° 38 Arrêté du 28 avril 2022 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Louis XV*, dans les salles d'Afrique et de Crimée du château de Versailles).

Transformation et fonction publiques

Texte n° 59 Décret n° 2022-760 du 29 avril 2022 portant application de l'article L. 412-1 du Code général de la fonction publique (gestion RH des emplois supérieurs au sein des administrations de l'État).

Économie, finances et relance

Texte n° 77 Arrêté du 25 avril 2022 portant nomination à la commission d'agrément de la garantie d'État pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (M. Pierre Florin).

Justice

Texte n° 104 Arrêté du 29 avril 2022 portant détachement (Conseil d'État : M. Philippe Barbat, préfigurateur de la maison du dessin de presse au ministère de la Culture).

Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

Texte n° 120 Décision n° 2022-237 du 27 avril 2022 portant renouvellement d'un membre du comité territorial de l'audiovisuel de La Réunion et de Mayotte (M^{me} Zaïnaba Mohamed).

Avis divers

Texte n° 137 Vocabulaire de l'informatique (liste de termes, expressions et définitions adoptés).

Réponses aux questions écrites parlementaires

ASSEMBLÉE NATIONALE

JO AN du 5 avril 2022

- M^{me} Cécile Muschotti sur la protection accordée aux artistes-interprètes par le Code de la propriété intellectuelle. (Question n° 16124-22.01.2019).
- M^{me} Florence Provendie, M. Jacques Marilossian, M^{me} Brigitte Kuster, MM. Jean-Charles Larssonneur, Pierre-Yves Bournazel, M^{me} Sophie Mette, M. Marc Le Fur, M^{me} Jacqueline Maquet, M. Jean-Louis Touraine, M^{me} Michèle Tabarot, MM. Sébastien Chenu, Nicolas Forissier, Guy Bricout, M^{me} Sylvie Tolmont et M. Rodrigue Kokouendo sur l'accès réel au livre pour les personnes handicapées visuelles. (Questions n^{os} 41419-28.09.2021 ; 43454-11.01.2022 ; 43459-11.01.2022 ; 43624-18.01.2022 ; 43625-18.01.2022 ; 43629-18.01.2022 ; 43785-25.01.2022 ; 43786-25.01.2022 ; 43788-25.01.2022 ; 43941-01.02.2022 ; 44259-15.02.2022 ; 44261-15.02.2022 ; 44417-22.02.2022 ; 44424-22.02.2022 ; 44951-22.03.2022).
- M. Pieyre-Alexandre Anglade sur les possibilités d'étendre le dispositif de pass Culture à l'ensemble de la jeunesse française, y compris celle présente à l'étranger. (Question n° 44708-08.03.2022).

JO AN du 12 avril 2022

- M. Jean-Louis Thiériot sur le poids des enjeux financiers liés à l'entretien à la conservation des églises classées ou inscrites à l'inventaire des monuments historiques pour les petites communes rurales. (Question n° 43621-18.01.2022).

JO AN du 19 avril 2022

- M. Stéphane Testé sur la représentativité du sport féminin dans les médias. (Question n° 39488-08.06.2021).
- M^{me} Valérie Rabault sur les difficultés rencontrées par les ingénieurs papier indépendants qui réalisent des livres « pop-up », laissant apparaître des animations en papier entre les pages. (Question n° 42581-16.11.2021).
- M. Paul Molac sur les risques que fait peser la pénurie du papier sur le livre, la presse et le monde de l'impression (question transmise). (Question n° 43651-18.01.2022).

JO AN du 26 avril 2022

- M. Pierre-Yves Bournazel sur les mesures envisagées par le Gouvernement, dans le cadre de la la présidence française du Conseil de l'Union européenne, pour faire progresser le respect des droits voisins. (Question n° 44301-15.02.2022).

SÉNAT

JO S du 7 avril 2022

- M^{me} Corinne Imbert (question transmise), M. Bruno Rojouan, M^{me} Laurence Garnier, MM. Philippe Mouiller, Pierre Laurent, Hervé Marseille, Jean Sol, Christian Klinger, Yves Détraigne, Michel Dagbert, Olivier Paccaud, M^{me} Laurence Rossignol, M. Alain Duffourg, M^{me} Kristina Pluchet, MM. Cyril Pellevat, Didier Marie et Philippe Tabarot sur l'accès des personnes aveugles et malvoyantes aux livres. (Questions n^{os} 26121-13.01.2022 ; 26154-13.01.2022 ; 26236-20.01.2022 ; 26241-20.01.2022 ; 26242-20.01.2022 ; 26254-20.01.2022 ; 26258-20.01.2022 ; 26273-20.01.2022 ; 26275-20.01.2022 ; 26311-20.01.2022 ; 26377-27.01.2022 ; 26379-27.01.2022 ; 26416-27.01.2022 ; 26456-27.01.2022 ; 26508-03.02.2022 ; 26680-10.02.2022 ; 26722-17.02.2022).

JO S du 14 avril 2022

- M^{me} Christine Herzog sur la prise en charge des personnels de la citadelle de Bitche affectés aux visites pendant la pandémie. (Question n° 26905-24.02.2022).

JO S du 21 avril 2022

- MM. Yannick Vaugrenard et Stéphane Piednoir sur les difficultés de la presse gratuite d'information culturelle. (Questions n^{os} 17151-09.07.2020 ; 17190-09.07.2020).
- M. Laurent Burgoa sur les conséquences de l'augmentation du prix du papier pour la presse écrite. (Question n° 26317-21.01.2022).
- M. Jean-Pierre Sueur sur la pérennité et répartition des crédits du plan en faveur des fanfares et orchestres d'harmonie. (Question n° 27120-10.03.2022).

Divers

Annexe de l'arrêté MICC2207631A du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale, en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Nevers) (arrêté publié au JO du 10 avril 2022).

Ville de Nevers

Service des musées de France :

Musée du Louvre, département des objets d'art

Inv. État	Inv. musée	Auteur	Titre	Technique	Dimensions	Dépôt	Notes
OAP 98	NF 1756	Lyon (atelier de) ; fin du xv ^e -première moitié du xvii ^e siècle	Grand plat circulaire à décor biblique (Esther devant Assuérus) ; vers 1585-1600	céramique, faïence stannifère, décor de grand feu (majolique)	D. : 45,3 cm	1964	Arrêt en douane (1963) ; achat à la direction générale des Douanes (1964) ; récolé-vu (2022)
OAP 99	NF 1757	Nevers (atelier de) ; seconde moitié du xvii ^e siècle	Grand plat circulaire à bord mouluré à décor persan blanc sur fond bleu lapis, frise de fleurs, de feuillage et d'oiseaux sur l'aile	céramique, faïence stannifère	H. : 8,5 ; D. : 60,5 cm	1964	Arrêt en douane (1963) ; achat à la direction générale des Douanes (1964) ; récolé-vu (2022)
OAP 100	NF 1758	Nevers (atelier de) ; première moitié du xviii ^e siècle	Grand plat circulaire à bord mouluré à décor de chinoiserie (cavalier accueilli par quatre personnages dont l'un tient un parasol), scènes avec personnages chinois sur fond de paysage sur l'aile	céramique, faïence stannifère, décor de grand feu bleu et violet-brun	H. : 4,7 ; D. : 58,2 cm	1964	Arrêt en douane (20 janvier 1964) ; achat à la direction générale des Douanes (1964) ; récolé-vu (2022)
OAP 103	NF 964.19.1	Bigourat Claude Guillaume (fils) (attribué à) ; Manufacture La Croix d'Or - Le Lion d'Or - La Fleur de Lys ; xviii ^e siècle	Saladier à bord chantourné figurant en plein la ville de Nevers avec le pont de Loire, la cathédrale et les tours des principaux édifices ; inscription patronymique (Martin Ferrants) ; 1770	céramique, faïence stannifère à décor de grand feu camafeu bleu	H. : 9,2 ; D. : 37 cm	1965	Acquis par préemption pour affectation au musée de Nevers (1964, Hôtel des ventes, Lyon) ; récolé-vu (2022)
OAP 104	NF 964.19.2	Le Primatice (d'après), Nevers (atelier de) ; xvii ^e siècle	Coupe sur petit talon bas à décor mythologique : Retrouvailles d'Ulysse et de Pénélope	céramique, faïence à décor de grand feu camafeu bleu	H. : 4,3 ; D. : 24 cm	1965	Acquis par préemption pour affectation au musée de Nevers (1964, Hôtel des ventes, Lyon) ; récolé-vu (2022)
OAP 105	NF 964.19.3	Nevers (atelier de) ; début du xvii ^e siècle	Jardinière au décor à la bougie formé de petites taches blanches sur fond bleu foncé ; vers 1600-1615	céramique, faïence stannifère de grand feu	H. : 14,5 ; L. : 40,5 ; P. : 25,5 cm	1965	Acquis par préemption pour affectation au musée de Nevers (1964, Hôtel des ventes, Lyon) ; récolé-vu (2022)
OAP 106	NF 964.19.4 (1,2,3,4)	Nevers (atelier de) ; fin du xviii ^e -début du xix ^e siècle	Tuyau de poêle en forme de colonne côtelée à base et chapiteau carré en trois parties s'emboîtant et un cache-raccord orné d'une corbeille de fruits ; vers 1775-1825	céramique, faïence stannifère à décor de grand feu monochrome	H. : 154 cm	1965	Acquis par préemption pour affectation au musée de Nevers (1964, Hôtel des ventes, Lyon) ; récolé-vu (2022)
OAP 179	NF 971.2.1	Salomon Bernard (d'après), Nevers (atelier de) ; xvii ^e siècle	Plat rond à décor mythologique (Glaucoos et Seylla) ; vers 1641	céramique, faïence de grand feu polychrome	D. : 23 cm	1971	Acquis par préemption pour affectation au musée de Nevers (16 juin 1971, hôtel des ventes Drouot, Paris) ; récolé-vu (2022)

Annexe de l'arrêté MICC2210113A du 7 avril 2022 portant transfert de propriété de biens des collections nationales au profit d'une collectivité territoriale en application des dispositions des articles L. 125-1 et L. 451-8 du Code du patrimoine (Eu) (arrêté publié au JO du 10 avril 2022).

Ville d'Eu

Service des musées de France :

Musée du Louvre, département des objets d'art

Inv. État	Inv. musée	Auteur	Titre	Technique	Dimensions	Dépôt	Notes
OAP 278 ; 1331	1981.30.1	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Fauteuil à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 111,5 ; L. : 72 ; P. : 63 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 279 ; 1332	1981.30.2	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Fauteuil à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 112 ; L. : 72,5 ; P. : 65 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 280 ; 1333	1981.30.3	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Chaise à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 99,5 ; L. : 57 ; P. : 52 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 281 ; 1335	1981.30.4	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Chaise à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 100 ; L. : 52 ; P. : 52 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 295 ; 1337	1981.30.5	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Chaise à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 90 ; L. : 45 ; P. : 46 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 282 ; 1340	1981.30.6	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Chaise à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 99 ; L. : 53 ; P. : 54 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 283 ; 1342	1981.30.7	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Chaise à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 100 ; L. : 52 ; P. : 57 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 284 ; 1344	1981.30.8	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Chaise à pieds tors provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier entièrement garni d'étoffe ; incrustations quadrilobées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 101 ; L. : 52,5 ; P. : 54 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 285 ; 1346	1981.30.9	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoises torsadées provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89,5 ; L. : 45 ; P. : 46 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)

Inv. État	Inv. musée	Auteur	Titre	Technique	Dimensions	Dépôt	Notes
OAP 286 ; 1347	1981.30.10	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89 ; L. : 45,5 ; P. : 46 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)
OAP 296 ; 1348	1981.30.11	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 90 ; L. : 45 ; P. : 46 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)
OAP 287 ; 1350	1981.30.12	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer EU couronné, LP couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89,5 ; L. : 45 ; P. : 46 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)
OAP 288 ; 1351	1981.30.13	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89 ; L. : 45,5 ; P. : 47 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)
OAP 289 ; 1352	1981.30.14	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89,5 ; L. : 45,5 ; P. : 46 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)
OAP 290 ; 1353	1981.30.15	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89 ; L. : 45 ; P. : 47 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)
OAP 291 ; 1354	1981.30.16	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89 ; L. : 45 ; P. : 46 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)
OAP 292 ; 1355	1981.30.17	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 90,5 ; L. : 45,5 ; P. : 48 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2022)
OAP 293 ; 1356	1981.30.18	Paris, Jeanselme Jean-Pierre-François (attribué à l'atelier de) ; avant 1830	Petite chaise à pieds tors reliés par entretoise torsadée provenant du Salon des Rois du château d'Eu ; dossier à 5 fuseaux avec incrustations losangées en laiton ; marqué au fer LPO couronné, EU couronné	Bois, laiton et textile (velours)	H. : 89 ; L. : 45,5 ; P. : 47 cm	1981	acquis par préemption en vente publique pour affectation au musée d'Eu (8 février 1981, Sotheby's, Monte-Carlo) ; récolé-vu (2019)

Liste des étudiants ayant obtenu le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master (Lot 22I).**Septembre 2016**30 septembre 2016 M^{me} DERRE Julie ENSA-Nantes**Septembre 2018**30 septembre 2018 M^{me} RIOU Juliette ENSA-Paris-La Villette**Février 2019**11 février 2019 M^{me} MEDJKOUH-BOULAIN Camille ENSA-Nantes**Février 2020**10 février 2020 M^{me} PAUL Alice ENSA-Nantes**Septembre 2020**

8 septembre 2020 M. ALDEGUER Manuel ENSA-Paris-La Villette

15 septembre 2020 M. EXCOFFON Valentin ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2020 M. BENAVIDES Quentin ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2020 M^{me} FLANDIN Pauline ENSA-Paris-La Villette30 septembre 2020 M^{me} MONJEAN Delphine ENSA-Paris-La Villette30 septembre 2020 M^{me} NICOL Anaïs ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2020 M. TORCHIO Elliott ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2020 M. DA ROCHA VARANDAS David ENSA-Paris-La Villette

Novembre 2020

5 novembre 2020 M. GUELTON Bastien ENSAP-Lille

Mars 2021

3 mars 2021 M. HEYSSE Romain ENSA-Paris-La Villette

Juillet 20211^{er} juillet 2021 M^{me} UGHETTI Emma ENSAP-Lille7 juillet 2021 M^{me} DUBOIS Pauline ENSAP-Lille**Septembre 2021**6 septembre 2021 M^{me} DUPONT-DECAËNS Maud ENSAP-Lille

23 septembre 2021 M. MA Seonghee ENSA-Paris-Belleville

30 septembre 2021 M. AUROUSSEAU Maxime ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M. BARTHOMEUF Pierre ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M^{me} BORDIN Loriane ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M. EPELLE Augustin ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M^{me} FRANCHELIN Alysée ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M. GARRIDO VERDU Adria ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M^{me} HOUDOUX Emma ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M. LUANGRATH Raphaël ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M^{me} MAREUIL Julie ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M. NASSTROM SEGUIN Théo ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M. REBOIS Adrien ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M. ROMARY Antonin ENSA-Paris-La Villette

30 septembre 2021 M^{me} TOURET Katleen ENSA-Paris-La Villette**Novembre 2021**

5 novembre 2021 M. VECCHIOLI Paul ENSAP-Lille

Février 2022

1 ^{er} février 2022	M. LE TROTTER SERRA Damian	ENSA-Paris-La Villette
14 février 2022	M. BOURGEOIS Bastien	ENSA-Nantes
14 février 2022	M. JOYAU Benjamin	ENSA-Nantes
28 février 2022	M ^{me} BENADOUDA Sandra	ENSA-Paris-La Villette
28 février 2022	M ^{me} LESCHIUTTA Khloé	ENSA-Paris-La Villette
28 février 2022	M. TOUPART Milan	ENSA-Paris-La Villette

Mars 2022

1 ^{er} mars 2022	M. SCHARFMANN Léo	ENSAP-Lille
9 mars 2022	M ^{me} CHANTOB Salomé	ENSA-Paris-La Villette
31 mars 2022	M ^{me} ELAÏB Charaf (ép. BOUHARA)	ENSA-Marseille
31 mars 2022	M ^{me} THULLIER Chloé	ENSA-Marseille

Avril 2022

4 avril 2022	M. DRÉAN Ferdy	ENSA-Clermont-Ferrand
5 avril 2022	M ^{me} REGNAULT Marie	ENSA-Clermont-Ferrand
6 avril 2022	M ^{me} BOUSQUET-DE FLAVIN Malia	ENSA-Marseille
6 avril 2022	M ^{me} CARACO Valentine	ENSA-Marseille
6 avril 2022	M. MARQUET Hugo	ENSA-Marseille
7 avril 2022	M ^{me} RAVEL Léa	ENSA-Paris-Belleville
14 avril 2022	M. AOUINA Hicham	ENSA-Clermont-Ferrand
16 avril 2022	M. LE BRETON Aymeric	ENSA-Paris-Belleville
19 avril 2022	M ^{me} BRIN Aurélie	ENSA-Paris-Belleville
19 avril 2022	M. FLOUR Cédric	ENSA-Marseille
19 avril 2022	M ^{me} QUAGLIOTTO Laury	ENSA-Marseille
19 avril 2022	M ^{me} SHAW Marion	ENSA-Marseille
25 avril 2022	M ^{me} OLIVE-CHEDORGE Marie	ENSA-Marseille

Liste des architectes diplômés d'État ayant obtenu l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre (Lot 22J).**Février 2021**

1 ^{er} février 2021	M ^{me} AMMAD Imane	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} AYOUB Sara	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} BENBOUAZZA Sarah	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} BOUCHARD-DÉTRÉ Elaine	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} FERREUX Charlotte	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} FRACASSETTI Caroline	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M. GABORIAUD Antoine	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} GARCIA VILLA Gemma Maria	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} GRAS Camille	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} HILALI NAJM Hiba Allah	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} MACARY-CARNEY Chloé	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} RABAI Hind	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} REYMOND Flora	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} SABBAH Yasmine	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M. TAMAYO PERALTA Yofan Iudin	ENSA-Paris-La Villette

1 ^{er} février 2021	M ^{me} VIVANT Lara	ENSA-Paris-La Villette
1 ^{er} février 2021	M ^{me} ÖZSOY Deniz	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} BARRAU Laura	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} BARTHE Coralie	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. BENYAHIA Adnane	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} BONNAUD-CHABOT Camille	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. BOURGOIN Cyrille	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. CAILL Baptiste	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. CHATENET Baptiste	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. COURTIN Théophile	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} GUYADER Louise	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} JACQUIN Sophie	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. JOURNOT Martin	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} LEE Felicitas	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} PEREZ Morgane	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} RAVEL Alice	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. SAMAMA Louis	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. TAN HOANG Paul	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. TOUSSAINT Thibaud	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} TRIPIER-MONDANCIN-DELION Célia	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M ^{me} ULIAN Marie-Sophie	ENSA-Paris-La Villette
2 février 2021	M. ZAFFRAN Jules	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} ALLIET Fleur	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} BEAUMONT Marion	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. BETTING Hugo	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. BRETON Benjamin	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} CHOI Hana	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} CONSTANTINI Chloé	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} COUAPEL Éloïse	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} GERVAIS Pauline	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. GIRAUD Mickaël	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. KARNACHI Idriss	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} LE GALL Alizée	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. LEITE François	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. LOPEZ Guillem	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. MESSINA Alexandre	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} PAULY Alexia	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} PIASCO Julia	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M. PÉROLAT Livio	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} SOUMAÏLA Dania	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} TLEMSANI Fostine-Kenza	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} TRINH Thuy-Trang	ENSA-Paris-La Villette
3 février 2021	M ^{me} VELLER Élise	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} ANTARI Meriem	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} BROGGIO Sarah	ENSA-Paris-La Villette

4 février 2021	M. CHELLI Akram	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M. DENERY François	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M. DES CROIX Florian	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M. DINULOVIC Igor	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M. DUPONT-DAGOSNEAU Aurélien	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M. DUTHOIT Augustin	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} FOUDALI Fatima-Zahra	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} GALARNEAU Sophie	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} GUÉRINEAU Marine	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} KOGA Vanessa Sayuri (ép. CAVAUD)	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M. LOTTIN-DELARGILLIÈRE Olivier	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} MELOTTE-DECANIS Mathilde	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M. MORAND Marius	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} OLLIVIER Elaouenn	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} PICOT Hélène	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} SHIGASHOVA Daria	ENSA-Paris-La Villette
4 février 2021	M ^{me} EL AMRANI Salima	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} AMBLARD Amélie	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} ARAB Soraya	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} BOUCHEZ Lily	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} CUMBAL PORTILLA Dennis Pamela	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} DEPALE Estelle	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} FOMBA Soumba	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M. FRÈRE Arsène	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M. GUETAT Florian	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} GUINAUDEAU Daphné	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} HUBERT Clara	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M. LEMARCHAL Thomas	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} LESUEUR Sarah	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} PIHAN Juliette	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} SANCHO DE LA ROSA Anaïs	ENSA-Paris-La Villette
5 février 2021	M ^{me} EL FASSI Guila (ép. GANEM)	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. BARBARA DE LA BELOTTERIE DE BOISSESON Jean-Baptiste	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} BEN GARA Sarra	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} BODILIS Mathilde	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. BOURGEOIS-LACARRA Arthur	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} CASSIN Julie	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} CAYRE Roxane	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. DELARUE Arthur	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} DUBAYLE Astrid	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} DUPIN Camille	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} FOUR Cécile	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. GARDEBOIS Gustave	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. GUILLAUME DE SAUVILLE DE LAPRESLE Adalbert	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} JAVAL Léa	ENSA-Paris-La Villette

8 février 2021	M ^{me} MOKASSA PIMBI Amanda D'isiaty	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. MORIN Benoît	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} PUJOLE Pauline	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} RIERA Clémentine	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. RIZZOTTI Paul	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} ROUX Emmanuelle	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} SAUR Justine	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M. SUTEAU Alexandre	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} WAMBERGUE Tiphaine	ENSA-Paris-La Villette
8 février 2021	M ^{me} WILHELM Oriane	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} ALFERA Marlice	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M. BENLALDJ Mehdi	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M. BLANVILLAIN Loïk	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} BOUTRY Anaïs	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} CHARLES Sophia	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} COLLANGETTES Marion	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} COPPI Claudia	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M. DAVID Romain	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} DAWANCE Chloé	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M. DUCHÊNE Nicolas	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M. GALLOY Blaise	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M. JANI Idris	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M. MARGARITescu Mircea	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} MONCHALIN Chloé	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} NAVE Laura	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} NEGRONI Laurie	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} PAPROCKI Lola	ENSA-Paris-La Villette
9 février 2021	M ^{me} QUINTART Pauline	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} BENAMANE Sarah	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} BERRADA Salma	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. BIHR Sébastien	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. BOUËXEL Émilien	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. CHALIEZ Thibaut	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. CHATAIGNIER Mathieu	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} COURTOIS Sidonie	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} DINU Elisabeta-Mihaela	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. FERRIEN Antoine	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} GAUDIN Héroïse	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} GOUDAL Clémence	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} GRANIER Laura	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} KUNTZ Blandine	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. LEDUC Denis	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} LINDER Charlotte	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} MINE Constance	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} MOREAU Fleur	ENSA-Paris-La Villette

10 février 2021	M ^{me} OROS Sophie	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. PANCOTTI Giovanni	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} PEYRONNEL Juliette	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} PÖTER Thékla	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M. RAGOT Pierre	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} RUELLAN-SÖRENSEN Andréa	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} SKALLI Lina	ENSA-Paris-La Villette
10 février 2021	M ^{me} TOUTIN Marion	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M ^{me} BACHTAL Sara	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. BETTEGA Massimo	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. BLONDET Thibaut	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. BRAC DE LA PERRIERE Aladin	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M ^{me} COMMARET Fanny	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M ^{me} COMPAGNON Marie	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. DALBARADE Thomas	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M ^{me} DUGAY Céline	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M ^{me} FORTE Gabrielle	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M ^{me} LE LEVREUR-BARTON Mathilde	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. MARINO Antonio	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. PONT Oscar	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. TRUJILLO Damien	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M ^{me} UGOLINI Elena	ENSA-Paris-La Villette
11 février 2021	M. WANG Wang Zhong	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M ^{me} ALLOING Marie	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M ^{me} BOINET Pauline	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. CADORET Léo	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. CHATELAIS Théophile	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. CRUELLS Renaud	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. DAUVILLIER Lambert	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. DAVANSEAU Thibaut	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. JULIEN Nathan	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. LOUPIAS Lucas	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M ^{me} MACHADO BRANDI Glaucia	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M ^{me} MECHMECHE Nehal	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M ^{me} NGUYEN Anh-Chi Aude	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M ^{me} PONIZY Anna	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M ^{me} RAVELOMANANTSOA Nilo-Arieja	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. ROCHE Yan	ENSA-Paris-La Villette
12 février 2021	M. VINEL Arthur	ENSA-Paris-La Villette
Avril 2021		
12 avril 2021	M. ANTZENBERGER Arthur	ENSA-Paris-La Villette
12 avril 2021	M ^{me} BETRAOUI Yasmine	ENSA-Paris-La Villette
12 avril 2021	M. CAILLON Maxime	ENSA-Paris-La Villette
12 avril 2021	M ^{me} GENDREAU Clothilde	ENSA-Paris-La Villette
12 avril 2021	M ^{me} KIM Ji Hyun	ENSA-Paris-La Villette

12 avril 2021	M ^{me} MONTAGNÉ Lou	ENSA-Paris-La Villette
13 avril 2021	M ^{me} BAH Kadiatou	ENSA-Paris-La Villette
13 avril 2021	M. BOILEAU Maxime	ENSA-Paris-La Villette
13 avril 2021	M. CASSIAUX Jonathan	ENSA-Paris-La Villette
13 avril 2021	M. DARDY Eliot	ENSA-Paris-La Villette
13 avril 2021	M ^{me} GASTINEL Manon	ENSA-Paris-La Villette
13 avril 2021	M ^{me} GUT Justyna	ENSA-Paris-La Villette
13 avril 2021	M ^{me} VAN BIESBROECK Alice	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M ^{me} CASTERA Camille	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M ^{me} CHAOUKI Sarah	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M ^{me} CHETOUI Rimem	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M. HALLAJ Jadd	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M. LARKIN Frédéric	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M. NIU Chenxiang	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M. PERRAUDIN Roman	ENSA-Paris-La Villette
14 avril 2021	M. ROSE-CLAIRE-SANON Axel	ENSA-Paris-La Villette
Juin 2021		
24 juin 2021	M. ZOUBERT Ibrahime	ENSA-Montpellier
Septembre 2021		
21 septembre 2021	M. MALLET Marcel	ENSA-Versailles
Novembre 2021		
26 novembre 2021	M ^{me} GALLIEN Cécile	ENSA-Montpellier
Décembre 2021		
20 décembre 2021	M. ALVAREZ Bertolt	ENSAP-Lille